

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08245986 2



HISTOIRE
DE
L'ORDRE TEUTONIQUE.

PAR

UN CHEVALIER DE L'ORDRE.

Similis factus est leoni in operibus suis, & sicut catulus leonis rugiens in venatione.

MACHAB. Lib. I. cap. 3.

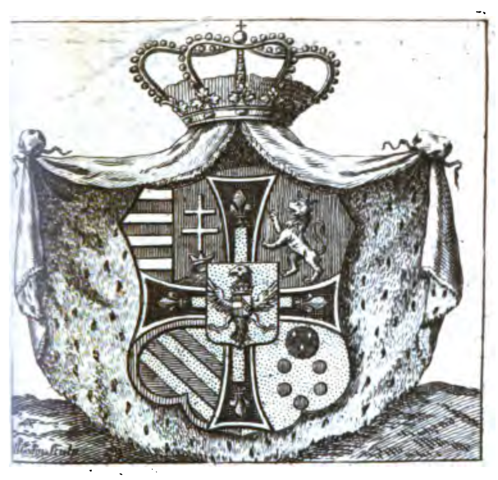
TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez la Veuve VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis St. Yves.

ET A RHEIMS,
Chez CAZIN, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXIV.



A SON ALTESSE ROYALE
MONSEIGNEUR L'ARCHIDUC
MAXIMILIEN D'AUTRICHE,
Administrateur de la Grande-Maîtrise de Prusse, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Allemagne & en Italie. &c.

MONSEIGNEUR,

Un Ouvrage destiné à retracer l'antique grandeur d'un Ordre célebre, qui compte au nombre de ses titres les plus glorieux, le bonheur

d'avoir VOTRE ALTESS[E] ROYALE *pour Chef, sembl[e] avoir droit de paroître sous se[s] auspices. Quoique cet Essai ne soi[t] que la foible esquisse d'un gran[d] tableau qui demande une main d[e] maître pour être exécuté avec suc-cès, j'espere que* VOTRE AL-TESSE ROYALE *le recevr[a] avec bonté, & que, sans avoi[r] égard à l'insuffisance de mes ta-lens, elle voudra bien le regarde[r] comme une marque de mon zel[e] pour la gloire de l'Ordre, & comm[e] l'hommage du profond respect ave[c] lequel je suis,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble, très-soumi[s] & très-obéissant serviteur & sujet ***.

Au mois de Juillet 1784.



AVERTISSEMENT.

L'Ordre des Chevaliers Teutoniques dont j'entreprends d'esquisser l'Histoire, prit naissance en Palestine, de même que ceux des Hospitaliers de St. Jean & des Templiers. Cet Ordre illustre dès le berceau, combattit pendant un siecle les infideles qui opprimoient la Terre-Sainte, & se vit assez nombreux pour former, en même-tems, un grand établissement dans le Nord de l'Europe. Les Chevaliers Teutoniques appellés à la défense de la Masovie, la délivrerent de la tyrannie de ses voisins, & entreprirent la conquête de la Prusse. Les idoles furent brisées, & les nations les plus barbares se virent obligées de plier sous le joug, de sorte que ces Religieux conquérans soumirent la Prusse entiere à leur domination, après

l'avoir arrosée de leur sang pendant plus d'un demi-siecle. De pareils succès les rendirent maîtres d'une partie de la Livonie, & d'autres conquêtes, ainsi que des acquisitions heureuses, reculerent encore, dans la suite, les bornes de leurs vastes Etats; des mœurs plus douces furent alors connues dans ces climats sauvages; les cabanes disparurent pour faire place à une quantité de villes dont plusieurs sont encore célebres aujourd'hui; des loix sages assurerent l'état des citoyens; l'industrie fut animée, & le commerce apporta des richesses immenses dans un pays où auparavant la monnoie étoit à peine connue. Les Chevaliers Teutoniques environnés de nations puissantes, eurent presque toujours les armes à la main, & combattirent pendant plusieurs siecles, les Polonois, les Lithuaniens & les Russes. Ce seroit anticiper sur l'Histoire que de compter le

nombre de leurs triomphes ; il ſuffira de dire ici que le courage de la Nation Germanique ne ſe développa jamais avec plus de force & d'énergie, que dans cet Ordre célebre, composé de ſa principale nobleſſe. Enfin l'Ordre Teutonique parvint à un point brillant, marqué par la Providence pour être le terme de ſa grandeur & le commencement de ſa décadence : ſes revers alors égalerent preſque ſes ſuccès ; mais la force, ni le nombre de ſes ennemis ne ſuffirent pas pour les lui faire éprouver ; il fallut que la trahiſon & l'héréſie s'en mêlaſſent pour abattre une puiſſance qui avoit joué long-tems un rôle ſi diſtingué dans le Nord de l'Europe.

Quelque intéreſſante que ſoit cette partie de l'Hiſtoire, elle eſt preſqu'entiérement ignorée des François, & très-peu connue des Allemands mêmes : il eſt vrai que ces derniers ont pluſieurs ouvra-

ges ſur l'Ordre Teutonique, mais dont aucun n'eſt propre à ſatisfaire, ſi l'on excepte le quatrieme tome de l'Hiſtoire de tous les Etats de la maiſon de Brandebourg, par M. Pauli : ce ſavant a fait beaucoup de recherches ſur les Chevaliers Teutoniques de la Pruſſe, & l'on auroit une Hiſtoire détaillée de leur tems, ſi le plan qu'il avoit adopté lui eût permis de développer les événemens, au lieu de les indiquer. Les écrivains Polonois ont beaucoup parlé des Chevaliers Teutoniques, à cauſe des longues & ſanglantes guerres qu'ils ont eues avec leur nation : jamais l'eſprit de parti ne s'eſt montré ſi à découvert, & n'a été ſoutenu avec autant d'audace que dans leurs écrits, où l'on ne rencontre ſouvent qu'un tiſſu de fictions mal arrangées. J'avoue que l'opiniâtreté avec laquelle ils ont calomnié l'Ordre Teutonique n'a pas peu contribué à me faire don-

ner au public un ouvrage que je n'avois d'abord entrepris que pour mon inſtruction, & dont le but principal eſt de démaſquer ces écrivains fabuleux, en faiſant voir par des preuves inconteſtables, qu'ils ne méritent aucune croyance ſur tout ce qui regarde les Chevaliers Teutoniques, dont ils ont entiérement défiguré l'Hiſtoire.

Dans le récit des longues querelles entre l'Ordre & la Pologne, je me ſuis ſervi principalement des ouvrages de Dlugoſs ou Longin, & de Martin Cromer Evêque de Warmie, parce qu'ils ſont les Hiſtoriens les plus célebres de cette nation, & ceux qui ont été ſuivis le plus généralement. Si l'on avoit entrepris au commencement du ſiecle, d'écrire l'Hiſtoire de l'Ordre Teutonique, les contradictions dont Dlugoſs & Cromer ſont remplis, & les aveux qui leur ſont échappés, auroient ſuffi pour faire une démonſtration ſatisfaiſante en fa-

veur de l'Ordre, contre les déclamations de ces mêmes écrivains ; mais aujourd'hui on est dispensé de recourir à ce moyen ; le code diplomatique de la Pologne, & tant d'autres collections du même genre, qui sont imprimées depuis quelques années, fournissent un si grand nombre de témoignages authentiques & incontestables, qu'il reste peu de chose à desirer sur les objets essentiels : s'il se trouve quelque vuide, il est vraisemblable que les archives de l'Ordre pourroient y suppléer, mais je ne les ai pas consultées. Cet essai n'étant pas revêtu de l'approbation de SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE GRAND-MAITRE, ni d'aucune autre personne de l'Ordre ; je me suis contenté des preuves qui sont sous les yeux de tout le monde, & qu'un chacun pourra vérifier s'il le juge à propos.

Je n'ai pas entrepris de traiter en détail, toutes les parties de

l'Hiſtoire de l'Ordre Teutonique, parce j'y ai trouvé de l'inconvénient. J'ai fait quelques recherches ſur les événemens de la Paleſtine, auxquels les Chevaliers eurent part; cet article eſt entiérement neuf, & prouve que les Hiſtoriens des Croiſades n'ont pas encore épuiſé la matiere. Je n'ai rien négligé pour fixer les époques des Grands-Maîtres, ainſi que des principaux événemens, & je me ſuis attaché particuliérement à l'Hiſtoire militaire des Chevaliers Teutoniques de la Pruſſe: leurs longues querelles avec les Polonois, étant un des points les plus remarquables de cet ouvrage, j'ai cherché à découvrir quels pouvoient être les droits de la Pologne & de l'Ordre Teutonique ſur le duché de Poméranie, dont l'acquiſition fut la ſource de toutes ces guerres; cela m'a conduit à des recherches ſur les Ducs de la Poméranie de Dantzig, & ſur quelques

autres Princes qu'il convenoit de faire connoître, ce qui a fort allongé cette discussion; mais je me flatte que le lecteur me pardonnera la longueur de ces détails en faveur de la nouveauté & de l'importance de l'objet. Quant à l'Histoire des Chevaliers Teutoniques qui combattirent pendant plus de trois siecles en Livonie, je n'en ai donné qu'un précis, & ne me suis appesanti que sur quelques morceaux qui entroient dans mon plan. Le peu de détails qu'on trouvera dans cet essai sur les Chevaliers de la Livonie, est bien propre à piquer la curiosité du lecteur; mais cette partie de l'Histoire du Nord est enveloppée de ténebres si épaisses, qu'il semble difficile de la fondre avec succès, dans l'Histoire générale de l'Ordre, avant qu'elle soit approfondie dans un ouvrage séparé auquel on puisse avoir recours; sans quoi les dissertations s'accumuleroient au point de devenir

très - fatigantes & même insupportables au lecteur.

Ce fut sous les auspices de l'Empire & de l'Eglise que les Chevaliers Teutoniques étendirent leur domination dans le Nord de l'Europe : la conquête qu'ils firent de la Prusse fut légitime, parce que le Duc de Masovie, hors d'état de résister aux Prussiens, étoit en droit de les appeller à son secours ; pour prix des services qu'il en attendoit, il leur donna la province de Culm envahie par ces mêmes Prussiens, & ce ne fut qu'à la pointe de l'épée que les Teutoniques purent en prendre possession : les Chevaliers pousserent à la vérité, leurs conquêtes beaucoup plus loin, mais ce fut contre des peuples barbares qui ne leur donnoient pas un moment de relâche ; de sorte que la guerre étoit inévitable, & que les vainqueurs furent autorisés à jouir du fruit de leurs travaux. On verra dans

cet ouvrage que les autres entreprises de l'Ordre n'eurent pas des fondemens moins solides : ainsi je puis me dispenser de rechercher les droits des Empereurs sur ces contrées, où les Historiens prétendent que l'on n'avoit pas encore vu l'aigle des Césars. Les Chevaliers Teutoniques étoient des Gentilshommes de l'Empire; c'étoit à son chef qu'ils devoient leur lustre & en partie leur existence; cela suffisoit pour qu'ils n'entreprissent rien de considérable sans son aveu, & pour qu'ils lui rapportassent la gloire de leurs succès ; aussi les Empereurs les regarderent-ils toujours comme de fideles vassaux qu'ils ne cesserent de combler de bienfaits : ensorte que, s'ils donnerent aux Chevaliers quelques droits sujets à discussion, il arriva que ceux-ci leur en procurerent de réels, en reculant les bornes de l'Empire Germanique par leurs conquêtes.

Les Papes, d'un autre côté, donnerent aux Teutoniques les terres qu'ils pourroient arracher des mains des idolâtres; ce ne fut même qu'avec le ſecours des Croiſades que les Chevaliers s'emparerent de la Pruſſe & qu'ils s'étendirent en Livonie : mais il ſuffit que la cruauté & les vexations continuelles des Payens autoriſaſſent les Chevaliers à leur faire la guerre, pour n'avoir pas beſoin d'examiner ſi les Chrétiens avoient le droit d'employer la force pour les convertir, & de quel chef les Souverains Pontifes pouvoient diſpoſer du ſort des nations. Si les anciens Papes crurent avoir des droits auxquels ceux de notre tems ont renoncé, ils eurent cela de commun avec pluſieurs autres Princes; ce qu'on ne peut attribuer qu'à la juriſprudence, & au génie du tems où ils vivoient; ainſi, au lieu de les blâmer de n'avoir pas été au-deſſus de leur ſiecle, il faut les

plaindre de n'avoir pas vécu dans des tems plus éclairés. Cette indulgence sera d'autant mieux placée, que nous en aurons nous-mêmes besoin ; car, quoiqu'on ne cesse de crier que nous vivons dans un siecle de lumiere, je doute que la postérité confirme ce jugement : pour quelques objets mal vus par les anciens, que nous appercevons peut-être dans leur vrai point de vue, combien d'autres nous échappent, & combien de vérités incontestables ne voyons-nous pas offusquées par les vapeurs qu'exhale continuellement le délire philosophique ?

Il reste maintenant à rendre compte du parti que j'ai pris dans cet ouvrage. Comme chaque siecle a sa maniere propre d'envisager les objets, il semble qu'un auteur doive, en quelque sorte, adopter la façon de penser du tems dont il écrit l'Histoire, pour découvrir les ressorts qui firent mouvoir les hommes, de même qu'un

artiſte doit obſerver le coſtume des Romains quand il veut peindre quelque événement de l'ancienne Rome, ſans quoi l'un & l'autre ne donneroient que des repréſentations infidelles & dénuées d'intérêt. Par exemple : on eſt d'accord que les Croiſades furent plus nuiſibles aux Etats de l'Europe, qu'elles ne furent utiles à la religion, puiſqu'elles ne produiſirent pas les effets qu'on en attendoit : cependant un hiſtorien des Croiſades manqueroit ſon but s'il faiſoit de longues diſſertations ſur cet objet, au lieu d'appuyer ſur le motif des Croiſades & ſur le mérite attaché à ces ſortes d'expéditions, pour dévoiler le principe de tant d'actions héroïques que nous admirons encore aujourd'hui. Ce n'eſt donc qu'en nous tranſportant dans le ſiecle où vivoient nos ancêtres que nous pouvons apprécier leurs actions ; & l'Hiſtoire, ſi elle veut être fidelle, doit montrer les

hommes tels qu'ils étoient, c'est-à-dire, avec leurs vertus, leurs vices, leurs opinions, & leurs préjugés : c'est la marche que j'ai suivie dans cet Essai que je n'ai pas cru devoir alonger d'une foule de réflexions qui se présenteront d'elles-mêmes.

Quand le titre ne l'indiqueroit pas, il n'y a personne qui ne verroit bien que cet ouvrage n'est pas écrit par un François : je ne sais si cette considération pourra engager le lecteur à m'accorder quelque indulgence pour les fautes qu'il rencontrera : en tout événement je fais volontiers le sacrifice de mon amour-propre au plaisir d'ouvrir une carriere nouvelle dans laquelle plus d'un écrivain pourra se distinguer ; & mon objet sera rempli, si cet Essai peut faire naître l'idée à quelque savant de mettre dans tout son jour une partie aussi intéressante de l'Histoire de l'Europe.

SOMMAIRE
DU PREMIER TOME.

ORIGINE DE L'ORDRE.

État de la Terre-Sainte avant les croisades. — Premiere origine de l'Ordre des Hospitaliers. — Concile de Clermont, premiere croisade. — Godefroi de Bouillon élu Roi de Jerusalem. — Fondation de l'Ordre des Hospitaliers. — Fondation des Templiers. — Fondation de l'Hôpital Teutonique à Jerusalem. — Prise de Jerusalem par Saladin. — Lusignan assiege Acre. — Troisieme croisade. — Continuation du siege d'Acre. — Victoires & mort de l'Empereur Frédéric I. — Frédéric de Suabe devient chef de l'armée. — Hôpital Allemand établi au camp devant Acre. — Examen de l'ancienne chronique de l'Ordre. — Fondation de l'Ordre Teutonique suivant cette chronique. — Conciliation des difficultés qu'on trouve dans ce récit. — Véritable époque de la fondation de l'Ordre Teutonique. — Témoignages rendus au nouvel Ordre.

Ier. Grand-Maître. HENRI DE WALPOT,

1190. *Prise d'Acre. — Saladin conserve les Hôpitaux de Jerusalem. — Description de la ville d'Acre. — Premiere maison de l'Ordre à Acre. — Mort du Duc de Suabe. — Statuts de l'Ordre. — Des Chevaliers & des Prêtres. — Des Freres Servans. — Leur genre de vie. — Du Grand-Maître & des Dignitaires. — Des Maîtres Provinciaux. — Gouvernement de l'Ordre. — Mort de Saladin. Divisions des infideles. — Nouvelle croisade. Mort de Henri de Champagne. — Amauri II lui succede. Victoires des Chrétiens. — Fondation du bailliage de Sicile. — Mort de Henri de Walpot.*

II. OTTON DE KERPEN.

1200. *Etablissement du christianisme en Livonie. — Fondation des Chevaliers de Christ, ou Porte-glaives. — Nouvelle croisade. — Prise de Constantinople par les Croisés. — Empire des Latins à Constantinople. — Mort du Roi Amauri II. — Mort d'Otton de Kerpen.*

III. HERMAN BART.

1206. *Divisions des Croisés. — Recher-*

ches sur la mort du Grand-Maître. — Sur la croix de Jerusalem ajoutée à celle de l'ordre.

IV. HERMAN DE SALZA.

1210. *Accroissement de l'Ordre, sous Salza. — Schisme dans l'Empire. — Privileges accordés à l'Ordre. — Arrivée de Jean de Brienne en Palestine. — Sixieme croisade. — André Roi de Hongrie chef de la croisade. — Les Croisés font le dégât. — Entreprise du Thabor. — Les Teutoniques & les Templiers rebâtissent le château des Pélerins. — Les Chrétiens portent la guerre en Egypte. — Force de Damiete. — Attaque de la tour du Nil. — Prise de cette tour. — Destruction de l'Hôpital Teutonique à Jerusalem. — Action héroïque des Teutoniques & des Frisons. — On investit Damiete. — Les Sarrazins attaquent les lignes & sont repoussés. — Départ & générosité du Duc d'Autriche. — Danger de l'armée chrétienne. — Les Templiers & les Teutoniques sauvent l'armée par leur valeur. — Discorde dans l'armée. — Défaite de l'armée, belle retraite des Chrétiens. — Le Sultan offre en vain la paix. — Prise de Damiete. — On ne tire aucun fruit des conquêtes. — Jean de Brienne donne la croix de Jerusalem à l'Ordre. — Les Chré-*

tiens veulent conquérir l'Egypte. — Désastre de l'armée chrétienne. — Le Grand Maître en porte la nouvelle à l'Empereur. — Conférences de Ferentino. — Salza engage l'Empereur à épouser l'héritiere de Jerusalem. — Le Grand-Maître passe en Asie & revient aussi-tôt en Europe. — Le Grand Maître envoyé à Rome & en Allemagne. — Il travaille à la délivrance du Roi de Danemarck. — Conférences de St. Germain. — Mariage de l'Empereur, qui prend le titre de Roi de Jerusalem. — Soulevement en Lombardie. — Salza arbitre entre le Pape & l'Empereur. — Frédéric éleve Salza à la dignité de Prince, & lui donne l'aigle de l'Empire. — Le Pape lui donne un anneau de grand prix. — Mort d'Honorius. Grégoire IX lui succede. — L'Empereur s'embarque à Brindes & débarque à Otrante. — Grégoire IX l'excommunie. — L'Empereur passe en Palestine. — Attachement des Teutoniques pour l'Empereur. — Traité de Frédéric avec le Soudan d'Egypte. — L'Empereur va prendre la Couronne à Jerusalem. — Négociation entre l'Empereur & le Pape. — Réconciliation de l'Empereur avec l'Eglise. — Salza y avoit beaucoup contribué. — Le pays de Burzen donné à l'Ordre par le Roi de Hongrie. — Le Roi le reprend aux Teutoniques. — Il leur donne une seconde fois

le pays de Burzen. — Le Pape prend Burzen au droit & propriété de St. Pierre. — Victoires des Teutoniques sur les Cumains. — Le Roi reprend encore Burzen aux Teutons. — Le Roi de Hongrie donne quelques terres à l'Ordre. — Les Teutons pensent à se faire un autre établissement en Europe. — Situation & division de la Prusse. — Température & sol de la Prusse. — Fleuves & lacs de la Prusse. — Du Frischaf & du Curischaf. — Origine du nom de Prusse & de Prussiens. — Leur idolâtrie. — Leur cruauté. — Hospitalité & ivrognerie des Prussiens. — De leurs femmes, & de quelques usages. — Des nobles Prussiens. — Forces militaires des Prussiens. — Forteresses des Prussiens. — Martyr de St. Adalbert & de St. Brun, Apôtres de la Prusse. — Expéditions des Polonois contre les Prussiens. — Chrétien premier Evêque de Prusse. — Ravages horribles des Prussiens dans la Pologne. — Ordre des Chevaliers de Dobrzin. — Le Duc de Masovie demande du secours aux Chevaliers Teutoniques. — L'Empereur donne à l'Ordre ce qu'il pourra conquérir en Prusse. — Le Grand-Maître envoie deux Chevaliers en Pologne. — Ils sont blessés dans une bataille contre les Prussiens. — Le Duc de Masovie donne Vogelsank aux Chevaliers. — Salza envoie des Chevaliers en Polo-

gne. — Herman Balke Proviseur ou Maître-Provincial de Prusse. — Les Chevaliers bâtissent Nessaw. — Négociation avec le Duc de Masovie. — Diverses donations faites à l'Ordre. — Donation du pays de Culm & des conquêtes à faire en Prusse. — On prêche la croisade contre les Prussiens. — Premiere entrée des Chevaliers en Prusse. — Fondation de la Ville de Thorn. — Efforts des ennemis pour interrompre les travaux. — Les Teutons prennent trois forteresses des Prussiens. — Secours des Croisés. Fondation de la ville de Culm. — Fondation de la ville de Marienwerder. — Secours des Croisés. Victoire des Chrétiens. — Le Grand-Maître donne des Loix aux Prussiens. — Privileges des villes de Culm & de Thorn. — Jurisprudence. — Service des possesseurs de fiefs. — De la monnoie. — Jurisprudence de la Prusse en général. — Construction de la nouvelle ville de Thorn. — Secours du Marquis de Misnie. — Fondation de la ville d'Elbing. — Réflexions sur les progrès des Chevaliers Teutoniques. — Expédition malheureuse sur les côtes de la Warmie. — Siege & prise de Balga. — Les Prussiens attaquent Balga. — Secours du Duc de Brunswick. — Levée du siege de Balga, défaite des ennemis. — Soumission de trois Provinces, Châteaux bâtis. — Progrès de la

Religion en Prusse. — Progrès des Chevaliers Porte-glaives en Livonie. — Les Chevaliers de Livonie sont incorporés dans l'Ordre Teutonique. — Balke passe de la Maîtrise de Prusse à celle de la Livonie. — Traité entre l'Ordre & le Roi de Danemarck. — Mort du Grand-Maître. — Son éloge.

V. CONRARD LANDGRAVE DE THURINGE.

1239. *Histoire de Conrard avant son entrée dans l'Ordre. — Election de Conrard de Thuringe. — Popon d'Osterna, Maître Provincial de Prusse. — Les Teutons secourent les Polonois & les Silésiens contre les Tartares. — Victoire des Tartares. Courage des Teutons. — Suantopelk Duc de Poméranie, fait soulever les Prussiens. — Hostilités du Duc de Poméranie. — Cruauté du Duc de Poméranie & des Prussiens. — Guerre contre le Duc de Poméranie. — Le Duc assiege Sartowitz. — Il est battu par le Maréchal de l'Ordre. — Le Maréchal fait lever le siege de Sartowitz. — Prise de Nakel. Ravage de la Poméranie. — Le Duc demande la paix. Articles du traité. — La Prusse est partagée en quatre diocèses. — Le Pape donne au Grand-Maître l'investiture de la Prusse. — Mort du Grand-*

Maître. — Le Landgrave & ses freres bienfaiteurs de l'Ordre. — Vie de Sainte Elisabeth. — L'Hôpital de Sainte-Elisabeth donné aux Teutoniques. — Canonisation de Sainte Elisabeth.

VI. HENRI COMTE DE HOHENLOHE.

1244. *Schisme au sujet de son élection. — Le Duc de Poméranie recommence la guerre. — Combat de Rensen. Défaite des Teutons. — Courage des femmes de Culm. Triste état de cette Ville. — Trahison découverte à Culm. — Victoire remarquable des Teutoniques. — Le Prince de Poméranie est envoyé en Autriche. — Le Duc de Poméranie demande la paix. — Il recommence la guerre. — Le Duc fait bâtir la forteresse de Zantir. — On prêche la croisade contre le Duc, qui fortifie Schwetz. — Les Teutons bâtissent Poterberg. — Courage des femmes d'Elbing. Blocus de cette place. — Une plaisanterie manque de faire périr Suantopelk. — Les Teutoniques ravitaillent Elbing. — Levée du blocus d'Elbing. Victoire des Teutoniques. — Secours envoyé par le Duc d'Autriche. — Nouvelle victoire des Teutoniques. — On fait la paix par l'entremise du Duc d'Autriche. — Henri de Wide,*

Maître Provincial de Prusse. — Il prend un château qu'il nomme Christbourg. — On bâtit la nouvelle Culm. — Conférences avec le Duc de Poméranie. — Le Duc recommence la guerre. — Les Teutoniques bâtissent le nouveau Christbourg. — Les Teutons battent l'avant-garde des Prussiens. — Déroute des Poméraniens. — Paix avec le Duc de Poméranie. — Privileges accordés aux Néophites de la Prusse. — Massacre de Crucke. — Martyre d'un Frere Teutonique. — Cinq Provinces soumises avec le secours des Croisés. — Action héroïque du Commandeur de Christbourg. — Fin de la guerre avec le Duc de Poméranie. — Herman de Balke premier Maître de Livonie. — Henri de Heimbourg, Maître Provincial de Livonie. — Théodoric de Gruningen lui succede. — De la Courlande, Semigalle, Lithuanie, & Samogitie. — Origine des Grands-Ducs de Lithuanie. — Victoire des Teutons. Curen, Ambote & Goldingen bâtis. — Les Teutons secourent les neveux du Grand-Duc. — Victoire des Teutons sur les Courlandois & les Lithuaniens. — André de Stuckland Maître de Livonie. — Victoires de Stuckland. — Entrevue du Grand-Duc & de Stuckland. — Paix avec le Grand-Duc, qui reçoit le baptême. — Mendog couronné Roi de Lithuanie. — Riga érigé en archevêché. —

Fondation de la ville de Memm Bienfaits du Roi de Danemarck. — visions des Chrétiens en Palestine. — velles croisades sans succès. — Les rizmiens saccagent Jerusalem. — Ba de Gaza. — Perte énorme des Chré — Les Kharizmiens disparoissent. — sade de St. Louis. Prise de Damiet Victoires & captivité du Roi. — Délivr du Roi & des autres prisonniers. — Louis donne les fleurs de lys à l'O — Autres bienfaits de St. Louis. — treprise sur Belinas, ou Césarée de lippe. — Témérité des Teutoniques & suites fâcheuses. — Retour de St. L en France. — Mort du Grand-Maîtr Hohenlohe bienfaiteur de l'Ordre. — M de l'Empereur Frédéric II.

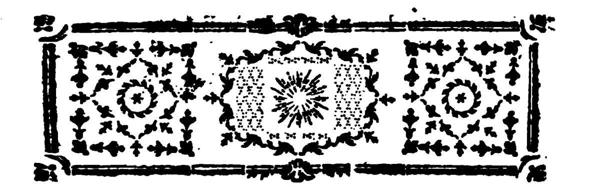
Recherches sur quelques erreurs qui sont glissées, tant dans les copies des Ch tres, que dans l'Histoire, sur les Gran Maîtres, Herman de Salza, Conrard La grave de Thuringe, & Henri de Hohenlo

---

AVIS AU RELIEUR.

La carte générale doit être placée avant premiere page du 1er. tome, & celle de la Pr vis-à-vis de la page 195 du même tome.

ESS.



ESSAI
SUR
L'HISTOIRE
DE
L'ORDRE TEUTONIQUE.

ORIGINE DE L'ORDRE.

Etat de la Terre Sainte avant les Croisades.

La Judée, ou Terre-Sainte, étoit une province Romaine; lorsque la Religion chrétienne devint la dominante sous le regne du grand Constantin : les chrétiens ayant alors un libre accès dans le territoire de l'empire, coururent en foule au tombeau de Jesus-Christ; mais cette heureuse facilité ne dura qu'environ trois siecles : car les Califes, successeurs de Mahomet & héritiers de son ambition, eurent bientôt étendu dans ces contrées leur puissance & leur religion.

Omar, beau-pere, & l'un des successeurs du faux Prophete, après avoir ébranlé la monarchie des Perses, tourna ses armes contre la Syrie, la Palestine & l'Egypte, que l'Empereur Héraclius s'efforça en vain de défendre: de sorte que la ville de Jerusalem fut rendue par capitulation aux Barbares dans le courant de l'année 638.

Ce changement de domination ne refroidit pas la dévotion des chrétiens; mais les infideles surent la mettre à profit, en imposant un tribut sur tous les pélerins qui venoient visiter les saints Lieux. Cependant les chrétiens Grecs, sujets des Califes, ou Soudans d'Egypte, en obtinrent un établissement à Jerusalem: le fameux Calife Haroun-al-Raschid, permit particuliérement aux François, en considération de l'estime qu'il avoit pour Charlemagne, d'y avoir aussi un hospice pour les pélerins de leur nation. Mais cet établissement des François finit avec la vie de Charlemagne, & les pélerins Latins essuyerent de nouveau les avanies des infideles.

Ire. origine de l'Ordre des Hospitaliers.

Enfin, vers le milieu de l'onzieme siecle, des Italiens d'Amalphy, qui commerçoient en Syrie, obtinrent du Calife d'Egypte la permission de fonder à Jerusalem un monastere du rit latin; on

y plaça des Bénédictins qu'on fit venir d'Italie, & à côté de ce monastere, qu'on appella Sainte-Marie de la Latine, on bâtit pour les pauvres pélerins & les malades, un hôpital, dont la chapelle fut dédiée à St. Jean-l'Aumônier, & ensuite à St. Jean-Baptiste. Les Bénédictins ayant été plusieurs fois obligés d'armer les oblats, ou freres laïcs, employés au service de l'hôpital, pour la défense des pélerins que les Arabes attaquoient sur les grands chemins, ces oblats se choisirent un capitaine; & bientôt ne voulant plus reconnoître d'autre chef, ils quitterent la regle de St. Benoît pour prendre celle de St. Augustin. Tels furent les foibles commencements de cet Ordre illustre & célebre, connu d'abord sous le nom d'Hospitaliers de St. Jean, ensuite sous celui de Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui sous celui de Chevaliers de Malthe.

Cet établissement si utile, faillit d'être anéanti dans son berceau par les Turcomans, qui ayant à leur tour conquis la Palestine, surprirent la ville de Jérusalem & taillerent en pieces la garnison du Calife d'Egypte. Ces Barbares exercerent mille cruautés sur les habitans de la sainte cité, pillerent l'hospice de St. Jean, & n'auroient pas manqué de détruire le St. Sépulchre, si l'avarice n'eût servi de frein à leur im-

piété. La crainte de perdre l'argent qu'on levoit ſur les chrétiens d'Occident les détermina à conſerver le tombeau du Sauveur; mais ils augmenterent les tributs à un tel point, que ſouvent les pélerins, hors d'état d'y ſatisfaire, mouroient de faim aux portes de la ſainte cité, ſans avoir pu obtenir la conſolation d'y entrer. Ceux qui après avoir été témoins de tant d'inhumanités avoient le bonheur de retourner dans leur patrie, faiſoient retentir l'Europe de leurs plaintes; mais la diviſion d'intérêt, qui regnoit entre les Princes Chrétiens, les avoit empêchés, juſques-là, de s'unir pour délivrer la Terre-Sainte d'une oppreſſion ſi tyrannique.

Concile de Clermont. Premiere Croiſade. 1095.

Cependant le Seigneur permit qu'il s'éleva, pour ainſi dire du ſein de la pouſſiere, une voix qui ſe fit entendre dans toute la chrétienté, & y remplit tous les cœurs d'un zele ardent pour la délivrance des ſaints Lieux. Un Hermite du dioceſe d'Amiens, nommé Pierre, témoin de la triſte ſituation des chrétiens dans la Paleſtine, conçut le projet hardi de la tirer du joug des infideles: pour y réuſſir, il s'adreſſa à Siméon, Patriarche de Jeruſalem, & à pluſieurs des principaux chrétiens de ces contrées, qui le chargerent de lettres, par leſquelles ils imploroient le ſecours des Princes d'Occi-

dent, contre les Mahométans. De retour en Europe l'Hermite présenta ces lettres au Pape Urbain II, qui en fut si touché, qu'il publia au concile de Clermont en 1095 une indulgence pléniere, en faveur de tous ceux qui se dévoueroient au service de la Terre-Sainte. Cette entreprise fut nommée Croisade, parce qu'on attachoit une croix d'étoffe sur l'épaule de tous ceux qui vouloient y prendre part. Pierre l'Hermite, après avoir quitté le Pape, parcourut la France, l'Italie & l'Allemagne, pour engager les Princes & les peuples à porter la guerre en Orient. Ses exhortations & celles d'Urbain firent de si merveilleux effets, que près d'un million de personnes, de tout âge & de tout sexe, s'enrôlerent sous les étendards de la croix.

Les principaux chefs de cette milice furent Hugues-le-Grand, frere de Philippe I Roi de France, Raimond Comte de Toulouze, Robert Duc de Normandie, Godefroi de Bouillon Duc de la Basse-Lorraine, & ses freres, &c. Partagés en plusieurs corps, & ayant pris différentes routes, les Croisés se réunirent, au nombre de cent mille cavaliers & de six cens mille hommes de pied, devant Nicée, qu'ils emporterent d'assaut le 20 juin de l'an 1097. L'année suivante, le 3 de juin,

l'Ordre qualifient de Bienheureux, mourut l'an 1120. Nous avons vu que les Religieux Bénédictins avoient déja fait armer les Hospitaliers de St. Jean, qui étoient fort nombreux; mais ces armements passagers & occasionnés par la nécessité, n'avoient rien changé à leur état, qui étoit purement hospitalier. Ce fut Raimond du Puy, successeur de Gérard, qui unit les exercices de la vie religieuse avec la profession des armes, & qui donna une consistance solide à l'Ordre par de nouveaux statuts.

Vertot. Histoire de Malthe.

Fondation des Templiers. 1118.

Vers le même tems, c'est-à-dire, en 1118, commença l'Ordre des Chevaliers du Temple. Quelques Gentilshommes qui avoient suivi Godefroi de Bouillon, en furent les auteurs & les premiers membres : ils étoient au nombre de neuf, dont les principaux furent Hugues des Païens, issu de la maison des Comtes de Champagne, premier Grand-Maître, & Géoffroi de Saint-Omer, &c. L'objet de cet Ordre fut de pourvoir à la sûreté des chemins, & de mettre les pélerins à l'abri des insultes des brigands & des Sarrazins : il fut approuvé & confirmé, dix ans après, au concile de Troyes. Ayant pris en peu de tems un accroissement prodigieux, ainsi que celui des Hospitaliers de St. Jean, ils devinrent l'un & l'autre

les deux plus fermes appuis du trône de Jerusalem (1).

Fondation de l'hôpital Teutonique à Jerusalem.

Jac. à Vitr. Hist. Ord. Sanut. lib. 3. cap. 3. Chr. Naucl. Duellius. Hist. Ord. Teut. Venator. Histoire de l'Ord. Teutonique.

Vers 1128 ou 1129.

Peu de tems après, car il est impossible d'en fixer la date plus précisement, il se forma à Jerusalem, un nouvel établissement qui doit être regardé comme la premiere origine de l'Ordre Teutonique; quoiqu'on marque communément sa fondation à l'an 1190. Ces deux sentiments sont aisés à concilier, en observant que l'Ordre prit réellement naissance à Jerusalem, comme nous allons le rapporter; mais que n'étant alors que le fruit de la charité d'un particulier, on ne compta sa fondation que de l'époque, où il fut en quelque sorte renouvellé au siege d'Acre l'an 1190., & revêtu de l'approbation de tous les Princes Chrétiens qui se trouvoient en Palestine. (2)

---

(1) Les premiers Templiers n'eurent pas de couleur déterminée pour leurs vêtements jusqu'au concile de Troyes en 1128, qu'on leur donna l'habit, ou plutôt le manteau blanc, sans aucune espece de croix, comme le marquent positivement Jacques de Vitri & Sanut. Selon ce dernier, ce ne fut que sous le pontificat d'Eugene III, qui occupa la chaire de S. Pierre, depuis 1145 jusqu'en 1153, qu'ils ajouterent la croix rouge à leur habit.

(2) Jacques de Vitri, chap. 66, après avoir rapporté la confirmation des Templiers au concile de Troyes en 1128, continue ainsi, sans interruption: *Et quoniam funiculus triplex difficile rumpitur, placuit divinæ providentiæ prædictis duabus domibus addere tertiam* ..... & plus bas il reprend son recit: *Cum*

Après la prise de Jerusalem, un riche particulier Allemand, qui avoit aidé à en faire la conquête, s'y fixa avec sa femme dans le dessein d'y passer le reste de leurs jours dans les exercices de piété qu'inspiroit la vue des saints Lieux. Les chrétiens de toutes les parties de l'Europe, alloient en foule dans cette ville pour satisfaire leur dévotion ; il y venoit entr'autres beaucoup d'Allemands, qui ne pouvant se faire comprendre des Francs, ne savoient souvent par quel signe manifester leurs besoins : d'ailleurs, dans le nombre des pélerins, il s'en trouvoit quantité de pauvres, & beaucoup qui en arrivant dans un climat si différent du leur, contractoient des maladies qui les réduisoient aux

---

enim civitas sancta post prædictam ejus liberationem habitaretur à christianis, &c. Sanut. liv. 3. part. 8. chap. 3. après avoir écrit qu'on donna l'habit blanc & des statuts aux Templiers en 1128, commence en ces termes le récit de la fondation de l'Ordre Teutonique : *Post hæc cum multi Alamanorum Terram Sanctam peregrinationis gratiâ visitarent*, &c. On voit que l'un & l'autre indiquent que l'établissement de l'hôpital des Allemands eut lieu immédiatement après la confirmation des Templiers, & peut-être déja en 1128 ou 1129, sous le regne de Baudouin du Bourg, troisieme Roi de Jerusalem. Il paroît même, par le récit de Jacques de Vitri, que le pieux Allemand commença cet hôpital immédiatement après la prise de Jerusalem, & qu'on ne marque son véritable établissement qu'après 1128 ; lorsqu'il bâtit une église, & que plusieurs Chevaliers s'y vouerent au service des pauvres & de la Terre-Sainte.

plus fâcheuſes extrêmités. Le vertueux Allemand, dont on regrette de ne pas ſavoir le nom, fut ſi touché des maux que ſouffroient ſes compatriotes, que formant le généreux deſſein de les ſecourir de tous les moyens qui étoient en ſon pouvoir, il commença par retirer dans ſa maiſon les pauvres & les malades de ſa nation. Mais ſa charité ſe trouvant trop reſſerrée dans des bornes ſi étroites, il fit conſtruire un hôpital à ſes fraix, & quelque tems après, il obtint du Patriarche de Jeruſalem, la permiſſion d'y bâtir une chapelle qui fut dédiée à la Sainte Vierge. Cet homme charitable ne s'en tint pas là; car il paſſa lui-même ſa vie dans cet hôpital à ſervir les pauvres & les malades, avec tout le zele poſſible, s'étant réduit volontairement à la pauvreté, & ne dédaignant pas d'aller lui-même ſolliciter les aumônes pour les mieux ſoulager. (1)

---

(1) Iperius, dans la Chronique de St. Bertin, rapporte que la femme de ce charitable Allemand établit un autre hôpital ſéparé, à côté du premier, dans lequel elle ſervoit avec le même ſoin, les femmes de ſa nation. Selon le même auteur cet établiſſement dut avoir lieu peu de tems après la priſe de Jeruſalem. Le paſſage eſt remarquable. Le voici : *Creſcente devotione, crevit & numerus fratrum ibi Domino ſervientium, & ſe ad ordinem, ſeu regulam S. Auguſtini diſpoſuerunt, mantellos albos deferentes: ſucceſſu temporis ſicut Hoſpitalarii quaſi coacta arma ſumſerunt, & in defenſionem terrarum ſuarum & patriæ, deo & regulæ D. Auguſ-*

Un si grand exemple de charité ne pouvoit manquer de faire des prosélytes. Beaucoup d'Allemands édifiés du soin, qu'on prenoit des malades dans cet hôpital, donnerent leur bien pour en augmenter la fondation, & s'y vouerent au service des pauvres & des infirmes. Le nombre de ces nouveaux Hospitaliers devint bientôt considérable. Plusieurs Chevaliers & Gentilshommes Allemands, foulant aux pieds les grandeurs du siecle, voulurent aussi devenir les humbles serviteurs des pauvres; mais, comme ils n'étoient venus en Palestine que pour combattre les infideles, ils imaginerent d'unir les deux professions, & s'engagerent par un voeu particulier, à prendre les armes toutes les fois que l'occasion se présenteroit. En conséquence ils prirent pour modele les regles reunies des Templiers & des Hospitaliers, de sorte qu'ils se partageoient quand il falloit marcher à l'ennemi; les vieillards, les foibles & les infirmes demeurant au service de l'hôpital, & ceux qui étoient en état de combatttre, prenant les armes, & les quittant après l'expédition, pour se livrer tout entiers au soin des malades.

Jac. à Vitr.

---

tini votis se adstringentes, cruces nigras albis vestibus superaddentes atque vexillis, anno Domini MCXXVII. ap. Martene Thes. anecd. tom. 3. pag. 626.

Ce double ſervice les fit nommer Hoſpitaliers & Chevaliers de la Ste. Vierge ; à cauſe que la chapelle de l'hôpital lui étoit dédiée. *Venator.*

Les nouveaux Hoſpitaliers Allemands ne tarderent pas d'avoir des difficultés avec ceux de St. Jean. Le Pape Céleſtin II, qui fut élu en 1143, deſirant prévenir toute jalouſie entre eux, n'incorpora pas les Allemands dans l'Ordre de St. Jean ; mais il ordonna qu'ils ſeroient ſous la direction du Grand-Maître ou du Prieur de l'hôpital de Jeruſalem, qui auroit ſoin que l'hôpital des Allemands fût toujours desſervi par un Prieur & des Freres de la nation Germanique. Le Pape Adrien IV, élu l'année ſuivante, confirma l'ordonnance de ſon prédéceſſeur. L'hôpital Allemand de la Sainte Vierge à Jeruſalem, ayant été donné pour titre de fondation à l'Ordre Teutonique, lors de ſon érection l'an 1190, comme nous le rapporterons en ſon lieu, les Hoſpitaliers de St. Jean oublierent que leur Grand-Maître avoit été conſulté ſur la fondation du nouvel Ordre, & ils s'aviſerent cinquante ans après de prétendre les mêmes droits ſur les Chevaliers Teutoniques qui étoient en Paleſtine, que Céleſtin II leur avoit attribués ſur les premiers Hoſpitaliers Allemands. Ils s'adreſſerent pour cet effet au

Cod. dip. di Malta, p.272. Bull. VI.

Pape Grégoire IX, qui par une Bulle du 12 janvier de l'an 1240, ordonna aux Teutoniques de répondre aux prétentions des Hospitaliers : il faut que ce procès ait été bientôt terminé ; car on n'en voit plus des vestiges dans l'histoire. Ce seroit anticiper sur celle de l'Ordre Teutonique, que d'apporter ici des preuves de la différence absolue des deux Ordres, qui n'eurent jamais rien de commun que le but de leur institution, c'est-à-dire, le soin des malades & de combattre les infideles ; encore celui de St. Jean ne devint-il militaire que par les circonstances, au lieu que celui des Teutoniques le fut dès son origine. (1)

L'hôpital Allemand de Jerusalem fut connu des Empereurs qui le protégerent, & l'aiderent de leurs bienfaits. On le voit

(1) S'il restoit le moindre doute, on pourroit consulter une Bulle du 14 octobre de l'an 1355, adressée par le Pape Innocent VI aux Hospitaliers, où il dit : *Ecce quod sequens religio, videlicet B. Mariæ Theotonicorum, quæ non longe lapsis temporibus erat absque comparatione in omnibus minor vestrâ quæ laborare non destitit, vos dormitantes eximiis meritis, devotionis abundantiâ, felicibus successibus, ac gloriosis acquisitionibus antecedit.* Rayn. ad ann. 1355. num. 41. Cette Bulle contient de vifs reproches que le Pape fait aux Hospitaliers, & je n'en parle qu'à cause de ce passage qui marque si bien la différence des deux Ordres, car si les Hospitaliers tomberent quelquefois dans le relâchement, ils eurent cela de commun avec les Teutoniques, & tous les Ordres militaires & religieux qui existerent depuis l'établissement de la religion chrétienne.

par un diplôme de l'Empereur Frédéric II du 21 avril de l'an 1221, dans lequel il nomme particuliérement Henri VI son pere qui étoit Roi des Romains en 1190, lorsque l'Ordre reçut sa derniere forme, & il parle de ses autres prédécesseurs en général, comme ayant déja été les protecteurs de l'Ordre (1). Il ne nous reste pas de détail des exploits de ces premiers Chevaliers, qui vraisemblablement combattoient avec ceux de St. Jean : nous savons seulement, que toujours prêts à répandre leur sang pour la religion, ils s'étoient rendus terribles aux Sarrazins, & qu'ils s'étoient fait une si grande réputation qu'on les comparoit communément aux Machabées. C'est dans l'église de l'hôpital Teutonique de Jerusalem que fut enterrée Sophie, fille d'Otton, Comte Palatin de Rineck, & veuve de Thieri VI Comte de Hollande. Après la mort de son mari, cette Princesse vécut avec tant de piété, qu'on lui attribua des miracles,

Sanut. secret. fidel. lib. 3. par. 8. c. 3.

Chr. Holland. ap. Matth. t. 5. pag. 53.

---

(1) *Nos meditatione piissimâ attendentes qualiter sacra domus hospitalis Sanctæ Mariæ Teutonicorum, à prædecessoribus nostris pietatis intuitu propagata, in multiplices fructus prodiit fide dignos, & à divo quondam Imperatore Henrico inclitæ recordationis, patre nostro, rebus ac libertatibus premunita, & incrementum suscepit spiritualiter & temporaliter domino famulando.* .... Ce diplôme se trouve dans R. Duellius, partie premiere, page 2.

même pendant sa vie. Elle fit le pélerinage de St. Jacques de Compostelle, & alla deux fois à la Terre-Sainte visiter les saints Lieux. Ce fut à son second voyage qu'elle décéda pieusement, vers l'an 1163, le 29 du mois de septembre.

Prise de Jerusalem par Saladin.

1187.

L'établissement des Hospitaliers Teutoniques, ou Allemands, dans la sainte cité, fut au moment d'être détruit, par la perte de la bataille de Tibériade, & par la reddition de Jerusalem, qui fut la suite de ce désastre. Avant de rapporter cet événement, il est nécessaire, pour l'intelligence de l'histoire, de connoître ce qui l'avoit occasionné. Baudouin IV, de la maison d'Anjou, étoit monté sur le trône de Jerusalem l'an 1173, à la mort d'Amauri I son pere. Il avoit signalé son regne par plusieurs victoires; mais devenu lépreux, aveugle & incapable d'agir, il se détermina à marier ses deux sœurs. Sybille l'ainée épousa Guillaume Marquis de Montferrat, dit Longue-épée, & Isabelle fut mariée à Onfroi ou Humfroi de Thoron. Le Marquis de Montferrat étant mort quelques mois après, laissant sa femme enceinte d'un fils, qui fut nommé Baudouin, le Roi fit remarier Sybille avec Guy de Lusignan, Comte d'Ascalon & de Joppé, dans l'intention de le faire Régent du royaume, & tuteur du jeune Baudouin,

Jac. à Vitr. cap. 93.

son neveu & l'héritier présomptif de sa couronne.

Lusignan ne garda pas long-tems cette autorité; car il se brouilla avec le Roi, qui du consentement des Grands de l'Etat, fit couronner le jeune Baudouin, & nomma pour Régent Raimond Comte de Tripoli. Baudouin le lépreux mourut l'an 1185, & laissa le trône à Baudouin V son neveu, qui mourut aussi, après l'avoir occupé environ un an. A la mort du jeune Roi, Sybille sa mere, à qui la couronne de Jerusalem appartenoit comme aînée, trouva moyen par son crédit & son adresse, de la faire mettre sur la tête de Lusignan, son mari, qui fut sacré vers la mi-septembre de l'an 1186. Le Comte de Tripoli, qui aspiroit au trône, ne pardonna pas à Lusignan de l'avoir prévenu, & pour mieux résister à un rival, qu'il haïssoit, il se hâta de faire une treve avec le Sultan Saladin, & d'épouser Esquive, Dame de Tibériade & de toute la Galilée; ce qui augmenta beaucoup sa puissance.

Ibid. Sanut. lib. 3. part. 6. cap. 24.

Saladin, résolu de profiter de la division des chrétiens, n'en attendoit que l'occasion, qu'on ne tarda pas de lui procurer. Renaud de Châtillon, Prince de Krac & de Mont-Royal, ayant enlevé une caravane au préjudice de la treve, le Sul-

tan, à la tête de cinquante mille hommes, vint mettre le siege devant le château de Tibériade. Comme il s'agissoit de l'intérêt commun, le Roi de Jerusalem, & le Comte de Tripoli coururent également au secours, & combattirent Saladin, qui les défit complétement. La vraie croix, ou plutôt la moitié de ce bois sacré qui étoit scié en deux, & qu'on avoit porté à la bataille pour animer les chrétiens, tomba au pouvoir des infideles, & le Roi fut fait prisonnier avec ceux des principaux chefs qui ne périrent pas dans cette journée. Cette terrible perte entraîna celle de presque toutes les places des chrétiens en Orient. La sainte cité de Jerusalem se rendit à Saladin le 2 octobre, après quatorze jours de siege.

Sanut. lib. 3. part. 9. cap. 6.

La capitulation portoit qu'on paieroit deux pieces d'or pour un enfant au dessous de dix ans, dix pour ceux qui auroient passé cet âge, & cinq pour les femmes : il n'est pas parlé des hommes qui, selon toute apparence, furent réservés en grande partie pour l'esclavage. Les Sarrazins commirent de grands désordres à Jerusalem, & devasterent toutes les églises, excepté celle du St. Sépulchre, qui fut rachetée par les chrétiens de Syrie, après qu'on en eut enlevé les ornemens les plus précieux. Saladin traita fort bien la Rei-

ne, & les Dames de Jerusalem à leur sortie de la ville; & soit humanité, ou envie de tirer de l'argent des chrétiens, il permit, moyennant un tribut, qu'il y en restât un certain nombre, & nommément ceux qui administroient les deux hôpitaux de St. Jean & de Notre-Dame des Teutoniques. *Chr. Ord. ap. Matth. cap. 36.*

Ainsi, malgré la perte de Jerusalem, l'accès des saints Lieux ne fut point interdit aux chrétiens; ce qui est encore démontré par la permission que Saladin avoit donnée aux Syriens de racheter l'église du St. Sépulchre; mais il est vraisemblable que ce n'étoit qu'à haut prix qu'on pouvoit obtenir la consolation de les visiter. On voit encore par une lettre de Terric, Chevalier du Temple, au Roi d'Angleterre, que Saladin permit aux Hospitaliers de St. Jean de rester dans la ville un an, & plus encore s'il étoit nécessaire, jusqu'à l'entiere guérison des malades. *Ap. Bar. ad ann. 1187.* M. de Vertot rapporte la même chose dans son Histoire de Malthe; & le Pere Maimbourg, dans l'Histoire des Croisades, ajoute sur le témoignage de Guillaume de Neubrige, Chanoine-Régulier, que Saladin voulut qu'on traitât, comme auparavant, tous les malades qui étoient dans les célebres hôpitaux de Jerusalem, où on laissa tous les Freres servants Hospitaliers pour en *Histoire de Malthe. l. 2.* *Hist. des Croisades. l. 4.*

avoir ſoin. Il eſt donc certain que les Hoſpitaliers Teutoniques continuerent d'adminiſtrer leur hôpital de Jeruſalem, de même que ceux de St. Jean : mais il eſt vraiſemblable que Saladin n'y laiſſa que les perſonnes néceſſaires pour le ſoulagement des malades, & non ceux qui faiſoient profeſſion des armes.

Luſignan aſſiege Acre. *Jac. à Vitr.*

Le Roi de Jeruſalem ne reſta pas longtems dans les fers de Saladin : la Reine Sybille négocia avec le vainqueur, & obtint l'élargiſſement de ſon mari, à condition qu'il renonceroit au royaume de Jeruſalem. Luſignan en liberté ſe retira dans un château du comté de Tripoli. Bientôt ce Prince, qui ne ceſſa de porter le nom de Roi de Jeruſalem, malgré ſa renonciation, ſongea à raſſembler les débris de ſa fortune, pour ſe procurer un aſyle, où il ne dépendît de perſonne. Quelques aventuriers Grecs, Latins & Syriens, s'étant joints à lui, & Godefroi de Luſignan ſon frere, lui ayant amené du ſecours de l'Europe, il ſe trouva à la tête d'une petite armée de ſept à huit mille hommes de pied, & de ſept cens chevaux. Avec cette poignée de monde il entreprit le ſiege de St. Jean d'Acre ou Ptolémaïde, place fort conſidérable, & dont le port, en cas de ſuccès, pouvoit ſervir à recevoir les vaiſſeaux, & les ſe-

cours des Princes d'Occident. Les Hospitaliers & les Templiers se rendirent d'abord au camp devant Acre, & Conrard de Montferrat, Prince de Tyr, malgré les grands démêlés qu'il avoit eus avec Lusignan, voulut aussi partager la gloire de l'entreprise, & s'y rendit également avec ses troupes.

Troisieme Croisade.

La nouvelle de la prise de Jerusalem & des principales places de la Palestine par Saladin, avoit vivement affecté les chrétiens d'Occident. Le Pape pour réparer ces malheurs, forma sans délai le dessein d'une nouvelle Croisade. Aussi-tôt il envoya Guillaume Archevêque de Tyr, avec le Cardinal d'Albano, en France & en Angleterre, pour engager Philippe-Auguste & Henri II à faire la paix, & à s'unir ensuite, pour reprendre la Terre-Sainte. Les Légats réussirent dans leurs négociations; car les deux Rois prirent la croix, ainsi que Richard, fils du Roi d'Angleterre : mais l'union des deux Monarques fut bientôt rompue par de nouvelles difficultés, qui les empêcherent de quitter leurs États. Henri mourut, l'année suivante, & ce ne fut qu'après être monté sur le trône d'Angleterre, que Richard fit le voyage de la Terre-Sainte, de même que Philippe-Auguste, comme nous le dirons en son lieu.

Godefr. Monach. Les Légats ayant engagé les deux Rois à se croiser, étoient passés en Allemagne pour engager aussi l'Empereur dans la même entreprise : c'étoit Frédéric I, surnommé Barberousse, qui étoit alors sur le trône des Césars. Aussi-tôt que la proposition en eut été faite dans une diete générale tenue à Mayence l'an 1188, l'Empereur reçut la croix des mains des Légats avec Frédéric Duc de Suabe, son second fils, & un grand nombre des plus puissants Princes de l'Empire.

Continuation du siege d'Acre. Pendant ces grands préparatifs en faveur de la Terre-Sainte, il y étoit déja arrivé d'Europe trois Croisades particulieres. La premiere composée d'Allemands, commandés par le Landgrave de Thuringe & le Comte de Gueldres; la seconde de Danois, de Frisons & de Flamands; & la troisieme de François, qui avoient à leur tête deux Princes de la maison de Dreux, Henri Comte de Champagne, & beaucoup de Seigneurs de la premiere distinction. *Velly. Hist. de France.* Les Italiens signalerent aussi leur zele pour la Terre-Sainte; car on y vit arriver, presque en même tems, un grand nombre de Vénitiens, de Lombards & de Pisans. Malgré ces secours le siege d'Acre avançoit lentement; parce que la place étoit défendue par une nombreuse garnison, & que Saladin blo-

quoit les chrétiens dans leur camp, avec une armée formidable : de forte que tantôt ils étoient aux prises avec le Sultan, & tantôt avec la garnison qui faisoit de terribles sorties.

Saladin qui s'attachoit à couper les vivres aux chrétiens, leur fit bientôt éprouver les horreurs de la famine. Le muid de froment, qui ne coûtoit ordinairement qu'un demi-besan, se vendit jusqu'à soixante, & le soldat fut réduit à manger les bêtes mortes. La disette & la mauvaise nourriture engendrerent des maladies contagieuses, qui firent d'affreux ravages dans l'armée, & pour comble de maux la division se mit entre les chrétiens. *Abb. Ursperg. Jac. à Vitr.*

La contagion avoit enlevé à Lusignan la Reine Sybille son épouse, de qui il tenoit le royaume de Jerusalem, & les quatre fils qu'elle lui avoit donnés. Cette Princesse ne laissoit qu'une sœur, nommée Isabelle, mariée à Onfroy de Thoron. On cassa ce mariage, sous quelques vains prétextes, & Isabelle, au grand scandale de tous les Croisés, épousa Conrard Marquis de Montferrat, Prince de Tyr ; desorte que Lusignan & Conrard se qualifioient en même tems de Rois de Jerusalem, & qu'Onfroy de Thoron, en réclamant sa femme, annonçoit également des prétentions à la même royauté : ainsi il se trouva *Ibid.*

dans la même armée trois Rois de Jerusalem sans Royaume. Ces divisions nuisirent beaucoup au progrès du siege.

Victoires & mort de l'Empereur Frédéric I.

Chr. Abb. Ursp. Tagenon. descript. expedit. Ap. Freher. Jac. à Vitr. Sanut. Godefr. Monach.

1190.

Pendant que les chrétiens de la Palestine s'exposoient à tant de maux, ceux de l'Europe s'empressoient de leur porter du secours. L'Empereur Frédéric, devançant les autres Souverains, étoit parti à la tête d'une puissante armée, en 1189 après Pâques. Ce grand Prince, après avoir vaincu deux fois les Grecs, gagné deux batailles contre le Sultan de Cogny, ou d'Iconium, & pris sa ville capitale d'assaut, marchoit à Jerusalem, presque sûr de l'enlever aux ennemis, qui fuyoient par-tout devant lui: mais étant arrivé dans la Cilicie, il se baigna ou tomba dans une riviere, que quelques-uns croient être le Cidnus, & il y fut saisi d'un froid si vif qu'il mourut quelques heures après, le 10 de juin de l'an 1190.

Frédéric de Suabe devient chef de l'armée.

Ibid.

1190.

La mort de l'Empereur rendit ses victoires inutiles, parce qu'elle occasionna la séparation de l'armée, dont une partie reprit le chemin de l'Allemagne, tandis que l'autre reconnut, pour chef, Frédéric Duc de Suabe, second fils de l'Empereur, Prince recommandable par ses vertus & ses grandes qualités. Lorsqu'on fut un peu revenu de la premiere consternation, Frédéric marcha vers Antioche, où il n'arriva

riva qu'au bout de ſix ſemaines, après avoir beaucoup ſouffert des embûches continuelles des infideles, & de la diſette de vivres. L'abondance qu'il trouva dans cette grande ville ne fut pas moins funeſte à ſon armée : car les ſoldats trop avides, y contracterent des maladies, qui devinrent contagieuſes & en enleverent un grand nombre. Cependant Frédéric arriva à Tyr, avec les débris de ſon armée, après avoir renverſé tout ce qui avoit oſé s'oppoſer à ſon paſſage. Ce fut dans la métropole de cette ville qu'il fit inhumer les os de l'Empereur ſon pere avec autant de pompe & de magnificence que les circonſtances pouvoient le permettre ; après quoi il s'embarqua ſur la flotte du Marquis de Monferrat, qui le tranſporta au camp des Croiſés avec ſept mille hommes de pied, & cinq ou ſix cens chevaux : triſtes reſtes de cette armée floriſſante & victorieuſe que l'Empereur Frédéric avoit amenée d'Allemagne.

Ce ne fut que vers le commencement de l'automne que le Duc de Suabe put joindre l'armée des Croiſés, encore occupés au ſiege d'Acre ; & ſi l'on ſuivoit les annales de Nicetas Choniat, on pourroit même croire que cette ſaiſon étoit déja avancée ; car il rapporte qu'au ſortir d'Antioche, Frédéric ſe rendit dans la Coelé-

Hiſt. Byzant. Tom. 12. lib. 11. pag. 219.

ſyrie ultérieure pour appaiſer une ſédition à Laodicée, où les Sarrazins avoient beaucoup de partiſans; que de-là il prit Béryte ſans coup férir, & pluſieurs autres villes de Syrie dont les infideles s'étoient emparés; & qu'enſuite il ſe rendit à Tyr. Quoi qu'il en ſoit, ce renfort venoit fort à propos à l'armée chrétienne, qui étoit extrêmement affoiblie par les pertes continuelles qu'elle faiſoit, tant dans les combats, que par les maladies qui continuoient à dépeupler le camp. Ce fut à cet excès de miſere où l'armée des Croiſés ſe trouvoit réduite, que l'Ordre Teutonique dut ſa fondation : de tous ces infortunés il n'y en avoit point de plus à plaindre que les ſoldats Allemands, bleſſés, ou malades. La plupart ſervant à leur dépens, étoient des êtres iſolés, ou ne faiſant partie que de petits corps ſans reſſource perſonnelle, ils manquoient de ſecours dans les plus preſſans beſoins : d'ailleurs leur langue, que la grande partie des Croiſés n'entendoit pas, les empêchoit de faire connoître leurs maux, & rendoit par conſéquent leur ſoulagement plus difficile lorſqu'ils ſe trouvoient éloignés de leurs camarades. Mais le Seigneur permit que ces généreux ſoldats, qui avoient affronté tant de dangers pour la religion, trouvaſſent enfin du ſoulagement à leur

misere dans le sein même de leurs compatriotes.

Quelques citoyens des villes de Breme & de Lubeck, sensibles aux maux de leurs freres, firent une tente, avec les voiles d'un de ces vaisseaux de transport, que les François nommoient alors *coquets*, & les Latins *cogo* ou *coca* (1), pour y retirer autant de malades & de blessés de leur nation qu'elle pourroit en contenir. Ils les servoient avec tous les soins possibles; & comme leurs moyens ne répondoient pas à leur charité, ils alloient solliciter celle des autres fideles pour en obtenir de quoi fournir des secours plus abondants aux malades dont ils prenoient soin. Cet exemple fut bientôt suivi de plusieurs personnes de tout état, entre lesquelles on comptoit beaucoup de Gentilshommes Allemands qui ne quittoient les armes, que pour servir les malades, & ne sortoient de l'hôpital, que pour aller de nouveau combattre les ennemis de la foi. Saladin, ayant chassé de Jerusalem tous les Freres qui n'étoient pas nécessaires au

Hôpital Allemand établi au camp devant Acre.

(1) Voyez le glossaire de Ducange aux mots *cogo*, *coca*, &c. Le nom n'en est pas entiérement perdu en France; car il y a encore de petits bateaux appellés *coquets*, qui remontent la Seine jusqu'à Paris. J'ai appuyé sur ce mot, parce que quelques auteurs en ont fait mal-à-propos le nom d'un vaisseau particulier.

ſervice de l'hôpital de Notre-Dame des Teutoniques, qu'il avoit conſervé, on ne doit pas douter que les Chevaliers ou Freres expulſés, qui ſe rendirent au camp d'Acre, ne furent les premiers à ſeconder le zele des citoyens de Breme & de Lubeck, puiſqu'ils trouvoient l'occaſion de continuer l'exercice de la profeſſion qu'ils avoient embraſſée; & s'ils ne furent pas les premiers Chevaliers de cette aſſociation naiſſante, il eſt au moins très-vraiſemblable qu'ils eurent part à cette bonne-œuvre, en tranſmettant aux nouveaux Hoſpitaliers tous les droits qu'ils avoient ſur l'hôpital de Jeruſalem : ce qui paroît prouver cette opinion, c'eſt que par la ſuite, comme nous le verrons, on donna aux membres du nouvel Ordre, le nom de Freres Chevaliers Teutoniques de la maiſon ou de l'hôpital de la Ste. Vierge à Jeruſalem. Le nom de Teutonique déſignoit leur patrie, parce que cet Ordre fut uniquement concentré dans la nation Germanique.

Examen de l'ancienne chronique de l'Ordre.

Frédéric Duc de Suabe, choiſi à ſon arrivée pour commander tous les Allemands avec Henri Duc de Brabant, devint le protecteur des nouveaux Hoſpitaliers, & conçut le projet d'en former un Ordre de Chevalerie à l'imitation des Hoſpitaliers de St. Jean & des Templiers;

mais la maniere dont ce projet s'exécuta est peut-être un des points les plus obscurs de l'histoire, parce qu'il ne reste aucun monument authentique qui puisse l'éclaircir; tellement que nous sommes réduits à la tradition, & au récit des historiens, qui semblent avoir pris à tâche d'augmenter l'embarras, en accumulant les anachronismes. Dans cette incertitude, nous allons tâcher de tirer quelques lumieres d'une ancienne chronique de l'Ordre qui, malgré les fautes dont elle fourmille, paroît mériter la préférence sur toutes les autres, par son ancienneté. Elle est continuée jusqu'à l'an 1467; mais il est évident qu'elle a plus d'un auteur; car on voit au quarante-sixieme chapitre que le commencement de la chronique, jusqu'à la mort du Duc de Suabe, a été écrit par l'ordre d'un Evêque de Paderborn, qui passa en Asie avec l'Empereur Frédéric Barberousse, & qui fut, non seulement témoin oculaire de la fondation de l'Ordre Teutonique, mais encore envoyé en ambassade, avec l'Evêque de Breme (1), à l'Empereur Henri VI & au Pape Célestin III, pour en demander la confirmation. L'on voit par l'ouvrage

(1) Ce ne pouvoit être qu'un Suffragant de l'Archevêque, qualifié, mal-à-propos, d'Evêque de Breme.

Matheus in prefat. tom. 5.

même que l'auteur, qui a fondu la relation de l'Evêque de Paderborn dans sa chronique, vivoit peu de tems après la perte de la ville d'Acre, arrivée en 1291. Hartknoch doute que l'Evêque de Paderborn, de ce tems-là, fut à la Terre-Sainte, & croit que le personnage qualifié, mal-à-propos, d'Evêque, pourroit bien être Witikind Comte de Schwalenberg & de Waldeck, qui s'étant démis de l'avouerie de l'église de Paderborn, suivit l'Empereur Frédéric Barberousse dans son expédition d'outre-mer. Je suis persuadé, comme Hartknoch, que Bernard Evêque de Paderborn, dans ce tems-là, ne fut jamais à la Terre-Sainte; les historiens le démontrent assez clairement, & d'ailleurs on ne le trouve pas dans la liste des Prélats Allemands qui assisterent à la fondation de l'Ordre Teutonique; mais je ne vois pas qu'il faille recourir au Comte de Schwalenberg, ancien voué de cette église, pour demêler cette contradiction; il est bien plus vraisemblable qu'un Chanoine de Paderborn, ou de quelque autre église, passa en Asie avec l'Empereur Frédéric, qu'il fut envoyé en ambassade à Henri VI, comme il est dit dans la chronique, qu'il devint ensuite Evêque de Paderborn, & qu'il fit seulement écrire alors les événements qu'il avoit vus, & aux-

Dissert. 1. pag. 4.

quels il avoit eu part, pendant son voyage de la Terre-Sainte; ce qui l'aura fait nommer Evêque de Paderborn par anticipation, parce qu'il l'étoit réellement lorsqu'il fit écrire sa relation. J'ai cru devoir entrer dans ce détail pour ôter le doute qu'on eût pu former sur l'auteur du commencement de cette chronique, qui est très-précieuse, malgré ses fautes que nous tâcherons de démêler, après avoir vu ce qu'elle contient sur la fondation de l'Ordre Teutonique (1).

Fondation de l'Ordre Teutonique suivant cette chronique.

Le Duc de Suabe, voulant prendre les mesures les plus sages, avant d'accomplir son projet, assembla la plûpart des Seigneurs & des Prélats tant de la Palestine, que de l'Allemagne, qui se trouvoient à l'armée, pour les consulter sur la formation du nouvel Ordre : nous allons rapporter leurs noms, pour ne pas les dérober à la juste reconnoissance des Chevaliers Teutoniques. Les écrivains les plus

(1) Les copies de cette chronique, dont Hartknoch fait mention sous le nom *d'Ordens-chronick* & de *Hohemeister-chronick*, n'étoient pas rares de son tems; mais elles le sont devenues depuis; car Matheus, professeur en droit de l'université de Leyde, qui l'a fait imprimer en 1738 dans le cinquieme tome de ses *Analecta veteris ævi*, sur un exemplaire conservé à la grande commanderie d'Utrecht, assure qu'il étoit le seul connu de lui. Cette chronique est écrite en vieil allemand : je la citerai à l'avenir sous le nom de *Chronicon Ordinis*.

Chron. Ord. c. 42. Dusbourg chron. Prussiæ.

anciens, mettent à la tête de cette liste Henri Roi de Jerusalem; le Patriarche; les Archevêques de Nazareth, de Tyr & de Cæsarée; les Evêques de Béthlehem & d'Acre; les Grands-Maîtres de l'Hôpital de S. Jean & du Temple; Radulphe Seigneur de Tibériade & Hugues son frere, Renaud Seigneur de Sidon, Cymar Seigneur de Césarée, & Jean d'Ybelin. Entre les Allemands on compte Conrard Archevêque de Mayence, qui fit éclater le plus grand zele, ainsi que Conrard Evêque de Wirtzbourg, Chancelier de l'Empire; Wolgere Evêque de Passau & Gandolph Evêque de Halberstadt; Henri Duc de Brabant, Henri de Saxe qui fut depuis Comte Palatin du Rhin, Frédéric Duc d'Autriche, Herman Comte Palatin de Saxe, le Landgrave de Thuringe, Albert Margrave de Brandebourg, Henri de Kalender Maréchal de l'Empire, Conrard Marquis de Landsberg & Théodore Marquis de Misnie. L'auteur de la chronique ajoute à la liste des Seigneurs Allemands, Philippe Duc de Suabe, qui fut depuis Empereur, Guillaume Comte d'Ostfrise qui devint Comte de Hollande, après la mort de Thieri VII son frere, & les Comtes de Gueldres, de Cleves, de Juliers, de Nassau, de Henneberg & de Spangen, ou plutôt de Span-

heim : Venator y comptoit auſſi Adolphe Comte de Holſtein (1).

Toute l'aſſemblée applaudit au projet du Duc de Suabe, & pria les Maîtres des Hoſpitaliers & du Temple de donner une copie de leurs regles, que le Patriarche & les Evêques ſe chargerent d'examiner. Lorſqu'on eut tout peſé, on jugea à propos d'en faire une troiſieme regle, en tirant de celle des Hoſpitaliers ce qui regardoit le ſoin des malades, & de celle des Templiers ce qui avoit rapport à la milice & à la diſcipline particuliere : après quoi le Roi, le Patriarche, le Duc de Suabe & les autres Princes ÉRIGERENT & FONDERENT le nouvel Ordre, à l'honneur de la Sainte Vierge, & lui donnerent l'hôpital Teutonique de la Ste. Vierge, bâti à Jeruſalem, pour titre de fondation. L'auteur de la chronique, que nous ſuivons, ajoute que cette fondation fut faite ſous le bon plaiſir du Pape & de l'Empereur, & que les Princes députerent l'Evêque de Breme & de Paderborn, ou plutôt celui qui le devint dans la ſuite, à l'Empereur Henri frere du Duc

Chron. Ord. cap. 42.

(1) Dusbourg met dans cette liſte le Duc de Brunſwick, qui loin d'avoir été à cette croiſade, fut exilé par l'Empereur pour ne s'y être pas trouvé, ſuivant le rapport d'Arnold de Lubeck. V. *Leibnitii Scriptor. Brunſwicenſium, tom. 2. pag. 676.*

de Suabe, pour le prier d'approuver & de confirmer l'inſtitution du nouvel Ordre, & de joindre ſes inſtances aux leurs, auprès du Pape *Céleſtin III*, pour en obtenir également la confirmation. Le Souverain Pontife ayant entendu avec ſatisfaction les Ambaſſadeurs de l'Empereur & des Princes Allemands, qui étoient au ſiege d'Acre, INSTITUA & CONFIRMA le nouvel Ordre de Chevalerie, lui compoſa une regle tirée de celles des Hoſpitaliers & des Templiers, & lui donna l'hôpital Teutonique de la Sainte Vierge à Jeruſalem, avec les mêmes privileges & immunités, qu'avoient alors les Hoſpiliers de St. Jean & les Templiers, auxquels il ajouta pluſieurs graces particulieres. Le Pape chargea le Patriarche de Jeruſalem de donner l'habit blanc avec la croix noire aux Freres du nouvel Ordre, de recevoir leurs vœux & de leur donner l'hôpital Teutonique de la Ste. Vierge à Jeruſalem. L'Empereur députa auſſi le Roi de Jeruſalem & Frédéric Duc de Suabe, pour confirmer cet Ordre en ſon nom, pour armer les premiers Chevaliers, & pour leur donner le pouvoir d'en armer eux-mêmes d'autres ; à condition que ceux qu'on voudroit honorer de cette dignité, ſeroient des Nobles d'ancienne race.

Chron. Ord. cap. 43.

Ibid. cap. 44.

Le Patriarche & le Duc de Suabe,

ayant assemblé les Princes au retour des Ambassadeurs, quarante Gentilshommes d'ancienne noblesse, parurent dans cette assemblée & se mirent à genoux pour demander d'être reçus dans le nouvel Ordre, formule qui s'observe encore aujourd'hui. Leur demande ayant été accordée, le Roi de Jerusalem arma le premier Chevalier, Frédéric de Suabe le second, & les autres le furent successivement par d'autres Princes; après quoi ils se mirent à genoux devant le Patriarche & les Evêques, & prononcerent leurs vœux. Le Patriarche leur donna l'hôpital de Jerusalem avec le nom de Freres Chevaliers de la maison Teutonique de la Ste. Vierge à Jerusalem; & le Roi leur recommanda, de la part de l'Empereur, d'être de zélés Chevaliers; d'assister à défendre la Terre-Sainte & tous les pays chrétiens contre les ennemis de la foi; de secourir & de défendre l'église, les ecclésiastiques, les veuves, les orphelins & les pauvres. Lorsque la cérémonie fut achevée, le Roi, le Duc de Suabe, & les autres Princes choisirent Henri de Walpot, l'un des quarante Chevaliers, pour premier Maître de l'Ordre Teutonique, & donnerent au nouvel Ordre (apparemment, au nom du Pape & de l'Empereur) tous les biens qu'il pourroit conquérir sur le infideles; enfin le Pape Cé- *Ibid. cap. 45.*

lestin accorda aux Chevaliers Teutoniques les mêmes indulgences, immunités & privileges que l'église avoit donnés aux Hospitaliers de Saint Jean & aux Templiers. L'auteur de la chronique que j'ai copié presque mot-à-mot, marque positivement que cette cérémonie eut lieu le 19 du mois de novembre de l'an 1190, ce qui mérite d'être remarqué, & ajoute que plusieurs écrivains ont rapporté différemment l'origine de l'Ordre Teutonique, mais qu'ils ont été mal instruits; attestant, comme je l'ai dit ailleurs, que le commencement de cette chronique avoit été écrit par ordre de l'Evêque de Paderborn, qui avoit accompagné l'Empereur Fréderic, & ensuite le Duc de Suabe, & ajoutant que ce dernier l'avoit envoyé en ambassade avec l'Evêque de Breme, à l'Empereur & au Pape pour demander la confirmation du nouvel Ordre, & que l'Evêque de Paderborn présent à tout ce qui s'étoit passé, étoit demeuré à St. Jean d'Acre jusqu'à la mort de Frédéric Duc de Suabe. Voilà donc une relation, faite par un témoin oculaire, & qu'on doit croire éclairé; cependant il se rencontre dans ce récit des erreurs palpables & des contradictions apparentes : nous allons tâcher de concilier les contradictions.

Ibid.

Chron. Ord. cap. 46.

Dès que l'on fixe la fondation de l'Or-

dre à l'an 1190, comme ont fait l'Évêque de Paderborn, Dusbourg le plus ancien hiſtorien de l'Ordre, l'auteur du prologue des ſtatuts anciens & modernes, & preſque tous les écrivains; c'eſt une erreur de dire que le Duc de Suabe envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur ſon frere, pour le prier de s'employer auprès du Pape Céleſtin III, afin d'obtenir la confirmation de l'Ordre, car c'étoit Clément III qui occupoit alors la chaire de St. Pierre. Il eſt vrai que Naucler & quelques autres, marquent la mort de Clément l'an 1189, & l'élection de Céleſtin en 1190; mais cette opinion eſt réfutée victorieuſement par le Pere Pagi, & par une quantité d'autres auteurs; de ſorte qu'on convient aujourd'hui que la mort de Clément III arriva au mois de mars ou d'avril de l'an 1191. Ainſi il ne peut pas être vrai que les Ambaſſadeurs, ayant obtenu du Pape Céleſtin, l'effet de leurs demandes, ſoient revenus au camp devant Acre l'an 1190, & que les premiers Chevaliers aient prononcé leurs vœux le 19 de novembre de la même année.

Conciliation des difficultés qu'on trouve dans ce récit.

Critica Baron. ad ann. 1191. num. 1.

Quand même on ne ſe ſeroit pas trompé ſur le nom du Pape, la choſe ſeroit encore impoſſible par d'autres raiſons. Perſonne ne révoque en doute que l'Empereur Frédéric Barberouſſe mourut en Ci-

licie le 10 de juin de l'an 1190. Qu'on calcule le tems qu'il a fallu pour prendre un parti dans une circonstance aussi embarrassante que malheureuse, le séjour que Frédéric fit à Antioche, & les autres stations que la nécessité rend indispensables à une armée, sur-tout quand elle marche dans un climat si chaud; & qu'on jette, si l'on veut, un coup-d'œil sur une carte géographique pour mesurer les distances; on verra que Frédéric & son armée ne purent guere arriver au camp d'Acre, qu'au commencement de l'automne : & si l'on suivoit les annales de Nicetas, dont nous avons parlé, on pourroit croire que cette saison étoit déja fort avancée. D'ailleurs Frédéric, nommé Général des Allemands à son arrivée, dut s'occuper des moyens de pousser le siege avec vigueur, & de résister à Saladin, avant de songer aux Hospitaliers Allemands; après quoi il fallut délibérer & concilier le sentiment de tous les Grands, tant de l'Allemagne que de la Palestine; ainsi il restoit peu de tems aux Ambassadeurs pour leur voyage: cependant il devoit être long; car le Roi des Romains étoit alors en Allemagne, & ce ne fut que peu avant Pâques de l'année suivante, qu'il se rendit à Rome pour son couronnement. De la Cour de l'Empereur les mêmes Ambassadeurs devoient

Hist. Byzant. t. 12. lib. 11. pag. 219.

Arnold. Lubec. lib. 4. cap. 4. page 686. ap. Leibnitz.

aller trouver le Pape dans la capitale de l'Italie; ainsi l'on voit qu'il étoit impossible qu'ils fussent de retour pour le 19 du mois de novembre, & même pour la fin de l'année.

Si l'on avoit la relation de l'Evêque de Paderborn en original, & qu'elle contînt mot-à-mot tout ce que nous en avons tiré, les difficultés paroîtroient insurmontables; mais comme l'auteur de la chronique témoigne qu'il ne fait que la rapporter, on peut espérer d'en concilier la contradiction. On a vu, selon le récit de l'Evêque, que le Duc de Suabe, ayant fait sa proposition aux Princes, le Patriarche & les Evêques tirerent de la regle des Hospitaliers de St. Jean, & de celle des Templiers, de quoi en composer une nouvelle, & que le Roi, le Patriarche, les Evêques, le Duc de Suabe & les Princes *fonderent* & *érigerent* un nouvel Ordre à l'honneur de la Ste. Vierge. Voilà donc l'Ordre déja *fondé* & *institué* réellement au siege d'Acre pendant l'automne de l'an 1190. Et comme tout corps doit avoir un chef, il n'est pas douteux que Henri de Walpot fut dès-lors choisi pour être celui des nouveaux Hospitaliers. La relation de l'Evêque de Paderborn en fournit elle-même la preuve; car on lit, au chapitre quarante-neuvieme de la chroni-

Cap. 46.

Cap. 42.

que, que le Maître Henri de Walpot fit agrandir l'hôpital que ceux de Lubeck & de Breme avoient établi, sous la voile d'un vaisseau, & qu'il le fit desservir par ses freres; ce qui dura encore long-tems, ajoute-il, avant la prise de la ville d'Acre, qui se rendit le 15 de juin de l'an 1191. Walpot étoit donc le Maître des Hospitaliers Teutoniques pendant le siege d'Acre, avant que l'Ordre ait pu être confirmé par le Pape Céleftin; ainsi il ne paroît plus douteux qu'on ne doive dater sa naissance de l'an 1190 vers l'automne, de même que la nomination de son premier Grand-Maître; ce qui est conforme à la tradition & au sentiment de presque tous les historiens. Il seroit inutile d'objecter que cet Ordre n'a pu exister sans le consentement du chef de l'Eglise; l'exemple des Templiers, dont Gormond, Patriarche de Jerusalem, reçut les vœux, dix ans avant qu'ils fussent approuvés au concile de Troyes, réfute l'objection.

Il résulte de tout cela, que la double institution de l'Ordre rapportée par l'Evêque de Paderborn, désigne seulement que lors de la premiere, faite au camp d'Acre, on avoit le projet de lui donner toute la consistance possible en la faisant approuver par le Pape & par l'Empereur : & l'on peut croire que les nouveaux Freres ne

prononcerent alors que des vœux ſimples, & peut-être conditionnels, entre les mains du Patriarche de Jeruſalem, ſe réſervant d'en faire de ſolemnels, lorſqu'ils auroient l'approbation du chef de l'Egliſe. Le Pape, comme nous avons dit, voulant imprimer à l'Ordre, le ſceau de ſtabilité, renouvella ſon inſtitution, le confirma, & répéta, en ſa faveur, tout ce qui avoit déja été fait par le Patriarche. Ainſi, ce ne dut être qu'au retour des Ambaſſadeurs, que les nouveaux Freres, qui n'étoient liés que par des vœux ſimples, en prononcerent de ſolemnels entre les mains du Patriarche & des Evêques, réprefentant le Pape; & que ces Gentilhommes Hoſpitaliers furent armés Chevaliers par les mains du Roi & des Princes, au nom de l'Empereur; il eſt encore probable que Walpot, qu'on leur avoit donné pour chef, fut confirmé ou élu de nouveau pour leur premier Maître, afin de donner plus de relief à ſa dignité.

Comme le Pape Céleſtin III, à qui tous les hiſtoriens attribuent unanimement la confirmation de l'Ordre, ne fut élu qu'au mois de mars ou avril de l'an 1191, ce ne dut être que l'été ou l'automne de la même année, & peut-être même le 19 de novembre, jour marqué par la chronique de l'Ordre, que la réception ſo-

lemnelle des Freres Chevaliers Teutoniques put avoir lieu. Quant au nom de Céleſtin donné au St. Pere, dans le courant de l'an 1190, il eſt vraiſemblable que l'Evêque de Paderborn n'avoit pas nommé le Pape régnant alors, & que l'auteur de la chronique, aura ajouté le nom de Céleſtin III, erreur commune à preſque tous les écrivains, qui ont confondu l'époque de la confirmation, avec celle de la fondation. Cette faute a été répétée depuis, par Hartknoch, Profeſſeur de Thorn, dans ſes notes ſur la chronique de Dusbourg; il ajoute le nom de Céleſtin III, que l'auteur n'avoit pas nommé, ce qui prouve que les plus ſavants (car on ne peut refuſer cette qualité à Hartknoch) ne ſont pas toujours exempts d'erreur.

Part. 1. cap. 1. not. 5.

On pourroit objecter encore, qu'il eſt ſurprenant que l'Evêque de Paderborn ne ſe ſoit pas expliqué plus clairement ſur la fondation & la confirmation de l'Ordre; puiſque la manière dont il s'énonce ſemble impliquer contradiction, & donner ſujet de demander quelle foi l'on peut ajouter, tant au récit de l'Evêque, qu'à l'auteur de la chronique? Je réponds, que c'eſt peut-être moins la faute de l'Evêque que de l'auteur, qui aura fondu dans ſa chronique une copie informe ou mutilée

de ſa relation, ou qui l'aura défigurée lui-même, en confondant les objets : mais cet ouvrage n'en eſt pas moins précieux ; tous les veſtiges de l'antiquité étant, j'ai preſque dit ſacrés, pour les amateurs de l'hiſtoire : & l'on n'ignore pas qu'il n'y a guere de ces anciens monumens, auxquels nous ſommes redevables de nos foibles connoiſſances, qui ne renferment des fautes que la ſagacité des critiques a bien de la peine à démêler.

Il eſt malheureux que l'on ne puiſſe retrouver les premiers titres de l'Ordre Teutonique. L'acte de ſa fondation au camp d'Acre, le diplôme de l'Empereur Henri VI, & la bulle d'érection & de confirmation du Pape Céleſtin, leveroient toutes difficultés : mais ces monumens précieux, conſervés dans les archives de la premiere maiſon chef d'Ordre à S. Jean d'Acre, périrent vraiſemblablement avec la maiſon même, lorſque les Sarrazins détruiſirent cette ville à la fin du treizieme ſiecle. Léon Doyen de Gutſtat, rapporte, à la vérité, la bulle de confirmation dans ſon Hiſtoire de Pruſſe ; cette piece ſe trouve encore traduite en allemand dans Venator & dans le *Spicilegium eccleſiaſticum* de Lunig. Mais elle ne nous apprend rien de certain, parce qu'elle paroît avoir été fabriquée ſur la tradition, par quelque zélé

Edition d'Amſterd. an. 1726. pag. 62.

ſort ignorant du ſtyle de la cour de Rome ; qui aura voulu en parer ſa chronique. La voici :

Epiſcopus Cæleſtinus ſervus ſervorum Dei, dilecto filio noſtro Henrico Valpach. (Venator écrit Walpoth.) *Magiſtro Hoſpitalis Sanctæ Mariæ in Jeruſalem & Conſociis ejus in charitate Dei & fraterna fide congregatis, præſentibus & futuris apoſtolicam benedictionem & unitatem ſanctæ Romanæ Eccleſiæ, cujus nos indigni caput ſumus, filiis noſtris in Domino chariſſimis, qui nunc in Terra Sancta contra inimicos Crucis Chriſti pugnant. Cum intellexerimus, qualiter ſpiritualem ſtatum juxta ſanctum Evangelium inceperitis : nempe, ut curam ægrorum habeatis, & tempore neceſſitatis contra gentes pugnetis in quo etiam hactenus conſtantes permanſiſtis : ad multorum preces confirmavimus eum, vos collocantes ſub regula & omnium ſtatutorum Sancti Auguſtini : quæ cum tempore ad perfectionem reducetis : cum titulo : fratres domus Teutonicæ, Hoſpitalis Sanctæ Mariæ in Jeruſalem, in nomine Patris & Filii & Spiritus ſancti, amen. Optimam ſpem habentes, quod vos cum ſucceſſoribus veſtris Dei & Romanæ Eccleſiæ laudem & honorem ſemper aucturi ſitis. Datum Romæ apud Sanctum Joannem de Laterano, duodecimo die februarii, pontificatus noſtri*

anno primo, & *post natum Christum* 1191. (1)

Sur quoi l'on peut remarquer que dans les vingt-neuf bulles, ou chartres de Céleftin III, qu'on trouve dans le Bullaire de Coqueliné, il n'y a que le privilege, accordé à l'abbaye de Fefcamp, en Normandie, N°. IX, qui n'aye pas un exorde ou préambule : elles commencent toutes par *Cœleftinus Epifcopus*, & aucune par *Epifcopus Cœleftinus*. On ne trouve nulle part cette formule, dans les mêmes termes, *cujus nos indigni caput fumus*. Toutes ces bulles ou chartres finiffent par *pontificatus noftri*, ou *pontificatus Domini Cœleftini Papæ*, &c. & fi la date de l'incarnation s'y rencontre, elle eft placée auparavant; mais dans aucune on ne voit, comme dans celle-ci, *pontificatus noftri anno primo & poft natum Chriftum* 1191. Si cette bulle ne portoit pas tant de caracteres d'une fuppofition évidente, elle prouveroit que l'Ordre ne fut confirmé qu'en 1192; c'eft le fentiment du P. Pagi. Selon cet auteur, Céleftin commençoit l'année au 25 de mars, & felon l'*Art de vérifier les dates* il la commençoit à Pâques; de forte que le 12 février 1191,

Edition de Rome 1740.

(1) Je la donne ici avec toutes fes fautes, comme elle eft rapportée par Léon.

de Céleſtin, reviendroit à l'année 1192, ſuivant notre maniere de compter.

Quoi qu'il en ſoit, cette prétendue bulle n'a pu être fabriquée que ſur le ſouvenir qu'on avoit conſervé de la véritable ; ainſi elle ſert toujours à prouver que, ſelon la tradition conſtante de l'Ordre, la fondation & l'élection du premier Grand-Maître, étoient antérieures à la bulle de Céleſtin, puiſque le Pape y nomme Henri de Walpot & ſes Confreres qui combattoient à la Terre-Sainte. Quoique les premiers monumens qui devroient ſervir de baſe à cet ouvrage ſoient malheureuſement perdus, il n'en eſt cependant pas moins vrai, que Céleſtin III, & après lui Innocent III, en 1199, confirmerent & approuverent ſolemnellement l'inſtitution des Freres Chevaliers de la Maiſon Teutonique de la Ste. Vierge à Jeruſalem, qui furent ſoumis à la regle de St. Auguſtin ; & l'on verra qu'il eſt peu d'Ordres à qui l'égliſe ait accordé un ſi grand nombre de graces & de privileges.

Dusbourg. chr. Pruſſiæ. Spondanus.

Après toutes ces diſcuſſions, il en reſte encore une indiſpenſable, puiſqu'il importe autant aux amateurs de l'hiſtoire, qu'à l'Ordre même, de ſavoir qui étoit le Roi de Jeruſalem qui arma le premier Chevalier Teutonique. L'auteur du prologue des ſtatuts modernes de l'Ordre, Dusbourg, l'an-

cienne chronique publiée par Matheus, Venator, & presque tous les auteurs qui ont rapporté son origine, marquent la fondation de l'Ordre à l'an 1190, & donnent le nom de *Henri* au Roi de Jerusalem. Cependant il est de la derniere évidence qu'aucun Prince de ce nom, ne posséda ce Royaume avant Henri Comte de Champagne, dont les droits ne datoient que de l'an 1192. On se souviendra que, pendant le siege d'Acre, Guy de Lusignan & Conrard Marquis de Monferrat se disputoient la royauté; le premier du chef de Sybille, sa femme, & Conrard du chef d'Isabelle, filles, l'une & l'autre, du feu Roi Amauri. Le Marquis prétendoit que Lusignan avoit perdu ses droits à la couronne par la mort de sa femme; & celui-ci soutenoit, au contraire, qu'ayant été reconnu & sacré Roi, rien ne pouvoit effacer ce caractere auguste. Cette rivalité dura jusqu'à ce que Conrard fut assassiné l'an 1192; alors Richard Roi d'Angleterre, qui étoit resté en Palestine après la prise d'Acre, ayant fait épouser Isabelle à Henri Comte de Champagne, Henri devint par-là possesseur du trône de Jerusalem, parce que Richard engagea Guy de Lusignan à renoncer à un Royaume, presque perdu, pour avoir celui de Chypre, qu'il lui donna à condition de rembourser certaine somme aux

Jac. à Vitr. Sanut. Abb. Ursperg. Math. Paris. hist. major.

Templiers à qui il étoit engagé. Henri de Champagne devenu maître du trône de Jerusalem par son mariage avec Isabelle, fit si peu de cas d'un titre qui n'avoit presque pas de réalité, qu'il ne voulut pas même être couronné; ce qui est cause, que quelques écrivains lui refusent le titre de Roi, tandis que la plus grande partie le lui donne. (1)

Quoiqu'il soit démontré, par les autorités les plus respectables, que Lusignan étoit Roi de Jerusalem l'an 1190, (car Conrard n'est jamais compté pour tel dans l'histoire), & qu'il soit également vrai que Henri de Champagne ne devint Roi que l'an 1192, je ne crois cependant pas qu'on doive, tout-à-fait, accuser d'ignorance ou de contradiction, les historiens qui qualifierent ce dernier de Roi, en faisant l'énumération des Princes qui contribuerent à la fondation de l'Ordre. Un contemporain,

(1) Outre les autorités citées à la marge, on peut encore consulter sur Henri de Champagne, Baronius, le continuateur de Guillaume de Tyr, & *Chronicon Thuronense*, dans le cinquieme tome de *l'amplissima collectio* de Martene; *Chronicon Nicolai Trivetti*, dans le *Spicilegium* de d'Acheri; les Annales de Roger de Hoveden; *Hermanni Corneri Chronicon*; ainsi qu'un ouvrage intitulé: *Brevis historia occupationis & amissionis Terræ Sanctæ*, l'un & l'autre dans la collection d'Eccard. Quant aux modernes, il faut voir l'*Art de vérifier les dates*, les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, tom. v. mois d'août, & la *Vie de St. Louis*, pag. 405.

porain, qui avoit été ſur les lieux nous apprend que Henri Comte de Champagne fut choiſi pour commander l'armée chrétienne, au ſiege d'Acre, avant l'arrivée de Philippe-Auguſte Roi de France, & de Richard Roi d'Angleterre (1). Luſignan & le Marquis de Monferrat, partageant les ſuffrages de l'armée, par les partis qu'ils s'étoient faits pour appuyer leurs prétentions, il étoit naturel qu'on fît choix d'un chef pour diriger les opérations du ſiege; & l'on n'en pouvoit faire un plus agréable aux Rois qu'on attendoit, puiſque le Comte de Champagne étoit neveu de tous les deux.

Henri chef des Croiſés, lors de l'arrivée du Duc de Suabe, devoit s'intéreſſer à l'hôpital des Allemands, qui procuroit tant de ſoulagement aux malades de l'armée; d'ailleurs un pareil établiſſement étoit bien propre à toucher les cœurs ſenſibles; & l'on peut croire que le Comte de Champagne fut conſulté à ces deux titres ſur la fondation de l'Ordre. Quant au titre

(1) Apud Martene, tome V. ampliſſ. colleƈt. pag. 575. in Chronico Terræ Sanƈtæ Radulphi Coggeshale Abbatis. » *Comes Henricus de Campaniâ exercitui noſtro* » *præficitur ante adventum Regis Philippi & Richardi* » *quorum nepos erat, qui etiam poſtmodum in Regem* » *ſublimatus eſt.* « Cet Abbé qui avoit été à la Terre-Sainte mourut en 1228.

de Roi qui lui est donné par les écrivains, dès l'an 1190, c'est une erreur de fait, mais qui s'explique naturellement; car Henri posséda deux ans après le royaume de Jerusalem, & s'il ne voulut pas être couronné, il n'en fut pas moins appellé Roi, par la plupart des auteurs, comme il l'étoit en réalité. Ainsi il n'est pas étonnant que les historiens de l'Ordre se soient conformés à tant d'autres. Le seul reproche qu'on puisse leur faire, c'est de lui avoir donné ce titre par anticipation; mais comme ils écrivoient après qu'il avoit été réellement Roi, & qu'au siege d'Acre, il étoit déja la premiere personne de l'armée & neveu des deux Rois qu'on y attendoit, ils l'ont peut-être désigné, dès-lors, par le titre qui ne lui appartint qu'ensuite, pour relever l'Ordre dont ils écrivoient l'histoire; afin qu'on sût à quelle éminente dignité fut élevé ce Prince, l'un de ses protecteurs, & qu'une main royale en avoit armé le premier Chevalier. Ils eussent rempli ces vues qu'on peut leur supposer, & levé toutes les difficultés, en disant que Henri devint ensuite Roi de Jerusalem. Si l'on ne considéroit dans le récit des historiens de l'Ordre que la dénomination de Roi, on ne pourroit douter que l'erreur ne tombât que sur le nom, & ce titre désigneroit certainement

Guy de Lusignan : mais l'espece d'obstination, si j'ose me servir de ce terme, qu'ils ont eue à nommer ce Roi Henri, ne laisse pas douter qu'ils n'aient voulu parler du Comte de Champagne. La chronique de l'Ordre, ou plutôt l'Evêque de Paderborn, le prouve, lorsqu'il rapporte que l'Empereur autorisa & députa le Roi de Jerusalem & le Duc de Suabe pour confirmer l'Ordre en son nom, & pour armer les premiers Chevaliers ; car quelle apparence qu'un Roi de Jerusalem, qui ne relevoit pas de l'Empereur, eût voulu le représenter dans ses propres Etats. Si c'eût été Lusignan, il eût confirmé l'Ordre de sa propre autorité ; ainsi l'on peut croire, avec vraisemblance, que cette commission n'a pu être donnée qu'au Comte de Champagne, que les historiens ont décoré du titre de Roi par anticipation. Il est encore aisé d'expliquer pourquoi l'Empereur ne chargea pas son frere seul, de cette commission, & lui associa le Comte de Champagne, qui joua même le premier rôle : le zele que ce Prince avoit témoigné lors de la premiere fondation, assuroit l'Empereur qu'il se feroit un plaisir de mettre la derniere main à cet établissement ; d'ailleurs Henri VI n'ignoroit pas que le nouvel Ordre avoit besoin de protection, & que la sienne

Chron. Ord. cap. 44.

pouvoit être insuffisante dans un pays où les Allemands n'étoient pas les plus puissants; or il est certain que le Comte de Champagne, étant intéressé particuliérement à l'avantage de l'Ordre, étoit celui de tous les Princes qui pouvoit lui faire le plus de bien, à cause de sa parenté avec les Rois de France & d'Angleterre, & sur-tout avec ce dernier, qui dispofa de tout en Palestine, après le départ de Philippe-Auguste. (1)

(1) Le desir de trouver des choses plus positives sur la fondation de l'Ordre Teutonique, m'a engagé à faire faire des recherches dans la Bibliotheque du Vatican. Un savant, à qui je dois des remercîmens publics, puisqu'il m'a privé du plaisir de lui en faire de particuliers, en me cachant son nom, a bien voulu me faire parvenir la copie d'une partie d'un manuscrit, qu'on trouve à cette bibliotheque, savoir: *Codex Alexandrino-Vaticanus in catalogo N°. 163. a clariss. Monfaucon, N°. 1344.* C'est un exemplaire des anciens statuts, qui commence par le même prologue qu'on trouve dans un autre exemplaire, imprimé dans les *Miscellanea* de Duellius, part. 2. pag. 12. Mais celui du Vatican contient de plus un abrégé historique de la fondation de l'Ordre, qui semble prouver que les anciens n'ont jamais parlé de cet objet sans faire les bévues les plus grossieres. L'auteur, qui devoit être un Frere de l'Ordre, commence par marquer sa fondation à l'an 1190, & rapporte, comme tous les autres, que le Duc de Suabe fit demander, par l'Empereur son frere, sa confirmation au Pape Célestin III: il ajoute, que l'Empereur ayant envoyé une armée en Palestine, les Princes Allemands, qui s'y trouvoient, se hâterent de retourner en Europe lorsqu'ils apprirent la mort de ce Monarque; mais qu'ils s'assemblerent, avant de partir, dans la maison des Templiers, dont le Grand-maître donna la regle de son

On peut conclure de tout cela, que l'hôpital des Allemands, bâti à Jerusalem vers l'an 1128, fut la premiere origine, ou si l'on veut, la source éloignée de l'Ordre Teutonique, quoiqu'il ne prit vraiment la consistance d'Ordre qu'au siege d'Acre l'an 1190; que l'hôpital, commencé par les citoyens de Breme & de Lubeck, donna lieu au Duc de Suabe de le fonder & de l'instituer, sous le pontificat de Clément III, avec le conseil du Patriarche, des Princes Allemands, & du Comte de Champagne, qui devint ensuite possesseur du royaume de Jerusalem: & que l'an 1191, ou 1192, cet Ordre fut solemnellement approuvé par le Pape Célestin III, & confirmé par l'Empereur

Véritable époque de la fondation de l'Ordre Teutonique.

1190.

Ordre aux Chevaliers Teutoniques avec le manteau blanc; dans la même séance, on choisit pour premier Maître de l'Ordre Henri de Walpot, & on l'envoya à Rome, avec un Evêque, pour demander la confirmation du Pape Innocent III. Et l'auteur a grand soin d'ajouter que tout cela eut lieu le 5 de mars de l'an 1190. Or, comme l'Empereur Henri VI mourut au mois de septembre de l'an 1197, & qu'Innocent III ne fut élu qu'en 1198, on voit qu'il y a une telle confusion de faits & d'époques, qu'il paroît impossible d'en tirer quelque lumiere, ce qui m'a déterminé à donner la préférence au récit de l'Evêque de Paderborn, quoiqu'il soit étrangement défiguré dans la chronique de l'Ordre. Quant au manuscrit de la Reine de Suede, cotté 197, qui se trouve dans la même bibliotheque, comme ce n'est qu'une copie littérale de ce que Jacques de Vitri rapporte de la fondation de l'Ordre Teutonique, il ne nous apprend rien de nouveau.

Henri VI. Je dis que les Princes Allemands & le Comte de Champagne n'aiderent le duc de Suabe que de leurs conseils, parce que l'Ordre ne les a jamais comptés au nombre de ses fondateurs; tandis qu'il n'oublie pas les citoyens de Breme & de Lubeck. On en voit la preuve dans un manuscrit du quatorzieme siecle, qui rapporte la priere pour les fondateurs & bienfaiteurs, qu'un Prêtre de l'Ordre prononçoit tout haut chaque fois que les Chevaliers alloient au chapitre : les premiers qu'on nommoit, étoient Frédéric Duc de Suabe, l'Empereur Henri VI, & les citoyens de Breme & de Lubeck comme fondateurs; & ensuite Léopold Duc d'Autriche, Conrard Duc de Masovie, & Sambor Duc de Poméranie, &c. comme bienfaiteurs (1).

Témoignages rendus au nouvel Ordre.

L'Ordre Teutonique, qui prit la Sainte Vierge & Saint George pour patrons, fut donc établi sur le modele de ceux de Saint

---

(1) Je crois devoir rapporter ici cet ancien monument de la reconnoissance des Chevaliers Teutoniques pour leurs fondateurs & bienfaiteurs. Il se trouve dans Duellius, part. 3. pag. 40.

Pey namen so gedencket hertzog Friedrichs von swaben und kunig Haynrichs seins pruoder, der seyd chayser wart und der erlichen pürger von Lübecke und Bromen, die stiffter warden unsers Ordens. Auch helfft mir zu gedencken hertzogen Lewpolts von Osterzreich und hertzogen Chunrats von der Massaw und hertzogen Sambers von Pomeran &c.

Jean & des Templiers; mais il y eut cette différence entre eux, que le premier ne fut d'abord qu'Hoſpitalier, & ne devint Militaire qu'à la ſuite des tems, & que les Templiers furent Militaires, ſans être Hoſpitaliers; au lieu que l'Ordre Teutonique réunit les deux qualités, & fut Hoſpitalier & Militaire au moment même de ſon origine. Le Cardinal de Vitri, témoin oculaire, applique à ces trois Ordres, ce qui eſt dit dans le livre de l'Ecléſiaſtique, qu'un tiſſu formé de trois cordons ſe rompt difficilement; & il ajoute aux témoignages qu'il avoit rendus aux deux Ordres plus anciens, qu'il avoit plu à la divine Providence d'en établir un troiſieme, qui réuniſſant les qualités des deux autres, n'étoit pas moins néceſſaire à la conſervation de la Terre-Sainte. Le même auteur compare enſuite les nouveaux Chevaliers à ces eſprits céleſtes, revêtus de la figure myſtérieuſe d'animaux, que vit le Prophete Ezéchiel; ils avoient comme eux la face de l'homme & du lion, ſymboles de l'humanité & de la charité avec laquelle ils ſervoient les infirmes, & du courage indomptable qu'ils montroient dans les combats contre les ennemis de la foi; deux profeſſions, ajoute encore cet écrivain, qu'ils remplirent ſi parfaitement qu'ils mériterent les bénédictions du ciel, & les

Hiſt. Orient. & Jeros.

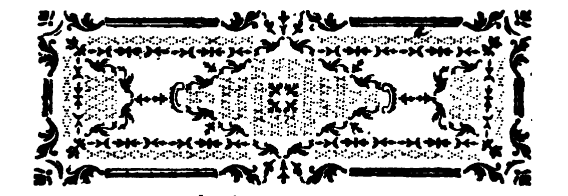
Ibid.

faveurs des hommes (1). Un moderne acheve leur éloge, en disant que les trois Ordres faisoient la principale force de l'armée, soit qu'il fallût aller en parti, ou repousser les sorties de la garnison d'Acre. Ainsi l'Ordre Teutonique remplit parfaitement l'intention du fondateur au moment même de son origine.

Vertot. hist. de Malthe. éd. de 1753. pag. 312.

(1) *Sicut animalia sancta habentes faciem hominis pariter & leonis, & utrumque servitium ita religiose & diligenter adimplentes, quod dei & hominum gratiam promeruerunt & favorem.* Jac. à Vitr. ap. Bongars, pag. 1085.





HISTOIRE
DE
L'ORDRE TEUTONIQUE.

HENRI DE WALPOT.

Ier. GRAND-MAITRE.

LE courage que HENRI DE WALPOT (1) signaloit en toute occasion, & sa charité envers les malades, montroient bien qu'il étoit digne de la préférence qu'on lui avoit donnée, en le choisissant pour Maître du nouvel Ordre. Les citoyens de Breme & de Lubeck, n'attendirent pas la fin du siege pour retourner dans leur patrie. Dès que le tems de leur pélerinage fut accompli, ils songerent à s'embarquer ; mais

I. HENRI DE WALPOT.

1190.

Chron. Ord. cap. 48 & 84. Dusb. part. 1. cap. 2.

(1) Il étoit d'une maison illustre du Rhin qui subsiste encore en plusieurs branches.

I. HENRI DE WALPOT.

avant leur départ ils donnerent aux Chevaliers Teutoniques, non-seulement l'hôpital qu'ils avoient commencé, mais encore tous les meubles & toutes les aumônes qu'ils avoient amassés, qui étoient fort considérables. Ce furent le Duc de Suabe & les autres Princes Allemands qui les déterminerent à mettre le comble par cette générosité, à l'estime générale qu'ils s'étoient acquise (1). Le premier soin de Walpot fut de faire agrandir l'hôpital, & d'employer tous les moyens possibles pour multiplier les secours dont les malades & les blessés pouvoient avoir besoin. Cet établissement ne laissa pas de subsister long-tems au camp des Croisés, parce qu'atteints de maladies, & divisés entre eux, ils ne purent hâter la prise de la

(1) C'est gratuitement que beaucoup d'historiens donnent la qualité de marchands à ces habitans de Breme & de Lubeck; les marchands sont ceux de tous les hommes qui se transporteroient le plus difficilement dans une autre partie du monde, pour aller assister au siege d'une ville. Le nom de Bourgeois est employé aujourd'hui à désigner la classe qui tient le milieu entre la noblesse & la populace : au lieu qu'autrefois, on nommoit citoyens & bourgeois tous les habitans des villes. L'histoire de l'Ordre en fournit une preuve: on verra un citoyen ou bourgeois de Magdebourg, nommé Hirzhals, Chevalier Teutonique. Outre que sa qualité de Chevalier de l'Ordre, prouve qu'il étoit Gentilhomme d'ancienne race, nous lisons ailleurs qu'il étoit d'une des premieres maisons nobles de Magdebourg, *ex primariâ Magdeburgicâ nobilitate. Acta Borussica*, tom. 2. pag. 168.

ville ; mais un puiſſant ſecours de l'Europe vint les ranimer & fit bientôt prendre une face nouvelle au ſiege.

I. HENRI DE WALPOT.

Priſe d'Acre.

Abb. Urſperg. Velly. Hiſt. de France. Math. Paris.

1191.

Philippe-Auguſte Roi de France, entra dans la rade de St. Jean d'Acre avec une flotte nombreuſe le 20 d'avril de l'an 1191, & Richard, dit Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre, débarqua avec un puiſſant renfort le 8 de juin de la même année. Je ne parlerai point de l'émulation & de la jalouſie des deux Rois, non plus que des événements qu'elles occaſionnerent, parce qu'ils n'entrent pas néceſſairement dans mon plan. Ainſi je me contenterai de marquer que les infideles, après avoir fait une défenſe incroyable, furent obligés de capituler le 13 ou le 15 de juillet de l'an 1191. Les Croiſés maîtres de cette ville importante, en firent leur principale place d'armes, à cauſe de ſa force, de ſon étendue & de la bonté de ſon port, le plus propre de toute cette côte, à recevoir les grandes flottes de l'Europe : & l'on y aſſigna des quartiers à tous les corps, & à toutes les nations, qui avoient contribué à la retirer des mains des infideles. Il ſembloit après cela qu'on devoit marcher à Jeruſalem, le but de toutes les Croiſades ; mais la méſintelligence qui régnoit entre les chefs, ne permit pas de prendre ce parti. Philippe-Au-

I. HENRI DE WALPOT.

Velly.

guſte accablé d'une maladie, qui n'étoit pas ſans quelque ſoupçon de poiſon, retourna en France, & la plupart des autres Princes repaſſerent également en Europe. Pour Richard Roi d'Angleterre, il reſta encore un peu plus d'un an en Paleſtine, battit Saladin près d'Antipatride, & reprit aux infideles Jaffa & Aſcalon. Ces ſuccès furent ſuivis d'une treve de trois ans & quelques mois, qu'il fit avec les Barbares; après quoi il s'embarqua au mois d'octobre de l'an 1192.

Saladin conſerve les hôpitaux de Jeruſalem.

Chron. Ord. cap. 48 & 51.

Malgré la perte que Saladin venoit de faire de la ville d'Acre, il continua de permettre aux chrétiens de viſiter le St. Sépulchre, à cauſe des ſommes conſidérables qu'il en retiroit; mais ils y étoient veillés de près, & l'on avoit attention de n'en laiſſer entrer à Jeruſalem qu'un petit nombre à la fois: le Roi, le Patriarche, & les Maîtres des Ordres militaires étoient exclus de cette faveur. Cependant comme la charité eſt auſſi de précepte dans la loi de Mahomet, le Sultan permit encore que les Chevaliers Teutoniques conſervaſſent leur hôpital pour y avoir ſoin des malades de leur nation. La même grace fut accordée aux Chevaliers Hoſpitaliers de St. Jean, & ils en jouirent les uns & les autres juſqu'à ce que les hôpitaux furent détruits, & la

I. HENRI DE WALPOT.

ſainte cité dévaſtée par le Sultan de Syrie, lors du ſiege de Damiette. Henri de Walpot fit paſſer à l'hôpital Teutonique de Jeruſalem un nombre convenable de Freres de ſon Ordre, avec des Prêtres pour adminiſtrer les ſacremens & pour faire l'office divin. Il prit auſſi ſes meſures pour que les pauvres Allemands y fuſſent abondamment pourvus du néceſſaire.

Deſcription de la ville d'Acre.

Dusbourg part. 1. c. 2. Chron. Ord. c. 51 & 86. Sanut. ap. Bongars, geſta dei per Francos.

Après ce premier ſoin, le Grand-Maître ſongea à faire une établiſſement ſolide, & comme il n'y avoit pas d'apparence que les chrétiens puſſent ſi-tôt reconquérir Jeruſalem, il ſe détermina à bâtir à St. Jean d'Acre, où le Roi, les autres Ordres militaires, & les nations Européennes, qui ſe trouvoient en Paleſtine, ſe hâtoient de ſe faire des logements. Comme il eſt important de connoître cette ville célebre, nous allons en faire la deſcription ſur le plan que Sanut nous en a donné. Acre eſt ſituée dans un enfoncement de la mer de Phénicie, qui l'enveloppe en forme de croiſſant du côté de l'occident; la mer qui la baigne encore au midi, forme un petit golfe qui offre un port ſûr & commode. De la partie ſeptentrionale qui ſe termine preſque en pointe, deſcendoit un rempart en forme d'arc qui ſe prolongeoit au midi. Ce rempart étoit défendu par cinq groſſes

I. HENRI DE WALPOT.

tours. A l'extrêmité de cet arc, le rempart faisoit une saillie presque à angle droit du côté de l'orient, & cette partie étoit encore défendue par deux tours. Au bout de ce rempart étoit la tour Maudite, la plus considérable & la plus forte de toutes : de la tour Maudite le rempart tomboit perpendiculairement au midi, & se prolongeoit même dans la mer pour fermer le port du côté de l'orient. En suivant ce rempart, la tour la plus voisine de celle qu'on appelloit Maudite, se nommoit la tour de St. Nicolas, où étoit une des portes de la ville. On trouvoit ensuite la tour du Pont, celle du Patriarche, & enfin la tour du Roi, qui étoit bâtie dans la mer à l'extrêmité de la muraille. Un rempart intérieur, c'est-à-dire, qui enveloppoit immédiatement la ville, suivoit exactement l'extérieur dans ses contours, & étoit défendu par un nombre égal de tours, qui répondoient à celles de l'enceinte extérieure, excepté qu'il n'y en avoit pas à l'extrêmité de la muraille qui se prolongeoit dans la mer (1). La ville d'Acre avoit encore un autre rem-

(1) Il eût été dans l'ordre de décrire cette enceinte, avant l'enveloppe extérieure, mais j'ai préféré l'autre parti, parce que je voulois faire connoître la tour Maudite & la tour de St. Nicolas, qui défendoient le rempart extérieur.

I. HENRI DE WALPOT.

part. C'étoit un prolongement de celui qui s'étendoit directement à l'orient; il coupoit la ville en deux parties, & s'étendoit jusqu'aux rochers qui bordent la mer à l'occident; cette muraille étoit défendue par quatre tours, & par un gros château qui se trouvoit presque à l'angle rentrant des fortifications qui environnoient la ville. Tous ces remparts avoient des fossés larges & profonds; & l'on voit par les relations du siege d'Acre en 1291, que les chrétiens avoient encore ajouté des défenses extérieures aux ouvrages que nous venons de décrire.

Premiere maison de l'Ordre à Acre.

Dusb. part. 2. caput. 2. Chron. Ord. cap. 51. & 86.

La premiere maison de l'Ordre fut construite dans la partie méridionale de la ville, où étoit le port. Dusbourg nous apprend, qu'aussi-tôt après la prise d'Acre, Henri de Walpot acheta un jardin situé près des remparts, devant la porte de St. Nicolas, où il bâtit une église, un hôpital & d'autres logemens. En effet on trouve dans le plan de Sanut, à l'endroit désigné pat Dusbourg, un vaste terrein isolé, qui forme un pentagone irrégulier, dans lequel on voit un château figuré par trois tours, avec ces mots, *Alamani*. Dans l'endroit où ce terrein s'approche le plus du quartier du Patriarche, on voit encore une haute tour, qui est également nommée la tour des Allemands: ainsi l'on ne peut pas douter que

I. HENRI DE WALPOT.

ce ne soit dans cet emplacement que fut bâtie la premiere maison de l'Ordre, ou pour mieux dire, le premier château; car chaque Ordre & chaque nation fortifia sa maison & son quartier; de sorte que la ville d'Acre ne fut plus que l'assemblage d'une quantité de petites forteresses contenues dans une plus grande. Le Grand-Maître mit la main à l'œuvre, le plutôt possible, & commença à bâtir une maison pour lui & les Freres de son Ordre, avec une église, & un hôpital, pour recevoir les malades & les pélerins de sa nation. Comme l'Ordre entretint des troupes pour servir à la défense de la Terre-Sainte, il fallut encore ajouter des bâtimens pour les loger: ces édifices coûtoient des sommes considérables; mais la Providence permit que des Seigneurs de la plus haute distinction qui entrerent dans l'Ordre, & que beaucoup d'autres personnes, lui donnassent de grands biens, en considération de la charité & de la bonne conduite de ses Chevaliers.

Ibidem.

Mort du Duc de Suabe.

Entre les personnes de qui l'Ordre reçut des bienfaits, on doit remarquer particuliérement Frédéric Duc de Suabe, qui, suivant le témoignage d'un moderne, doit lui avoir légué tous ses biens: ce qui ne peut s'entendre que des biens-meubles. Ce Prince qui mourut en Palestine fut inhumé

Histoire des Ord. milit.

dans l'église que les Chevaliers Teutoniques bâtirent à Acre : il l'avoit choisie pour sa sépulture, voulant que sa dépouille mortelle reposât avec celle de ces généreux Chevaliers de sa nation, qui lui devoient leur existence. La vie de Frédéric, illustrée par beaucoup de belles actions, avoit été celle d'un héros, & sa mort fut celle d'un saint : les médecins du Levant lui ayant assuré qu'il pourroit aisément guérir, par l'usage des femmes, il répondit sans hésiter qu'il aimoit mieux perdre la vie que de la conserver au prix de sa vertu : exemple admirable qui eut des imitateurs dans la personne de Louis VIII Roi de France, de St. Casimir Prince de Pologne, & que nous verrons également suivi par un Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. (1)

I. HENRI DE WALPOT.

Dusb. cap. 2. Chron. Ord. cap. 53.

Godefr. monach.

Quant à l'époque de la mort du Duc de Suabe, il n'est pas possible de la déterminer avec précision, tant il y a de variété dans les opinions. La chronique de l'Ordre la marque à l'an 1194, & comme c'est le terme de l'ouvrage de l'E-

Cap. 55.

(1) Que les impies & les libertins, qui tirent parti de tout, ne s'y trompent pas! pour quelques cas rares, où l'on a pu croire que pareil remede seroit utile, il n'y a pas d'année que l'on ne voie périr des milliers de personnes, par le libertinage & les excès. Quelque vraie que soit cette observation, je ne me flatte pas qu'elle puisse être goûtée du grand nombre, dans un siecle où le délire philosophique fait des progrès si surprenants.

I. HENRI DE WALPOT.

Abb. Ursperg. Godefr. monach. Sanut. p. 10. cap. 2. Chron. Auswal. ap. Freherum. Chr. Augustens. ibid.

vêque de Paderborn, on peut croire qu'il en devoit être mieux instruit que personne. Cependant d'autres auteurs anciens, disent que Frédéric vécut peu, après son arrivée au camp d'Acre, & indiquent sa mort, ou la marquent à l'an 1190, 1191, & même 1192 : ce qui a pu engager le Pere Barre, dans son Histoire d'Allemagne, Mr. Fleuri dans son Histoire ecclésiastique, & l'auteur de l'*Art de vérifier les dates*, à la rapporter les uns en 1190, & les autres en 1191, tandis que plusieurs autres modernes prolongent sa vie bien au-delà; c'est pourquoi je m'abstiendrai de déterminer le tems de la mort de ce Prince, en observant que la chronique de l'Ordre nous apprend, à son sujet, que l'église Teutonique de Saint Jean d'Acre étoit achevée en 1194. Il faut encore faire attention que si Frédéric étoit mort longtems avant la fin de ce travail, cela n'auroit rien de contradictoire avec l'intention qu'il eut d'être enterré dans la premiere église de l'Ordre ; on n'ignore pas que très-souvent les Princes ne sont portés au lieu de leur sépulture, que long-tems après leur mort.

Anciens statuts de l'Ordre.

L'occupation que l'établissement temporel de l'Ordre donnoit au Grand-Maître, ne l'empêcha pas de remplir le devoir plus important de régler la vie de

I. HENRI DE WALPOT.

ses Freres par des statuts, pleins de sagesse, qui furent augmentés par ses successeurs, à mesure que les circonstances l'exigerent. Comme ce détail seroit trop long, je l'ai renvoyé à un article particulier, qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage, me contentant de donner ici une légere idée des constitutions de l'Ordre & de quelques-uns de ses usages, dont la connoissance est nécessaire pour l'intelligence de l'histoire. Il est vrai que plusieurs points n'eurent lieu qu'à mesure que l'Ordre prit de l'acroissement; mais il seroit très-difficile de suivre cette gradation, & j'ai cru qu'il valoit mieux réserver le tout pour le réunir sous un même point de vue. (1)

Des Chevaliers & des Prêtres.

Anciens statuts de l'Ordre.

L'Ordre des Freres de la maison Teutonique fut partagé en deux classes, comme il l'est encore aujourd'hui, celle des Chevaliers & celle des Prêtres (2). Les uns & les autres devoient être Allemands. Dans la classe des Chevaliers on n'admet-

(1) C'est mal-à-propos, paroît-il, que Mr. Pauli dit après Lunig, que les premiers statuts de l'Ordre furent dressés dans un chapitre de l'an 1199. C'est la premiere chose qu'on fait toujours dans un Ordre, qui ne peut subsister sans cela. Mais il est possible qu'ils furent seulement rédigés alors dans une certaine forme.

(2) Ce ne fut que quelques tems après la fondation qu'on reçut des Prêtres dans l'Ordre : on verra cela plus en détail dans l'article des constitutions & usages.

I. HENRI DE WALPOT.

toit que des Gentilshommes d'ancienne noblesse, qui s'obligeoient, outre les trois vœux ordinaires, de soigner les malades & de combattre les ennemis de la foi. Leur vêtement étoit une tunique noire, & pardessus un manteau blanc avec la croix noire sur l'épaule gauche. Les Prêtres n'étoient astreints à aucune preuve de noblesse; leurs fonctions consistoient à faire l'office, à administrer les sacrements aux Chevaliers & aux malades dans les hôpitaux, & à servir d'Aumôniers à la guerre: ils étoient particuliérement sous la discipline du Grand-Commandeur ou Précepteur.

Des Freres servants.

A ces deux classes qui constituoient l'Ordre, il s'en joignit une troisieme qui jouit des mêmes privileges, c'étoient les Freres servants: on les nommoit en Allemand *Heimlihe* & *Soldner*, en latin *Familiares*. Quelques-uns servoient gratuitement par principe de religion, comme des especes d'oblats; les autres recevoient un salaire, & étoient proprement domestiques. Les Ecuyers qui suivoient les Chevaliers à la guerre, étoient de la classe des oblats. Cette classe de Freres servants devint extrêmement nombreuse dans le tems de la grande splendeur de l'Ordre; car on en compta plus de six mille dans la Prusse seule, dont la plus grande partie étoit em-

ployée à la guerre, & les autres servoient dans les hôpitaux & les maisons de l'Ordre. Tous les Freres servants portoient l'habit de l'Ordre pour marquer qu'ils lui appartenoient; mais avec une croix tronquée, c'est-à-dire, qui n'avoit que trois branches, pour montrer qu'ils n'en étoient pas membres. Il est vraisemblable que tous ceux qui s'étoient voués au service de l'hôpital au camp devant Acre, & qui n'avoient pas la naissance convenable pour être reçus Chevaliers, furent admis en qualité de Freres servants.

I. HENRI DE WALPOT.

L'habillement des Prêtres étoit le même que celui des Chevaliers, avec cette différence qu'au lieu d'un habit court ils en portoient un long comme tous les Ecclésiastiques, & que leur manteau blanc descendoit jusqu'aux talons, tandis que celui des Chevaliers n'avoit que la longueur convenable pour monter à cheval.

Leur genre de vie.

L'institut des Freres Chevaliers Teutoniques étoit fort sévere, dans les premiers siecles de leur institution. Ils vivoient en commun, & couchoient dans des dortoirs sur de mauvais lits, réglés par les statuts; ils mangeoient au réfectoire, & leur nourriture étoit très-chetive, & en petite quantité. Quand le Grand-Maître mangeoit avec les autres, on lui servoit une portion un peu plus ample. Les Che-

Dusb. in prolog.

I. HENRI DE WALPOT.

valiers étoient obligés d'assister aux offices dans les maisons conventuelles, & de réciter un certain nombre de prieres au lieu d'office, (ce qui se pratique encore aujourd'hui :) ils ne pouvoient sortir de la maison, écrire ou recevoir des lettres sans permission, ni rien avoir qui fermât à clef, pour éloigner jusqu'à l'idée de propriété. Leurs vêtemens étoient de la plus grande simplicité, ainsi que leur armure & les harnois de leurs chevaux. Un article des statuts défendoit de les enrichir d'or, & de se servir de fourrures précieuses qui étoient alors une marque distinctive de Chevalerie, dont les Teutoniques n'avoient pas besoin, étant assez distingués par les croix qu'ils portoient sur leurs armes & sur leurs manteaux. Toute l'ambition de ces braves Chevaliers étoit d'avoir des chevaux vigoureux pour le combat, & des armes de bonne trempe. Quand ils alloient à la guerre, ils avoient chacun, au moins trois chevaux & plus ordinairement quatre, entre lesquels étoit un cheval d'étrier ou cheval de bataille. Chacun avoit un écuyer qui portoit sa lance & son bouclier, quand ils n'étoient pas dans l'appareil du combat. La suite du Grand-Maître, selon qu'elle étoit réglée par les statuts, n'étoit pas moins modeste à proportion que l'état des simples Chevaliers.

I. HENRI DE WALPOT.

Du Grand-Maître & des Dignitaires.

Cette dignité de Grand-Maître, ou de Maître (car les trois ou quatre premiers ne prirent que la qualité de Maître) étoit élective. Il ne pouvoit être pris que dans la classe des Chevaliers, de même que tous les autres Dignitaires. La premiere personne de l'Ordre après lui, étoit le Précepteur ou Grand-Commandeur; il avoit une inspection particuliere sur les Prêtres & les Freres servants; c'étoit lui qui convoquoit le chapitre en l'absence du Grand-Maître. Après le Précepteur venoit le Maréchal, qui commandoit les Chevaliers en campagne, de même que toutes les troupes de l'Ordre, sous les ordres du Grand-Maître. Le Précepteur & le Maréchal suppléoient l'un pour l'autre, lorsqu'un des deux s'absentoit. Le troisieme Dignitaire étoit le Grand-Hospitalier, il avoit l'intendance des hôpitaux, & de tout ce qui concernoit leur service. Le quatrieme étoit le Trappier, qui, dans l'origine avoit l'intendance du vestiaire, & fournissoit aux Chevaliers tout ce qui avoit rapport à l'habillement. Le cinquieme étoit le Trésorier dont le nom indique assez les fonctions. Tous ces Dignitaires qui acquirent dans la suite une grande autorité, étoient obligés de rendre compte tous les mois au Grand-Maître, excepté le Grand-Hospitalier, qui devoit seulement

I. HENRI DE WALPOT.

conférer avec le Grand-Maître sur ce qui avoit rapport à son emploi. Ces dignités étoient non-seulement amovibles, mais il étoit d'usage de les changer tous les ans. C'étoit le Grand-Maître, qui avoit le droit d'y nommer du consentement du chapitre.

Des Maîtres Provinciaux.

Quand l'Ordre commença à faire des conquêtes, on vit paroître de nouveaux Dignitaires, savoir, les Maîtres provinciaux de Prusse, de Livonie, & d'Allemagne, qui devinrent les premieres personnes de l'Ordre après le Grand-Maître. Outre le Grand-Commandeur en titre, on nomma des Précepteurs ou Grands-Commandeurs dans toutes les provinces, où l'Ordre acquit une certaine quantité de biens, comme on en voit encore aujourd'hui à la tête de chaque bailliage. La Prusse eut son Maréchal, ainsi que la Livonie & l'Allemagne. Et l'on rencontrera dans le cours de cette histoire, des Avoués, des Gouverneurs de provinces, & beaucoup de Commandeurs de villes & de forteresses : il y eut aussi une quantité considérable de simples Commandeurs, & d'autres Officiers inférieurs, tels que des Hospitaliers, des Trappiers, des Proviseurs, des Maîtres des moulins & de la pêche.

Gouvernement de l'Ordre.

Le Grand-Maître ne pouvoit rien faire d'essentiel sans l'avis du chapitre : lorsqu'il

I. HENRI DE WALPOT.

qu'il vouloit s'absenter, il nommoit un lieutenant qui gouvernoit à sa place, & souvent il en envoyoit dans les provinces, pour y exercer son autorité. Quand le Grand-Maître sentoit les approches de la mort, il confioit son sceau à un Chevalier qu'il désignoit pour son Lieutenant, & celui-ci gouvernoit dans l'interregne, s'il étoit agréable au chapitre, sinon on en choisissoit un autre à sa place.

Mort de Saladin. Division des Infideles.

Après ce détail nécessaire, il est tems de retourner au Grand-Maître, qui eut l'occasion de signaler son courage à la tête de ses Chevaliers, contre les ennemis de la croix. La treve que le Roi d'Angleterre avoit faite avec les Sarrazins, avant son départ pour l'Europe, avoit donné quelque relâche aux chrétiens; mais il étoit à craindre que tôt ou tard ils ne succombassent sous la puissance de Saladin, si la mort ne les eût délivrés de ce dangereux ennemi. Ce Prince, le plus grand de ceux qui regnerent sur les infideles, laissa douze fils, auxquels il partagea son immense succession; mais il ne laissa rien à Saphadin, son frere & le compagnon de ses victoires : de sorte que ce Prince fut obligé de se retirer en Egypte, avec celui des fils de Saladin, à qui ce royaume étoit échu en partage. Le jeune Roi étant mort peu de tems après, Saphadin s'em-

Jac. à Vitr. Sanut. Math. Paris.

I. HENRI DE WALPOT.

para de l'Egypte, & n'eut pas de peine à dépouiller successivement tous ses autres neveux, excepté celui qui regnoit à Alep. La division des infideles étoit le plus grand bonheur qui put arriver aux chrétiens, s'ils eussent été en état d'en profiter, à l'expiration de la treve; mais dépourvus de forces, ils s'estimoient heureux de conserver le peu de places qui leur restoit.

Nouvelle Croisade. Mort de Henri de Champagne.

1196.

Le Pape Célestin jugeant le moment favorable pour une nouvelle croisade, ne put y engager que l'Empereur, les Princes d'Allemagne, & quelques Seigneurs Italiens: encore l'Empereur n'y fut-il pas en personne. Conrard Archevêque de Mayence, Conrard Evêque de Wurtzbourg, les Ducs de Saxe, de Brabant, & beaucoup d'autres Princes de l'Empire y conduisirent des troupes nombreuses, dont une partie commandée par Valeran fils du Duc de Limbourg, arriva avant l'expiration de la treve. Valeran la rompit, sous prétexte de ne pas laisser ralentir l'ardeur de ses soldats, & donna un dangereux exemple aux infideles, en leur apprenant à manquer de foi. Cet attentat réunit les Sarrazins divisés, & Saphadin vint mettre le siege devant Jaffa. Henri Comte de Champagne, Roi, ou si l'on veut possesseur des débris du royaume de Jeru-

salem, voulant marcher au secours de cette place importante, ramassa ce qu'il pût de troupes pour les joindre à celles de Valeran de Limbourg, & comme il les regardoit défiler d'une fenêtre de son palais, il tomba malheureusement, & se cassa la tête. Ce funeste accident donna à Saphadin le tems de prendre Jaffa, dont il fit passer les habitans au fil de l'épée.

I. HENRI DE WALPOT.

Après la mort de Henri de Champagne, Amauri de Lusignan, déja Roi de Chypre, depuis la mort de Guy son frere, arrivée en 1194, épousa Isabelle, veuve de Henri : c'étoit le quatrieme mari à qui cette Princesse portoit ses droits sur les restes du royaume de Jerusalem. Amauri en prit possession, du consentement des Seigneurs de la Palestine & des Croisés. Les Ducs de Saxe & de Brabant, étant arrivés sur ces entrefaites avec un grand nombre de Croisés, on résolut de combattre Saphadin, qui loin de s'y refuser, fit la moitié du chemin : les deux armées se rencontrerent entre Tyr & Sidon, où l'on combattit avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre ; mais tous les efforts des infideles, ne purent les garantir d'une défaite complette : la prise des villes de Sidon, de Laodicée, de Giblet, & de quelques autres places moins importantes, furent le fruit de cette victoire.

Amauri II lui succede. Victoires des chrétiens.

1197.

Epist. ad colon. arch. ap. Godefr. monach.

I. HENRI DE WALPOT.

Après ce succès, il sembloit qu'on dût marcher à Jerusalem ; mais on fit encore la faute de manquer cette occasion, & d'aller attaquer le château de Thoron, dont on fut obligé de lever le siege. A la suite de cet échec, la division s'étant mise entre les Orientaux & les Allemands, ces derniers se porterent vers Jaffa, où ils harcelerent les Sarrazins par de légers combats, pour les attirer dans une embuscade : le piege étoit bien tendu, & la plus grande partie des ennemis fut taillée en piece ; mais il en coûta la vie au Duc de Saxe tué sur la place, & au Duc d'Autriche, qui mourut la nuit même de ses blessures. Après cette nouvelle victoire d'autant plus glorieuse pour les Allemands, qu'ils l'avoient remportée seuls, on pouvoit espérer les plus grands succès ; mais la nouvelle qu'on reçut de la mort de l'Empereur Henri VI, arrivée le 28 septembre 1197, fit prendre aux Princes croisés le parti de retourner en Allemagne. On juge bien que les Freres Chevaliers Teutoniques ne négligerent pas ces occasions de combattre les ennemis de la foi, avec les Croisés de leur nation, & qu'ils chercherent à mériter la grande opinion qu'on avoit de leur courage & de leur utilité. Quoiqu'on ne nous ait pas conservé le détail de leurs exploits, nous

I. HENRI DE WALPOT.

favons cependant qu'ils firent parfaitement leur devoir, le Grand-Maître s'étant signalé par beaucoup d'actions de bravoure, en combattant les Sarrazins avec les Princes Allemands, que l'Empereur avoit envoyés en Palestine.

Chron. Ord. cap. 86.

Fondation du bailliage de Sicile.

Henri VI avoit donné, peu de tems avant sa mort, une derniere marque de bonté à l'Ordre Teutonique, dont son frere avoit été le fondateur, & qu'il avoit lui-même confirmé, pour lui donner la stabilité néçessaire aux grandes destinées, auxquelles il étoit réservé : c'étoit en qualité de Roi de Sicile que l'Empereur leur fit la donation dont nous allons parler. Comme il fut le premier Prince Allemand qui porta cette couronne, il ne sera pas hors de propos de raporter en bref, comment elle fut dévolue à la maison de Suabe.

Mongitore.

La race des braves Chevaliers Normands, fondateurs du royaume de Naples & de Sicile, regnoit depuis plus d'un siecle dans cette isle, lorsque Guillaume II, dit le Bon, vint à mourir en 1189. Henri VI, qui avoit épousé Constance fille du Roi Roger, prétendit à cette couronne, en vertu de la stipulation expresse qui avoit été insérée dans ses conventions matrimoniales ; mais Tancrede Comte de Leccio, fils naturel de Roger Duc de la Pouille, & petit-fils du Roi Roger, parvint à se

I. HENRI DE WALPOT.

faire reconnoître Roi, par les intrigues de Mathieu Chancelier de Sicile. Ce Prince étant mort au commencement de l'an 1194, les villes, où les Allemands ne dominoient pas, reconnurent pour Roi son fils Guillaume III, encore enfant; mais Henri ne tarda pas à se saisir de cette couronne, & à se venger de ceux qui avoient tenu le parti de Tancrède: de ce nombre étoient les Religieux Cisterciens qui habitoient depuis quarante-cinq ans le monastere de la Saint-Trinité à Palerme; Henri les chassa de cette maison, & la donna à l'Ordre Teutonique. Le diplôme de cette donation, faite à Palerme le 18 août de l'an 1197, de main commune avec l'Impératrice Constance, contient en outre l'exemption de péage aux portes de la ville pour toutes les choses appartenantes aux Chevaliers, ou qu'ils pourroient acheter pour leur usage, & la permission de faire moudre, gratis, aux moulins du Roi. Ce Prince permettoit aussi à tous les Allemands de recevoir l'extrême-onction par les mains des Prêtres de la maison, circonstance assez singuliere, & de se faire enterrer dans l'église de l'hôpital Teutonique. Les sujets de l'Ordre étoient uniquement soumis à la jurisdiction du Commandeur ou du Prieur, excepté dans le cas, où ils eussent mérité

Ap. Mong. pag. 13.

I. HENRI DE WALPOT.

des peines afflictives. Lorsque les Teutoniques furent en possession de ce couvent, il prit le nom de maison, ou d'hospice; & l'église consacrée à la Ste. Trinité fut quelquefois nommée l'église de la Ste. Vierge, parce qu'elle étoit la premiere patrone de l'Ordre.

Cette donation souffrit quelques difficultés; Richard Comte d'Agelli, fils du Chancelier Mathieu fondateur du couvent, voyant qu'on avoit dérogé à l'intention de son pere, pria instamment le Pape Innocent III, de faire restituer cette maison aux Religieux de Cîteaux. En conséquence le Pape écrivit le 8 février de l'an 1198 à l'Archevêque de Palerme, lui ordonnant d'y faire rentrer ces Religieux, ou d'y en placer d'autres, si la situation de la maison, entourée d'habitations, ne leur étoit pas convenable: car il étoit alors d'usage que les Cisterciens habitassent des endroits éloignés du tumulte: mais ces ordres n'eurent aucun effet; puisque Frédéric Roi de Sicile, & ensuite Empereur, confirma la possession des Teutoniques, & y ajouta encore d'autres bienfaits, comme on le voit par un diplôme, donné à Palerme au mois de décembre de l'an 1203: & le Pape Honoré III prit le parti de confirmer aussi la donation que l'Empereur Henri VI avoit faite à l'Ordre Teutoni-

Ibid. pag. 18 & 30.

I. HENRI DE WALPOT.

que, par une bulle datée de Viterbe le premier de février de l'an 1220. La libéralité des Rois de Sicile & de plusieurs particuliers, augmenta les possessions de l'Ordre, au point que la maison de Palerme devint le chef-lieu d'un bailliage, & la résidence d'un Précepteur, ou Grand-Commandeur, qui comptoit dans la Sicile quatorze maisons de l'Ordre sous sa jurisdiction (1). La maison de Palerme ne fut pas la premiere possession de l'Ordre en Europe; mais je ne me suis pas proposé d'entrer dans tous ces détails, qui appartiennent plutôt à l'histoire particuliere de chaque bailliage qu'à celle de l'Ordre en général. Je n'ai rapporté l'origine du bailliage de Sicile, que parce qu'il est de fondation royale, & qu'il nous fournira des événemens intéressans pour l'histoire.

Ibid. c. 23.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir du

(1) On trouve dans l'ouvrage intitulé : *Monumenta historica sacræ domus mansionis SS. Trinitatis militaris Ordinis Theutonicorum urbis Panormi*, de Mongitore, une liste des Commandeurs & Précepteurs de la maison de Palerme. Une donation faite à cette maison par un certain Constantin, sculpteur en marbre, qu'on trouve page 16, prouve que Gérard en étoit Maître ou Prieur en 1202, & l'on voit page 22 que son successeur étoit déja nommé l'an 1212, *F. Jordanus omnium domorum Ordinis Theutonici Præceptor in Sicilia*. Ainsi les possessions de l'Ordre se multiplierent très-rapidement dans ce royaume. Plusieurs des premiers Grands-Commandeurs ou Précepteurs, ne sont connus que par leur nom de baptême.

Magistere de Henri de Walpot qui gouverna l'Ordre avec beaucoup de sagesse, pendant dix ans, & mourut le 24 octobre de l'an 1200 à Saint-Jean-d'Acre, où il fut inhumé dans l'église qu'il avoit fait bâtir.

I. HENRI DE WALPOT.

Mort de Henri de Walpot. *Dusb. c. 2. Chron. Ord. cap. 86. Hess. Discurs. inauguralis.* 1200.

OTTON DE KERPEN.

IIe. GRAND-MAITRE.

II. OTTON DE KERPEN. 1200.

FRERE OTTON DE KERPEN (1), Gentilhomme natif de Breme, fut choisi pour second Maître de l'Ordre : c'étoit un vieillard octogénaire, à qui les années n'avoient presque rien ôté de sa vigueur & de son activité. Digne du choix de ses Freres, il leur montra l'exemple de toutes les vertus, & se rendit fort célebre par ses belles actions, mais malheureusement il ne nous en reste pas de détail. Sa charité envers les pélerins & les malades étoit si grande, que non-seulement il leur pro-

Dusbourg.

Puffendorff.

(1) Quelques-uns ont écrit Carpen & Kaerpen : on n'ignore pas combien on a varié anciennement dans la maniere d'écrire les noms propres. Il y a encore aujourd'hui dans l'Ordre deux Chevaliers de cette même maison; l'un dans le bailliage de Coblentz & l'autre dans celui du Vieux-Joncs.

II. OTTON DE KERPEN.

curoit tous les secours possibles, mais qu'il alloit souvent les consoler & les servir lui-même.

Etablissement du Christianisme en Livonie.

Ce fut du tems de ce Grand-Maître, que le nord de l'Europe vit naître un nouvel Ordre de Chevalerie, qui fut ensuite incorporé dans celui des Teutoniques, & lui apporta des droits qui ne contribuerent pas peu à son agrandissement : voici quelle en fut l'occasion. La Livonie, vaste province longue d'environ 110 lieues & large de 80, située entre la mer Baltique, la Russie & la Lithuanie, étoit encore ensevelie dans les ténebres du paganisme ; lorsque des marchands de Breme & de Lubeck, furent jettés par la tempête à l'embouchure de la Dwine l'an 1158. Les habitans leur permettant d'y trafiquer, ils s'y établirent insensiblement, & commencerent à répandre les premieres semences de la foi dans ces contrées. Quelque tems après on y envoya Menard ou Meynard, Moine de l'abbaye de Ségeberg, pour travailler à la conversion des payens. Ce missionnaire ayant été sacré Evêque de Livonie par l'Archevêque de Breme, fit entourer de murs Ykeskole, aujourd'hui Uxhul, & bâtit une église qu'il fit desservir par des Religieux de l'ordre de saint Augustin, qui lui tinrent lieu de Chanoines : ce college fut transféré à Riga

Chron. Ord. cap. 126. Chron. Livon. Arnold. Lubec. Henr. Bangert.

II. OTTON DE KERPEN.

par un de ses successeurs, & devint le chapitre de la nouvelle cathédrale. A Menard succéda Berthold, Abbé de l'ordre de Cîteaux : ce second Evêque emporté par son cheval dans un combat, fut tué par les payens, & on lui donna pour successeur Albert Chanoine de Breme qui fut sacré l'an 1198. Albert fonda sur la rive droite de la Dwine, à deux lieues de son embouchure dans la mer Baltique, la ville de Riga, qui acquit dans la suite beaucoup de célébrité (1). La religion fit de grands

(1) Les écrivains ne sont pas d'accord sur l'époque de la fondation de Riga : Arnold de Lubeck, dans sa chronique des Slaves, la rapporte à l'an 1186, & l'attribue à Menard, premier Evêque de Livonie : l'auteur de la chronique de l'Ordre, en fait honneur à Berthold, second Evêque, qui selon lui vivoit encore en 1204; & l'ancienne chronique de Livonie marque la fondation de Riga en 1200 sous Albert, troisieme Evêque de Livonie. Cette derniere autorité est indubitable quant au tems où existerent ces Evêques, & elle le paroît de même sur la fondation de Riga, que la plupart des historiens ont également marquée à cette époque. On n'est pas plus d'accord sur la fondation de l'Ordre de Christ que nous allons rapporter, la chronique de l'Ordre la marquant en 1204, & celle de Livonie en 1201. Nous sommes redevables de cette derniere à Mr. Gruber, qui l'a publiée & enrichie de notes très-savantes, dans un volume *in-folio* qui a pour titre : *Origines Livoniæ sacræ & civilis seu chronicum Livonicum vetus.* Cette chronique, qui contient la vie des trois premiers Evêques jusqu'en 1225, est composée par un Ecclésiastique, témoin oculaire, mais bien plus favorable aux Evêques qu'aux Chevaliers & aux Militaires, comme l'observe Mr. Gruber dans sa préface qu'on peut consulter sur l'auteur, selon toute apparence nommé Henri, & natif de la

II. Otton de Kerpen.

progrès ſous cet Evêque; mais les payens ne négligeant rien pour détruire la nouvelle égliſe, on fut obligé de s'armer pour la mettre à l'abri de leurs inſultes, & ce ne fut même qu'à l'aide des conquêtes qu'on parvint dans la ſuite à étendre les lumieres de l'évangile.

L'Evêque Berthold, prédéceſſeur d'Albert, avoit déja engagé quelques Seigneurs à ſe croiſer contre les payens qui déſoloient ſa nouvelle égliſe; & comme il n'y avoit pas alors de croiſade à Jeruſalem, le Pape Céleſtin avoit permis à ceux qui avoient fait vœu d'y aller, de ſe joindre aux Croiſés qui combattoient en Livonie, en leur accordant les mêmes indulgences qu'ils auroient pu gagner à la Terre-Sainte. L'an 1199 Innocent III écrivit auſſi une lettre circulaire à tous les fideles de Weſtphalie & de Saxe pour les exhorter à la défenſe des chrétiens de Livonie.

Cod. dipl. Pol. tom. 5. num. 2.

Fondation des Chevaliers de Chriſt, ou Porte-glaives.

Ces croiſades étoient de peu d'utilité à la religion, parce que chacun ſe hâtoit de retourner chez ſoi, après l'accompliſſement de ſon vœu; ceſt pourquoi l'on imagina d'établir un Ordre de Chevale-

Létie. Les *Origines Livoniæ* ſont un ouvrage d'autant plus intéreſſant que l'éditeur y a joint quantité de chartres & de documens ſous le titre de *Silva documentorum*: nous aurons occaſion d'en faire uſage.

rie, qui seroit comme une croisade perpétuelle pour combattre les ennemis de la foi. En conséquence l'Ordre de Christ fut fondé, selon l'opinion la plus commune, en 1204, & l'on donna aux nouveaux Chevaliers la regle des Templiers; ce qui a induit en erreur quelques écrivains, qui ont confondu, mal-à-propos, les deux Ordres. On n'est pas d'accord sur le fondateur: une ancienne chronique de l'Ordre, dit que ce fut le souverain Pontife qui les institua & les joignit à Albert pour travailler à la conversion des Livoniens; mais la plus grande partie des écrivains s'accorde à dire que l'Evêque Albert fut leur fondateur; ce qui peut aisément se concilier, en disant qu'Albert ne fit cette institution que par ordre du Pape, ou du moins avec son consentement. Cet Ordre, confirmé en 1205 par le Pape Innocent III, fut d'abord composé des Croisés Allemands, & son premier Grand-Maître se nommoit Vinno de Rhorbach, qui commença à gouverner dès l'an 1204. Lorsqu'on recevoit un Chevalier, le Grand-Maître le frappoit trois fois avec l'épée, en disant: » Prends cette épée de ma main » & combats pour Dieu & pour le pays » de Marie; « parce que la Livonie avoit été mise sous la protection de la Ste. Vierge. L'habit des nouveaux Chevaliers fut un

II. OTTON DE KERPEN.

Chron. Livon.
Chron. Ord. cap. 136.
Hely. Hist. des Ordres mon.
Descript. de la Livonie.
Hartk. in not. ad Dusb. part. 3. cap. 28.
Schurtzfl. Hist. Ensifer. Ord. Teut.

Spond.
Bzov.
Hartk. in not. ad Dusb. pag. 115.
Schurtzfl.

II. OTTON DE KERPEN.

Chr. Livon. Chr. Ord.

manteau blanc, ſur lequel ils portoient une épée rouge avec une étoile, au lieu de croix, ce qui les a fait nommer communément *Porte-glaives*, en latin *Enſiferi*, & ſouvent ils ne ſont déſignés dans l'hiſtoire que par le nom de Chevaliers de Livonie. Ces guerriers religieux combattirent vaillamment contre les payens, & contribuerent beaucoup par leurs conquêtes à la propagation de la foi dans ces contrées. Voilà quelle fut l'origine de cet Ordre militaire que nous verrons bientôt quitter ſon habit & ſa regle pour embraſſer celle de l'Ordre Teutonique. En attendant nous allons reprendre le fil des événemens de la Paleſtine.

Nouvelle Croiſade.

Dès qu'Innocent III étoit monté ſur la chaire de St. Pierre, il avoit travaillé à procurer du ſecours à la Terre-Sainte, & il parvint à aſſembler une nouvelle croiſade qu'on compte pour la cinquieme. Le premier deſſein des Croiſés, étoit d'aller faire une deſcente en Egypte, pour attaquer Saphadin, tandis que les chrétiens de la Paleſtine tourneroient leurs armes contre Jeruſalem; mais l'hiver qui approchoit, obligea cette armée nombreuſe de s'arrêter en Dalmatie juſqu'au printems. Pendant cet intervalle une révolution arrivée dans l'empire Grec, fit changer tous les projets.

Le jeune Alexis, fils d'Isaac l'Ange Empereur de Constantinople, s'étoit sauvé furtivement de cette ville, pour venir implorer le secours des Princes Croisés, en faveur de son pere, détrôné & aveuglé par un frere ambitieux. Alexis promettoit de faire rentrer l'empire d'Orient sous l'obéissance du St. Siege, & il faisoit d'ailleurs des offres si avantageuses aux Croisés, pour le bien de la Terre-Sainte, que le plus grand nombre se détermina à les accepter. Ceux qui furent d'un avis contraire, s'embarquerent pour la Palestine, pendant que les autres firent voile pour Constantinople, qu'ils emporterent d'assaut le 18 juillet de l'an 1203. Isaac fut remis sur le trône, & le jeune Alexis déclaré Empereur : mais ce dernier, croyant n'avoir plus rien à craindre, oublia bientôt ses sermens, & les services des Croisés. Ces braves guerriers, irrités de son ingratitude, lui déclarerent la guerre, & l'envoyerent défier jusques dans son palais. Pendant ce tems un autre Alexis surnommé Murtzulphe, sut profiter de la circonstance de cette brouillerie pour s'élever sur le trône. Ce méchant homme excita une sédition, à la faveur de laquelle il se saisit du fils d'Isaac, l'étrangla, & se fit couronner Empereur. Les Princes Croisés, malgré les sujets de plainte qu'A-

II.
OTTON DE KERPEN.

Prise de Constantinople par les Croisés.

Nicetas. Godefr. monach. Raynald. Velly. Hist. de France.

1203.

II. OTTON DE KERPEN.

lexis leur avoit donnés, crurent devoir le venger, parce qu'il étoit leur créature. Ils furent secondés par les Evêques & par ceux qui avoient les ordres du Pape qui déclarerent la guerre juste; ainsi l'on mit une seconde fois le siege devant Constantinople, qui fut de nouveau prise par escalade le 12 août de l'an 1204; mais Murtzulphe leur échappa avec tous ses trésors.

Empire des Latins à Constantinople. *Ibid.*

Les vainqueurs plus lassés que rassasiés de butin, songerent ensuite à l'élection d'un Empereur; il fut choisi parmi les Princes Croisés, & tous les suffrages se réunirent sur Baudouin Comte de Flandres, qui fut couronné solemnellement dans l'église de Ste. Sophie, & prit dès-lors les titres & les ornemens des Empereurs d'Orient. Cette nouvelle domination, qu'on appella l'empire des Latins, ne dura que cinquante-sept ans. Baudouin, quoiqu'Empereur, ne posséda pas tout l'empire Grec; car les principaux Croisés voulurent avoir leur part de la conquête. Les Vénitiens prirent les isles de l'Archipel, le Péloponnese, l'isle de Candie, & plusieurs villes des côtes de la Phrygie; le Marquis de Montferrat eut le royaume de Thessalie; le Comte de Blois se mit en possession de la Bithynie; le Sire d'Avesne eut l'isle d'Eubée ou de Négrepont; un Gentilhomme

Bourguignon nommé la Roche, s'empara d'une partie de la Grece, où il fonda le Duché d'Athenes & la Seigneurie de Thebes : enfin Guillaume de Champlite, Seigneur Champenois, conquit la principauté d'Achaïe, qu'il laissa en mourant à Géofroi de Villehardouin, neveu du fameux Maréchal de ce nom, qui avoit aidé à la prise de Constantinople, & qui en a écrit l'histoire. Nous verrons ailleurs que l'Ordre Teutonique eut des possessions considérables dans l'Achaïe, puisqu'on y nomma un Précepteur ou Grand-Commandeur. Il importeroit de mieux connoître la main bienfaisante qui les avoit données; quoique l'on ne puisse guere douter, en rapprochant les époques, que ce ne fût à Guillaume de Champlite ou à Géofroi de Villehardouin son successeur, que l'Ordre en fut redevable.

II. OTTON DE KERPEN.

Anciens statuts.

Quelque gloire que les Croisés eussent acquise par la conquête de l'empire Grec, rien ne pouvoit être plus nuisible aux chrétiens de la Palestine, puisqu'ils se virent privés par cette diversion des forces qui leur étoient destinées dans le tems où ils en avoient le plus besoin. La treve ayant été rompue par un des Amiraux d'Egypte, la guerre avoit recommencé avec plus de fureur que jamais. Les ennemis s'étant avancés avec une puissante

Sanut. l. 3.

II. OTTON DE KERPEN.

armée, jusqu'à une lieue de St. Jean d'Acre, le Roi Amauri se défendit de son mieux, & le Grand-Maître à la tête des Chevaliers Teutoniques le seconda de tout son pouvoir; mais Amauri ne se voyant pas en état de résister long-tems à des ennemis si supérieurs en nombre, & n'attendant aucun secours de l'Europe, il prit le parti de se tirer d'embarras en signant une treve désavantageuse (1).

Mort du Roi Amauri II.

1205.

Sanut.

Ce Prince ne survécut guere à ce traité; car il mourut à St. Jean d'Acre le 1 avril de l'année suivante, & la Reine Isabelle sa femme le suivit au tombeau peu de jours après. Par cette mort la Princesse Marie, fille ainée de la Reine Isabelle, & de son second mari Conrard Marquis de Montferrat, devint héritiere du trône de Jerusalem. Les Grands s'assemblerent pour donner un mari à la jeune Reine, & à la Palestine un Prince en état de la défendre; mais la jalousie les empêchant de s'accorder entre eux, ils convinrent de s'adresser à Philippe-Auguste Roi de France, & de recevoir de sa main celui qu'il voudroit donner pour époux

(1) L'histoire des Ordres militaires prétend que ce fut Herman Bart, troisieme Grand-Maître, qui seconda le Roi de Jerusalem dans cette occasion; mais l'auteur s'est trompé, car Otton de Kerpen survécut à Amauri.

II. OTTON DE KERPEN.

à Marie, & pour Roi à Jerusalem. L'Evêque d'Acre, & le Seigneur de Césarée furent chargés de cette commission. Philippe-Auguste ayant désigné Jean Comte de Brienne, jeune Seigneur Champenois, plein de valeur, de sagesse, & de capacité, le Comte reçut avec la plus vive reconnoissance, la proposition du roi, & renvoya tout de suite les Ambassadeurs en Palestine, les chargeant d'assurer la jeune Reine, qu'il alloit se mettre incessamment en état d'y arriver avec des forces considérables.

Sanut.

Les Ambassadeurs de retour à St. Jean d'Acre, publierent effectivement que le Comte alloit arriver à la tête d'une nouvelle croisade. Le bruit de cet armement, qu'on grossissoit tous les jours, releva le courage des chrétiens, & alarma les infideles, qui craignant d'avoir bientôt sur les bras toute la chrétienté, proposerent au conseil de régence, de prolonger la treve faite par le feu Roi Amauri, & offrirent pour cela de rendre dix places ou châteaux à la bienséance des Chrétiens. Tous ceux qui jugeoient sainement de la situation de l'Europe, voyoient bien qu'on ne devoit pas s'attendre à un secours aussi puissant, que les Ambassadeurs le faisoient espérer. Ce qui les déterminoit à opiner pour l'acceptation de la treve, c'étoit par-

II. OTTON DE KERPEN.

ticuliérement le sentiment des deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & de l'Ordre Teutonique, ainsi que de la plupart des Seigneurs & Barons du pays; mais le Grand-Maître du Temple & les Prélats s'y opposerent, & leur avis prévalut pour le malheur de la chrétienté. Voilà en raccourci quel fut l'état des affaires des chrétiens en Orient, sous le Magistere d'Otton de Kerpen, qui plein d'années & de mérites, mourut, selon l'opinion commune, le 2 juin de l'an 1206, & fut enterré à Acre dans l'église de son Ordre.

Mort d'Otton de Kerpen.

Hartk. in not. ad Dusb. Hess.

1206.

HERMAN BART.

IIIe. GRAND-MAITRE.

III. HERMAN BART.

1206.

Dusbourg. part. 2. capit. 3. Venator. Hess.

LE chapitre de l'Ordre se hâta de donner un successeur à Kerpen, & les suffrages se réunirent sur Frere HERMAN BART, qui étoit encore à la fleur de son âge : c'étoit un valeureux Chevalier, plein de religion, de sagesse, & de charité envers les pauvres, qu'il servit souvent lui-même à l'exemple de ses prédécesseurs (1).

(1) Les uns disent que Herman Bart étoit un Gentilhomme de Holstein, & l'ancienne chronique de

III. HERMAN BART.

Le royaume de Jerusalem étoit toujours sans chef : un conseil de régence gouvernoit au nom de la jeune Marie, en attendant l'arrivée de Jean de Brienne, & des secours qu'il avoit promis. Pour comble de maux, la division s'étoit mise entre les chrétiens à l'occasion d'une guerre, commencée quelques années auparavant, pour la principauté d'Antioche, dont le Comte de Tripoli s'étoit emparé, & que Livon Roi d'Arménie revendiquoit au nom du Prince Rupin, son petit-neveu. Les Croisés s'étant engagés dans la querelle, chacun selon son inclination, les Hospitaliers de St. Jean soutenoient le Roi d'Arménie, & les Templiers avoient embrassé le parti du Comte de Tripoli. Le Roi d'Arménie, quoiqu'élevé dans le schisme, sentit combien la protection du St. Siege pouvoit lui être utile, & sembla vouloir s'y réunir : à cet effet il écrivit plusieurs fois au Pape pour déclarer qu'il reconnoissoit son autorité, & en même tems pour implorer son assistance. Pendant qu'on négocioit

Divisions des Croisés.

Raynald. ad ann. 1210. n. 34.

l'Ordre, assure qu'il étoit neveu du Duc de Bart. Je ne me rapelle pas d'avoir jamais vu personne de ce nom dans l'histoire, si ce n'est quelques Ducs de Poméranie qu'on nomma Ducs de Bart, à cause qu'ils habitoient dans cette ville où ils avoient un château. *V. Hart. in not. ad Dusb. part. 1. cap. 3. Pauli. tom. 4. pag. 50. in not. & Chron. Ord. ap. Matthæum. cap. 89.*

III. HERMAN BART.

1206.

à Rome, le Sultan de Cogni, appellé par le Comte de Tripoli, étoit entré dans l'Arménie, où il mettoit tout à feu & à ſang. Les partiſans de Livon volerent à ſon ſecours, & ſur-tout les Hoſpitaliers de St. Jean, qui armerent puiſſamment pour cette expédition. Après différens combats le Prince Turcoman fut entiérement défait dans une ſanglante bataille, qui fut long-tems diſputée, & ceux qui échapperent au carnage eurent beaucoup de peine à regagner Cogni, avec le Sultan qui les commandoit. (1)

Vertot. t. 1. p. 371.

Recherches ſur la mort du Grand-Maître.

Quoiqu'il ne ſoit pas fait mention des Chevaliers Teutoniques dans les relations que j'ai vues, il ne paroît pas douteux qu'ils ſe trouverent à cette bataille; & les circonſtances font même croire qu'ils y combattirent vaillamment, & eſſuyerent de grandes pertes. Le Pere Helyot, dans ſon Hiſtoire des Ordres monaſtiques, dit que les trois premiers Grands-Maîtres ſe ſignalerent dans pluſieurs actions à la tête de leurs Chevaliers, & que le dernier, Her-

(1) Le Chevalier Jauna, dans ſon Hiſtoire générale de Chypre, de Jeruſalem & d'Arménie, prétend que l'affaire d'Antioche étoit déja terminée, lorſque le Sultan Auguzalpe vint ravager l'Arménie. *V. Jauna. liv. 9. chap. 2. pag. 428.* J'ai cru devoir ſuivre de préférence M. de Vertot, qui eſt cenſé avoir fait plus de recherches ſur ce démêlé, où les Hoſpitaliers eurent tant de part.

man Bart, ayant été bleſſé au ſiege de Tripoli, mourut de ſes bleſſures à Jeruſalem, où on l'avoit tranſporté. On trouve la même choſe dans une ancienne chronique, citée par Hartknoch, d'où le pere Helyot a vraiſemblablement tiré ce fait. Henneberg dit encore que Herman Bart mourut à Acre, où il fut enterré l'an 1210, mais qu'une autre chronique rapporte qu'il fut bleſſé dans un combat devant Tripoli, & tranſporté à Jeruſalem, où il mourut de ſes bleſſures.

III. HERMAN BART.

In not. ad Dusb. p. 24. Kurtze Beschreibung des Landes Preuſſen.

La circonſtance de la mort du Grand-Maître à Jeruſalem, eſt une faute que le pere Helyot a copiée inconſidérement, puiſqu'il avoit dit quelques lignes plus haut, que les trois premiers Grands-Maîtres furent inhumés à St. Jean d'Acre; ce qui eſt conforme au récit de Dusbourg. La circonſtance du ſiege de Tripoli paroît une autre faute: je ne vois nulle part dans l'Hiſtoire qu'on ait fait alors le ſiege de cette place; mais ce paſſage, tout défectueux qu'il eſt, ſemble nous conduire à la connoiſſance de la vérité. L'auteur de la chronique, peu exact ſur les faits, comme tant d'autres ſur ces ſiecles reculés, n'a pu imaginer ſans quelque fondement que le Grand-Maître fut bleſſé pendant la guerre que le Comte de Tripoli fit au Roi d'Arménie; or, comme on n'aſſiégea pas Tri-

III. HERMAN BART.

poli, Bart doit avoir reçu cette blessure dans un combat près de cette ville, comme dit l'auteur cité par Henneberg, & plus vraisemblablement encore dans la bataille contre le Sultan de Cogni. Cette derniere conjecture est fondée sur une lettre du Roi d'Arménie au Pape, à qui ce Prince mande que les Hospitaliers de St. Jean l'ayant puissamment secouru contre les infideles, qui désoloient son royaume, il leur avoit donné par reconnoissance, la ville de Saleph avec les forteresses de Château-neuf & de Camard : d'après cela, l'on peut croire que les Chevaliers Teutoniques avoient aussi mérité d'avoir part à la libéralité du Roi, puisqu'on voit sous le Magistere du successeur de Bart que l'Ordre avoit en Arménie des possessions assez considérables, pour qu'on y nommât un Précepteur ou Grand-Commandeur, qui tenoit rang entre les premieres personnes de l'Ordre, & devoit être convoqué pour assister à l'élection des Grands-Maîtres. De pareilles possessions ne pouvoient venir que de la main du Roi, & l'on ne peut pas douter que ce Prince ne les ait données aux Chevaliers Teutoniques, par le même motif qui l'avoit engagé à donner Saleph aux Hospitaliers, c'est-à-dire, en reconnoissance des grands services que les deux Ordres lui avoient rendus, contre le

Raynald. ad ann. 1210. Cod. diplom. di Malta, n. 94.

Dusb. part. 2. cap. 5.

Anciens statuts.

le Sultan de Cogni. On peut encore observer, qu'après la mort de Bart, il se trouvoit à peine à St. Jean d'Acre une douzaine de Chevaliers Teutoniques en état d'aller en campagne; ce qui prouve que l'Ordre venoit d'essuyer de terribles pertes: malheur qu'on ne rencontre que trop souvent au sein même de la victoire. En combinant tous ces rapports, on peut conclure que la plus grande partie des Chevaliers Teutoniques périt dans la bataille que le Roi d'Arménie livra aux Turcomans, & que le Grand-Maître fut transporté à Acre, où il mourut de ses blessures le 20 de mars de l'an 1210.

III. HERMAN BART.

Dusbourg. part. 1. c. 4. Chron. Ord. cap. 89. Venator.

1210.

Le Magistere de Herman Bart offre encore un autre problême historique. Presque tous les écrivains rapportent qu'un Roi de Jerusalem accorda à ce Grand-Maître le droit d'ajouter à sa croix, & à ses armes, celles du royaume de Jerusalem, qui étoient une croix d'or: distinction flatteuse dont les Grands-Maîtres n'ont cessé de jouir jusqu'aujourd'hui. Venator dit, que ce fut Henri Roi de Jerusalem, ou Jean son fils qui accorderent cette grace à l'Ordre sous le Magistere de Herman Bart; mais il se trompe: avec un peu plus de connoissance de l'histoire, il eût épargné l'estampe qui représente Henri sur son trône, donnant la croix de Jeru-

Sur la croix de Jerusalem ajoutée à celle de l'Ordre.

III. HERMAN BART.

salem au Grand-Maître ; puisque Henri Comte de Champagne étoit mort l'an 1197. La conjecture sur Jean, son fils, n'est pas plus heureuse ; car il est certain que Henri ne fut marié qu'une fois, & que la Reine Isabelle qu'il avoit épousée, ne lui donna que des filles : de sorte que ce fut Thibaut, son frere, qui lui succéda au comté de Champagne.

L'auteur de l'Histoire des Ordres militaires dit que Herman Bart se mit en campagne avec ses Chevaliers pour secourir le Roi Amauri, & que ce Prince lui accorda le droit d'ajouter à ses armes, la croix d'or de Jerusalem ; mais ce récit n'est pas plus exact, puisque le Roi Amauri II, successeur de Henri, étoit mort le premièr avril de l'an 1205. Ainsi Amauri n'auroit pu accorder cette faveur à Herman Bart, mais bien à Otton de Kerpen son prédécesseur.

In not. ad Dusbourg.

Hartknoch a observé une partie de ces erreurs : ce qui ne l'a pas empêché d'en faire d'autres ; car il omet, mal-à-propos, le Roi Amauri II, & donne Jean de Brienne pour successeur immédiat de Henri de Champagne. Cet auteur, d'ailleurs si éclairé, conjecture que la croix de Jerusalem fut accordée au prédécesseur de Herman Bart, ou qu'elle lui fut donnée par Jean de Brienne : mais toutes ces opinions

Chron. Ord. cap. 80.

n'atteignent pas la vérité. L'ancienne chronique de l'Ordre marque positivement que Jean de Brienne donna la croix de Jerusalem au Grand-Maître Herman de Salza, après le siege de Damiette, qui fut terminé l'an 1219. On ne peut guere douter de l'exactitude de ce dernier récit; parce que les Teutoniques mériterent effectivement toutes les graces du Roi de Jerusalem, en combattant plusieurs fois sous ses yeux, & sur-tout au siege de Damiette, où le Grand-Maître se couvrit de gloire à la tête de ses Chevaliers.

III. HERMAN BART.

HERMAN DE SALZA.

IVe. GRAND-MAITRE.

IV. HERMAN DE SALZA.

FRERE HERMAN DE SALZA, remplaça Herman Bart, dans la dignité de Maître de l'Ordre Teutonique, l'an 1210. La maison de Salza, ou Saltza, tiroit, selon toute apparence, son origine de la petite ville du même nom, située sur l'Elbe, entre Magdebourg & Barby. Quelques-uns font naître Salza en Misnie, & d'autres le croient originaire de la Thuringe; parce que plusieurs Seigneurs de sa maison, & lui-même avoient été attachés

1210.

Dusb. part. 2. cap. 5. Chron. Ord. Venator. Duellius. Pauli.

IV. HERMAN DE SALZA.

aux Landgraves. Une branche de la maison de Salza s'étendit aussi en Silésie, où elle donna à l'église de Breslau, un Evêque, nommé Jacques, qui mourut en 1539. Herman, dès son jeune âge, fut à la cour de Thuringe, & au lieu d'y trouver un écueil, comme il n'est que trop ordinaire, il y acquit toutes les connoissances qui peuvent former l'homme d'état, & l'homme aimable. Lorsque Guy de Lusignan entreprit le siege d'Acre, & que toute la chrétienté se mit en mouvement pour arracher la Terre-Sainte des mains des infideles, il y arriva trois croisades particulieres qui précédoient les grandes armées de l'Europe. La premiere ayant pour chefs le Landgrave de Thuringe & le Comte de Gueldre, il est très vraisemblable que Salza passa dès-lors en Palestine à la suite du Landgrave, & qu'il fut un des quarante premiers Seigneurs qui se vouerent à Dieu dans l'Ordre des Freres Chevaliers de la maison Teutonique. La charge de Maréchal qu'il exerça, avant de parvenir à la Grande-Maîtrise, atteste sa bravoure & ses talens militaires; & l'on verra dans le reste de sa vie, que la piété & l'humilité, une éloquence insinuante & persuasive, l'amour de la paix, & l'esprit de conciliation, enfin une prudence consommée, furent les autres traits qui caractéri-

ſerent particuliérement ce grand homme, dont les hiſtoriens s'accordent à faire l'éloge, ſans la moindre reſtriction. Un ancien acheve ſon portrait, en diſant que le Seigneur lui avoit donné ſes graces en ſi grande abondance, qu'on pouvoit dire avec vérité qu'il étoit l'ami de Dieu & des hommes.

IV. HERMAN DE SALZA.

Dusbourg.

Il falloit un Grand-Maître auſſi habile pour tirer l'Ordre de l'eſpece d'anéantiſſement où il ſe trouvoit réduit, par les pertes qu'il avoit faites en combattant les infideles. Elles étoient telles, qu'après ſon élection, Salza fit le ſouhait de perdre un œil, ſi par ce ſacrifice il pouvoit être aſſuré que pendant ſa vie, il auroit toujours dix Chevaliers en état de combattre les ennemis de la foi. Ses vœux furent plus qu'accomplis; car l'Ordre prit bientôt un accroiſſement prodigieux ſous ſon gouvernement, & ſe trouva en état de tenter les plus grandes entrepriſes. Vers le tems de ſa mort, on comptoit juſqu'à deux mille Gentilshommes Allemands qui avoient pris la croix de l'Ordre Teutonique, & combattoient ſous ſes enſeignes. Ce fut auſſi pendant le Magiſtere de Salza que les ſouverains Pontifes & les Empereurs donnerent à l'Ordre ſes principaux privileges, & qu'il devint puiſſant par les magnifiques donations qu'on lui fit dans la Pouille,

Accroiſſement de l'Ordre ſous Salza.

Dusbourg.

IV. HERMAN DE SALZA.

l'Achaïe, l'Arménie, la Hongrie, la Prusse, la Livonie, ainsi que dans presque toutes les provinces de l'Allemagne.

Schisme dans l'Empire.

L'Empire d'Occident étoit divisé, lors de la nomination de Salza à la Maîtrise de l'Ordre. Frédéric II, élu Roi des Romains au berceau, étoit encore mineur, en 1197, à la mort de l'Empereur Henri VI, son pere ; malgré cela, une partie des Princes de l'Empire le proclama, de nouveau, Roi des Romains, l'année suivante : mais Philippe Duc de Suabe son oncle & son tuteur, sous prétexte de vouloir donner plus d'autorité à sa régence, parvint à se faire aussi reconnoître en cette qualité. D'un autre côté le Pape Innocent III, mécontent de la conduite de Philippe, favorisa l'élection d'un ennemi naturel de la maison de Suabe : c'étoit Otton IV, fils de Henri-le-Lion, que Frédéric Barberousse avoit privé des duchés de Saxe & de Baviere : de sorte qu'il y eut en même tems trois Empereurs ou Rois des Romains; mais le jeune Frédéric n'en avoit que le titre, Philippe & Otton partageant l'autorité. Philippe n'en jouit pas longtems; il fut assassiné en 1208, & Otton fut excommunié en 1210, pour avoir fait une entreprise sur la Sicile, & pour avoir refusé de rendre à l'église les terres de la Comtesse Mathilde, malgré le serment qu'il

IV. HERMAN DE SALZA.

avoit fait au Pape. Les Princes de l'Empire s'assemblerent alors, & élurent une troisieme fois Frédéric, qui commença réellement à régner avec Otton. Cette concurrence ne fut pas longue : Otton battu à Bouvines en 1214, par Philippe-Auguste Roi de France, se trouva abandonné de tout le monde, & avec des affaires si délabrées, qu'elles ne lui permirent plus de songer à celles de l'Empire : on peut marquer ce moment pour celui où Frédéric commença à jouir seul de l'Empire, quoique Otton ne mourut qu'en 1218.

Privileges accordés à l'Ordre.

Ap. Duell. selecta privileg.

Ce schisme ne nuisit point aux intérêts de l'Ordre Teutonique. L'Empereur Otton donna un diplôme daté de Nuremberg le 10 mai de l'an 1213, par lequel il le prenoit sous sa protection, & donnoit la permission à tous les possesseurs de fiefs de l'Empire d'en disposer en faveur des Chevaliers comme de leurs biens propres. Frédéric enchérit encore beaucoup sur lui; car il n'y a pas de Prince qui ait accordé un plus grand nombre de graces à l'Ordre : ses successeurs l'imiterent, & les souverains Pontifes s'empresserent comme à l'envi, de combler les Teutons de privileges & de faveurs. Nous nous abstiendrons d'un détail qui demanderoit des volumes, & nous ne parlerons ici que

IV. HERMAN DE SALZA.

d'une couple de ces pieces, qui paroissent mériter une attention particuliere.

Ap. Duellium.

Par un diplôme daté de Haguenau le 23 janvier de l'an 1214, Frédéric déclara que le Grand-Maître & ses successeurs, devoient être regardés comme membres de la cour Impériale, où ils auroient leur logement, & seroient défrayés avec leurs gens & six chevaux de monture, toutes les fois qu'ils jugeroient à propos de s'y rendre. Les mêmes avantages devoient être accordés à ceux que les Grand-Maîtres voudroient envoyer à leur place; ainsi qu'à deux Chevaliers qui devoient toujours résider à la cour, pour être plus à portée de solliciter les secours des Empereurs. Toutes ces graces étoient accordées à l'Ordre à titre de fiefs.

Ibid.

Un autre diplôme très-remarquable est celui que Frédéric II donna à Tarente au mois d'avril de l'an 1221. Après y avoir fait l'éloge du Grand-Maître & des Chevaliers, l'Empereur prenoit l'Ordre sous sa protection, de même que toutes les personnes qui lui étoient affiliées, les gens employés à son service, & ses biens meubles & immeubles, tant ceux qui étoient déja acquis, que ceux qu'il pourroit encore acquérir : il confirmoit ensuite tous les privileges de l'Ordre, l'exemptoit de tous droits, tailles & charges publiques quel-

IV. HERMAN DE SALZA.

conques, & lui accordoit le droit d'usage dans les pâturages, rivieres & forêts de ses domaines ; après quoi il permettoit à tous les possesseurs de fiefs de l'Empire d'en disposer, en faveur des Freres de la maison Teutonique, comme ils pourroient faire de leurs autres biens. La plupart des autres diplômes de Frédéric & de ses successeurs, répetent & confirment celui-ci, qui peut être regardé comme la base de tous les privileges de l'Ordre. Henri Roi des Romains, ordonna en 1227 que toutes les expéditions de la chancellerie Impériale seroient délivrées gratis à l'Ordre Teutonique (1). Après cette légere idée des faveurs dont l'Ordre fut comblé, ce que je rapporte par anticipation, pour ne pas interrompre le fil de l'histoire, nous allons reprendre les affaires des chrétiens en Palestine, que Herman de Salza ne trouva pas en meilleur état que celles de son Ordre, lorsqu'il parvint au Magistere.

Ibid.

(1) Il étoit fils de l'Empereur : s'étant révolté contre son pere, Frédéric le fit dégrader. Henri s'étant enfermé dans le château de Drivels, & l'Empereur se disposant à l'y forcer, ce fut le Grand-Maître Herman de Salza, qui engagea le jeune Prince à rentrer dans le devoir, & à se soumettre à son pere, qui le fit enfermer dans un château de la Pouille, où il mourut en 1242.

IV.
HERMAN DE SALZA.

Arrivée de Jean de Brienne en Palestine.

Sanut. Raynald.

Jean de Brienne, ce Roi si desiré, étoit enfin arrivé en Palestine, au mois de septembre de l'an 1210. Ce Prince, au lieu des puissans secours qu'on attendoit, n'avoit amené que trois cens Chevaliers, & quelque infanterie, les troubles de l'Allemagne & de l'Italie, & sur-tout la célébre croisade, qui commençoit alors en France contre les Albigeois, ayant empêché qu'on n'en fît une, pour l'accompagner à la Terre-Sainte. Le lendemain de son arrivée, Jean de Brienne épousa la Reine. S'étant fait couronner Roi de Jerusalem, & voulant signaler son avénement au trône par quelque exploit, il se mit en campagne, & fit le ravage sur les frontieres de l'ennemi, à qui il enleva quelques châteaux de peu de conséquence; mais différens corps de Sarrazins s'étant avancés pour l'envelopper, il fut obligé de se retirer, trop heureux de leur échapper. Après cette tentative infructueuse, il écrivit au Pape, pour lui rendre compte de l'état du royaume de Jerusalem, qui ne consistoit que dans quelques places, que l'on ne conservoit, que par le peu d'intelligence qui regnoit entre les ennemis; & il demandoit instamment qu'on lui envoyât du secours. Innocent III sensiblement touché de ces tristes nouvelles, forma d'abord le projet d'une nouvelle

croisade ; mais une ligue formidable qui se formoit alors contre Philippe-Auguste Roi de France, en arrêta l'exécution, jusqu'à ce que Philippe, couronné par la victoire à Bouvines, comme nous l'avons dit ailleurs, rétablit la paix & la tranquillité dans l'Europe.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le Pape desirant profiter de ce calme, pour engager les Princes d'Occident dans une ligue générale contre les infideles, assembla un concile dans l'église de Latran, où la croisade fut résolue. Les Evêques se séparerent aussi-tôt pour la prêcher dans leurs dioceses, & l'Empereur Frédéric II, qui devoit être le chef de l'entreprise, André Roi de Hongrie, les Ducs d'Autriche & de Baviere, ainsi qu'un nombre presque infini de Princes & de Prélats Francois, Allemands, Hongrois, Hollandois, Frisons & Norwégiens, prirent la croix.

Sixieme Croisade.

1215.

L'Empereur qui devoit se mettre à la tête des Croisés, fut retenu par les troubles d'Italie ; de sorte que ce fut le Roi de Hongrie qui conduisit cette entreprise. André partit avec une armée composée de différentes nations, & fut obligé de s'arrêter à Constantinople, pour attendre les Croisés Italiens : de-là il fit voile pour l'isle de Chypre, où Hugues de Lusignan avoit fait de grands préparatifs pour l'ex-

André Roi de Hongrie chef de la Croisade.

Bonfin. rer. Hung. dec. 2. lib. 8.

IV. HERMAN DE SALZA. 1217.

pédition de la Terre-Sainte. Les deux Rois s'étant embarqués vers la fin de septembre, firent le trajet en peu de jours, & aborderent heureusement au port de St. Jean d'Acre avec toute l'armée.

Après qu'on eut donné quelques jours aux troupes pour se rafraîchir, le Roi de Jerusalem, les Chevaliers du Temple, les Hospitaliers, & les Teutoniques se joignirent aux Croisés, & le Patriarche, selon l'ancien usage, apporta la sainte croix dans le camp. Ce bois sacré, l'instrument de notre salut, avoit été scié en deux, avant la funeste bataille de Tibériade, & l'événement justifia bien cette précaution; car une partie étant tombée au pouvoir de Saladin, les chrétiens eurent encore la consolation de conserver l'autre morceau, le seul qu'ils possedent aujourd'hui.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Math. Paris. p. 291.

Les Croisés font le dégât.

La treve que le Roi de Jerusalem avoit faite avec les Sarrazins, étant expirée, l'armée fut camper près du torrent de Cison, où l'on fit la revue générale des troupes : de-là on marcha aux ennemis qui avoient déja passé le Jourdain & faisoient mine de vouloir donner bataille. Mais le Sultan Coradin, qui les commandoit, changea d'avis, lorsqu'il apprit que l'armée des Croisés étoit plus forte que la sienne, & que les trois Rois y étoient en personne; de sorte qu'il se hâta de re-

Godefr. monach.

passer le fleuve, en attendant que les chrétiens s'affoiblissent eux-mêmes, comme cela arrivoit ordinairement. Les Rois maîtres de la campagne firent le dégât sur les terres des Sarrazins & retournerent à Acre avant la fin du mois. Comme ce n'étoit pas là ce qu'on devoit attendre d'une armée aussi nombreuse, on prit le parti de se remettre en campagne, & de faire le siege d'une forteresse que Coradin avoit fait bâtir sur le Thabor, dont la garnison incommodoit extrêmement la ville d'Acre.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le Thabor, montagne si célebre dans l'écriture, s'éleve comme une pyramide, au milieu d'une belle plaine : à son sommet est un grand plateau, où étoit bâtie cette forteresse, défendue par soixante & dix-sept tours : la montagne est inaccessible du côté du Nord, & des autres côtés les sentiers sont si roides & si étroits, que quand l'armée chrétienne y arriva au commencement de décembre, on jugea l'entreprise impossible. Le Roi de Jerusalem, qui ne cherchoit qu'à se signaler, voulut cependant la tenter, à l'aide d'un transfuge qui lui montra un sentier détourné, que les infideles n'avoient pas entrepris de défendre, parce qu'apparemment ils le croyoient impraticable : après des peines incroyables, le Roi, les Or-

Entreprise du Thabor.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Sanut. Math. Paris. p. 291. Jauna. hist. de Jerusalem & de Chypre.

IV. HERMAN DE SALZA.

dres militaires, & quelques autres troupes gagnerent le haut de la montagne, & chargerent si furieusement ceux qui étoient sortis de la forteresse pour en défendre les avenues, qu'après avoir tué leur chef, ils forcerent les autres à se renfermer dans leurs murs. Après ce succès il falloit profiter de l'étonnement des ennemis, & brusquer l'attaque de la place, sans leur laisser le tems de se reconnoître; mais au lieu d'appliquer les échelles aux remparts, on se mit à délibérer : plusieurs soutinrent avec tant d'opiniâtreté, qu'on courroit risque d'être assiégé par l'armée de Coradin, & de mourir de faim, si on manquoit l'entreprise, que leur sentiment prévalut; de sorte que par une inconséquence incroyable, on se mit le même jour à descendre la montagne, dont on n'avoit gagné le sommet qu'avec des peines & des dangers infinis. A cette vue, les ennemis reprirent courage, & tombant sur l'arriere-garde des chrétiens, ils battirent à leur aise des gens engagés dans des sentiers si escarpés & si difficiles, qu'ils avoient peine à s'y soutenir.

Sanut. Math. Paris.

Les Rois entreprirent ensuite de faire une troisieme irruption sur les terres des infideles dans la Phénicie : elle ne fut pas plus heureuse que les autres, & l'armée se sépara. Beaucoup de Croisés retourné-

rent à Acre pour repasser de-là en Europe, le Roi de Chypre alla à Tripoli, où il mourut de maladie, & le Roi de Hongrie, ayant passé trois mois en Palestine, pour l'accomplissement de son vœu, s'embarqua pour ses états. Quelque peu de succès qu'aient eu les Croisés dans ces différentes expéditions, Herman de Salza & les Chevaliers Teutoniques s'étoient distingués, toutes les fois qu'on en étoit venu aux mains avec les ennemis : & ce fut vraisemblablement ce qui détermina le Roi de Hongrie à les engager de venir défendre ses frontieres, en leur donnant le district de Wurza ou Burza, grand canton de la Transilvanie, connu aujourd'hui sous le nom de Burzenland. Comme cette donation occasionna de grandes difficultés, je me propose d'en parler ailleurs plus en détail (1).

IV. HERMAN DE SALZA.

Chron. Ord. cap. 56.

Dusb. part. 1. cap. 5.

(1) Je ne puis passer sous silence l'erreur de Bonfinius (liv. 7. de la 2me. décade de l'Histoire de Hongrie) qui prolongeant le séjour d'André en Orient jusqu'en 1221, lui fait non-seulement prendre Damiette, mais lui attribue presque tous les événements qui regardent le Roi de Jerusalem : ce seroit abuser de la patience des lecteurs, que de rapporter ce que disent les auteurs contemporains, & les témoins oculaires, pour montrer qu'il se trompe. On en verra beaucoup de cités, lorsque nous ferons la relation de ce siege. Les connoisseurs jugeront certainement de la préférence qu'ils méritent. Je me rappelle d'avoir vu dans un auteur assez ancien, dont le nom m'est échappé, que le Roi de France assista aussi à cette prise de Damiette : cet

IV. HERMAN DE SALZA.

Les Teutoniques & les Templiers rebâtissent le château des Pélerins.

1218.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Sanut. Bern. Thesaur. ap. Muratori. Chr. Salisburg. Chr. Erfurt. ap. Menck.

Après la séparation de l'armée, le Roi de Jerusalem, le Duc d'Autriche, les Chevaliers Hospitaliers de S. Jean, & la plupart des Evêques furent camper aux environs de Césarée, dont ils firent rétablir la citadelle, avec tant de diligence, que l'ouvrage fut achevé avant que les Sarrazins fussent arrivés pour s'y opposer. D'un autre côté, les deux Grands-Maîtres des Templiers & des Teutoniques, avec leurs Chevaliers, & un petit nombre de Croisés, sous la conduite de Jean d'Avesnes, s'arrêterent entre les villes d'Acre & de Césarée, où ils se mirent à rétablir avec toute la célérité possible, un château démoli, qu'on nommoit auparavant le château du Fils de Dieu, & qui prit alors le nom de château des Pélerins : il étoit situé sur un promontoire qui s'avance dans la mer, non loin du Mont-Carmel. Cette entreprise étoit aussi dispendieuse qu'utile; mais la Providence permit, qu'on trouva dans les fondemens un trésor de monnoies alors inconnues, qui fournit à une partie de la dépense qu'on y fit. Les Sar-

auteur confondoit le siege de cette ville fait en 1219, avec l'expédition de Saint-Louis en Egypte l'an 1249 ; ainsi l'anachronisme est de 30 ans. M. Pauli, pag. 52, répete la même faute ; mais cet écrivain a donné trop de preuves de l'étendue de ses connoissances, pour qu'on ne soit pas persuadé que c'est l'effet d'une distraction.

razins connoiſſant toute l'importance de ce poſte, ne négligerent rien pour interrompre les travaux; mais les Teutoniques, les Templiers, & les autres Croiſés, leur oppoſerent une ſi vive réſiſtance, qu'ils ne purent les empêcher de conduire en peu de tems l'ouvrage à ſa perfection. Ces deux places rétablies couvroient St. Jean d'Acre, & ſervoient en même tems à étendre les contributions ſur les terres des infideles. Voilà les ſeuls fruits viſibles d'un ſi puiſſant armement.

IV. HERMAN DE SALZA.

Godefr. monach.

Lorſque tous ces travaux furent achevés, le Roi de Jeruſalem, le Duc d'Autriche, & les Grands-Maîtres des trois Ordres militaires retournerent à St. Jean d'Acre, où il arriva preſque en même tems une flotte compoſée d'Allemands, de Friſons, & de Hollandois, commandée par Guillaume Comte de Hollande. Le Roi de Jeruſalem, ſe voyant aidé ſi puiſſamment, & attendant encore de nouveaux ſecours qui ſe préparoient dans les ports d'Italie, tint un grand conſeil, où ſe trouverent le Duc d'Autriche, & les Grands-Maîtres des Teutoniques, des Hoſpitaliers & des Templiers, avec les Evêques; on y réſolut de changer la maniere de faire la guerre, & de la porter en Egypte, d'où ſortoient ces armées puiſſantes qui cauſoient tant de maux aux chrétiens de la

Les chrétiens portent la guerre en Egypte.

1218.

IV. HERMAN DE SALZA.

Math. Paris. p. 300.

Paleſtine. C'étoit d'ailleurs l'avis que le Pape Innocent III avoit ouvert au concile de Latran, & qui avoit été unanimément approuvé. On décida donc de commencer par le ſiege de Damiette, regardée comme la clef de l'Egypte, & ſituée ſur un bras du Nil, à un mille ou deux de ſon embouchure dans la mer. En conſéquence de cette réſolution, on embarqua les troupes vers la fin de mai, & l'on fit voile vers l'Egypte, où on arriva heureuſement après trois jours de navigation; & pour comble de bonheur, le débarquement ſe fit ſans oppoſition de la part de l'ennemi.

Caffari Annal. Genuens. ad ann. 1218. ap. Muratori. tom. 6. pag. 413.

Force de Damiette.

L'endroit où l'on étoit deſcendu, ſe trouvoit ſéparé de Damiette par un bras du Nil, au milieu duquel étoit une tour ou château fortifié, dont il falloit ſe rendre maître avant d'arriver à la ville qui étoit revêtue d'une double enceinte de murailles de briques du côté du fleuve, & d'une triple enceinte du côté de la campagne. Cette derniere partie étoit encore défendue par un large foſſé, dans lequel on avoit fait entrer les eaux du Nil : tous les remparts qui s'élevoient en amphithéatre étoient flanqués d'une infinité de tours, & la place, une des plus fortes du monde, étoit défendue par une garniſon de quarante mille hommes.

Jac. à Vitr.

IV. HERMAN DE SALZA.

On commença par l'attaque de la tour du Nil, d'où partoit une chaîne énorme, qui traverſant le fleuve, étoit attachée aux murs de la ville, pour empêcher les vaiſſeaux de remonter. Cette tour ou château, conſtruit avec la plus grande ſolidité, contenoit ſoixante & dix places voûtées, toutes percées de creneaux que l'on avoit garnis de machines de trait; un pont de bateaux qui communiquoit à la ville, donnoit l'aiſance aux Egyptiens de ſecourir & de rafraîchir la garniſon à volonté. Le Duc d'Autriche, les Hoſpitaliers, les Teutoniques, les Templiers, les Friſons & les Allemands du Rhin, furent ceux qui montrerent le plus de zele, & qui mirent le plutôt la main à l'entrepriſe. Un vaiſſeau du Duc, & un autre des Hoſpitaliers auxquels on avoit attaché des échelles mobiles, pour les abattre ſur la tour, l'aborderent fiérement, le premier dimanche d'après la Saint-Jean, tandis que le Comte de Berg, qui commandoit un autre grand vaiſſeau, armé & monté par les Teutoniques & les Friſons, alla jetter l'ancre entre la tour & la ville, tant pour faire une diverſion, que pour arrêter les ſecours qu'on pourroit envoyer de Damiette. Les Sarrazins réſiſterent vigoureuſement à cette attaque, & firent uſage de leurs machines avec tant de ſuccès, qu'ils fracaſſerent le

Attaque de la tour du Nil.

1218.

Jac. à Vitr. Hiſt. Or. lib. 3. Math. Weſmon. Flor. hiſt. Math. Paris. Caffari. Jac. à Vitr. Godefr. monach.

Jac. à Vitr.

IV. HERMAN DE SALZA.

grand mât du navire des Hospitaliers : ce mât portoit une plate-forme, d'où ces braves Chevaliers espéroient de gagner le haut de la tour, à l'aide des échelles mouvantes, de sorte que ce funeste accident en fit périr un grand nombre, qui entraînés au fond de l'eau, par le poids de leurs armes, s'y noyerent misérablement : l'échelle du vaisseau du Duc d'Autriche fut également rompue, & beaucoup de braves soldats périrent aussi dans les flots.

Pendant ce tems le vaisseau du Comte de Berg, chargé de machines, & portant au haut de ses mâts une espece de château rempli d'archers, ne cessoit de lancer des pierres & des traits qui faisoient un grand dégât, & il maltraitoit particuliérement ceux qui étoient à la garde du pont. Les Sarzins, de leur côté, lancerent tant de feu grégeois après ce vaisseau, qu'ils parvinrent à l'enflammer ; mais on eut le bonheur d'éteindre les flammes avec du sable & du vinaigre, seuls moyens d'en arrêter les progrès. Le vaisseau fut fort endommagé, ce qui n'empêcha pas ceux qui le montoient, d'accabler les ennemis d'une grêle de traits, jusqu'à ce qu'on le ramena au rivage, après que le Duc d'Autriche & les Hospitaliers eurent fait leur retraite. Un grand navire que les Templiers avoient armé pour l'attaque de la tour, eut le sort

des autres, c'eſt-à-dire, qu'il fut obligé de ſe retirer, après avoir été très-maltraité.

IV. HERMAN DE SALZA.

Cette perte ne rebuta pas les chrétiens : un certain Olivier, Ecolâtre de l'égliſe de Cologne, & depuis Evêque de Paderborn & Cardinal, imagina une machine nouvelle qu'il fit conſtruire avec les aumônes qu'il récueillit particuliérement des Allemands & des Friſons. C'étoient deux grands vaiſſeaux fortement liés & attachés enſemble, par de grandes poutres qui les traverſoient, ſur leſquelles il établit une eſpece de fort, & au ſommet des mâts un petit château qui excédoit la hauteur de la tour du Nil; le tout muni d'échelles & de couliſſes pour attaquer la tour par le haut & par le bas : au-devant pendoit un reſeau formé de gros cables, pour amortir les coups des machines, & le tout étoit couvert de cuirs verds pour le garantir du feu. L'échelle qui devoit ſervir de pont, étoit debout ſous la hune du grand mât, & s'avançoit de trente coudées au-delà de la proue des vaiſſeaux, lorſqu'elle étoit couchée horizontalement.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Math. Paris.

Priſe de cette tour.

1218.

Pour éviter toute jalouſie, on garnit cette citadelle flottante de ſoldats de toutes les nations & on la conduiſit au pied de la tour le jour de St. Barthelemi, pendant que le Légat avec les Evêques &

Jac. à Vitr. Math. Paris.

IV. HERMAN DE SALZA.

le Clergé étoient prosternés sur le rivage, implorant le secours du Ciel. Les Sarrazins se défendirent vaillamment, & l'on fit des efforts incroyables de part & d'autres : le premier qui sauta sur la plate-forme de la tour, fut un brave Liégeois; il fut suivi d'un jeune Frison armé d'un fléau, qu'il mania avec tant de force & de dextérité qu'il abattit tout ce qui l'environnoit, & renversa celui qui portoit l'enseigne jaune du Sultan. Chacun s'empressoit de les suivre ; mais les Sarrazins qui étoient au fond de la tour, mirent le feu à la plate-forme, & obligerent les chrétiens de regagner leurs navires : les chrétiens ayant alors attaqué le château par le pied, & rompu une petite porte, les ennemis se défendirent toujours avec tant de courage que ce combat opiniâtre dura depuis le vendredi neuf heures, jusqu'au samedi dix heures du matin. Hors d'état de résister davantage les Sarrazins capitulerent enfin, & se rendirent au Duc d'Autriche. Les Chevaliers Teutoniques eurent part à ces différents événemens, & se distinguerent beaucoup à l'attaque de cette tour redoutable.

Chron. Ord. cap. 72.

La perte de la tour du Nil, occasionna la mort du Sultan Saphadin : ce Prince prévoyant qu'elle entraîneroit celle de Damiette, en conçut un si violent chagrin,

Godefr. monach. Jac. à Vitr.

IV.
HERMAN DE SALZA.

qu'il y succomba peu de jours après. Les chrétiens profiterent mal de ce premier avantage : au lieu de brusquer le passage du Nil, ils resterent long-tems dans leur camp, où l'armée entiere faillit de périr par une inondation subite, arrivée la nuit d'avant la fête de St. André. C'étoit vraisemblablement l'effet d'une tempête ; car tout-à-coup les flots de la mer s'enflerent, & surmontant le rivage, inonderent le camp, tandis que le Nil sorti de son lit, augmentoit encore le volume des eaux : la désolation étoit extrême, & si la Providence n'eût mit fin à ce fléau, l'armée entiere périssoit infailliblement. Toutes les provisions furent gâtées, & une affreuse maladie, espece de scorbut, qui enlevoit beaucoup de monde, fut la suite de ce premier malheur.

Destruction de l'hôpital Teutonique à Jerusalem.

Chr. Ord. cap. 48. 51. & 75. Godefr. monach. Math. Wesmon. Flor. Hist. Math. Paris. p. 303. Oliv. Sch. Colon.

1218.

Pendant ce tems Méledin, fils aîné & successeur du Soudan d'Egypte, cherchant tous les moyens de sauver Damiette, demanda du secours à son frere Coradin Sultan de Syrie. Ce jeune Prince, résolu de l'assister de tout son pouvoir, assembla son armée qu'il augmenta par des levées faites à la hâte. Il détruisit les fortifications de Jerusalem, soit pour se venger des chrétiens qui assiégeoient Damiette, ou pour les empêcher de s'y maintenir, si quelque nouvelle croisade venoit l'enlever pen-

IV. HERMAN DE SALZA.

dant son absence. Ce fut la fin de l'hôpital de la maison Teutonique, & de celui de St. Jean, dans lesquels les Chevaliers avoient été soufferts jusqu'à cette époque, pour avoir soin des pélerins, à qui on permettoit à grand prix de venir visiter le St. Sépulchre. Le premier soin du Barbare fut de faire massacrer tous les chrétiens qui se trouvoient à Jerusalem : après quoi il fit brûler & raser les hôpitaux, les églises, les chapelles, ainsi que tous les lieux de piété, & ne conserva que la tour de David & le temple du Seigneur. Coradin avoit bien projetté de détruire le St. Sépulchre, comme il l'avoit mandé à ceux de Damiette, pour les consoler; mais personne ne voulut mettre la main à l'œuvre, soit par une disposition particuliere de la Providence, ou par vénération pour un si saint monument, vénération fondée sur l'Alcoran même, où il est dit que le Christ né de la Vierge Marie, vécut sans péché, & fut quelque chose de plus qu'un Prophete; qu'il éclaira des aveugles, guérit des lépreux, ressuscita des morts, & qu'enfin il est monté au Ciel.

Secours d'Europe. Division dans l'armée.

Pendant que l'armée chrétienne avoit tant à souffrir sur le bord du Nil, elle reçut un nouveau renfort de l'Europe: c'étoit une croisade composée d'Italiens, de François, d'Allemands & d'Anglois, sous la conduite du

IV. HERMAN DE SALZA.

Cardinal d'Albano, Légat du Saint-Siege. L'intention principale du Pape, en envoyant ce Prélat, étoit de maintenir la paix dans l'armée, composée de tant de nations différentes; mais selon toute apparence le Cardinal outrepassa sa mission: car au lieu de se contenter d'être le chef de l'entreprise au nom du Souverain Pontife, il voulut encore faire les fonctions de Général, & donner des ordres à l'armée, ce qui donna beaucoup de mécontentement au Roi de Jerusalem, à qui tout obéissoit. Ce Prince sut cependant contraindre son ressentiment, dans la crainte d'une rupture nuisible aux intérêts de la religion: de sorte qu'il traita le Légat avec beaucoup d'égards; mais il ne continua pas moins de donner ses ordres en maître.

Sanut.

Malgré ce débat, les esprits semblant se réunir pour réparer le tems perdu, il s'agît de trouver un moyen de passer le bras du Nil, afin de pouvoir mettre le siege devant Damiette; mais l'entreprise n'étoit pas aisée. La lenteur des chrétiens, ayant donné le tems au Sultan Méledin d'arriver sur la rive opposée avec une puissante armée, & la garnison de Damiette ayant eu celui de réparer le pont de bateaux, il falloit commencer par rompre ce pont, pour remonter le fleuve, & aller ensuite tenter une descente dangereuse

Action héroïque des Teutoniques & des Frisons.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Math. Paris. p. 304.

IV. HERMAN DE SALZA.

sous les yeux d'un ennemi bien retranché. Pendant qu'on délibéroit, quelques Teutoniques & quelques Frisons, indignés de l'obstacle, se jetterent, sans ordre, dans le vaisseau qu'ils avoient armé pour l'attaque de la tour, & mettant toute leur confiance en Dieu, ils eurent l'audace d'entreprendre de forcer le passage : ils n'étoient que dix combattans qui se jetterent sur le pont, chargé d'Egyptiens ; ils les écarterent à coups d'épée, & repousserent tous leurs efforts jusqu'à ce que leurs camarades ayant détaché quatre bateaux qui soutenoient le pont, ils rentrerent dans leur vaisseau emmenant avec eux les quatre bateaux, malgré l'orage de traits, de pierres, & de feu grégeois lancé sur eux de toutes parts. Le retour de ces braves gens au milieu des acclamations réitérées, & au bruit de tous les instrumens de guerre de l'armée chrétienne accourue sur le rivage, fut un véritable triomphe.

On investit Damiette.
Jac. à Vitr.

Un trait de valeur si héroïque ranima les chrétiens, & répandit la consternation dans le camp du Sultan, au point qu'il abandonna ses lignes, & laissa un passage libre à l'armée chrétienne, qui ne tarda pas d'en profiter. Le Roi de Jerusalem, qui s'attendoit à avoir bientôt sur les bras toutes les forces des Sultans d'Egypte & de Syrie, & qui avoit en même tems

IV. HERMAN DE SALZA.

tout à craindre des ſorties de la garniſon de Damiette, ne négligea rien pour aſſurer ſes quartiers : il les fit environner de bonnes lignes, avec un grand foſſé creuſé de deux côtés juſqu'au Nil, & il établit un pont de bateaux ſur le fleuve, pour communiquer avec la partie de l'armée, qui étoit reſtée au-delà pour garder les vaiſſeaux deſtinés à l'attaque du côté de l'eau. Quelque ſages que paruſſent ces précautions du Roi, ſoit que l'armée chrétienne ne fût pas aſſez forte pour occuper tous les poſtes, ou que les diviſions qui regnoient dans le conſeil l'euſſent gêné dans ſes opérations, il négligea de conſerver le poſte important où elle avoit effectué le paſſage. Le Sultan de Syrie profitant de cette faute, s'en empara, & s'en ſervit pour inquiéter ſi fort l'armée des chrétiens, que ſans les puiſſans efforts des Teutons & des Friſons, toute communication eût été coupée entre les deux parties de cette armée, ſéparées par le fleuve.

Jac. à Vit. Oliv. Sch. Math. Paris.

Les Sarrazins attaquent les lignes, & ſont repouſſés.

Trois fois Coradin entreprit de forcer les lignes : il fut repouſſé toutes les fois. La plus dangereuſe de toutes ces attaques fut celle que le Sultan fit le jour des Rameaux, aux quartiers du Duc d'Autriche & des Templiers. Ces quartiers avoient chacun une porte, & un pont ſur le

Ibid.

1219.

IV. HERMAN DE SALZA.

fossé, afin de pouvoir attaquer les ennemis quand on voudroit : le combat fut terrible, & les Sarrazins brûlerent une partie du pont des Templiers, qui leur opposerent la plus vive résistance : les ennemis n'attaquerent pas avec moins de fureur le quartier des Allemands ; mais le Duc d'Autriche, secondé des Teutoniques, les reçut avec une telle vigueur, qu'il déconcerta tous leurs projets. Ce Prince voyant que les infideles avoient fait mettre pied à terre à l'élite de leur cavalerie, pour redoubler d'efforts contre les retranchements, ordonna aux Allemands d'abandonner le pont, & d'ouvrir les barricades, pour leur laisser l'entrée libre, tandis qu'il les attendoit en bataille & de pied ferme à l'ouverture. Une démarche aussi hardie & aussi méprisante, intimida les Sarrazins, qui n'osant hasarder d'attaquer corps-à-corps un ennemi si déterminé, se contenterent de l'accabler d'une grêle de pierres & de traits. Les chrétiens leur rendirent la pareille, & l'animosité fut telle, que les femmes mêmes voulurent avoir part à l'honneur de cette journée : elles apportoient des pierres, des fleches, & des rafraîchissements aux combattans, tandis qu'une partie du Clergé prosterné, imploroit le secours du Ciel ; & que l'autre s'occupoit à administrer les

IV. HERMAN DE SALZA.

secours spirituels aux blessés, & même à les panser. Ce rude combat, où les Chevaliers Teutoniques eurent part, dura depuis le lever du soleil jusqu'à midi, que les ennemis furent enfin repoussés.

Départ & générosité du Duc d'Autriche.

1219.

Jac. à Vitr. Oliv. Sch.

Ce fut le dernier exploit de Léopold Duc d'Autriche pendant cette croisade. Ce Prince ayant outrepassé de six mois, le tems qu'il avoit voué au service de la Terre-Sainte, & étant rappellé par d'autres affaires dans ses états, s'embarqua au passage du Printems : beaucoup de Croisés, ennuyés de la longueur du siege, repasserent aussi la mer, de sorte que l'armée qui se trouva extrêmement affoiblie, couroit risque de succomber sous les efforts des ennemis, si elle n'eût reçu de nouveaux renforts de l'Europe. Léopold Duc d'Autriche, qui s'étoit signalé à l'armée par son courage, ne se distingua pas moins par sa générosité, sur-tout envers les Chevaliers Teutoniques qu'il affectionnoit singuliérement : ce Prince leur donna avant son départ une somme de plus de six mille marcs d'argent, & lorsqu'il fut de retour dans ses états, il leur accorda d'amples privileges qui furent confirmés dans la suite, par son fils Frédéric-le-Belliqueux ; ensorte que dans les prieres publiques qu'on faisoit au chapitre, les Chevaliers nommoient toujours le Duc Léo-

Ap. Duell. par. 2. p. 6.

IV. HERMAN DE SALZA.

pold entre leurs premiers bienfaiteurs, comme nous l'avons obſervé plus haut.

Depuis le paſſage de l'armée chrétienne en Egypte juſqu'à cette époque, il eſt très-difficile de diſtinguer les événemens qui regardent particuliérement les Chevaliers de l'Ordre : on a vu que j'en ai ſouvent fait mention ſous le nom de Teutoniques & de Teutons, ſuivant Jacques de Vitri, & Olivier Ecolâtre de Cologne, témoins oculaires : cependant comme la juſtice demande qu'on ne donne à chacun que la portion de gloire qu'il a méritée, je dois avertir que beaucoup d'écrivains de ce tems-là, déſignoient ſouvent la nation Allemande par le nom de *Teutonici*, & qu'il ſe pourroit, qu'en conſidérant cet uſage, on ne dût pas attribuer aux Chevaliers ſeuls, ce qu'on a peut-être dit des Allemands en général. Toutefois Mathieu Paris, auteur contemporain, puiſqu'il mourut en 1259, nomme dans toutes ces occaſions, les Teutoniques, *Teutonici*; tandis qu'ailleurs, il déſigne communément la nation Germanique par le nom *d'Alemanni* : ce qui pourroit faire croire, qu'il attribue véritablement tous ces faits aux Chevaliers Teutoniques. Quoi qu'il en ſoit, il me ſuffit d'avoir prévenu le doute que la lecture des originaux pourroit faire naître dans l'eſprit des lecteurs inſtruits,

Math. Paris. pag. 939 & ſeqq.

& d'obſerver que, quand même les hiſtoriens n'auroient parlé que de la nation Germanique en genéral, on ne pourroit pas douter que les Chevaliers Teutoniques, voués par état au ſervice de la Terre-Sainte, & cherchant tous les moyens de ſe diſtinguer, n'euſſent ſoutenu un des premiers rôles dans ces différentes occaſions. Il eſt au moins certain qu'avant le départ du Duc d'Autriche, les Chevaliers Teutoniques, non-ſeulement ſe diſtinguoient perſonnellement, & entretenoient des troupes à leurs fraix, mais qu'ils exerçoient encore leur charité envers les bleſſés & les malades de l'armée : ce qui fait croire qu'ils avoient établi, dans leur camp, un hôpital ſous une tente, à l'inſtar de celui du camp d'Acre, auquel ils étoient redevables de leur fondation. Cela s'induit d'une donation faite à l'Ordre par un nommé Schweder, habitant d'Utrecht, qui ſe trouvoit au ſiege de Damiette.

IV. HERMAN DE SALZA.

Chron. Ord. cap. 72.

» Etant venu, dit-il dans cette Chartre, » à l'armée chrétienne devant Damiet- » te, voyant les grandes dépenſes que » font les Freres de la maiſon Teutoni- » que de Jeruſalem, tant pour le ſoula- » gement des malades, que pour l'entre- » tien des troupes, qu'ils oppoſent aux » attaques des Sarrazins, & averti par » une inſpiration divine, je leur donne

IV. HERMAN DE SALZA.

» le village de Lankarn, &c. « Cette chartre est datée du siege de Damiettte l'an 1218. (1) D'ailleurs les Chevaliers Teutoniques ne purent mériter les graces du Duc d'Autriche, que par leur courage, vertu de premiere nécessité dans des Religieux militaires, obligés de combattre pour la religion ; & l'on doit croire que ce héros de leur nation ne manqua pas de les employer dans toutes les occasions qui se présentoient. Tous les doutes cessent après le départ du Duc d'Autriche, parce que les écrivains contemporains désignent les Chevaliers Teutoniques d'une maniere qui n'est plus équivoque.

Danger de l'armée chrétienne. *Jac. à Vitr. Oliv. Sch. Math. Paris. Bern. Thesaur.*

La situation de l'armée chrétienne devenoit de jour en jour plus dangereuse. Les travaux du siege alloient lentement, & le Sultan d'Egypte ayant remis sur pied une armée plus nombreuse que la premie-

(1) Voici le commencement & la fin de cette donation : *In nomine Patris & Filii, & Spiritus Sancti, amen. Ego Swederus de Dingede notum esse cupio tam præsentibus, quam futuris in posterum, quod cum venissem in exercitum christianorum Damiathæ, & vidissem graves expensas, quas faciunt Fratres domus Theutonicorum in Jerusalem tum in infirmis, tum in militibus contra insultus Saracenorum sustentandis, divina monitus inspiratione, curiam meam in Lankarn, &c. . . . . . contuli eidem religioni perpetuo deserviendam. . . . . . actum in obsidione Damiathæ an. incarnationis Christi M.CCXVIII. indictione VII.* Mathæi veteris ævi analecta. tom. 5. pag. 682.

re, s'étoit joint à son frere le Sultan de Syrie. Ces deux Princes résolurent de faire une attaque générale, & ne la différerent qu'autant de tems qu'il leur falloit pour s'y préparer. Enfin le 31 juillet les deux armées des infideles s'étant mises en bataille, à la pointe du jour, vinrent se présenter en bon ordre devant les lignes. Les Sarrazins firent quatre attaques pour diviser les forces des chrétiens qui étoient cependant moindres que les leurs, & l'on combattit par-tout avec beaucoup de courage : mais les infideles firent de si grands efforts, & revinrent si souvent à la charge, qu'après avoir forcé les lignes au quartier des Templiers, ils marcherent sur le ventre à l'infanterie, & poursuivirent vivement leur avantage. Les Croisés François, nouvellement arrivés, & brûlant d'envie de se signaler, vinrent l'épée à la main à la rencontre de ces fiers ennemis, & essayerent jusqu'à trois fois de les repousser ; mais en vain : les Sarrazins continuant d'entrer en foule dans le camp, leur firent chaque fois perdre le terrein qu'ils avoient gagné. Sur ces entrefaites la garnison de Damiette fit une terrible sortie, & mit le feu aux machines des chrétiens : les troupes des deux Sultans croyant déja tenir la victoire, jetterent de grands cris de joie, & reprenant une vigueur nouvelle, elles s'élancerent

IV. HERMAN DE SALZA.

Idem.

IV.
HERMAN DE SALZA.

en foule au travers du camp. C'étoit fait de l'armée, si les Sarrazins fussent parvenus à joindre la garnison de Damiette. Les chrétiens séparés en deux, & fort inférieurs en nombre, n'auroient eu que le choix de se noyer dans le fleuve, ou de périr par le glaive des Barbares.

Les Templiers & les Teutoniques sauvent l'armée par leur valeur.

Jac. à Vitr. Oliv. Sch. Math. Paris. Bern. Thesaur.

La Providence qui veilloit sur eux, les sauva d'un si grand malheur. Le Grand-Maître, & le Maréchal du Temple, qui n'avoient cédé qu'à regret, rallierent leurs Chevaliers, & vinrent fondre sur les Sarrazins avec leur valeur ordinaire : cependant, malgré toute leur valeur, ils ne pouvoient se soutenir contre cette effroyable multitude, & ils se voyoient au moment d'être repoussés, ou taillés en pieces, lorsque Herman de Salza qui venoit à toutes jambes de son quartier, à la tête des Chevaliers Teutoniques, & de quelques Seigneurs qui s'étoient joints à eux, se jetta à corps perdu sur les Sarrazins qu'il prit en flanc : les Templiers ranimés par ce secours imprévu, reprirent de nouvelles forces, & commencerent à presser les ennemis à leur tour. La mêlée devint terrible, les Chevaliers des deux Ordres faisant des efforts incroyables pour sauver l'armée, & les ennemis n'en faisant pas de moindres pour conserver la victoire qui leur fut enfin arrachée des mains. Enfoncés

de toute part, & n'espérant plus de salut, les Sarrazins & les Egyptiens jettoient déja leurs boucliers, pour se sauver avec plus de légéreté, & les Chevaliers en faisoient une horrible carnage; lorsque l'infanterie chrétienne, voyant le succès des Teutoniques & des Templiers, revint au combat : alors la victoire fut complette. Les Sarrazins, après avoir vu tailler en pieces une partie de leurs troupes, furent obligés d'abandonner le champ de bataille : tous ceux qui ne furent pas assez prompts à repasser les lignes, furent hachés ou pris, & les deux armées resterent sous les armes jusqu'à la nuit.

Cette journée qui avoit failli d'être si funeste à toute l'armée chrétienne, couvrit de gloire ses libérateurs, les Chevaliers Teutoniques, & les Templiers. Il est vrai qu'ils ne furent pas les seuls à s'opposer à la furie des Sarrazins, & que plusieurs braves guerriers de différentes nations combattirent avec eux; mais de ces derniers, il n'y eut que quelques Seigneurs & quelques Chevaliers qui purent voler où le péril étoit plus grand : car les autres corps qui composoient l'armée, étoient assez occupés, les uns à résister à la garnison de Damiette, & les autres à défendre les lignes que les Sarrazins attaquoient de toutes parts. Jacques de Vitri, & Maître Oli-

IV. HERMAN DE SALZA.

vier, Ecolâtre de Cologne, qui étoient préſens, rendent ce témoignage aux deux Ordres militaires : » C'eſt ainſi, diſent-ils, » que le Seigneur ſauva ceux qui avoient » eſpéré en lui, par la valeur des Tem- » pliers, de l'Ordre Teutonique, & de » ceux qui ſe joignant à eux, eurent part » au combat. (1) «

Diſcorde dans l'armée.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Oliv. Sch. Bern. Theſaur. Anonym. Rhegiens. ap. Murat. tom. 8. pag. 1098.

Il ſemble, qu'après cette victoire, il eût fallu profiter de la conſternation de l'ennemi, & redoubler d'efforts pour emporter Damiette; mais la diſcorde ne le permit pas, & penſa faire périr toute l'armée en un même jour. La cavalerie de ce tems-là, étoit preſque toute compoſée de Gentilshommes qui ne montant à cheval que pour aller à l'ennemi, laiſſoient à l'infanterie le détail du ſervice journalier. Les gens de pied en murmuroient, diſant que c'étoient eux qui portoient tout le poids de la guerre, & ils poufferent même les choſes juſqu'à accuſer les cavaliers de manquer de cœur : ceux-ci au contraire ſoutenoient que l'infanterie ne faiſoit rien d'utile, & donnoient pour preuve le dernier combat des lignes,

(1) *Sic ſalvavit Dominus ſperantes in ſe, in illa die, per virtutem Templariorum & domus Teutonicorum, & eorum qui ipſis cooperati, diſcrimini ſe commiſerunt.* Jac. à Vitr. ap. Bongars Geſta dei per Francos pag. 1138. & Oliv. Schol. ibid. pag. 1189.

IV. HERMAN DE SALZA.

où ayant lâché le pied, tout eût été perdu, si les cavaliers, presque seuls, n'avoient repoussé les ennemis : l'animosité & l'emportement des deux partis furent tels, qu'ils contraignirent le Roi de Jerusalem de les mener à l'ennemi, pour manifester qui des deux auroit le plus de valeur. Saint François d'Assise, qui venoit d'arriver au camp de Damiette, fit tout ce qu'il put pour les calmer, & prédit que cette entreprise si mal concertée, leur seroit funeste, s'ils avoient la témérité de la poursuivre : il ne fut pas écouté.

Sanut.

Le Roi de Jerusalem n'ayant laissé que le monde nécessaire pour garder les lignes, sortit donc malgré lui de son camp le 29 d'août, jour de la décollation de Saint Jean-Baptiste, pour aller présenter la bataille à l'ennemi. Les Sarrasins reculerent jusqu'à ce qu'ils eussent attiré les chrétiens dans une grande campagne sablonneuse, entre le Nil & la mer : la chaleur étoit excessive ce jour-là, & il n'y avoit pas d'eau dans la plaine, desorte que les chefs ne purent contenir les soldats, ni les empêcher de se débander pour aller chercher de quoi se soulager. Les Sarrazins qui n'attendoient que ce désordre pour faire volte face, vinrent fondre sur la cavalerie Cypriote qu'ils rom-

Défaite de l'armée. Belle retraite des chrétiens.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Oliv. Sch. Bern. Thesaur. Math. Paris. Anonym. Rhegiens.

1218.

IV. HERMAN DE SALZA.

pirent en un moment : l'infanterie Italienne qu'elle couvroit ſe mit en même tems à fuir, & après elle la cavalerie, ſans que le Légat qui portoit la vraie croix, ni le Patriarche puſſent jamais les arrêter.

Ibid. C'en étoit fait des chrétiens ce jour-là, ſi le Roi qui étoit au corps de bataille, ne ſe fût avancé, ſuivi des Chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean, des Teutoniques & des Templiers, auxquels ſe joignirent Guillaume I Comte de Hollande, les Comtes de Cheſter, de Wied & de Sarbruck, avec quelques ſoldats François, Anglois, Hollandois & Piſans. Jean de Brienne qui méritoit par ſa bravoure d'être aſſis ſur le trône qu'avoit fondé Godefroid de Bouillon, fit la retraite avec ce corps d'élite, tandis que le gros de l'armée en déroute, ne ſongeoit qu'à regagner le camp. La multitude innombrable des Sarrazins eſſaya en vain de rompre ce corps, qui ſe retiroit à pas lents, ſans que la grêle de pierres & de traits, ni le feu grégeois dont ils tâchoient de l'accabler, puſſent jamais le mettre en déſordre : ce dernier genre d'attaque étoit cependant bien redoutable, & peu s'en fallut que le Roi ne pérît par le feu dont il fut couvert. L'arriere-garde, diſent les témoins oculaires, étoit comme un mur impénétrable qui couvroit les fuyards.

IV.
HERMAN DE SALZA.

De tems en tems, & sur-tout lorsque les Sarrazins les serroient de trop près, tous ces braves faisoient tête à l'ennemi, & chargeoient avec tant de valeur, ceux qui avoient l'audace de les poursuivre, que chaque fois ils les mettoient en déroute (1). Il étoit nuit lorsque le Roi put rentrer dans les lignes, où tout étoit dans la plus grande consternation, par la perte de plusieurs personnes de marque, & de près de six mille soldats. Celle des Ordres militaires qui avoient soutenu si fiérement toutes les attaques des Sarrazins, ne fut pas grande, à proportion du danger qu'ils avoient couru : Suivant un journal du siege, il y eut cinquante Templiers tués, trente-deux Chevaliers Hospitaliers, & trente Chevaliers Teutoniques. L'auteur de ce journal attribue uniquement le salut des chrétiens à la valeur du Roi de Jerusalem, & de ces trois Ordres militaires, sans lesquels, l'armée entiere eût été, ou prise, ou taillée en pieces. Tel fut l'accomplissement de la prédiction de St. François d'Assise, & le fruit de l'espece de sédition qu'une rivalité ridicule avoit occasionnée dans l'armée.

Anonym. Rhegiens.

(1) *Hi omnes pro muro fuerunt fugientibus, quoties facies suas ostenderunt, toties Saraceni fugerunt.* Jac. à Vitr.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le Sultan offre en vain la paix.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Bern. Thesaur. Oliv. Sch.

Malgré cet avantage, le Sultan d'Egypte qui voyoit avec douleur, que tous ses efforts ne pourroient faire lever le siege, fit des propositions de paix aux chrétiens: il offroit de rendre Jerusalem, & de fournir l'argent nécessaire pour en rétablir les fortifications: il proposoit, en outre, de rendre le château de Thoron, & quelques autres places, ainsi que la partie de la vraie croix qui avoit été prise à la bataille de Tibériade. Le Roi, les François, le Comte de Chester, & les Allemands trouvant qu'on rempliroit par-là le desir des chrétiens, dont l'objet étoit de récouvrer les Sts. Lieux, vouloient qu'on acceptât ces propositions; mais le Légat qui avoit un grand nombre de partisans dans l'armée, soutint qu'il falloit rejetter les propositions du Sultan, prétendant que le moment étoit venu de conquérir l'Egypte, dont le royaume de Jerusalem suivroit la destinée. Le sentiment du Prélat qui étoit appuyé du Patriarche, des Archevêques & Evêques, des Grands-Maîtres des Hospitaliers, & des Templiers, ainsi que de tous les Italiens, prévalut dans le conseil de guerre, pour le malheur de la chrétienté. Pendant que les deux partis mécontens l'un de l'autre, disputoient encore, le Sultan avoit tenté, contre la bonne foi, de jetter du secours dans

la place, mais il avoit été repoussé par les chrétiens, qui rendirent toujours ses efforts inutiles.

IV. HERMAN DE SALZA.

Prise de Damiette.

Jac. à Vitr. Godefr. monach. Abb. Ursperg. Sanût. Oliv. Sch.

Damiette qu'on attaqua plus vivement après la rupture des conférences, ne résista pas long-tems. Les chrétiens ayant ruiné à force de travail, une grande tour qui étoit à l'un des angles de la ville, furent fort étonnés de voir que personne ne se présentoit pour défendre la breche : ayant tout disposé pour une attaque de nuit, ils mirent le feu à une porte; personne ne se présentant pour la défendre, le Roi y marcha en forces, & prit la seconde enceinte avec la même facilité que la premiere : enfin le lendemain 5 de novembre, on prit la troisieme avec si peu de résistance qu'il n'y eut qu'un seul homme de blessé fort légérement. Aussi-tôt on arbora les enseignes des Croisés, qui furent un signal de départ pour les deux Sultans, qui mirent le feu à leur camp, & à leurs ponts, dans la crainte d'être poursuivis. Les Sarrazins abandonnerent de même les forteresses qu'ils avoient aux environs, dont quelques-unes furent confiées à la garde des Chevaliers Teutoniques.

1219.

Barre. Hist. d'Allemagne. tom. 5. pag. 639.

Ce succès inespéré combla l'armée de joie. En effet, malgré les efforts qu'on faisoit depuis près de 19 mois, on devoit

Sanut.

IV.
HERMAN
DE SALZA.

regarder la réduction de cette place ; comme bien éloignée ; car si l'on étoit parvenu à faire écrouler la grande tour qui défendoit le premier mur extérieur, les deux autres restoient encore dans leur entier ; mais la famine & les maladies avoient combattu pour les chrétiens. De quatre-vingt mille Sarrazins, tant soldats qu'habitans, qui s'y trouvoient au commencement du siege, à peine en restoit-il trois mille, entre lesquels il n'y en avoit pas cent qui eussent la force de porter leurs armes. Les autres avoient péri dans les sorties, dans les attaques, par les maladies & par la famine : les maisons & les rues étoient jonchées de morts & de mourans, de sorte que l'armée fut obligée de rester encore quelque tems dans son camp, par la crainte de la contagion.

Jac. à Vitr. Math. Paris.

Après la prise de Damiette, on fit remonter un détachement de mille hommes, sur un des bras du Nil, pour aller chercher des vivres, & reconnoître les autres postes occupés par les ennemis. Les Sarrazins voyant approcher les bateaux qui les portoient, crurent qu'ils alloient être suivis de toute l'armée, & abandonnerent le château de Thanis, dont les chrétiens s'emparerent sans coup férir. Ce fut un grand bonheur, car cette forteresse pouvoit passer pour imprenable.

IV. HERMAN DE SALZA.

Ces différens succès qui sembloient devoir rétablir les affaires des chrétiens en Orient, ne produisirent pas du tout cet effet. L'armée ayant passé l'hiver à Damiette pour se remettre de ses fatigues, se trouva beaucoup diminuée au printems, par le départ de beaucoup de Croisés, qui repasserent en Europe, après avoir accompli leur vœu; mais le plus grand de tous les maux, fut la division qui continuoit entre le Légat & le Roi de Jerusalem, ce qui engagea ce dernier à se retirer à St. Jean d'Acre, sous prétexte de quelques affaires qui demandoient sa présence, de sorte qu'il laissa le commandement de l'armée au Cardinal.

On ne tire aucun fruit des conquêtes.

Jac. à Vitr. Sanut.

Ce dut être dans le tems qui s'écoula entre la prise de Damiette & le départ du Roi, que ce Prince donna au Grand-Maître & à ses successeurs la permission de porter la croix de Jerusalem sur la croix noire de l'Ordre, comme nous l'avons observé ailleurs: distinction unique, & d'autant plus flatteuse qu'elle ne pouvoit être que le prix de la vertu & de la valeur (1). Un autre mal qui fit un

Jean de Brienne donne la croix de Jerusalem à l'Ordre.

Oliv. Sch. ap. Eccard. script. medii ævi.

(1) J'ai fait placer les armes de Monseigneur le Grand-Maître à la tête de l'épître dédicatoire, pour que le lecteur puisse y voir les augmentations qui ont été faites en différens tems, à la Croix de la Grande-Maîtrise. Il faut seulement observer que le petit écus-

IV. HERMAN DE SALZA.

tort infini à l'armée, fut l'oisiveté dans laquelle vécurent les soldats, pendant leur séjour à Damiette : elle produisit ses effets ordinaires, c'est-à-dire, qu'ils se livrerent à toutes sortes de vices & d'excès. On est en effet surpris de ne voir rien entreprendre sur les infideles dans un si long espace de tems : deux ou trois courses faites par des détachemens, sont les exploits auxquels se bornerent les chrétiens, encore les Chevaliers Teutoniques en furent-ils les victimes. Un parti ayant ramené quelques prisonniers & du bétail, les Templiers animés par l'exemple, firent une sortie du côté d'une petite ville, nommée Broilus par les Latins, & revinrent au bout de deux jours ramenant un butin considérable. Lorsqu'on apprit leur retour, une partie des Chevaliers Teutoniques, & beaucoup d'autres Chevaliers de l'armée furent à leur rencontre pour les féliciter : quand ils eurent joint les Templiers, ils les laisserent défiler avec leur butin, & comme ils n'avoient aucune défiance, ils les suivirent d'assez loin. Ces imprudens ne tarderent pas d'être punis de leur sécurité, car la cavalerie Egyp-

son qui est sur la poitrine de l'aigle, ne fait pas partie des armes de l'Ordre, puisqu'il contient celles d'Autriche & de Lorraine, qui sont les armes propres de Son Altesse Royale.

tienne, qui pourſuivoit les Templiers, vint les aſſaillir de tous côtés : quelques Chevaliers Allemands, Anglois, & Flamands firent ferme avec les Teutoniques, mais tous les autres prirent la fuite : les Chevaliers Teutoniques qui ne croyoient pas rencontrer les ennemis, n'avoient ni archers, ni arbaletriers pour les ſoutenir. Ainſi ils eurent peine à réſiſter à la multitude : ils firent cependant leur retraite, mais ce ne fut pas ſans perte : le Précepteur, le Maréchal, & quelques Chevaliers de l'Ordre, ainſi que pluſieurs Chevaliers ſéculiers, le tout au nombre de vingt, ayant été faits priſonniers par les ennemis.

IV. HERMAN DE SALZA.

Les ſuccès ſur mer ne furent pas plus brillans : quatorze galeres, envoyées par le Doge de Veniſe, n'ayant fait rien de remarquable, tandis qu'un nombre à-peu-près égal de galeres Egpytiennes, occaſionna de grands dommages aux chrétiens, par la priſe de beaucoup de vaiſſeaux de tranſport, qui amenoient des Croiſés & des vivres à Damiette. Les efforts des infideles furent cependant inutiles contre un grand vaiſſeau que montoit le Comte de Schwerin avec beaucoup de Gentilshommes Allemands. Ces braves ſe défendirent ſi bien qu'ils firent lâcher priſe aux Egyptiens, dont ils tuerent un grand nombre : de tout le convoi qui mar-

Oliv. Sch.

IV. HERMAN DE SALZA.

Ray ad an. 1221. num. 7.

choit ſous l'eſcorte de ce vaiſſeau, on ne perdit qu'une chalandre, (eſpece de vaiſſeau de tranſport) chargée d'orge pour l'Ordre Teutonique : ce bâtiment fut réduit en cendres par le feu grégeois. Une flotte de quarante galeres envoyées par l'Empereur, ſous les ordres du Comte de Malthe, & de l'Evêque de Catane, Chancelier de Sicile, ne fut pas beaucoup plus utile aux chrétiens, & sembla n'être venue, que pour être témoin de leur déſaſtre : elle fut même inſuffiſante pour contenir les pirates Egyptiens qui déſoloient l'armée chrétienne, & enleverent entre-autres beaucoup d'effets appartenants aux Ordres militaires : un Chevalier du Temple fut tué, en ſe défendant contre ces corſaires, & un Chevalier Teutonique bleſſé à mort.

Oliv. Sch.

Les Chrétiens veuillent conquérir l'Egypte.

Rayn. ibid. num. 9.

Depuis long-tems le Pape preſſoit l'Empereur de paſſer lui-même en Orient ; mais Frédéric retenu par d'autres affaires, s'étoit contenté d'y envoyer un puiſſant ſecours ſous les ordres du Duc de Baviere, qui avoit devancé de quelque tems la flotte commandée par le Comte de Malthe, & le Chancelier de Sicile. Le Duc arrivé à Damiette, déclara, de la part de l'Empereur, qu'il étoit venu en Egypte pour combattre les ennemis de la foi, & non pour y reſter dans l'oiſiveté : là-deſſus on

Epiſt. M. Templi ap. Math. Paris. p. 314.

IV. HERMAN DE SALZA.

tint un grand conseil composé du Légat, du Duc de Baviere, des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique, des Templiers & des Hospitaliers, ainsi que des principaux chefs de l'armée : tout le monde approuva le projet de tenter quelque entreprise, & l'on en donna avis au Roi de Jerusalem. Les uns disent qu'ayant beaucoup de confiance dans ses talens militaires, on voulut attendre son arrivée, avant de rien entreprendre, & d'autres rapportent qu'averti par ses partisans, il se pressa d'arriver pour qu'on ne lui enlevât pas l'honneur de l'entreprise, & la possession de Damiette, qu'il prétendoit appartenir à son royaume ; tandis que le Légat & les Italiens formoient des prétentions contraires. L'armée étoit déja campée au-delà des jardins de Damiette, lorsque le Roi arriva ; & l'ardeur du Légat étoit si grande, qu'à peine put-il obtenir un délai de quatre jours. Il en profita pour remontrer fortement qu'étant maître de Damiette & de Thanis, les deux clefs de l'Egypte, on n'avoit plus rien à craindre du Sultan, qui n'oseroit laisser derriere lui, deux places si considérables : que c'étoit le moment de marcher à Jerusalem, l'objet du vœu de tous les Croisés : & que d'ailleurs il étoit extrêmement dangereux de demeurer entre les bras du Nil, où l'armée en-

Sanut. lib. 3. part. 11. cap. 9.

Raynald.

Sanut.

HERMAN DE SALZA.

tiere couroit risque d'être submergée, lors de son débordement. Ces raisons étoient solides, mais le Légat qui vouloit continuer la guerre en Egypte, soutint son sentiment avec tant de fermeté, & entraîna tant de suffrages dans le conseil, qu'il fallut y consentir.

Désastre de l'armée chrétienne.

Abb. Ursperg. Godefr. monach. Chron. Ord. Oliv. Sch. Math. Paris. Sanut. Raynald.

1221.

Le Sultan se retira à l'approche de l'armée chrétienne, & ne voulant pas risquer son empire dans une bataille, il fit encore offrir la paix, à des conditions si avantageuses, qu'elles sembloient devoir être acceptées sans hésiter : mais le parti qui avoit résolu la guerre, ne voulut pas entendre parler de paix. On s'engagea donc entre les bras du Nil, & l'on ne rencontra aucun obstacle, jusqu'à ce qu'on parvint sur le bord d'un de ses bras, qu'il falloit passer pour attaquer l'ennemi, campé sur la rive opposée. On travailla à faire des ponts; mais avant qu'ils fussent prêts, le fleuve grossit au point de remplir un ancien canal, dont le Sultan profita pour faire passer ses galeres du bras de Rosette, dans celui de Damiette, où elles détruisirent la flotte chrétienne, destinée à porter des vivres à l'armée. Dans cette fâcheuse situation, il fallut songer à la retraite : malheureusement elle étoit devenue impossible; parce que le fleuve grossissant toujours, la Basse-Egypte se trouvoit pres-

IV. HERMAN DE SALZA.

presque entiérement sous l'eau. L'armée se mit cependant en marche pendant la nuit, mais elle n'eut pas fait trois lieues qu'elle fut arrêtée par l'inondation ; les bêtes de somme & les chariots s'embourberent, le peu de vivres qui restoit fut gâté, le soldat avoit déja de l'eau jusqu'aux genoux ; enfin l'armée entiere se trouva prise, comme le poisson dans le filet : comparaison employée par le Grand-Maître du Temple dans une de ses lettres, pour marquer l'impossibilité de se tirer de ce mauvais pas. C'étoit l'occasion pour le Sultan de se défaire de ses ennemis, mais cela ne lui eût pas rendu Damiette, qui pouvoit être secourue à tous momens par les chrétiens de la Palestine, ou par les Princes d'Occident ; desorte que l'importance qu'il mettoit à reprendre cette ville, sauva l'armée, qui seroit morte de faim en peu de jours, si on ne lui eût donné du pain. Les chrétiens furent trop heureux de capituler, & le Prince Sarrazin n'exigea que des conditions raisonnables : on convint d'une treve de huit ans, & les ennemis s'obligerent de rendre la moitié de la vraie croix, prise à la bataille de Tibériade, & de remettre en liberté les prisonniers qui se trouvoient à Babylone d'Egypte, ou le Grand-Caire, & à Damas : ils s'engageoient en outre

Epist. ap. Math. Paris.

IV. HERMAN DE SALZA.

de conduire l'armée en sûreté, & de la fournir de vivres pour la retraite. En revanche les chrétiens s'obligeoient de rendre tous les prisonniers Mahométans, & la ville de Damiette, qui étoit le point intéressant pour les Egyptiens. Lorsqu'on eut réglé tous les articles, on les fit jurer aux chefs de l'armée chrétienne, qui ajouterent cette restriction singuliere, que ce seroit pour autant qu'il ne viendroit pas une tête couronnée de l'Europe, qui pourroit rompre la treve : il est bien étonnant que les Sarrazins, maîtres de la vie de leurs ennemis, aient souffert une pareille exception. On donna des ôtages de part & d'autre pour la sûreté réciproque : le Sultan en choisit vingt-quatre dans l'armée chrétienne, entre lesquels étoient le Patriarche, le Roi de Jerusalem, Louis Duc de Baviere, le Margrave de Brandebourg, le Margrave de Baden, Herman de Salza Grand-Maître des Chevaliers Teutoniques, Guerin de Montaigu Grand-Maître des Hospitaliers de St. Jean, & Pierre de Montaigu Grand-Maître du Temple. En revanche le Sultan donna en ôtage son fils ainé, l'héritier présomptif de sa couronne, avec un autre de ses fils, & plusieurs enfans des plus grands Seigneurs de l'Egypte, jusqu'au nombre de vingt, & l'on convint qu'on les garderoit

Oliv. Sch. Chron. Ord.

Epist. ap. Paris. pag. 313.

de part & d'autre jusqu'à ce que tout fût exécuté, & que l'armée chrétienne eût regagné Thoron & le port de Damiette; ce qui prouve qu'une partie s'embarqua, & que l'autre regagna la Terre-Sainte par l'isthme de Suèz. On changea cependant quelque chose aux premieres conditions; car les Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique & du Temple furent relâchés par les infideles, apparemment en échange d'un pareil nombre de leurs ôtages, & envoyés par l'armée chrétienne à Damiette pour régler ce qui concernoit sa restitution aux Sarrazins. On n'apprit à Damiette, les conditions du traité, que par l'arrivée des deux Grand-Maîtres : & quoiqu'elles eussent été dictées par la nécessité, elles déplurent à l'Evêque d'Acre, au Chancelier de Sicile, & au Comte de Malthe, qui se trouvoient dans cette ville, & se proposerent de la défendre: projet ridicule, qu'on ne pouvoit exécuter, qu'en sacrifiant la vie de cinquante mille chrétiens, qui étoient au pouvoir du Sultan. Heureusement qu'après avoir réfléchi, ils jugerent la chose impossible par le défaut d'argent & de soldats. Ainsi rien n'empêcha les deux Grands-Maîtres de s'acquitter de leur commission, en remettant cette ville entre les mains des infideles. Tout fut exécuté de bonne foi de

IV. HERMAN DE SALZA.

Oliv. Sch. Epist. ap. Paris. pag. 314.

IV. HERMAN DE SALZA.

part & d'autre, excepté la restitution de la sainte croix, que les Sarrazins avoient apparemment perdue. L'armée chrétienne se dispersa, après ce funeste événement, occasionné par l'ardeur inconsidérée de quelques chefs, qui priverent les Croisés du but que leur zele s'étoit proposé, & empêcherent le Roi de Jerusalem de recouvrer son royaume.

Le Grand-Maître en porte la nouvelle à l'Empereur.

Sanut.

Aussi-tôt après ce malheureux événement le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique s'embarqua pour l'Italie, & fut trouver l'Empereur Frédéric II dans la Pouille : ce Monarque apprenant la perte de Damiette, envoya au Pape, pour lui témoigner combien il étoit sensible au malheur qu'avoit essuyé l'armée chrétienne, & pour l'assurer qu'il ne négligeroit rien afin d'être bientôt en état d'en mener une plus considérable en Palestine.

Conférences à Ferentino.

Raynald.

Le Pape, c'étoit Honorius III, sensiblement touché de cette perte, résolut de faire tous ses efforts pour assembler une nouvelle croisade, & indiqua Vérone, pour tenir des conférences sur cet objet, à la St. Martin de l'an 1222; mais cette assemblée n'eut lieu que l'année suivante, à Ferentino en Campanie. Le Pape s'y rendit de Rome, quoiqu'incommodé d'un mal de jambe, & l'Empereur y vint de

1223.

son royaume de Sicile. Le Roi, le Patriar-

IV. HERMAN DE SALZA.

che de Jerusalem, l'Evêque de Bethléem, le Maître de l'hôpital de St. Jean, le Maître des Teutoniques, & un Commandeur des Templiers se trouverent aussi à cette célebre assemblée.

Salza engage l'Empereur à épouser l'héritiere de Jerusalem.

Le Pape pressa fortement l'Empereur d'accomplir la promesse qu'il avoit faite de conduire lui-même un puissant secours en Palestine, & l'on s'occupa beaucoup des moyens les plus propres à rendre cet armement efficace. Comme les croisades n'avoient jamais produit les effets qu'on en avoit espérés, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique sentit bien que le plus grand avantage qui pourroit arriver aux chrétiens de la Terre-Sainte, seroit qu'un Prince, aussi puissant que Frédéric, prît un intérêt particulier à sa conservation : la circonstance étoit favorable pour l'y engager. Ce Monarque venoit de perdre Constance d'Arragon sa premiere femme, & le Grand-Maître imagina qu'il rempliroit son objet, s'il parvenoit à lui faire épouser, en secondes nôces, la Princesse Iolande fille unique de Jean de Brienne, & de la reine Marie, & par conséquent seule héritiere du royaume de Jerusalem. Salza fit part de son projet au Pape, qui l'approuva, & cet habile négociateur mania avec tant de dextérité l'esprit de l'Empereur & du Roi de Jerusalem, que le ma-

Sanut. lib. 3. part. 11. cap. 14.

IV. HERMAN DE SALZA.

riage fut arrêté à la grande satisfaction de toute l'assemblée. Avant que le Pape & l'Empereur se séparassent, Frédéric fit serment de passer en Palestine dans deux ans, à compter de la St. Jean prochaine (1).

Le Grand-Maître passe en Asie, & revient aussi-tôt en Europe.

Après la conférence de Ferentino, le Grand-Maître se pressa de retourner en Palestine; mais il fut si touché du malheureux état des affaires de la chrétienté en Orient, qu'il se rembarqua bientôt, & vint trouver l'Empereur Frédéric en Sicile, où il arriva, au commencement de l'année 1224, vers la fête des Rois.

1224.

Godefr. monach. Rainald.

Herman qui avoit gagné les bonnes graces & la confiance de ce Prince, lui peignit si vivement l'état de la Terre-Sainte, & l'excita si fortement à voler à son secours,

(1) Le Chevalier Jauna rapporte cette négociation fort en détail, dans son Histoire générale de Jerusalem, de Chypre, &c. selon lui Salza avoit déja conçu ce projet avant de quitter la Terre-Sainte, & l'avoit fait goûter d'abord à l'Empereur, & ensuite au Pape, avant l'assemblée de Ferentino. Quoiqu'il attribue des vues d'ambition à Salza, qui sont démenties par toutes les actions de sa vie, ce passage intéressant, embelliroit fort cette histoire, si Jauna s'appuyoit de quelque autorité; mais cet écrivain, qui s'annonce pour donner l'Histoire des Croisades plus exactement que personne, veut être cru sur sa parole : ainsi l'on ne doit s'en servir que quand on ne trouve rien dans les anciens : cependant cet ouvrage mérite beaucoup d'attention, parce que Jauna nous assure qu'il a puisé dans une quantité de manuscrits originaux, dont la connoissance n'est pas parvenue jusqu'à nous. Voyez *Jauna, liv. 9. chap. 7. & liv. 10. chap. 1.*

IV. HERMAN DE SALZA.

que ce Monarque étoit prêt de passer en Italie, & de-là en Allemagne pour faire les préparatifs nécessaires à son voyage, s'il n'eût été retenu par les Sarrazins qui s'étoient maintenus jusques-là dans la Sicile, & qui offroient de se soumettre à lui. Cette négociation demandant sa présence, il se contenta d'envoyer le Maître des Teutoniques en Allemagne, avec ordre de passer par Rome, & de rendre au Pape une lettre de sa part.

Le Grand-Maître envoyé à Rome & en Allemagne.

Raynald. ad ann. 1224. num. 4. & seq. Godefr. monach.

La lettre de l'Empereur portoit en substance, que voulant rendre à Dieu un témoignage de sa reconnoissance, il s'étoit croisé, & avoit consacré sa personne & ses états au service de la Terre-Sainte, & qu'il avoit juré d'épouser la fille du Roi de Jerusalem, comptant pour sa dot, le secours que le Pape & les Cardinaux lui avoient promis. Il ajoutoit que s'il étoit nécessaire, il auroit cent galeres prêtes dans les ports de son royaume, & qu'il venoit d'ordonner la construction de cinquante huissiers, qui porteroient chacun quarante huit Chevaliers, avec leurs chevaux, ayant donné l'intendance de cet ouvrage à deux Chevaliers Teutoniques, & à d'autres personnes expérimentées. On appelloit huissiers ou vissiers, des bâtimens propres à transporter des chevaux. L'Empereur ajoutoit que le Saint-Pere appren-

IV. HERMAN DE SALZA.

droit par le Maître dès Chevaliers Teutoniques, que le Roi de Jerusalem, qui étoit allé solliciter la croisade en Allemagne, avoit résolu de quitter ce pays-là, voyant le peu de fruit qu'il y faisoit, & il prioit le Pape de l'encourager à continuer. La lettre est datée de Catane, le 5 de mars, indiction douzieme, qui est l'an 1224.

Salza s'étant acquitté de sa commission près du Pape, passa en Allemagne, où il avoit ordre de l'Empereur de solliciter de sa part le Duc d'Autriche, le Landgrave de Thuringe, & les autres Princes de l'Empire à se préparer à la croisade : sa commission s'étendoit même jusqu'au Roi de Hongrie. Frédéric promettoit de fournir à tous les croisés de l'argent, des vaisseaux, des vivres, & tout ce qui seroit nécessaire pour le passage.

Il travaille à la délivrance du Roi de Danemarck.

Godefr. monach. Rainald. n. 28.

1224.

Le Grand-Maître reçut encore une nouvelle commission de l'Empereur, pendant son séjour en Allemagne, à l'occasion d'un événement qui avoit étonné le Nord de l'Europe. Waldemar II, Roi de Danemarck, ayant été surpris au retour de la chasse, par Henri Comte de Schwerin, étoit retenu dans une étroite prison. Le Pape qui s'intéressoit vivement à l'élargissement de ce Monarque infortuné, en écrivit au Comte de Schwerin & à

IV. HERMAN DE SALZA.

l'Empereur, qui fit auſſi des démarches pour la délivrance de Waldemar, & chargea le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique de cette négociation. Les hiſtoriens Danois ſont pleins d'incertitudes ſur cet événement : le ſeul Mr. Mallet, qui a trouvé l'accord fait à Northauſen, y répand quelque jour. Le Légat du Saint-Siege étant parvenu à aſſembler un congrès, les conférences ſe tinrent d'abord à Northauſen, & enſuite à Bardewick ; mais on ne ſait rien de ces dernieres, ſi ce n'eſt que Henri Roi des Romains, y aſſiſtoit en perſonne avec Engelbert Archevêque de Cologne, & qu'on devoit mettre en exécution l'accord fait à Northauſen, qui avoit été ménagé par le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & les députés de l'Empire : il n'eut pas lieu, parce que les Danois ne voulurent pas y ſouſcrire. Le Grand-Maître dut ſe trouver également aux conférences de Bardewick ; car Godefroid, Moine de Saint Pantaleon, rapporte que Henri Roi des Romains, & l'Archevêque de Cologne, étant arrivés ſur les rives de l'Elbe, envoyerent Salza au Roi captif & au Comte de Schwerin, pour préparer d'avance le traité.

Pontanus. Meurſius.

Mallet. Hiſtoire de Dan. Edit. 1783. tome 3. pag. 458.

Godefr. monach. ad ann. 1224.

Conférences de Saint-Germain.

Malgré l'activité que l'Empereur mettoit à préparer ſon voyage à la Terre-Sainte, il le différa cependant, parce qu'il

IV. HERMAN DE SALZA.

Barre. Hist. d'All. tom. 5. pag. 674.

1225.

Epistol. Frid. ap. Raynald. num. 4 & seq.

craignoit que son absence ne nuisît à ses affaires, en favorisant la ligue qu'on tramoit contre lui en Lombardie : peut-être aussi ne trouvoit-il pas juste de rompre la treve qu'on avoit faite avec les Sarrazins, pour sauver l'armée chrétienne. Quoi qu'il en soit, Frédéric envoya une députation solemnelle au Pape, pour obtenir un délai. Le Roi & le Patriarche de Jerusalem qu'il avoit chargés de cette commission, revinrent avec une réponse favorable, & l'Empereur se rendit avec eux à Saint-Germain, près du Mont-Cassin, où le Pape avoit envoyé deux cardinaux. Frédéric convint avec eux, que dans deux ans finissant au mois d'août, il passeroit en personne à la Terre-Sainte, & y tiendroit pendant deux ans mille Chevaliers à son service, s'obligeant de payer pour chacun de ceux qui manqueroient cinquante marcs d'argent par an, qui seroient employées au soulagement de la Terre-Sainte, de l'avis du Patriarche, du Roi de Jerusalem, du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & d'autres personnes prudentes. L'Empereur devoit mener avec lui cent chalandres, entretenir cinquante galeres armées & bien équipées, & fournir trois fois le passage à deux mille Chevaliers avec leurs domestiques, & à trois chevaux par Chevalier. Frédéric s'engageoit encore à déposer cent

mille onces d'or entre les mains du Roi, du Patriarche, & du Grand-Maître Teutonique, pour les fraix de l'expédition. Cette somme devoit être comptée en cinq termes, le premier échéant au passage prochain, le second au suivant, & ainsi de suite : de sorte que tout cet argent devoit être transporté en Palestine avant l'arrivée de l'Empereur ; & si ce Prince venoit à mourir, les trois dépositaires devoient disposer de cette somme pour la plus grande utilité de la Terre-Sainte, en prenant l'avis des Grands-Maîtres des Hospitaliers, & du Temple, & d'autres personnes prudentes. L'Empereur obligea ensuite son royaume de Sicile pour la sûreté de ces promesses, & se soumit à l'excommunication, s'il venoit à y manquer, stipulant que, s'il se trouvoit excommunié pour le défaut de paiement de quelques-uns des termes prescrits, & qu'au tems de son passage, il pût justifier qu'il avoit satisfait, en produisant les quittances des personnes que le Roi, le Patriarche, & le Grand-Maître constitueroient pour recevoir l'argent, il seroit alors absous, & ne pourroit être inquiété sur cet objet. L'Empereur jura ces articles à St. Germain, au mois de juillet de l'an 1225.

IV. HERMAN DE SALZA.

Ce Prince voulant commencer par accomplir un des points qu'il avoit promis,

Mariage de l'Empereur qui prend le

IV. HERMAN. DE SALZA.

au Pape, à la conférence de Ferentino, avoit envoyé l'Archevêque de Capoue en Palestine avec quatorze galeres pour chercher la Princesse; Iolande, ou Isabeau; car on lui donne ces deux noms. Iolande étant débarquée heureusement à Brindes, Frédéric la mena à Rome, où le Pape fit lui-même la cérémonie du mariage & la couronna dans l'église de St. Pierre, Impératrice & Reine de Jerusalem (1). Le peuple Romain vit avec transport l'accomplissement de ce mariage, & fit éclater sa joie par des fêtes magnifiques. Il n'en étoit pas de même de Jean de Brienne: le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui avoit été médiateur de cette alliance, étoit convenu avec lui, au nom de l'Empereur, qu'il garderoit toute sa vie le royaume de Jerusalem; mais Frédéric, oubliant cet accord, pressa vivement son beau-pere de lui abandonner tous les droits qu'il avoit à cette couronne. Le Roi extrêmement surpris d'une pareille proposition, n'osant résister à l'Empereur qu'il craignoit, fut réduit à faire ce qu'il desiroit de lui, & à dissimuler son ressentiment.

titre de Roi de Jerusalem.

1225 ou 1226.

Soulevement en Lombardie.

Ce mariage ne fut pas plutôt fait, que le Pape rappella à Frédéric, que le tems

(1) L'*Art de vérifier les dates*, met ce mariage en 1225, & d'autres le mettent en 1226.

de l'accompliſſement de ſon vœu s'avançoit; mais de nouvelles brouilleries qui s'éleverent en Italie, faillirent de tout gâter. Pluſieurs villes de Lombardie s'étoient déja ſoulevées auparavant contre l'Empereur, & les choſes paroiſſoient rentrées dans l'ordre, depuis un accord ménagé par les Archevêques de Tyr & de Milan, les Evêques de Breſſe & de Mantoue, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, le Légat du Pape & Alatri ſon chapelain, lorſque ces villes de Lombardie ſe ſouleverent de nouveau, & ſignerent le 2 de mars de l'an 1226, une ligue contre l'Empereur : ce Prince inſtruit de cette révolte les mit au ban de l'Empire au mois de juin, & envoya l'Archevêque de Tyr, & le Grand-Maître des Teutoniques avec une lettre de créance, par laquelle il remettoit ſa cauſe entre les mains du St. Pere & des Cardinaux, avec promeſſe de ratifier ce qu'ils en décideroient. Le Pape, malgré le vif deſir qu'il avoit de voir finir ce différénd, ſe défendit d'accepter l'arbitrage, dans la crainte que l'Empereur ne s'en tînt pas à ſa déciſion, & il lui manda les raiſons de ſa conduite par les mêmes Ambaſſadeurs : mais Frédéric revint à la charge, & les Lombards de leur côté preſſerent ſi vivement le St. Pere de ſe charger du jugement de leur cauſe, que le Pape ſe

IV. HERMAN DE SALZA.

Litt. Frid. ap. Raynal. num. 21 & 23.

1226.

Rich. à S. Germ.

IV. HERMAN DE SALZA.

rendit, & parvint à rétablir la paix. Les affaires de la Lombardie étant applanies, on avoit lieu d'espérer qu'il ne surviendroit plus de ces occasions de délai, qui avoient causé plusieurs démêlés très-vifs entre le Pape & l'Empereur; & celui-ci s'occupa sérieusement à faire les préparatifs nécessaires pour l'entreprise de la Terre-Sainte.

Salza arbitre entre le Pape & l'Empereur.

Dusb. part. 2. cap. 5. Chron. Ord. cap. 82. Hartknoch alt und neu. Preussen. Venator. Leo. Hist. Prussiæ.

Ces brouilleries, si funestes en elles-mêmes, avoient été la source d'une gloire nouvelle, & peut-être unique en ce genre pour le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Salza avoit un mérite si reconnu, que malgré son attachement pour l'Empereur, qui l'employoit dans les affaires les plus importantes, le Souverain Pontife avoit en lui une confiance aussi entiere que pouvoit être celle de Frédéric : ils lui en donnerent l'un & l'autre des preuves bien flatteuses; car quelques difficultés s'étant élevées entre eux, ils crurent ne pouvoir mieux faire que de choisir le Grand-Maître pour arbitre. Salza étonné & confus s'humilia devant ses maîtres, & protesta qu'un simple Religieux comme lui, n'étoit pas digne d'être juge entre les chefs suprêmes de l'Eglise & de l'Empire : on le força cependant d'accepter l'arbitrage, & il parvint heureusement à les concilier. Sa pénétration & sa droiture augmenterent tellement leur confiance & leur bienveillance qu'ils

le prirent encore souvent pour arbitre de leurs différends. On prétend que le Pape Grégoire IX, successeur d'Honorius, eut la même confiance en Salza, & qu'il consentit également de le prendre plusieurs fois pour juge de ses difficultés avec Frédéric. IV. HERMAN DE SALZA.

L'Empereur voulant donner à Salza une marque de distinction, qui fît connoître dans tous les tems, la haute estime qu'il avoit pour son mérite & ses talens, lui conféra, pour lui & tous ses successeurs, la dignité de Prince de l'Empire, avec la permission de porter l'aigle dans leurs armes, & sur leurs enseignes. Les Grands-Maîtres n'ont cessé de jouir jusqu'à présent d'une prérogative si honorable, en portant l'écu d'or à l'aigle de sable de l'Empire sur la croix de sable, chargée de la croix d'or de Jerusalem. Frédéric éleve Salza à la dignité de Prince, & lui donne l'aigle de l'Empire. *Ibidem.* 1226 ou 1227.

Le Pape de son côté reconnut Salza, en qualité de Prince, & lui donna une bague de grand prix, que celui-ci transmit à ses successeurs. C'est de-là qu'est venu l'usage, qui s'observe encore aujourd'hui, de donner la croix & l'anneau du Grand-Maître au Prince élu, lors de la cérémonie de son inauguration (1). L'Empereur ajouta Le Pape lui donne un anneau de grand prix. *Ibidem.* *Ibidem.*

(1) J'ai placé à cette époque l'arbitrage dont Salza fut chargé, & les graces qui en furent la suite, selon Dusbourg; parce qu'il semble que c'est vraiment la

IV. HERMAN DE SALZA.

encore à toutes ces graces, un don mille fois plus précieux, c'étoit un morceau considérable de la croix du Sauveur, qu'il avoit reçu des Vénitiens : Salza l'envoya dans la suite en Prusse, au château d'Elbing. Dusbourg nous apprend que de son tems, c'est-à-dire, vers l'an 1326, le Seigneur opéroit de fréquens miracles en faveur de ceux qui avoient une juste vénération pour ce bois sacré, qui avoit été l'instrument de notre rédemption (1). Le

place qui leur appartient. Cependant Hartknoch, dans l'ouvrage intitulé, *Alt und neu. Preussen*, & dans ses notes sur le cinquieme chapitre de la premiere partie de la Chronique de Dusbourg, parle d'une bulle d'Honorius III, du 25 décembre de l'an 1219, par laquelle il ordonne que l'anneau qu'il avoit donné à Salza, soit transmis à ses successeurs, pour marque de leur dignité. Si Hartknoch ne s'est pas trompé de date, ou si elle n'est pas fautive par la mal-adresse de quelque copiste, tous ces événemens doivent être placés sept ou huit ans plutôt. D'ailleurs cette bulle étant postérieure de sept semaines à la prise de Damiette, on pourroit croire que les grandes actions de Salza, & les services qu'il rendit à l'armée pendant ce siege mémorable, contribuerent autant à lui mériter ces graces, que l'honneur que le Pape & l'Empereur lui avoient fait de le prendre pour arbitre de leurs différens.

(1) Dusbourg rapporte le don de cette relique immédiatement avant de parler de l'honneur que le Pape & l'Empereur firent au Grand-Maître de le prendre pour arbitre. Comme il ajoute que l'Empereur avoit reçu ce morceau de la vraie croix des Vénitiens, après avoir eu des démêlés avec eux, je suis tenté de croire qu'il ne le donna à Salza qu'après l'arbitrage dont nous avons parlé. Je me suis déterminé à placer ici cet événement, pour moins interrompre le fil de la narration. D'ailleurs ce sont de ces faits dont l'époque précise n'est pas importante pour l'histoire.

IV. HERMAN DE SALZA.

Grand-Maître comblé de tant de bienfaits, montra qu'il les méritoit. La prospérité, qui est souvent l'écueil de la vertu, ne put ébranler le cœur de Salza, qui joignit aux qualités de grand guerrier, & de grand politique, celle d'être toujours un humble Religieux.

Mort d'Honorius. Grégoire IX lui succede.

1227.

Le Pape Honorius III, que l'Ordre peut compter au nombre de ses bienfaiteurs, par la quantité de graces qu'il en a reçu (1), n'eut pas la consolation de voir l'accomplissement de la croisade pour laquelle il avoit témoigné tant de zele, & qu'il avoit sollicitée si vivement; car il mourut à Rome, le 18 de mars de l'an 1227. Le lendemain les Cardinaux élurent à sa place le Cardinal Hugolin, Evêque d'Ostie, qui prit le nom de Grégoire IX. C'étoit un homme très-savant, grand Canoniste, & d'une vie tout-à-fait irréprochable, mais en qui l'on pouvoit desirer un esprit moins prompt & plus conciliant. Grégoire ne fut pas plutôt élevé sur la chaire de S. Pierre, qu'il écrivit à l'Empereur, pour le presser d'accomplir son vœu.

L'Empereur s'embarque à Brindes, & débarque à Otrante.

Frédéric ayant achevé tous ses préparatifs, partit pour Brindes, où les Croi-

(1) Voyez une quantité de bulles dans R. Duellius, & autres collections diplomatiques.

IV. HERMAN DE SALZA. sés s'étoient rendus de toute part; mais leur nombre étoit déja fort diminué par les maladies, que la chaleur du climat occasionnoit. Malgré cela l'Empereur s'embarqua le 8 de septembre de l'an 1227, accompagné de plusieurs Princes de l'Empire; sa flotte qui portoit quarante mille hommes, faisoit voile pour la Palestine, quand les maladies recommencerent aussitôt à attaquer l'armée, & Frédéric lui-même tomba malade après trois jours de navigation, ainsi que Louis Landgrave de Thuringe: les médecins jugeant que l'air de terre étoit nécessaire aux malades, l'Empereur prit le parti de retourner en Italie, & vint débarquer à Otrante, où le Landgrave mourut, laissant veuve Elisabeth fille d'André Roi de Hongrie, Princesse âgée seulement de vingt ans, & connue dans les fastes de l'église sous le nom de Ste. Elisabeth de Hongrie.

Matth. Paris. Raynald. Abb. Ursperg.

1227.

Grégoire IX l'excommunie.

Le Pape mécontent du retour de l'Empereur, & croyant que sa maladie n'étoit qu'une feinte, l'excommunia solemnellement dans la grande église d'Anagni, où il se trouvoit alors, & il écrivit des lettres circulaires aux Princes & aux Evêques, où il peignoit Frédéric avec de terribles couleurs. Furieux de cet anathême l'Empereur le repoussa, en répandant un manifeste sanglant contre le Pape. Pen-

dant ce tems les chrétiens de la Palestine étoient dans la désolation de ne pas voir arriver l'Empereur, d'autant que de l'avis du Duc de Limbourg, ils avoient rompu la treve avec les Sarrazins. Le Patriarche, plusieurs Archevêques & Evêques, les Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, & celui des Teutoniques qui étoit retourné en Palestine pour attendre l'Empereur, écrivirent au Souverain Pontife une lettre du 3 de décembre, par laquelle ils imploroient les secours de la chrétienté pour les tirer d'embarras. Le seul moyen qui se présentoit alors, étoit de déterminer l'Empereur à faire le voyage. Mais le Pape ne chercha pas à le ramener; parce qu'apparemment il le jugea inflexible : ainsi il se contenta de renouveller le Jeudi-saint de l'année suivante, l'excommunication qu'il avoit déja fulminée contre lui. Cela n'empêcha pas Frédéric de célébrer la fête de Pâques avec beaucoup de magnificence à Barlette, où il reçut la nouvelle de la mort de Coradin Sultan de Damas. Comme cet événement étoit favorable aux chrétiens, il se détermina à faire partir pour la Palestine, Richard Filangeri son Maréchal, avec cinq cens Chevaliers, en attendant qu'il pût y passer lui-même.

IV. HERMAN DE SALZA.

Epist. ap. Math. Paris. p. 338.

1228.

Ce Prince se préparoit effectivement

L'Empereur

IV. HERMAN DE SALZA.

paſſe en Paleſtine.

Sanut.

1228.

au voyage, & malgré que le Pape lui avoit fait défendre de paſſer en Aſie, tant qu'il ne ſeroit pas abſous de l'excommunication, il s'embarqua à Brindes avec fort peu de troupes, ayant laiſſé la plus grande partie de l'armée au Duc de Spolette, ſon Lieutenant en Italie, ſoit pour ſe défendre des hoſtilités qu'il craignoit de la part du Pape, ou pour en exercer ſur les terres du Saint-Siege. Frédéric, après avoir relâché à l'iſle de Chypre, arriva heureuſement au port de St. Jean d'Acre le huitieme jour du mois de ſeptembre. Le Patriarche à la tête du Clergé, les Grands-Maîtres de l'Hôpital, du Temple & des Teutons, la Nobleſſe & les Magiſtrats furent le recevoir à la deſcente du vaiſſeau, avec toutes les marques de reſpect dues à la Majeſté Impériale : mais ces honneurs durerent peu; car deux Freres Mineurs, qui ſuivoient l'Empereur de près, apporterent au Patriarche de la part du Pape l'ordre de le dénoncer publiquement pour excommunié, avec défenſe aux chrétiens du Levant de lui obéir. L'Empereur ſe plaignit vivement de la conduite du Pape, & ſongea néanmoins à tirer quelque parti de ſa ſituation. A ſon arrivée il trouva que les troupes, aſſemblées dans la ville d'Acre, ne conſiſtoient qu'en huit cens che-

Math. Paris. p. 351.

IV. HERMAN DE SALZA.

vaux, & dix mille hommes de pied, qu'on avoit déja employés aux fortifications de Césarée, & de quelques châteaux de moindre importance : l'Empereur y joignit le peu de monde qu'il avoit amené, & résolut de rétablir celles de Jaffa, avant que de rien tenter sur Jerusalem.

Attachement des Teutoniques pour l'Empereur.

Abb. Ursperg.

Sanut.

Lorsque Frédéric fit part de ce projet aux Grands-Maîtres des Ordres militaires, ceux du Temple & de l'hôpital de St. Jean, refuserent hautement de se trouver à l'armée, si l'Empereur y donnoit l'ordre, alléguant la défense que le Pape avoit faite de lui obéir. Les Chevaliers Teutoniques au contraire, ne purent voir le chef de l'Empire s'exposer avec si peu de monde aux attaques des Sarrazins, sans le seconder. Résolus de partager avec lui la gloire & le danger de l'expédition, ils s'empresserent de marcher sous ses ordres, & de lui donner toutes les marques d'attachement, & les secours qu'ils devoient à leur bienfaiteur : cependant les Hospitaliers de St. Jean & les Templiers, ne laisserent pas de suivre l'armée à une certaine distance, de peur qu'elle ne donnât dans quelque embuscade de Sarrazins. Frédéric sentant combien leur secours lui seroit utile, se prêta à une négociation, & l'on convint, que sans faire mention de l'Empereur, on donneroit l'ordre

Sanut.

IV. HERMAN DE SALZA.

à l'armée au nom de Dieu & de la chrétienté : mais soit que ce Prince voulût éloigner l'espece d'humiliation que cet arrangement pouvoit faire réjaillir sur lui, ou qu'il se proposât de tranquilliser de plus en plus les esprits inquiets, il nomma trois Généraux pour commander son armée; le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique eut sous ses ordres tous les Allemands & les Lombards; & les troupes du royaume de Jerusalem & de l'isle de Chypre furent mises sous le commandement de Richard Filangeri Maréchal de l'Empereur, & d'Odon de Montbelliard. Après ces précautions que les Hospitaliers & les Templiers crurent devoir prendre à cause des ordres du Pape, ils joignirent l'armée qui continua sa marche vers Jaffa, où elle arriva sans obstacle; mais ce fut pour y être réduite à une grande extrêmité. On n'avoit emmené avec soi que les vivres néceffaires pour la marche, à cause de la difficulté des chemins; & l'on comptoit sur un grand convoi, préparé dans le port d'Acre, qui devoit aborder à Jaffa en même tems qu'on y arriveroit par terre : une horrible tempête qui dura plusieurs jours, fit craindre pour cette flotte, qui après avoir beaucoup souffert, arriva à propos pour sauver l'armée, qui étoit depuis sept jours sans un morçeau de pain.

Chon. Rich. à S. Germ.

Math. Paris. p. 351.

IV. HERMAN DE SALZA.

Traité de Frédéric avec le Soudan d'Egypte.

Abb. Urſperg.

Pendant que l'Empereur étoit occupé à faire relever les fortifications de Jaffa, il apprit que le Pape avoit mis Jean de Brienne, ſon beau-pere, à la tête d'une croiſade qu'il avoit fait publier contre lui; que pluſieurs villes de la Lombardie s'étoient révoltées, & que tandis qu'il travailloit à recouvrer les ſaints Lieux, il couroit riſque de perdre une partie de ſes domaines en Italie (1). Le Comte Thomas, un de ceux que Frédéric avoit nommés Régens de l'Empire pendant ſon abſence, lui mandoit encore que lorſqu'on nommoit l'Empereur, Jean de Brienne prétendoit qu'il n'y en avoit pas d'autre

Epiſt. ap. Math. Paris. p. 353.

---

(1) Ce fut alors qu'on vit la plus grande animoſité entre les Guelfes & les Gibelins. L'origine de ces factions remonte au tems de l'Empereur Conrard III. On la rapporte différemment; mais voici ce qui me paroît le plus vraiſemblable. Depuis long-tems il y avoit une émulation, ou plutôt une jalouſie entre la maiſon de Baviere & celle de Hohenſtauffen, dont étoit Conrard. Frédéric Duc de Suabe, frere de l'Empereur, aſſiégeant le château de Weinsberg, en 1140, Welf ou Guelphe, frere de Henri-le-Superbe Duc de Baviere, qui le défendoit, réſolut de faire une ſortie, & donna ſon nom pour mot de raliement, de ſorte que le cri étoit Hiewelf, c'eſt-à-dire, ici, ou à moi Welf. Frédéric de ſon côté, ayant donné aux ſiens le cri de Hiegibelin ou Gibelin, nom du village où il avoit été élevé en Suabe, ces deux mots répétés ſouvent dans l'action, furent adoptés par les partiſans des deux maiſons, & continuerent d'avoir une grande vogue en Italie, où l'on nomma Welfs ou Guelfes ceux qui ſoutenoient le parti du Pape, & Gibelins ceux qui défendoient les intérêts de l'Empereur.

IV. HERMAN DE SALZA.

que lui, & qu'il avoit fait des dispositions pour se saisir de sa personne, lorsqu'il reviendroit en Italie. Frédéric extrêmement irrité de ces nouvelles, & regardant le Pape comme son ennemi personnel, se hâta de conclure un traité avec Mélec Kamel Soudan d'Egypte : cette négociation étoit à la vérité déja entamée depuis quelque tems; mais elle fut poussée plus vivement après les nouvelles que l'Empereur avoit reçues. Le traité ayant été conclu le 18 de février de l'an 1229, Frédéric envoya le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, le Seigneur de Sydon, & le Comte Thomas l'un de ses secrétaires, recevoir le serment du Soudan, & la ratification des articles.

Epist. Geraldi ap. Raynald.

1229.

Ibidem.

Le Grand-Maître à son retour, écrivit au Patriarche afin de l'engager à venir à l'armée pour faire son entrée à Jerusalem avec tous les Croisés; mais au lieu de répondre à cette invitation, le Patriarche lui écrivit pour avoir une copie du traité, que celui-ci lui envoya. Il portoit qu'il y auroit une treve de dix ans, au moyen de quoi le Sultan rendoit la ville de Jerusalem à l'Empereur, à la réserve du temple du Seigneur : selon les articles de cette treve envoyés au Pape par le Patriarche, le temple restoit uniquement & entiérement à la disposition des Sarrazins, pour

y,

y exercer leur culte ; & ſuivant la lettre que l'Empereur écrivit à ce ſujet au Roi d'Angleterre, les Sarrazins de ces contrées, ayant une grande vénération pour le St. Temple, le Sultan avoit ſeulement réſervé qu'ils auroient la liberté d'y venir faire leurs prieres, comme pélerins, mais ſans armes, & pas en plus grand nombre qu'on ne voudroit le leur permettre : ajoutant qu'ils ſeroient obligés de partir dès que leurs prieres ſeroient finies, ſans pouvoir loger dans la ville, ni aux environs. Le Patriarche étant l'ennemi déclaré de Frédéric, & Frédéric racontant, de ſon côté, les choſes de la maniere la plus avantageuſe pour ſa gloire, je n'entreprendrai pas de concilier ces deux récits. Sans prendre parti dans une querelle ſi funeſte à la chrétienté, s'il arrive que je rapporte plus de circonſtances favorables à l'un qu'à l'autre, ce ne ſera que pour mettre au jour les événemens auxquels Herman de Salza & ſes Chevaliers eurent part. Le Sultan rendoit de plus Bethléem, & tout le terrein entre Jeruſalem & cette ville, Nazareth avec tout le territoire juſqu'à St. Jean d'Acre, la terre de Thoron, & la ville de Sydon ou Saëte avec ſes dépendances. Il étoit encore ſtipulé que les Sarrazins pendant la treve, ne pourroient bâtir aucune forte-

IV. HERMAN DE SALZA.

Ap. Math. Paris. pag. 356.

Ibid.

IV. HERMAN DE SALZA.

resse nouvelle, mais que les chrétiens auroient la liberté de rétablir les fortifications de Jerusalem, de Joppé ou Jaffa, de Césarée & de Sydon, & que les Chevaliers Teutoniques pourroient achever la forteresse, appellée de leur nom, le château de Ste. Marie des Teutoniques, qu'ils avoient commencé dans les montagnes, aux environs d'Acre : c'est de cette forteresse que parle Bernard le Trésorier au chapitre 208, où il rapporte la mort de Coradin Soudan de Damas. Une partie des Croisés, dit-il, entre lesquels étoient beaucoup d'Anglois, bâtit un château dans une petite isle devant Sydon, parce qu'il eût été trop coûteux de rétablir les fortifications de la ville même, & d'y entretenir une garnison; & dans le même tems les troupes Allemandes étoient auprès de l'hôpital, ou château des Teutoniques à trois lieues d'Acre, où elles construisoient une autre petite forteresse qu'on nomma le château des Francs (1).

De acquisit. Terræ Sanctæ ap. Murat.

(1) Il est bien difficile de démêler la vérité, quand les hommes se laissent aveugler par la passion. Suivant le Patriarche, l'Empereur fit ce traité de son chef, sans que les chrétiens d'Orient y fussent appellés. Cependant Richard de St. Germain rapporte que l'Empereur, à son retour en Italie, écrivit aux Princes de l'Europe pour se justifier de l'accusation du Patriarche, réclamant le témoignage de plusieurs Evêques, & des trois Ordres militaires qui avoient intervenu à ce traité.

Le Patriarche outré contre l'Empereur, défendit de réconcilier les Sts. Lieux, & jetta un interdit ſur la ville de Jeruſalem, avec défenſe aux Croiſés d'y aller; ce qui n'empêcha pas Frédéric d'y faire ſon entrée le 17 mars. Les égliſes furent cependant purifiées avec les cérémonies d'uſage, ſelon Mathieu Paris; mais perſonne n'oſa y célébrer les ſaints myſteres, à cauſe de l'interdit : il n'y eut qu'un Dominicain Anglois qui oſât dire la meſſe dans le fauxbourg. Le lendemain de ſon arrivée Frédéric, revêtu de ſes habits royaux, ſe rendit en grande pompe à l'égliſe du ſaint Sépulchre, pour y être couronné Roi de Jeruſalem : comme les Evêques ne s'y trouverent pas à cauſe de l'interdit, il prit lui-même la couronne placée ſur l'autel, & la mit ſur ſa tête : après quoi le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ſe leva pour faire un long diſcours, d'abord en Allemand, & puis en François. Il y adreſſa la parole à la nobleſſe & au peuple, fit l'apologie de l'Empereur, & ſe plaignit du procédé des Eccléſiaſtiques : cette harangue finit par une exhortation à la nobleſſe, pour l'engager à contribuer au rétabliſſement des fortifications de Jeruſalem, & l'Empereur fit recevoir par des ſéculiers, les oblations qu'on feroit au St. Sépulchre, ainſi qu'aux autres

IV. HERMAN DE SALZA.

L'Empereur va prendre la couronne à Jeruſalem.

Epiſt. Patriarchæ ap. Raynald.

1229.

Pag. 358.

Sanut. Epiſt. Patriarchæ.

IV. HERMAN DE SALZA.

Contin. de Guil. de Tyr.

églises, pour être employées au même usage. Après cette cérémonie l'Empereur donna aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique le palais des Rois, situé près de la tour de David, pour leur servir de logement, à la place de leur ancien hôpital détruit par Coradin (1).

Le jour même que l'Empereur avoit pris la couronne de Jerusalem, il sortit de la ville après-dîner, & fit venir le Grand-Maître des Hospitaliers de St. Jean, & le Précepteur des Templiers, en l'absence du Grand-Maître, & leur fit proposer par celui des Teutoniques, de contribuer au rétablissement des fortifications de Jerusalem. Ils promirent de donner une réponse; & comme ils apprirent que l'Empereur partoit le lendemain matin, ils vinrent avant son départ, pour lui faire des offres à ce sujet; mais cela n'arrêta pas Fré-

(1) Je crois que c'est ainsi qu'on doit entendre l'expression gauloise du continuateur de Guillaume de Tyr. *Si dona le manoir au Roi, qui devant la tor David a l'Ospital des Allemands.* Il n'y avoit pas d'autre Roi de Jerusalem que Frédéric; ainsi *le manoir au Roi*, veut dire le manoir du Roi : on peut même croire que, selon l'usage du tems, l'auteur sous-entendoit *appartenant* après le mot de manoir, comme le mot *étoit* paroît sous-entendu après le mot *qui devant la tor David.* Cette continuation de Guillaume de Tyr, est l'ouvrage de Hugues Plagon, qui paroît avoir écrit au commencement du quatorzieme siecle; elle se trouve dans *l'amplissima Collectio* de Martene & Durand, tom. 5.

IV. HERMAN DE SALZA.

déric. Ceci eſt rapporté par le Patriarche, qui ſe plaint amérement que ce Prince ait négligé cette occaſion de rétablir Jeruſalem, tandis que d'un autre côté, on accuſe les Templiers & les Hoſpitaliers d'avoir formé une conſpiration contre l'Empereur, pour faire leur cour au Pape. On voit que l'eſprit de diviſion de ce tems-là, a paſſé juſqu'aux écrivains. Comme ces faits ſont étrangers à mon objet, je dirai ſeulement que Frédéric ſe rendit à Acre, où après un court ſéjour il s'embarqua pour l'Italie.

Math. Paris. p. 353. Vertot. liv. 3. pag. 441.

Négociation entre l'Empereur & le Pape.

Ricard. a S. Germ.

L'Empereur n'eut rien de plus preſſé à ſon retour, que d'envoyer quelques Chevaliers Teutoniques au Pape, pour le prier de lui rendre ſes bonnes graces, & l'aſſurer de ſa ſoumiſſion envers ſa perſonne & la Ste. Egliſe; enſuite il donna des ordres pour aſſembler une armée nombreuſe dans la Pouille, afin de repouſſer la force par la force, s'il n'étoit pas écouté. Cette premiere démarche n'ayant rien produit, l'Empereur ne balança pas d'en faire faire une ſeconde plus ſolemnelle, par les Archevêques de Rhegio & de Bari, & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Les envoyés ſe rendirent d'abord devant Gaete aſſiégé par l'armée du Pape, & partirent de-là pour Rome avec des lettres des Cardinaux d'Albano & de Sainte Praxede,

IV. HERMAN DE SALZA.

Salza, quelque tems après, vint donner à l'Empereur des nouvelles de la négociation, & repartit sur le champ, pour aller au devant du Cardinal de Capoue, qui apportoit le projet du traité. Le Cardinal & le Grand-Maître arriverent à Aquin le 4 de décembre, & partirent le même jour avec l'Empereur pour St. Germain, où l'on examina les propositions du Pape, que Frédéric ne jugea pas à propos d'accepter. Cela n'empêcha pas que ce Prince, à la priere du Cardinal & du Grand-Maître, ne laissât sortir les Evêques d'Albano,
Ibid. d'Aquin, & d'Alife, qui s'étoient jettés dans le monastere du Mont-Cassin, avec quelques troupes de la ville de Campagna: Frédéric leur rendit ses bonnes graces, & confia la garde du Mont-Cassin, & de toutes ses dépendances, à Salza, qui y établit pour Gouverneur ou Procureur un Frere de l'Ordre Teutonique: celui-ci fit prêter serment à quarante hommes de confiance pour la garde du monastere. Salza alla ensuite rejoindre l'Evêque d'Albano, par ordre de l'Empereur, pour tâcher d'arranger quelques points du traité, & passa de-là à la cour du Pape, où il fut envoyé trois fois en très-peu de tems avec l'Ar-
1230. chevêque de Rhegio. Sur ces entrefaites,
Ibid. Léopold Duc d'Autriche, le Duc de Carinthie, le Marquis de Moravie, le Pa-

triarche d'Aquilée, & l'Archevêque de Saltzbourg, d'autres disent l'Evêque de Ratisbonne, vinrent en Italie, pour tâcher d'accélerer cette négociation : après avoir beaucoup discuté l'affaire avec quelques Cardinaux, nommés par le Pape; le Grand-Maître & l'Archevêque de Rhegio, apporterent à Frédéric le nouveau projet du traité, & les Princes d'Allemagne ne tarderent pas de se rendre également à la cour de ce Monarque. Leur séjour n'y fut pas long, & en retournant par le Mont-Cassin avec Salza, ils remirent à l'Abbé une lettre de Frédéric, qui lui pardonnoit à l'instance, disoit-il, du Duc d'Autriche, & du Maître des Teutoniques, tous les sujets de plainte qu'il lui avoit donnés, en épousant le parti du Pape dans cette querelle.

IV. HERMAN DE SALZA.

Ibidem.

Enfin, au mois de mai, les Princes quitterent le Pape, pour retourner auprès de l'Empereur, & le Grand-Maître prit le devant pour lui annoncer la venue de quelques Cardinaux, & l'engager de se rendre à Capoue. On négocia encore quelque tems, & lorsque l'on eut arrangé les conditions du traité, les Légats exigerent que pour plus grande sûreté de ses promesses, Frédéric remettroit huit forteresses entre les mains du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui les garderoit au nom de

Réconciliation de l'Empereur avec l'église.

Ricard. à S. Germ.

IV. HERMAN DE SALZA. la Ste. Eglise, & aux fraix de l'Empereur, pour les rendre ensuite à ce Prince, au bout de huit mois, si pour ce tems il avoit donné au Pape une caution suffisante, & dans la forme dont on étoit convenu au traité. Frédéric souscrivit à cette demande, comme on le voit par son diplôme donné au camp près de Ceperano, le 20 du mois d'Août. Le Grand-Maître ayant déclaré de son côté, par un acte public, que l'Empereur l'avoit mis en possession réelle de ces huit forteresses, le Cardinal-Evêque de Sabine donna l'absolution à ce Prince le 28 du mois d'août, dans la chapelle de Sainte Juste près de la petite ville de Ceperano.

Ap. Raynald. n°. 6.

Ricard. à S. Germ.

1230.

La réconciliation du Sacerdoce & de l'Empire, étoit l'événement le plus heureux qu'on pouvoit desirer, & l'on a vu que Salza y avoit beaucoup contribué. Si on en croit Fazelli, historien de Sicile, le Duc d'Autriche, ni les autres Princes de l'Empire ne purent rien gagner sur l'esprit de Grégoire IX, & ce ne fut qu'après leur départ, que ce Pontife se laissa fléchir, à la priere du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & de l'Archevêque de Messine (1). On ne sera pas étonné que le

(1) *Pro hac veniâ, & limitibus Apuliæ apud Pontificem Leopoldus Austriæ, Otho Moraviæ, ...*

IV. HERMAN DE SALZA.

Grand-Maître ait eu tant de crédit, si l'on fait attention que le Pape avoit choisi pour gardien des villes de sûreté, que l'Empereur donnoit à l'Eglise, ce même Herman de Salza, qu'on pouvoit appeller le bras droit de Frédéric, & qui le servoit avec tant de zele dans toutes les occasions. Nous n'ajouterons rien à cette réflexion, la confiance du souverain Pontife dans la droiture de Salza, fait mieux son éloge, que tout ce que nous en pourrions dire. L'Empereur, à l'invitation du Pape, ne craignit pas de l'aller trouver dans son camp près d'Anagni, le dimanche suivant, qui étoit le premier de septembre. Ce Prince fit une entrée magnifique dans cette ville, & lorsqu'il aborda le chef de l'Eglise, il ôta son manteau, se mit à ses pieds, & reçut le baiser de paix. Ils mangerent ensemble, & l'après-dîner, ils eurent une très-longue conversation dans la chambre du souverain Pontife, à laquelle le seul Herman de Salza fut admis. Le lendemain Frédéric retourna

Raynald. num. 25. Ricard. à S. Germ.

à Germaniâ accersiti, per annum omni officio frustra intercesserunt. Quibus infectâ re discedentibus, sequenti anno Hermani Teutonici Ordinis Magistri, ac Messanensis Archiepiscopi interventu Pontifex tandem Fredericum absolvit, Imperii, regnorumque Siciliæ ac Hierosolimæ titulis restituit. Thom. Fazelli Ord. Præd. de rebus Siculis decad. poster. lib. 8. pag. 440. inter. rer. sic. scriptores. edit. Francof. 1579.

IV. HERMAN DE SALZA.

dans son camp, & peu après dans son royaume de Sicile.

La longue conversation du Pape, de l'Empereur & du Grand Maître, pouvoit avoir rapport aux circonstances présentes; cependant comme les Princes n'aiment pas à s'appesantir sur les objets qui leur rappellent quelques torts, & sur-tout lorsqu'ils sont terminés, il est bien plus vraisemblable qu'elle roula sur les intérêts des Chevaliers Teutoniques, qui dans ce moment, faisoient, de l'aveu du Pape & de l'Empereur, la plus grande entreprise qu'aucun Ordre ait jamais tenté; c'étoit la conquête de la Prusse sur les idolâtres. Pour ne pas interrompre le fil de l'histoire, il convient, avant de parler de cet événement, vraiment célebre, d'en rapporter un autre qui fut aussi très-important.

Le pays de Burzen donné à l'Ordre par le Roi de Hongrie.

Reychersdorf chorogr. Transilv.

Busching. géographie.

La Martiniere.

On se rappellera qu'André Roi de Hongrie, avoit donné à l'Ordre le territoire de Burza. Ce canton étoit immense & suffisoit pour un grand établissement, si le Roi plus fidele à sa parole n'avoit eu la foiblesse de la révoquer. Le Burzenland, ou district de Burzen, qui prend son nom de la petite riviere de Burz, est la partie la plus orientale de la Transilvanie : une chaîne de montagnes, qu'on appelle souvent Alpes Transilvaniennes,

IV.
HERMAN DE SALZA.

à cause de leur hauteur, le sépare au levant, au midi, & au couchant de la Valachie, & du reste de la Transilvanie, & la riviere d'Alt ou d'Aluta, le sépare au nord du canton des Sicules. On sait que la Transilvanie est habitée par trois nations principales & différentes par leurs usages, qui sont les Saxons ou Allemands, les Hongrois & les Sicules, outre quelques naturels du pays : les Sicules, que quelques-uns croient un reste des Huns, mais que plus généralement, on regarde comme une colonie de Scytes, en habitent la partie septentrionale, qui joint la Moldavie. Lors qu'André II portoit la couronne de Hongrie, le pays de Burzen, dont le sol est naturellement très-fertile, étoit un désert inculte & absolument inhabité, parce que c'étoit là que les Cumains & autres Barbares se réunissoient, lorsqu'ils vouloient traverser les différentes gorges des montagnes, pour aller mettre la Transilvanie & la Hongrie à feu & à sang : c'est ce qui détermina le Roi à le donner aux Chevaliers Teutoniques, pour les opposer aux premieres attaques de ces peuples, dans l'espérance qu'ils viendroient à bout de les réprimer par leur valeur, & qu'ils garantiroient le royaume de leurs ravages. Rien n'indique l'époque de cette premiere

Cod. Pomeraniæ. epist. Greg. pp. num. 90.

IV. HERMAN DE SALZA.

Chr. Pruſſiæ. part 2. cap. 5.

donation; on ſait ſeulement, par Duſbourg, qu'elle fut faite à l'Ordre, lorſqu'il étoit gouverné par Herman de Salza. Ce ne fut cependant pas dans les premieres années de ſon Magiſtere; car ce n'étoit qu'à la pointe de l'épée qu'on pouvoit prendre poſſeſſion de ce terrein, & l'Ordre étoit trop foible pour tenter une ſemblable entrepriſe. Comme nous avons déja obſervé que l'Ordre prit un accroiſſement prodigieux, en peu de tems, on peut conjecturer que ce fut immédiatement avant de paſſer à la Terre-Sainte, & peut-être même pendant le tems de ſon pélerinage, qu'André fit cette donation. Les Teutoniques remplirent les vues du Roi, au de-là de toute eſpérance, & firent de ſi grandes choſes, & en ſi peu de tems, qu'on ſeroit autoriſé d'en douter, ſi elles n'étoient que rapportées par les hiſtoriens, au lieu d'être auſſi fondées ſur des monumens originaux dont l'authenticité ne peut être ſuſpecte.

Le Roi le reprend aux Teutoniques.

Les Chevaliers entrerent dans le pays de Burzen avec des forces, qui devoient être conſidérables, & ils attirerent en même tems dans ce pays inculte un grand nombre d'habitans qui ne balancerent pas de s'y établir, dans la confiance d'en être protégés. Ils avoient raiſon; car ces bra-

ses guerriers combattirent les payens du voisinage, avec tant de succès, que malgré leurs efforts pour détruire cette colonie naissante, ils ne purent les empêcher de construire, en fort peu de tems, cinq forteresses; & l'on vit en même tems les champs cultivés, récompenser abondamment les nouveaux habitans de leurs travaux. Ce fut, selon toute apparence, cet état florissant qui tenta la cupidité du Roi, & l'engagea à dépouiller les Chevaliers d'un pays, qu'il leur avoit donné inculte, & qu'ils avoient su délivrer de l'oppression des Barbares par leur courage, & rendre fertile par leur industrie.

IV. HERMAN DE SALZA.

Cod. Pom. num. 90. Registr. lit. app. Greg. IX. an. 6. num. 292. & ibid. an. 8. num. 243.

Il est impossible de déterminer la date de ces événemens, qui se passerent dans un tems fort court, puisque l'an 1222, le Roi de Hongrie rendit à l'Ordre tout ce qu'il lui avoit enlevé: voici quels furent les articles de cette seconde donation. André donna à Herman Maître de l'Ordre Teutonique & à ses Chevaliers, la terre de Burzen, qui étoit inculte & inhabitée; circonstances qui prouvent que quand on l'eut enlevée aux Teutoniques, les Cumains recommencerent leurs ravages, & forcerent les habitans de l'abandonner. Le Roi donnoit encore aux Teutons la moitié du profit des mines d'or ou d'argent qu'on pourroit découvrir; il leur permet-

Il leur donne une seconde fois le pays de Burzen.

Cod. Pom. num. 56.

IV. HERMAN DE SALZA.

toit en outre d'y établir des foires, & de percevoir à leur profit tous les droits qu'on leve ordinairement sur les marchandises, & pour que cet établissement servît de boulevard au royaume de Hongrie, il leur permettoit de construire des villes & des forteresses en pierre, pour qu'elles pussent résister aux attaques des Cumains; ce qui semble indiquer que la plupart des forteresses de ces contrées étoient de bois, ainsi que celles des pays septentrionaux. Les Chevaliers étoient exempts des droits sur le poids des denrées, & des autres droits nommés libres deniers, ou dons gratuits : ils avoient le pouvoir d'établir un juge pour connoître les différends de leurs sujets, dont on ne pouvoit appeller qu'à la personne du Roi. Après avoir marqué les limites du pays de Burzen, qu'il feroit difficile de suivre aujourd'hui, à cause du changement des noms, le Roi ajoutoit à cette donation celle d'un autre terrein, dont il désignoit également les limites, & qui contenoit la forteresse de Crutzebourg, que les Chevaliers avoient rebâtie, & à qui probablement ils avoient donné ce nom, pendant leur premier séjour dans le pays de Burzen. De plus André accordoit aux Chevaliers, le droit d'avoir six bateaux sur la riviere d'Alt, & autant sur celle de Mors, pour

transporter librement par-tout le Royaume, le sel provenant de leur saline d'Akana, avec permission de les charger d'autres marchandises pour le retour. Les Teutoniques étoient libres de tout droit en passant par le canton des Sicules pour aller vers le pays des Cumains & la Valachie, & ils étoient également exempts de tout droit de monnoyage; mais ils ne pouvoient faire battre monnoie sans la permission expresse du Roi. André, par ce diplôme, prenoit l'Ordre sous sa sauve-garde particuliere, donnoit en même tems la permission à tous ses sujets de disposer de leurs biens en sa faveur, & ratifioit d'avance leurs donations.

IV. HERMAN DE SALZA.

Ce Prince qui ajoutoit aux premieres graces qu'il avoit faites à l'Ordre, en donnoit la raison dans cette chartre : c'est, dit-il, parce que les Chevaliers avoient beaucoup souffert, lorsqu'il les avoit dépouillés de leurs possessions, & qu'étant établis sur les confins du royaume, ils étoient continuellement exposés aux attaques des payens, & ne balançoient pas de s'exposer continuellement à la mort pour la défense de l'Etat. On voit encore plus particuliérement, par une bulle de Grégoire IX, qu'outre le pays de Burzen, le Roi avoit donné aux Teutoniques une partie du pays des Cumains, *ultra montes Ni-*

Regiſtr. litt. app. an. 6. num. 292.

IV. HERMAN DE SALZA.

vium, c'est-à-dire, au-delà des Alpes de Transilvanie, pour les dédommager des pertes qu'ils avoient essuyées lors de leur expulsion. Cet acte de donation, fait en présence de l'Archevêque de Strigonie, de celui de Colocza, de huit Evêques & d'une quantité de Grands du royaume, fut confirmé par le Pape Honorius III, le 20 décembre de la même année 1222.

Cod. Pom. num. 40.

Le Pape prend Burzen au droit & propriété de St. Pierre.

Le Grand-Maître qui avoit appris à connoître le Roi de Hongrie, & qui recevoit peut-être déja de nouvelles preuves de son inconstance, pria le Pape de prendre sous la protection particuliere de l'Eglise cet établissement, qu'il ne conservoit qu'en combattant sans cesse les payens, qui travailloient à détruire la nouvelle colonie; espérant, disoit-il, que les fideles viendroient en plus grand nombre pour l'habiter & la cultiver, lorsqu'ils sauroient qu'elle est sous la protection spéciale du St. Siege. En conséquence le Pape reçut le pays de Burzen au droit & à la propriété de St. Pierre, & chargea les Chevaliers d'un cens annuel de deux marcs d'or, qu'ils devoient payer à l'Eglise: le Pape ajouta, que ce pays étant immédiatement soumis à l'Eglise de Rome, sans pouvoir reconnoître aucun autre Evêque, ou Supérieur ecclésiastique, il défendoit à tous Archevêques & Evêques

Cod. Pom. num. 90.

d'excommunier aucun habitant, de mettre ce pays en interdit, ou d'y exercer quelqu'autre acte de juriſdiction ſans les ordres du chef de l'Egliſe. Cette bulle d'Honorius III eſt datée de St. Jean de Latran le 22 août de l'an 1224. Le Pape écrivit, ſur le même ſujet, aux Evêques de Hongrie, ainſi qu'à l'Archiprêtre du pays de Burzen; & dès l'année précédente, il avoit vivement réprimandé l'Evêque de Tranſilvanie pour s'être ingéré de faire des actes de juriſdiction dans ce pays, & pour avoir oſé excommunier ceux qui n'avoient pas voulu lui obéir; lui ordonnant de révoquer ces ſentences injuſtes, avec défenſe de s'ingérer à l'avenir dans la conduite de ce pays: ce qui prouve que le privilege d'être ſoumis immédiatement au St. Siege, étoit inhérent à l'Ordre, puiſque cela s'étoit paſſé avant que le Souverain Pontife eût reçu le pays de Burzen au droit & à la propriété de Saint Pierre.

IV. HERMAN DE SALZA.

Raynald. num. 36.

Raynald. num. 36.

Les Chevaliers Teutoniques méritoient certainement les faveurs du Roi & les graces de l'Egliſe; car depuis leur rentrée dans le pays de Burzen, ils avoient conſtruit, dans la partie de la Cumanie qu'on leur avoit donnée, une fortereſſe nouvelle, dont la ſituation avantageuſe arrêtoit toutes les courſes que les ennemis entreprenoient de faire dans le royaume.

Victoires des Teutoniques ſur les Cumains.

Cod. Pom. num. 90.

IV. HERMAN DE SALZA.

Les payens désespérés de voir élever cette barriere, ne négligerent rien pour interrompre l'ouvrage; mais voyant que les Teutoniques, toujours les armes à la main, rendoient leurs différentes entreprises inutiles, ils assemblerent une armée très-nombreuse (1), & vinrent leur tomber sur les bras. Les Chevaliers ayant rassemblé tout leur monde, & mettant leur confiance en Dieu, les reçurent vigoureusement, & combattirent avec tant de succès, qu'ils remporterent une victoire des plus complettes, & d'autant plus remarquable que c'est la premiere fois qu'on ne leur voit pas partager la gloire de l'événement avec d'autre corps. Les suites de cette bataille furent des plus heureuses; car plusieurs idolâtres vinrent se rendre à eux avec leurs femmes & leurs enfans, & reçurent la grace du baptême.

Le Roi reprend encore Burzen aux Teutons.

Cette prospérité, dont le Roi de Hongrie tiroit le plus grand fruit, ne servit qu'à réveiller sa cupidité : sous prétexte que les Teutoniques avoient pris plus de terrein qu'il ne leur en avoit donné, il vint lui-même dans le pays de Burzen à la tête d'un corps nombreux de cavalerie & d'infanterie; & voulant obliger les

(1) *Congregata ingenti multitudine bellatorum*; expression de la bulle citée à la marge.

IV. HERMAN DE SALZA.

Chevaliers, à force de menaces & de mauvais traitemens, à renoncer à la donation qu'il leur avoit faite, il les chassa de la nouvelle forteresse, qu'ils venoient de construire, & les accabla de tant de dépenses & d'exactions, que leur perte fut estimée de mille marcs; somme considérable pour ce tems-là, sur-tout pour une colonie naissante. Les Chevaliers Teutoniques qui ne s'étoient armés que pour combattre les payens & pour garantir le royaume de Hongrie de leurs brigandages, n'opposerent d'autre résistance au Roi, que leurs prieres; & comme les soldats Hongrois avoient tué plusieurs habitans & quelques Freres de l'Ordre, ils en demanderent justice au Roi, qui ne daigna pas les écouter. Le Pape Honorius, à qui ils s'adresserent, ne fut pas aussi sourd à leurs plaintes; il écrivit à ce Prince pour le conjurer, par tous les motifs les plus pressans de la religion, de réparer cette injustice, ajoutant que pour reconnoître s'il étoit vrai que les Chevaliers eussent étendu leurs possessions au-delà des limites marquées dans la donation, il alloit envoyer des Légats sur les lieux, auxquels le Roi pourroit joindre ses commissaires; qu'il obligeroit les Chevaliers de rendre ce qu'ils pourroient avoir pris de trop, mais aussi qu'il les maintiendroit

Raynald. num. 19. Regiftr. lit. app. an. 9. num. 358.

IV. HERMAN DE SALZA.

dans ce qui leur avoit été donné. Cette bulle est datée de Tivoli le 12 de juin de l'an 1225. Le Pape perdoit ses représentations, car dans le tems même qu'il envoyoit son bref au Roi, le Roi non-seulement dépouilloit les Chevaliers Teutoniques du pays de Burzen, mais il les chassoit encore de tous ses états; ce qui occasionna une seconde lettre fort vive du Souverain Pontife à ce Prince, datée de Rieti le 27 octobre de la même année. Un voyage que le Grand-Maître fit à la cour de Hongrie, & les autres instances que put faire le Pape Honorius, ainsi que Grégoire IX son successeur, n'eurent pas plus d'effet. Nous avons une bulle de ce dernier sur ce sujet, adressée à Bela, fils aîné du Roi, qui avoit le pays de Burzen dans son apanage; elle est du 26 avril de l'an 1231. Le dernier d'août de l'année suivante, ce même Pape délégua l'Evêque de Palestrine pour informer, & entendre les deux parties: il donna encore une semblable commission le 11 octobre de l'an 1234 au Patriarche d'Aquilée & à l'Archevêque de Strigonie; mais tout cela ne produisit aucun effet, & le pays de Burzen, qui avoit coûté des sommes immenses aux Chevaliers Teutoniques, & qu'ils avoient si souvent arrosé de leur sang, demeura perdu pour eux.

Regist. lit. app. an. 10. num. 190.

1225.

Cod. Pom. num. 90.

Regist. lit. app. an. 6. num. 292.

Ibid. ann. 8. num. 243.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le Roi de Hongrie donne quelques terres à l'Ordre.

Il est cependant vraisemblable qu'on fit un arrangement, dont l'époque ni les dispositions ne nous sont pas parvenues; puisque les Chevaliers Teutoniques furent rappellés dans le royaume de Hongrie, où ils rendirent des services essentiels à cette couronne : cela est prouvé par un diplôme du 2 mai de l'an 1244, par lequel Bela IV, fils & successeur d'André, donna à l'Ordre les terres de Ketzley, de Suk, & de Zela, avec tous les privileges dont jouissoient les Chevaliers du Temple & les Hospitaliers de St. Jean, dans ses états : Bela y joignit le motif qui l'avoit engagé à faire cette pieuse donation à l'Ordre : c'étoit, dit-il, à cause des services multipliés que les Freres de la maison Teutonique lui avoient rendus, & à la couronne de Hongrie. Un déluge des Tartares, sous la conduite d'un petit-fils de Gengiskan, avoit ravagé le royaume pendant trois ans, & forcé Bela de se retirer en Dalmatie. Comme ce diplôme est donné l'année même de l'expulsion des Tartares, il paroît évident que ce fut à cette occasion que les Chevaliers Teutoniques purent rendre des services importans à ce Prince. Car on ne peut pas présumer qu'il voulût parler du succès des Chevaliers dans le pays de Burzen; il eût eu trop à rougir de l'injustice de son pere, & de la sienne propre, pour en

Cod. Pom. num. 162. Duellius part. 2. n. 9.

IV.
HERMAN
DE SALZA.

rappeller le ſouvenir. Il eſt certain que Bela dut regretter vivement de n'avoir pas ſoutenu ces braves Chevaliers, qui preſqu'en arrivant, avoient ſu vaincre les Cumains & leur fermer les portes de la Hongrie. De pareils ſuccès pouvoient être regardés comme un heureux préſage des ſervices plus importans qu'ils auroient pu lui rendre contre les Tartares. J'ignore à quelle époque les Chevaliers Teutoniques furent privés des établiſſemens que Bela leur avoit donnés; mais il eſt certain qu'ils les perdirent: nous en avons la preuve dans le diplôme par lequel l'Empereur Sigismond donna la propriété de la Nouvelle-Marche de Brandebourg à l'Ordre Teutonique le 7 de ſeptembre de l'an 1426. Après un grand éloge de tout ce que les Chevaliers avoient fait en faveur de la religion, ce Monarque ajoute qu'il leur a donné de grands domaines dans ſon royaume de Hongrie, & il les compare à une jeune plante, à laquelle il eſpere de voir prendre un tel accroiſſement, qu'elle pourra un jour contribuer à la deſtruction des Turcs & des autres Barbares: preuve évidente que c'étoit un établiſſement nouveau, & que, par conſéquent, les Chevaliers n'avoient rien conſervé de leurs anciennes poſſeſſions dans ce royaume. On voit par un décret de Sigiſmond donné

Cod. Brandeb. tom. 5. pag. 251.

Goldaſt. Conſt. Imper. tom. 3. pag. 442.

à Presbourg l'an 1435, que Nicolas Radniich, Chevalier de l'Ordre Teutonique, étoit un des Bans du royaume de Hongrie.

IV. HERMAN DE SALZA.

Selon toute apparence, il reste encore dans le pays de Burzen, des vestiges du séjour qu'y firent les Chevaliers Teutoniques : il conste par les monumens authentiques que nous avons rapportés, que les Chevaliers le trouverent entiérement désert; & si l'on ne peut leur attribuer la fondation de toutes les villes ou bourgs, qui s'y rencontrent aujourd'hui, on ne peut disconvenir que le nom de Marienbourg, ou Mergenbourg, petite ville avec un château sur la riviere d'Alt, ne semble attester qu'elle leur doit son origine. Il est encore très-vraisemblable que si la ville de Cronstat, située sur la riviere de Burez, ne doit pas sa fondation aux Chevaliers Teutoniques; au moins ils bâtirent le vieux château situé sur la montagne escarpée qui domine cette ville : M. de Busching favorise cette opinion, en disant que la fondation de Cronstat remonte à l'an 1203. Je répete encore que le pays étoit entiérement désert, lors de la premiere entrée des Teutons, & que par conséquent ce château ou cette ville se trouvoit alors détruite : or nous avons encore vu que quand les Chevaliers y furent rappellés par le Roi André l'an 1222, ce Prince leur

Goldast. Const. Imper. tome 3. pag. 442.

IV. HERMAN DE SALZA.

rendit nommément le château de Crutzbourg qu'ils avoient bâti de nouveau, lors de leur premier séjour ; ce qui prouve évidemment qu'il y avoit eu une construction antérieure, que les Chevaliers avoient tirée de ses ruines : il n'est donc pas sans vraisemblance que le Crutzbourg des Teutoniques soit le Cronstat d'aujourd'hui ; le nom même semble venir à l'appui de cette conjecture, car les premieres syllabes des deux noms *Creutz* & *Cron* peuvent aisément avoir été changées, dans un pays habité par plusieurs nations qui avoient toutes des idiômes différens, & qui par conséquent devoient être plus sujettes que les autres à altérer les noms : quant aux dernieres syllabes, elles ne sont pas synonymes en Allemand, l'une voulant dire château, & l'autre ville ; mais les deux mots furent souvent employés anciennement pour signifier la même chose, & l'on pourroit croire qu'on changea le mot de *Bourg* ou château en celui de *Stat* ou ville, lorsqu'on en construisit effectivement une au pied du vieux château. Cronstat, capitale du pays de Burzen, est aujourd'hui la premiere des villes libres royales Saxonnes, de la Transilvanie, après Hermanstat ; cette qualité de ville royale pourroit aussi faire croire qu'on changea le nom de *Creutz*, qui veut dire croix,

IV. HERMAN DE SALZA.

croix, en celui de *Cron* ou de couronne, pour abolir la mémoire des Chevaliers qui avoient été si maltraités dans ce canton, & pour désigner plus particuliérement cette ville royale ou de la couronne de Hongrie. Après avoir vu, en bref, la part que les Chevaliers Teutoniques eurent aux affaires de la Terre-Sainte, & les vicissitudes que la légéreté d'André leur fit essuyer en Transilvanie, nous allons retourner sur nos pas, pour rapporter des événemens d'autant plus intéressans, que les Chevaliers Teutoniques y soutinrent le premier rôle.

Les Teutons pensent à se faire un autre établissement en Europe.

Le peu de succès des chrétiens en Palestine, loin de nuire à l'accroissement de l'Ordre Teutonique, fut, en quelque façon, la cause de sa grandeur : il ne falloit qu'une prévoyance ordinaire pour juger que les débris du royaume de Jerusalem deviendroient tôt ou tard la proie des Sarrazins, pour qui la division des Croisés & la mauvaise conduite des chefs, sembloient souvent combattre. Cette observation ne put échapper à l'habile Grand-Maître, ni à ses Chevaliers; de sorte que sans abandonner la défense de la Terre-Sainte, ils entrerent dans une nouvelle carriere, qui s'ouvrit au nord de l'Europe, & la parcoururent avec tant de succès, qu'ils s'y formerent un grand éta-

IV. HERMAN DE SALZA.

blissement en rendant les plus grands services à la religion. La Prusse, vaste pays encore plongé alors dans les ténebres de l'idolâtrie, fut l'arêne où ces généreux athletes eurent à combattre si long-tems les ennemis de la foi ; & ce ne fut qu'après l'avoir arrosée de leur sang, pendant plus d'un demi-siecle, qu'ils eurent enfin la consolation de la voir éclairée des lumieres de l'évangile. Avant d'entrer dans les détails de cette conquête, il est nécessaire de se former une idée de la situation du pays, de ses peuples, & de l'état où s'y trouvoient les choses.

Situation & division de la Prusse.

La Prusse est située sur la mer Baltique qui la borne au nord : elle a pour limites au levant la Samogitie & la Lithuanie ; au midi la Pologne, & au couchant la Vistule, qui la sépare de la Poméranie de Dantzick, nommée aujourd'hui Pomérélie. Cette vaste étendue de terrein, connue sous le nom général de Prusse, ne formoit pas un seul état, mais étoit composée d'onze provinces principales, qui paroissent avoir été comme autant d'états, ou de républiques séparées. La premiere étoit la province de Culm, à laquelle on joint la Lubavie ou pays de Lobaw, limitrophe de la Pologne sur la rive droite de la Vistule ; au nord de la Pologne, aussi sur la Vistule, on trouve

Hartk.

Dusb. part. 3. cap. 3.

Cartes de Henneberg & de Homan.

la Poméranie : le canton nommé Rascisa, où fut depuis bâti Marienbourg, paroît avoir fait partie de cette province. Ensuite vient la Pogésanie, nommée plus communément aujourd'hui Hokerland : ce pays touchoit autrefois à la mer du côté du nord, ou plutôt à un grand golfe nommé Frischaff. La Nattangie est plus à l'orient toujours suivant la côte, & s'enfonce dans les terres vers le milieu de la Prusse. Au nord de celle-là est la Sambie, aussi sur la côte; & à son nord-est se trouve la Scalovie ou Schalavonie baignée par un grand golfe nommé le Curischaff. En descendant le long de la limite orientale, qui est la Lithuanie, on trouve la Nadruvie ou Nadrovie; au midi de celle-là, la Sudavie; & au couchant de cette derniere, le long de la limite du midi, qui est la Pologne, on trouve la Galindie. Ces neuf provinces sont comme la circonférence de la Prusse, dont la Warmie est comme le centre, & la Barthonie plus vers l'orient, & qu'on divisoit anciennement en grande & petite Barthonie, que Dusbourg nomme *Plica Bartha* : il faut cependant observer que les limites de ces provinces n'étoient pas tout-à-fait semblables à celles qu'on leur donne aujourd'hui; car le nord de la Nattangie appartenoit alors à la Warmie, qui

IV.
HERMAN DE SALZA.

Hartk. dissert. 2. p. 39. Dusbourg. chr. Prussiæ.

se prolongeoit le long des côtes jusqu'à Balga.

Chacune de ces provinces se divisoit en un certain nombre de territoires, dont il ne seroit pas possible aujourd'hui de déterminer la situation; l'histoire nous apprend seulement le nom de quelques-uns. On trouve dans la Sambie Beten, Powinde, Pobeten, Rudaw, Quedenow : ces quatre derniers endroits ont encore conservé leurs noms. La Warmie avoit des peuples qu'on nommoit *Gobattini*, & un canton appellé Glottinia : on trouvoit dans la Pomésanie Algent, Risen ou Reisen : Cattov & Rethau étoient des cantons de la Nadruvie. Le pays où est aujourd'hui Soldaw, entre la Lubavie & la Masovie, se nommoit Sossov : on en rencontrera encore quelques autres dans l'histoire.

Température & sol de la Prusse.

Busching. géographie.

La Prusse en général est un pays assez plat, excepté à l'orient & au midi, où il y a beaucoup de montagnes, entrecoupées d'une grande quantité de lacs d'eau douce. La température de l'air y est très-variable, ainsi que dans tous les pays situés au voisinage de la mer; mais l'air y est purifié par les vents qui y regnent. Les mois de mai, de juin, de juillet, & d'août, y sont ordinairement chauds & agréables; l'automne y est nébuleux, humide & incommode. Quoique l'hiver y soit fort rude,

IV. HERMAN DE SALZA.

il est certain qu'il l'étoit bien davantage, avant que ce pays fût défriché, au point où il l'est aujourd'hui. Le terrein y est presque par-tout fertile, & propre à porter du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du bled sarazin, du millet, des pois, du lin, du chanvre, du tabac & du houblon : les pâturages y sont abondans, & propres à élever de bons chevaux, ainsi que toute espèce de bétail : il y a aussi beaucoup de grandes forêts en Prusse, & il y en avoit beaucoup davantage lorsque l'Ordre en entreprit la conquête : ces forêts étoient peuplées de toute sorte de gibier. Outre les especes communes, on y trouvoit beaucoup d'ures, de buffles, & d'élans. Les anciens Prussiens faisoient un commerce considérable de fourrures précieuses. Il n'y a pas de pays où l'on récueille plus de succin ou d'ambre jaune, qu'en Prusse : la mer le jette ordinairement sur les rivages, après les tempêtes, & l'on en trouve aussi du fossile : nous parlerons ailleurs plus amplement de cette matiere précieuse, qui fut autrefois un grand objet de commerce.

Fleuves & lacs de la Prusse.

On compte trois fleuves principaux dans la Prusse, la Vistule, le Prégel & le Mémel ; la Vistule qui ne traverse pas la Prusse, lui sert de bornes à l'occident : ce grand fleuve prend sa source dans la principauté

IV.
HERMAN DE SALZA.

de Teschen en Silésie, où commence le Mont-Carpath, traverse la Pologne, sépare la Prusse de la Poméranie, & se jette près de Dantzig dans la mer Baltique : deux autres bras, dont l'un est appellé *Norgal* ou Nogat, & l'autre *Alt Weichsel* ou vieille-Vistule, ont leur embouchure dans le Frischaff. La branche qui conserve le nom de Vistule & le Nogat, forment une grande isle appellée Werder; on entend par Werder un lieu bas & marécageux, qu'on a rendu fertile. Le Prégel, formé de la réunion des rivieres d'Inster & Dangerape, reçoit les eaux de la Pisse, de l'Alle & de la Demme avant de se décharger dans le Frischaff. Le Mémel, appellé Chronus par les anciens, & Niémen par les Polonois, prend sa source près de Slonim en Lithuanie; arrivé en Prusse, il se partage en plusieurs branches qui se déchargent dans le Curischaff. Le bras principal, qui continue son cours au nord, s'appelle Russe, & celui qui coule plus au midi, prend le nom de Gilge. Outre ces trois grands fleuves, qui reçoivent une grande quantité de rivieres dont le détail nous meneroit trop loin, il y a encore quantité de fleuves moins considérables, qui portent également leurs eaux à la mer Baltique. En général il n'y a guere de pays où il y ait plus d'eau qu'en Prusse; car on y compte jus-

Hartk. dissert. p. 237.

qu'à deux mille trente-ſept lacs, dont quelques-uns ſont fort conſidérables.

IV. HERMAN DE SALZA.

Du Friſchaff & du Curiſchaff.

La mer Baltique forme ſur les côtes de Pruſſe deux golfes très-remarquables, nommés Friſchaff & Curiſchaff; le Friſchaff, en latin *Sinus Venedicus*, a douze mille de longueur, & varie dans ſa largeur, n'ayant dans certains endroits que cinq quarts de mille, & dans d'autres jusqu'à trois mille. (On ſe ſert en Pruſſe du mille d'Allemagne, dont on compte quinze au degré.) Ce golfe tient à la mer, proche de Pilau, par un détroit qu'on nomme le Gatt; & n'en eſt ſéparé dans tout le reſte de ſa longueur que par une langue de terre nommée Friſchnerung, qu'on dit s'être formée en 1190, par une violente tempête qui a fait cet amas de ſable: cette opinion eſt d'autant plus vraiſemblable que Friſchaff ſignifie nouveau havre, preuve inconteſtable qu'il n'a pas toujours exiſté. La Friſchnerung eſt ſi étroite, qu'elle n'a pas un mille dans ſa plus grande largeur, & beaucoup moins par-tout ailleurs. Le Curiſchaff ou golfe de Courlande, en latin *Sinus Curonicus*, a treize mille de longueur ſur ſix de largeur, dans ſa plus grande étendue; il eſt joint du côté du nord à la mer Baltique, par un détroit qui n'a pas plus d'un quart de mille, & n'en eſt ſéparé dans toute ſon étendue que par le Curiſch-

Buſching.

IV. HERMAN DE SALZA.

nerung, qui n'a guere qu'un demi-mille de largeur sur une longueur égale à celle du golfe : ces deux presqu'isles longues & étroites, contiennent aujourd'hui plusieurs villages.

Origine du nom de Prusse & des Prussiens.

Quant à l'origine du nom de Prusse & de Prussiens, comme il y a une infinité d'opinions différentes, on me saura gré de ne pas entrer dans cette discussion, & de m'en tenir simplement au sentiment du Monarque qui commande aujourd'hui à ces peuples : le nom de Borussia, dit-il, dont on a fait Prusse, est composé de *Bo*, auprès, & *Russia*, la Russe, riviere qui est une branche du Niémen, qu'on nomme à présent Mémel. La Prusse, ajoute-t-il, fut habitée originairement par des Bohémiens, des Sarmates, des Russes & des Venedes, &c.

Mém. pour serv. à l'hist. de la mais. de Brand. ed. de Lond. 1767. p. 46.

Leur idolâtrie.

Les Peuples de la Prusse étoient enfoncés dans les plus épaisses ténebres de l'idolâtrie, lorsque l'Ordre Teutonique en entreprit la conquête : leurs trois grands Dieux étoient nommés Percuno, Picollo & Potrimpo ; ils en comptoient un grand nombre d'inférieurs, ainsi que des lacs, des rivieres & des champs ; ils adoroient le soleil, la lune, les étoiles, le tonnerre, des oiseaux & des quadrupedes, & rendoient le même culte à un feu perpétuel qu'ils entretenoient avec grand

Dusbourg. cap. 5. Hartk. dissert. 6. 7. 8.

soin. Les forêts & les arbres servoient de temples à leurs dieux : entre ces derniers les chênes avoient la préférence, apparemment à cause de l'énorme grosseur où ils parvenoient dans ce climat : il y en avoit quatre sur-tout, qui étoient très-célebres, & pour lesquels les Prussiens avoient la plus grande vénération ; il paroît que le principal de tous étoit celui de la Nattangie, qui servoit de temple aux trois grands dieux des Prussiens. Nous verrons sous le Magistere du vingtieme Grand-Maître, qu'en réparation de cet outrage fait au vrai Dieu, l'on fit construire un célebre monastere à la même place, qui fut consacré à la Sainte Trinité. Il paroît vraisemblable que c'est dans le même lieu qu'étoit plus anciennement la ville de Romove, déja détruite, lorsque l'Ordre se rendit maître de la Prusse ; elle servoit d'habitation au chef de la religion nommé Crivé : les idolâtres avoient le plus grand respect & un dévouement aveugle pour ce Grand-Prêtre, dont le pouvoir s'étendoit hors de la Prusse, les Lithuaniens & les Livoniens reconnoissant également son autorité. Le second chêne étoit auprès de l'endroit où fut bâtie la ville de Heiligenpeil ; c'étoit le temple de Gurcho ou Curco, un des dieux de la seconde classe. Le troisieme étoit un arbre

IV. HERMAN DE SALZA.

prodigieux qui avoit crû sur le bord de la Vistule, dans l'endroit où les Chevaliers passerent la premiere fois ce fleuve, & bâtirent la ville de Thorn : on verra quelle fut sa destinée. Le quatrieme enfin, le plus remarquable de tous par son extrême grosseur, qui étoit de 27 aunes de circonférence, étoit près de l'endroit où fut bâtie la forteresse de Welaw : il existoit encore au seizieme siecle.

Dusbourg.

Les Prussiens croyoient la résurrection, sans espérer pour cela une meilleure vie, car ils étoient persuadés qu'ils ressusciteroient dans le même état où ils avoient vécu; de-là vient que lorsqu'un noble, ou un homme notable étoit mort, on brûloit avec lui ses serviteurs, ses chevaux, ses chiens, ses armes, & ses habits, &c. De même si c'étoit un artisan on jettoit dans le bûcher les instrumens de son métier.

Leurs cruautés.

Hartk. dissert. p. 390.

Les Prussiens n'entreprenoient rien de considérable sans avoir consulté leurs dieux; on peut juger par-là combien les Prêtres avoient d'influence sur la nation. S'il s'agissoit de déterminer quelque expédition de guerre, ils tâchoient de prendre un des ennemis, & leur Crivé ou Grand-Prêtre lui enfonçoit un poignard dans le sein, pour juger quel devoit être le succès à la maniere dont le sang de la vic-

time s'écouloit. Ces peuples étoient braves, & sur-tout très-rusés pour tendre des pieges à leurs ennemis. Au retour de l'expédition, si c'étoient des Germains qu'ils avoient combattus, ils égorgeoient ordinairement les prisonniers; il paroît cependant que du tems de l'Ordre Teutonique, ils préféroient de les garder pour l'esclavage, & qu'ils se contentoient d'immoler le chef à leurs faux dieux, ou un d'entre les principaux prisonniers qu'ils tiroient au sort: nous en verrons plusieurs exemples. Après quoi ils divisoient le butin dont ils remettoient le tiers aux Prêtres, qui le brûloient à l'honneur des dieux.

IV. HERMAN DE SALZA.

Id.

Les Prussiens étoient vêtus pauvrement, & se contentoient d'une nourriture fort grossiere; leur boisson étoit de l'eau, du lait de jument & de l'hydromel. Les Chevaliers Teutoniques planterent beaucoup de vignes dans les environs de Thorn, mais la mauvaise qualité du vin les fit bientôt arracher, puisqu'il n'en reste plus de vestiges; les Allemands apprirent aux Prussiens, l'art de faire de la bierre, qui leur fut plus utile. Ces peuples exerçoient volontiers l'hospitalité, rien ne leur coûtoit pour bien traiter leurs hôtes; mais ils étoient grands buveurs, tant les hommes que les femmes, de sorte que la séance

Hospitalité & ivrognerie des Prussiens.

Dusbourg.

Hartk. in epist. nuncupat.

IV. HERMAN DE SALZA.

De leurs femmes, & de quelques usages.

Dusb.

ne finissoit ordinairement que quand ils étoient tous ivres d'hydromel.

La pluralité des femmes étoit en usage parmi les Prussiens ; ils les achetoient, aussi n'étoient-elles traitées que comme des esclaves ; elles n'avoient pas le droit de s'asseoir à la table de leurs maris, & devoient laver les pieds des domestiques & des étrangers. Quoique dans un climat très-froid, les Prussiens faisoient un usage journalier du bain, pour plaire à leurs dieux, disoient-ils, mais plutôt pour se remettre de la lassitude occasionnée par le travail, la débauche & l'ivrognerie : ils ignoroient l'art de l'écriture, & comptoient les jours par des nœuds qu'ils faisoient à leur ceinture. L'homicide chez ces peuples ne pouvoit être vengé que par la mort du coupable, ou d'un de ses proches, qu'ils assassinoient. On ne voyoit pas de mendians chez eux, parce qu'ils étoient fort charitables, & que d'ailleurs, quand un homme étoit absolument hors d'état de gagner sa vie, ils le tuoient : ils exerçoient la même barbarie envers leurs domestiques aveugles, impotens, ou estropiés ; leurs parens même n'en étoient pas exempts ; ces infortunées victimes étoient pendues à des arbres ou immolées à leurs dieux. A la naissance de leurs enfans ils avoient le choix de les

Hartk. in not. pag. 85.

Dusb.

Hartk. dissert. p. 188.

IV. HERMAN DE SALZA.

nourrir ou de les étouffer; & ne manquoient pas de prendre ce dernier parti quand ils en avoient trop, ou qu'ils étoient mal conformés. Rarement la mort étoit naturelle dans cet affreux pays; lorſqu'on jugeoit qu'un malade ne devoit pas guérir on l'étouffoit, & les plus grands Seigneurs n'étoient pas à l'abri de ce traitement; c'étoit un prêtre qui jugeoit du moment de faire cette exécution. En général ils craignoient ſi peu la mort que ſouvent ils ſe la donnoient quand il leur arrivoit quelque grand déplaiſir; on peut juger par-là de l'intrépidité de ces peuples dans les combats, ſur-tout lorſqu'ils s'armoient pour la défenſe de leur religion & de leur patrie.

Des nobles Pruſſiens. *Hartk. diſſert. p. 404.*

Les différentes républiques ou états, qui compoſoient la Pruſſe, vivoient ordinairement en paix, parce qu'elles étoient pauvres & contentes de leur pauvreté; il paroît qu'elles n'avoient pas de chefs permanens, car nous verrons que ſouvent elles en choiſiſſoient un lorſqu'il falloit aller à la guerre : il y avoit cependant des nobles dans la nation que les auteurs appellent en latin *Supani*, nom par lequel on a quelquefois déſigné les Gentilshommes Polonois. On comptoit auſſi des Princes parmi ces peuples; de ce nombre étoient Gellens, Senmand, Waidolé, Candigard, *Ibid. p. 405*

IV.
HERMAN
DE SALZA.

& Scurdo, dont nous aurons occasion de parler dans le cours de cette histoire : la Sambie & la Sudavie étoient les provinces où il y avoit le plus de noblesse. Tous ces grands n'avoient pas la même origine que le peuple, étant venus de la Scandinavie, selon quelques auteurs. Au reste ces Princes, que le Grand-Maître Théodoric d'Altenbourg nomme *Reguli* dans le privilege accordé en 1332 à la ville de Bartenstein, ne gouvernoient ces nations que quand ils étoient choisis pour chefs de quelque expédition : Hartknoch prétend même qu'ils n'étoient distingués des autres nobles que par des possessions plus étendues : c'est-à-dire, que les écrivains ont donné le nom de Princes à ceux d'entre les Gentilhommes qui étoient les plus riches, ou qui avoient acquis le plus de crédit dans leur nation.

Ibid. p. 406.

Forces militaires des Prussiens.

Dusb. part. 3. cap. 3. Hartk. in not.

La Prusse, malgré tous les moyens de destruction qu'employoient ses habitans pour diminuer leur nombre, étoit cependant très-peuplée; on sait qu'anciennement c'étoit l'apanage des pays septentrionaux. Dusbourg nous apprend que quand l'Ordre en entreprit la conquête, les moindres des onze petits états, qui la composoient, pouvoient mettre en campagne, chacun deux mille chevaux & une nombreuse infanterie : la Sambie,

IV. HERMAN DE SALZA.

qui étoit plus peuplée, pouvoit armer quatre mille hommes de cavalerie, & quarante mille fantaſſins; & les Sudaviens, qui paſſoient pour les plus belliqueux, pouvoient mener à l'ennemi juſqu'à ſix mille chevaux, & une infanterie preſque innombrable, ſuivant le rapport de cet écrivain : on peut juger par ce détail, & on le verra encore mieux par la ſuite de l'hiſtoire, que la plus grande force des Pruſſiens conſiſtoit en infanterie.

Fortereſſes des Pruſſiens.

Dusb. c. 3. Hartk. in not.

Plus anciennement, il n'y avoit aucune fortereſſe en Pruſſe; mais il s'en trouvoit un aſſez grand nombre à l'époque dont nous parlons, ſoit que les Pruſſiens les euſſent conſtruites pour ſe mettre à l'abri des entrepriſes des Polonois, ou ſeulement lorſqu'ils furent attaqués par l'Ordre Teutonique : ces premiers forts, & leurs premieres villes, n'étoient bâties qu'en bois, à l'imitation des Polonois, & des anciens Germains; les remparts étoient formés de groſſes poutres, couchées & attachées les unes ſur les autres, pour ſoutenir les terres, ce qui les rendoit faciles à brûler. Voilà en raccourci quelle étoit alors l'état de la Pruſſe & des peuples qui l'habitoient (1).

(1) Le ſavant Harknoch a fait des recherches très-curieuſes ſur les anciens Pruſſiens; on peut conſulter

IV.
HERMAN, DE SALZA.

Martyre de Saint Adalbert & de Saint Brun, apôtres de la Prusse.

Depuis long-tems le zele des chrétiens les avoit engagés à tâcher de porter la foi chez ces peuples barbares, mais inutilement; saint Adalbert, Archêveque de Prague, pénétra cependant jusques dans la Sambie, où il reçut la couronne du martyre le 23 d'avril de l'an 997, près de l'endroit où fut bâtie depuis la ville de Fischausen. St. Brun ou Bruno, Evêque régionaire, qu'on nomme l'Apôtre de la Prusse, éprouva peu de tems après le même sort qu'Adalbert; il fut comme lui récompensé de la couronne du martyre avec dix-huit de ses compagnons, le 14 de février de l'an 1009.

Expédition des Polonois contre les Prussiens.

Les Polonois avoient fait diverses expéditions dans la Prusse, & avoient tenté d'en soumettre les peuples à leur domination: on remarque que trois Princes nommés Boleslas furent ceux qui firent les plus grands efforts pour les soumettre & pour les convertir; mais si les Prussiens furent quelquefois obligés de plier sous le joug, ils le secouerent toujours vigoureuse-

ses notes sur la chronique de Prusse de Dusbourg, & 19 dissertations, contenues dans un volume separé, le tout imprimé à Jena l'an 1679. On trouve encore beaucoup d'éclaircissement dans les *Acta Borussica* imprimés à Konigsberg en 1730, & les deux années suivantes. Ceux qui voudront travailler à fond sur l'histoire de la Prusse pourront y faire une ample moisson.

IV. HERMAN DE SALZA.

ment, lorſqu'ils en trouverent l'occaſion; & les ſemences de foi que les Polonois y portoient, étoient chaque fois étouffées par le penchant de ces peuples qui les ramenoit toujours à l'idolâtrie. La plus célebre de ces expéditions fut celle de Boleſlas IV Duc de Pologne, vers 1164, car il ſoumit une partie de la Pruſſe, & il obligea ſes habitans d'embraſſer le chriſtianiſme. Les Pruſſiens ſe prêterent aux circonſtances, mais bientôt rendus à leurs idoles, ils furent faire les ravages ſur les frontieres de la Pologne : Boleſlas arma de nouveau l'an 1167, & mit ſur pied toutes les forces de l'état. Jamais entrepriſe ne fut plus malheureuſe ; car les Barbares ayant attiré l'armée dans des marais, ils en firent un ſi horrible carnage, que cette défaite, la plus conſidérable que la Pologne ait eſſuyée, épuiſa la nation d'hommes & de chevaux, au point que de long-tems elle ne fut en état de remettre une pareille armée ſur pied : de ſorte que ſi la Pologne vit quelquefois la Pruſſe ſous ſes loix, ce ne fut que momentanément, & juſqu'à ce que les fiers Pruſſiens trouvaſſent l'occaſion de ſecouer le joug d'un peuple qu'ils étoient décidés à ne pas reconnoître pour maître : il faut pourtant en excepter la province de Culm, qui paroît avoir reconnu aſſez

Cromer. de orig. & reb. geſt. Polonor. p. 151. edit. Baſil.

IV. HERMAN DE SALZA.

long-tems l'autorité des Polonois. Ainsi la conquête & la conversion de la Prusse étoit une gloire réservée à la nation Allemande, & particuliérement à l'Ordre Teutonique.

Chrétien premier Evêque de Prusse.

Raynald. ad ann. 1210. num. 27. Act. Borusf. tom. 1. pag. 251. 253.

Toutes les tentatives jusques-là infructueuses pour la conversion des Prussiens idolâtres, ne refroidit pas le zele de plusieurs saints missionnaires. Chrétien & Philippe, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, suivis de plusieurs de leurs confreres, allerent vers l'an 1209 prêcher l'évangile sur les frontieres de ce pays, & ils eurent le bonheur d'y convertir plusieurs personnages des plus distingués de la nation. Le Pape qui avoit autorisé cette entreprise, écrivit en 1210 à l'Archêveque de Gnesne pour lui ordonner de prendre soin des missionnaires & de ceux qu'ils convertiroient, jusqu'à ce que le nombre des néophites fût assez grand pour y établir un Evêque : ces Religieux travaillerent à cette sainte œuvre avec un si grand zele, que bientôt Chrétien lui-même fut sacré Evêque de Prusse. Les payens ne virent pas, d'un œil tranquille, toutes les peines qu'on se donnoit pour abolir leur culte, & ils persécuterent si vivement les missionnaires, & les nouveaux convertis, que le Pape Honorius III permit l'an 1217, à l'Evêque Chrétien, de donner la croix

Act. Borusf. tom. 1. pag. 249.

IV. HERMAN DE SALZA.

à tous les fideles du voisinage qui voudroient prendre la défense de la nouvelle église de Prusse, en leur accordant les mêmes indulgences, qu'on donnoit à ceux qui se vouoient au service de la Terre-Sainte. Cette premiere croisade produisit quelqu'effet; car l'année suivante, le Souverain Pontife, informé que le nombre des néophites étoit augmenté, donna le pouvoir à l'Evêque de Prusse, d'ériger des églises cathédrales & de sacrer deux ou trois Evêques, pour l'aider dans ses travaux apostoliques, s'il jugeoit que cela fût nécessaire. La précaution du Pape fut inutile; car peu s'en fallut que l'église naissante de la Prusse ne fût entiérement détruite par la fureur des idolâtres.

Act. Borufs. tom. 1. pag. 262.

Ibid. p. 264.

Conrard Duc de Masovie & de Cujavie (1), dont les états confinoient avec les terres des Prussiens, se brouilla avec ces dangereux voisins. Si l'on en croit plusieurs historiens, ce fut par la faute de ce

Hartk. in not. pag. 30.

(1) Conrard, fils de Casimir II dit le Juste, Duc de Pologne, & d'Helene fille de Wsevolode, Prince de Russie, étoit frere cadet de Lesko-le-Blanc, Duc de Pologne; il avoit eu pour son partage les duchés de Masovie, de Cujavie & le territoire de Dobrzin; ce Prince & ses descendans gouvernerent souverainement ces provinces, qui ne furent que long-tems après réunies à la couronne de Pologne. Voyez *Schurtzfleich in diplomat. p. 37; & l'Art de vérifier les dates. Art.* Casimir II.

IV. HERMAN DE SALZA.

Prince; mais il eſt bien plus apparent que ce fut la haine de la religion chrétienne, qui fit prendre les armes aux Pruſſiens: on en ſera convaincu, ſi l'on fait attention que le Pape avoit déja été obligé d'accorder une croiſade à l'Evêque de Pruſſe l'an 1217; & nous avons encore une lettre circulaire du 16 juin de l'an 1218, adreſſée aux Archêveques d'Allemagne, à celui de Gneſne en Pologne, à celui de Lunden en Danemarck, ainſi qu'à leurs Suffragans, pour les engager à envoyer du ſecours à l'égliſe de Pruſſe. Dans cette lettre le Pape donne pour motifs de cette croiſade, que les payens accabloient les néophites d'exactions inſupportables, & ne négligeoient aucun genre de perſécution pour les ramener au culte des idoles.

Raynald. num. 43 & 44.

Ravages horribles des Pruſſiens dans la Pologne.

Cette vexation ne ſuffiſant pas encore pour aſſouvir la rage des Pruſſiens, ils prirent les armes, égorgerent tous les chrétiens du Pays de Culm, la ſeule partie de la Pruſſe où les miſſionnaires euſſent pénétré, & ils changerent cette province en un déſert; de-là ils paſſerent dans la Maſovie, où ils mirent tout à feu & à ſang. Le Duc Conrard ayant molli au commencement, il ne fut plus poſſible d'arrêter le torrent, & ce Prince dépouillé d'une partie de ſes états, ſe vit bientôt réduit à une telle extrêmité que, quand

les Prussiens lui envoyoient demander des chevaux & des habits, il n'avoit pas la hardiesse de les refuser. La chose fut même poussée si loin, que n'ayant plus le moyen de fournir à leurs demandes, il invita à un repas les plus grands Seigneurs de ses états, avec leurs femmes, & tandis qu'ils dînoient, il fit enlever tous leurs chevaux & leurs meubles pour les envoyer aux Prussiens.

IV. HERMAN DE SALZA.

Dusb. part. 2. cap. 3.

Ces barbares exercerent des cruautés contre les Polonois, dont le détail fait frémir : ils mettoient le feu par-tout, & massacroient les hommes impitoyablement: ils traînoient les femmes en esclavage, & si quelqu'une, se trouvant enceinte, avoit de la peine à les suivre, ils lui fendoient le ventre : souvent, dans leur fureur, ils arrachoient les enfans des bras de leurs meres, & empaloient ces innocentes victimes aux fourches qui se trouvoient sur leur passage. Ces monstres violerent tous les couvens de filles, & égorgerent les Prêtres jusques sur les autels, dont ils enlevoient les vases sacrés, après avoir foulé aux pieds les saints mysteres. Enfin tous les monasteres d'hommes & de femmes, toutes les chapelles, & deux cens cinquante églises paroissiales de la Masovie, furent par eux réduites en cendres.

Ibid. par. 2. cap. 2.

Ordres des Chevaliers de Dobrzin.

Le Duc n'étant pas en état de résister

IV. HERMAN DE SALZA.

aux Prussiens, qu'il n'avoit pu appaiser par ses présents, & n'espérant que peu ou point de secours du reste de la Pologne, déchirée par des guerres civiles, imagina de rétablir ses affaires en érigeant un Ordre de Chevalerie, à l'instar des Chevaliers de Christ ou Porte-glaives de Livonie, qui faisoient alors de grands progrès contre les infideles. Tous les Grands de la Masovie approuverent ce projet, & l'Evêque de Prusse, qui avoit été un des plus ardens à en solliciter l'exécution, fut chargé de donner l'habit à quatorze Gentilhommes, entre lesquels Bruno fut désigné pour être le chef des autres. Ce nouvel établissement prit le nom d'Ordre de Christ, comme celui de Livonie, & les Chevaliers porterent le même habit, c'est-à-dire, le manteau blanc chargé d'une épée rouge & d'une étoile (1).

Dusb. part. 1. cap. 4. Chron. Ord. cap. 109.

(1) Les auteurs Polonois, Venator, Duellius, Pauli dans son histoire de Prusse, & plusieurs autres, croient que ce furent des Porte-glaives de Livonie que Conrard appella à son secours. Je ne puis être de ce sentiment; car la chronique de l'Ordre, chap. 109. qui se trouve dans Mathæus, porte expressément qu'on fit venir un homme, nommé *Bruno*, à qui on proposa de former un Ordre comme celui de Livonie; d'ailleurs Dusbourg, l'historien le plus rapproché de ce tems-là, mérite plus de confiance que les autres; j'avoue cependant que son texte présente quelques difficultés, au premier coup d'œil; le voici : *Instituit Fratres milites Christi appellatos, cum albo pallio, rubro gladio & stellâ, qui tunc in partibus Livoniæ fuerant & multas terras infidelium potenter sub-*

IV. HERMAN DE SALZA.

Le Duc de Masovie, leur ayant donné le château de Dobrzin, les historiens les désignent communément par ce nom, ou plutôt par celui de Dobrin, qui est une corruption du premier : ce Prince leur donna aussi la terre de Cedelicze en Cujavie, & mit pour condition à ces bienfaits qu'il partageroit avec eux toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire sur les payens. Cette réserve inutile, ne servit qu'à aigrir les Prussiens, qui attaquerent

jugaverant fidei christianæ. Si Dusbourg s'étoit arrêté là, on ne pourroit disconvenir que Conrard n'eût établi dans son pays des Chevaliers de Livonie; mais il continue, *& Episcopus prædictus quendam virum discretum Brunonem dictum cum eo XIII. alios ad dictum Ordinem investivit.* Ce dernier passage leve toute la difficulté, car les Chevaliers de Livonie avoient reçu l'habit lors de leur profession, & ne pouvoient plus le recevoir des mains de l'Evêque : il seroit inutile d'objecter que par le mot *investivit* on peut entendre qu'il les établit par ordre du Duc; car Dusbourg y a répondu, en disant *ad dictum ordinem investivit.* Ces observations jointes au témoignage de la chronique de l'Ordre, me paroissent démontrer clairement que Conrard n'appella pas les Chevaliers de Christ, assez occupés en Livonie, mais qu'il donna à ses nouveaux Chevaliers de Dobrzin, le même nom, la même regle & le même habit qu'avoient ceux de Livonie. Et comme le mot de *fuerant* semble jetter du louche sur le premier passage que j'ai cité, je serois tenté de croire qu'il y a une omission, & qu'il faudroit ajouter *ad instar eorum* après le mot *stellâ*, ce qui rendroit à ce passage son sens naturel. On sait combien il y a de pareilles fautes dans les copies des manuscrits. A tout événement je me conforme ici à Hartknoch, à l'Abbé Fleuri dans son *Hist. ecclésiastique*, & au Pere Helyot dans son *Histoire des Ordres monastiques*, &c.

IV. HERMAN DE SALZA. à diverſes repriſes le château de Dobrzin, où les nouveaux Chevaliers s'étoient enfermés avec quelques troupes; il eſt vrai qu'ils ne purent les forcer, mais ils les intimiderent au point que des patrouilles de quatre ou cinq hommes venoient faire le dégât juſqu'au pied des remparts, ſans que perſonne oſât ſortir pour les repouſſer.

Le Duc de Maſovie demande du ſecours aux Chevaliers Teutoniques.

Dusb. part. 2. cap. 5. Chron. Ord. cap. 112.

1225.

Le Duc Conrard, fruſtré de ſes eſpérances, & preſque réduit à la ſeule ville de Ploczko, tourna ſes vues d'un autre côté pour obtenir du ſecours. La réputation de bravoure que les Chevaliers Teutoniques s'étoient acquiſe en Paleſtine, étant répandue dans toute l'Europe, ainſi que le bruit des richeſſes & des honneurs dont ils étoient comblés, le Duc de Maſovie ſe perſuada qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de ſe délivrer des Pruſſiens, que d'attirer ces Chevaliers, & de ſe faire un rempart de leur valeur. Plein de ces idées, il aſſembla les Evêques & les Grands de l'état pour les conſulter ſur ce projet : tous approuverent unanimement l'idée du Souverain; & ajouterent, que non-ſeulement ils étoient bien inſtruits du courage des Chevaliers, mais qu'ils ſavoient encore combien ils étoient eſtimés du Pape & de l'Empereur, ainſi que des Princes de l'Empire; ce qui devoit faire eſpérer qu'ils en obtiendroient

droient des ſecours, & que le Pape pourroit ordonner quelque croiſade en leur faveur. En conſéquence de cette délibération, le Duc de Maſovie envoya l'Evêque de Pruſſe au Grand-Maître Herman de Salza, pour lui demander ſon amitié, & le prier de venir à ſon ſecours avec ſes Chevaliers, offrant de lui faire une donation des pays de Culm & de Dobrzin, & de lui abandonner, en outre, tout ce qu'il pourroit conquérir ſur les infideles. Le Grand-Maître, qui voyoit ſon Ordre s'établir puiſſamment en Allemagne & en Italie, & qui ſentoit toute la difficulté d'une pareille entrepriſe, ne fut point ébloui d'une offre ſi brillante; il en délibéra beaucoup avec ſes Chevaliers, & ne voulut également rien faire qu'avec l'agrément du Pape & de l'Empereur, qui l'engagerent fort à tenter l'entrepriſe, & lui promirent de le ſecourir.

IV. HERMAN DE SALZA.

Dusb.

Le diplôme que Frédéric II lui donna à cette occaſion, au mois de mars de l'an 1226, eſt très-remarquable. L'Empereur, après avoir rappellé l'expoſition, que Salza lui avoit faite, de la demande du Duc de Maſovie, dit, qu'il reconnoît ce Grand-Maître pour un homme prudent, puiſſant en œuvres & en paroles; & ajoute que les pays offerts, faiſant partie de l'Empire, non-ſeulement il conſent que le Grand-

L'Empereur donne à l'Ordre ce qu'il pourra conquérir en Pruſſe.

Cod. Pol. t. 4. num. 4. Cod. Pom. num. 65. Lunig. Spic. Eccl. Schurtzfl.

IV.
HERMAN DE SALZA.

Maître accepte la propofition du Duc, mais encore, qu'il confirme à fon Ordre à perpétuité, la donation du pays de Culm & autres que Conrard propofe de lui faire, ainfi que la propriété de tout ce que l'Ordre pourra conquérir de la Pruffe, qu'il regarde comme une partie de l'Empire, & que l'Ordre pourra pofféder librement, fans aucune fervitude, & fans en être refponfable à perfonne. L'Empereur entre enfuite en détail fur le droit de poffeffion des mines & des falines, fur celui d'établir des foires & des péages, d'impofer des tailles fur le peuple, de battre monnoie, de faire des loix, de convoquer les états, d'établir des juges, tant pour le civil que pour le criminel; & tous autres droits quelconques, ajoute-t-il, dont les Princes de l'Empire peuvent jouir dans leurs domaines: l'Empereur défend enfuite à toute perfonne, foit eccléfiaftique ou laïque, Prince, ou perfonne privée, de troubler l'Ordre dans l'exercice de fa fouveraineté, fous peine de mille livres d'or d'amende. Jamais, peut-être, les Empereurs ne donnerent le droit de fouvéraineté d'une façon auffi étendue que dans cette occafion; car il n'y eft fait mention d'aucun hommage à l'Empire, ni de prendre aucune inveftiture, lorfque l'Empire & l'Ordre Teutonique auroient de nouveaux chefs.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le Grand-Maître envoye deux Chevaliers en Pologne.

Cette protection si marquée, car je n'ai pas le dessein de discuter les droits de l'Empire sur la Prusse, n'étoit pas encore suffisante pour déterminer le sage Grand-Maître, qui dans le moment même, éprouvoit par l'inconstance du Roi de Hongrie, que les choses le plus brillantes en apparence, ne sont pas toujours les plus solides : d'ailleurs Salza cherchoit à faire un établissement à son Ordre, & ne vouloit risquer ses Chevaliers, qu'autant qu'il auroit lieu de compter sur la bonté & la solidité de l'établissement proposé : c'est pourquoi il envoya au Duc de Masovie, Conrard de Landsberg, & Otton de Saleide, Chevaliers de l'Ordre, avec une suite de dix-huit cavaliers pour reconnoître le terrein & voir quel arrangement on pourroit faire avec ce Prince.

Ils sont blessés dans une bataille contre les Prussiens.

Dusb. part. 2. cap. 5. Naucler. Luc. David. in act. Boruss. tom. 1. pag. 389.

1228.

Lorsque les Chevaliers arriverent à la cour de Masovie, Conrard étoit absent, de sorte qu'ils ne trouverent qu'Agasie sa femme, qui les reçut avec beaucoup de distinction, les priant d'attendre le retour de son époux. Peu de tems après, les Prussiens vinrent faire une nouvelle irruption dans la Masovie, & se signalerent à l'ordinaire, par les incendies & le carnage; en sorte qu'une foule d'habitans, de toute condition, vint se réfugier dans la ville de Plocźkco, le seul asyle qui leur restoit. La

IV. HERMAN DE SALZA.

Duchesse étoit dans le plus grand embarras, sur-tout à cause de l'absence de son époux, & pria Landsberg & son compagnon de donner aux siens tous les secours qui dépendroient d'eux. On résolut de combattre plutôt que de se laisser égorger, & le Général des Masoviens, faisant céder l'amour-propre au desir de sauver ses compatriotes, pria les deux Chevaliers Teutoniques de faire les dispositions qu'ils croiroient convenables ; tant on avoit de confiance en leurs talens. Les Chevaliers se prêterent à tout, & choisirent une position avantageuse pour attendre l'ennemi : comme ils s'étoient fait rendre un compte exact de la maniere de combattre des Prussiens, ils crurent qu'ils ne devoient pas exposer l'armée chrétienne, intimidée par ses défaites précédentes, à être entiérement culbutée du premier choc ; c'est pourquoi ils la rangerent sur deux lignes, & la partagerent en plusieurs divisions, pour que ces différens corps pussent, en se relayant, soutenir le combat, se secourir au besoin, & gagner la victoire. Au commencement, tout réussit à souhait. L'on combattit depuis le matin avec tant d'avantage que les Masoviens ne perdirent pas un pouce de terrein, & qu'ils tuerent un nombre prodigieux d'ennemis ; les Prussiens outrés de

IV. HERMAN DE SALZA.

trouver une résistance à laquelle ils n'étoient pas accoutumés, & de voir tomber une partie de leurs soldats, résolurent vers le soir, de faire un dernier effort. Pour cela ils se réunirent en une masse bien serrée, & vinrent se précipiter sur l'armée des chrétiens, en poussant des hurlemens affreux; les Masoviens, qui s'étoient soutenus jusques-là avec tant de succès, ne purent soutenir un choc si terrible, & ils s'abandonnerent à la fuite: les Prussiens ne les poursuivirent pas longtems, parce que la nuit déroba les fuyards à leurs coups, mais le Général des Masoviens fut pris dans la déroute; Landsberg & Salcide, après avoir inutilement travaillé à rallier les Polonois, se tinrent à l'arriere-garde, où ils combattirent vaillamment, jusqu'à ce qu'ils tomberent percés de coups. Cette victoire avoit coûté si cher aux Prussiens, qu'après avoir dépouillé les morts, ils prirent le parti de se retirer la nuit même, avec leur butin. A la nouvelle de cette retraite la Duchesse ordonna d'enterrer les morts & de chercher avec soin les corps des deux Chevaliers, qui s'étoient sacrifiés si généreusement, pour leur faire des funérailles dignes d'eux. On trouva qu'ils respiroient encore, & on les transporta à Ploczko, où l'on en prit tant de soin, qu'ils se

IV. HERMAN SALZA.

rétablirent assez promptement, quoiqu'ils eussent été blessés très-dangereusement tous les deux. Le Duc Conrard étant revenu sur ces entrefaites, entra en négociation avec eux; mais l'affaire traîna en longueur, & ne fut entiérement terminée que l'an 1230.

Le Duc de Masovie donne Vogelsank aux Chevaliers.

Dusbourg. part. 2. c. 8. Act. Boruss. tom. 1. pag. 399.

Dans cet intervalle Conrard de Landsberg & son compagnon, desirant d'avoir une retraite, où ils pussent se défendre eux-mêmes des attaques des Prussiens, & faire voir aux Masoviens ce qu'ils devoient attendre de la valeur des Chevaliers Teutoniques, prierent le Duc de vouloir leur donner un château. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux, assembla une partie de ses sujets dans un moment où les Prussiens, qui ne faisoient la guerre que par incursion, lui donnoient un peu de relâche, & il fit construire sur une montagne à la rive gauche de la Vistule, vis-à-vis de l'endroit où est aujourd'hui la ville de Thorn, une forteresse qu'il donna aux Chevaliers. Ce château, qui fut nommé Vogelsanck, ne tarda pas d'être achevé, parce qu'on y employa beaucoup de bras, & qu'il fut construit en bois & en terre. Landsberg s'y enferma avec quelques troupes, qu'il avoit apparemment reçues de l'Allemagne, ou que Conrard lui avoit données, & s'y maintint cou-

rageusement malgré les attaques réitérées des payens.

IV. HERMAN DE SALZA.

Salza envoie des Chevaliers en Pologne.

Dusb part. 2. cap. 9. Pauli. p. 57.

Lorsque Conrard de Landsberg fut en possession de ce château, il députa quelqu'un au Grand-Maître, pour lui rendre compte de l'état de sa négociation & le prier d'envoyer du secours. Salza fit partir pour la Pologne un certain nombre de Chevaliers avec une centaine de cavaliers bien armés, & leur donna l'assurance de leur envoyer du renfort, s'ils se trouvoient dans l'occasion de pouvoir faire quelqu'entreprise : comme il s'agissoit de commencer une guerre, si on s'arrangeoit avec le Duc, & de former des établissemens, le Grand-Maître avoit choisi des Chevaliers propres à remplir les différens emplois ; il avoit nommé pour chef Frere Herman de Balke, homme prudent, courageux, & qui devint l'un des plus grands Capitaines de son tems; Dietrich ou Thiery de Bernheim fut fait Maréchal; Conrard de Tutelé ou Niecelé, qui avoit été Chambellan de Ste. Elisabeth de Hongrie, femme du Landgrave de Thuringe, eut le titre de Commandeur avec la charge de veiller à l'administration de la justice; Henri de Berg, Gentilhomme de la Thuringe, eut le titre de *Haus-Compthur* ou Commandeur de forteresse, parce qu'il étoit destiné à cet emploi lorsqu'on

IV.
HERMAN
DE SALZA.

en auroit élevé quelqu'une dans la Prusse; & Henri de Zeitz de Witkendorf fut nommé Hospitalier : de tous les autres Freres Chevaliers qui partirent avec Herman Balke, on n'a conservé que les noms de Bernard de Landsberg, de Bernard d'Ellenbogen & d'Otton de Querfurt. Mr. Pauli dit que, vu le peu de monde qu'avoit Herman Balke, on pouvoit comparer son entreprise à celle de Fernand Cortez, & de François Pizare, conquérans, l'un du Mexique, & l'autre du Pérou; mais il y a cette différence, que tout, jusqu'à la figure des Espagnols, effrayoit les Américains, & qu'un seul coup d'arme à feu suffisoit pour faire prendre la fuite à un grand nombre; au lieu que Balke avoit à combattre des peuples féroces, très-accoutumés à vaincre les Polonois, qui se servoient à-peu-près des mêmes armes que les Teutons.

Herman Balke Proviseur ou Maître Provincial de Prusse.

C'est à cette époque qu'il commença d'y avoir de nouvelles dignités dans l'Ordre; Herman Balke fut nommé Proviseur de Prusse, *Landpfleger*: il ne prit jamais d'autre titre que celui-là, ou bien celui de Précepteur; mais ses successeurs furent nommés Maîtres Provinciaux : comme ces différentes dénominations ne signifioient que la même chose, nous appellerons Balke Maître Provincial, pour éviter une

multiplication de noms, toujours embarrassante pour les lecteurs.

IV. HERMAN DE SALZA.

Ce même Chevalier, quelques années après, fut envoyé pour gouverner la Livonie avec le même titre, après l'incorporation de l'Ordre des Porte-glaives dans celui des Teutoniques; & peu d'années après le Précepteur d'Allemagne fut aussi nommé Maître Provincial. Ces trois dignitaires, par l'importance de leurs emplois, devinrent les premieres personnes de l'Ordre, après le Maître, & prirent le pas sur tous les grands Officiers dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage : c'est delà que le Maître des Teutoniques prit le nom de Grand-Maître, ou de Maître Général, pour montrer sa supériorité sur les Maîtres Provinciaux. Ce ne fut, selon toute apparence, que le successeur de Herman de Salza, qui le porta constamment; car on dit que celui-ci ne voulut rien changer à son titre; mais je croirois plutôt que c'est parce que les Maîtres Provinciaux ne commencerent à être ainsi nommés qu'après lui; car au fond le nom de Maître ou de Grand-Maître, sont la même chose, puisque l'un & l'autre désignent le chef de l'Ordre : c'est par cette raison que j'ai souvent employé indifféremment ces deux noms, même pour les premiers Maî-

IV. HERMAN DE SALZA.

tres; en quoi je me suis conformé à plusieurs écrivains, & parce que j'y trouvois plus de facilité pour l'arrangement du discours.

Les Chevaliers bâtissent Nessaw.

Dusb. part. 2. cap. 9.

Herman Balke ne fut pas plutôt arrivé au château de Vogelsangk, avec sa troupe, qu'il se mit à construire une autre forteresse sur la Vistule, un peu plus bas que la premiere, & il lui donna le nom de Nessaw : à peine les ouvrages étoient-ils assez avancés, pour le mettre à l'abri des insultes des ennemis, que les Prussiens firent une irruption en Pologne, où ils commirent leurs désordres ordinaires; mais les Chevaliers prirent les armes & leur donnerent la chasse : les payens étonnés de voir des étendards qui leur étoient inconnus, & des ennemis nouveaux portant des croix sur leurs armures, demanderent à un prisonnier Polonois ce que c'étoit que cette milice nouvelle; celui-ci répondit que c'étoient des Religieux guerriers, que le Pape envoyoit de l'Allemagne, pour les combattre, jusqu'à ce qu'ils les eussent soumis, & à qui le Duc de Masovie donnoit le pays de Culm pour établissement. Les Prussiens se moquerent du projet, & un de leurs Prêtres, à qui ce prisonnier appartenoit, le remit en liberté à condition qu'il rendît sa réponse aux chrétiens. Elle est

fort longue; & je ne la rapporte pas ici, parce qu'il en eſt de ces ſortes de choſes, comme des harangues, qui loin de nous apprendre les idées de ceux qui les ont prononcées, nous retracent ſouvent les rêves que les écrivains ont faits au fond de leur cabinet.

IV. HERMAN DE SALZA.

Négociation avec le Duc de Maſovie.

Cependant la négociation entre le Duc de Maſovie & l'Ordre Teutonique ſe termina heureuſement, & la maniere dont elle le fut, eſt on ne peut pas plus intéreſſante pour l'hiſtoire; car il eſt important de bien connoître quels furent les titres en vertu deſquels les Teutons poſſéderent le pays de Culm & toute la Pruſſe, pour pouvoir apprécier les prétentions des Polonois, qui dans la ſuite crierent à l'injuſtice & dénoncerent les Chevaliers comme des uſurpateurs. Les hiſtoriens de cette nation, cherchant apparemment à détourner l'attention publique des torts que l'Ordre étoit en droit de reprocher à la Pologne, s'aviſerent, deux ſiecles après l'événement, de le charger de toutes les imputations les plus odieuſes & les plus propres à ternir l'éclat de ſa réputation. Pluſieurs de ces auteurs prétendent que Conrard ne donna le territoire de Culm aux Teutoniques que juſqu'à ce qu'ils euſſent conquis la Pruſſe, & ils ajoutent, qu'à cette époque, le pays

IV. HERMAN DE SALZA.

de Culm devoit revenir à la Pologne avec la moitié des conquêtes; mais ils confondent par ignorance, ou par malice, les donations que le Duc de Masovie fit à l'Ordre, avec le traitement que ce même Prince avoit accordé aux Chevaliers de Dobrzin, qu'il avoit fondés, & auxquels il étoit le maître d'imposer les conditions qu'il vouloit.

Les curieux qui voudront avoir une idée de l'exactitude des historiens Polonois, & de la maniere aussi indigne, que peu méritée, dont ils traitent l'Ordre Teutonique, peuvent consulter Dlugoff à l'année 1230, & confronter ses preuves avec celles que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs : on verra que cet écrivain est aussi fertile en injures que stérile en raisons, & qu'il étoit si ignorant, sur ce qui regardoit les commencemens de l'Ordre Teutonique, qu'il confond le nom du Grand-Maître avec celui du premier Précepteur ou Maître Provincial de Prusse; & l'Ordre même avec celui du St. Sépulchre de Jerusalem (1).

(1) Cromer ne dit pas tant de sottises, en si peu de mots, mais il est un de ceux qui rapportent que le pays de Culm & la moitié de la Prusse devoient revenir à la Pologne; il se fonde sur un manuscrit allemand conservé à Lobau, tandis qu'on trouve partout un si grand nombre de chartres qui prouvent le

IV. HERMAN DE SALZA.

Diverses donations faites à l'Ordre.

Ce ne fut, comme nous avons dit, qu'après plusieurs années de négociation que cette affaire fut entiérement terminée. Selon toute apparence, on marchanda beaucoup de part & d'autre; car nous voyons une quantité d'actes de donation, dont plusieurs furent rejettés par le Grand-Maître, parce qu'ils ne remplissoient pas ses vues. Comme l'objet est important, j'ai différé jusqu'à présent de parler de ces différentes chartres, pour rassembler les plus intéressantes sous un même point de vue : ainsi nous allons reprendre la chose depuis l'origine.

Dès l'an 1222, le Duc de Masovie avoit donné à Chrétien, premier Evêque de Prusse, une partie du pays de Culm, parce que cet Evêque avoit permis aux Croisés de rebâtir le château de Culm; ce qui prouve que le Duc avoit déja fait une premiere donation à l'Evêque dont l'acte n'est pas parvenu jusqu'à nous : Conrard ajoutoit à ce don, celui de cent fermes dans le même pays; & l'Evêque de Ploczko en Masovie donnoit également à Chrétien, toujours par la même chartre, tous les biens & les droits qu'il avoit eus

Cod. Pol. t. 4. num. 2. Cod. Pom. num. 58.

contraire, que je me propose de n'employer que celles qui sont les plus intéressantes, pour ne pas ennuyer le lecteur. *V. Cromer. lib. 7. pag. 194 & 195.*

IV. HERMAN DE SALZA.

autrefois dans le pays de Culm. L'espérance que Chrétien obtiendroit la publication de quelque croisade, qui pourroit éloigner les Prussiens des frontieres de la Pologne, étoit la vraie cause de ces libéralités; car au fond Conrard & l Evêque ne donnoient que des prétentions; le pays de Culm, étant alors désert & au pouvoir des Prussiens. L'Evêque de Prusse ne laissa pas de demander la confirmation de ces différentes donations au Pape Honorius, qui la lui accorda le 18 avril de l'an 1223. Quoique le Duc de Masovie eût ainsi disposé d'une partie du pays de Culm en faveur de l'Evêque Chrétien, il fit cependant offre de la totalité de cette province & du pays de Dobrzin aux Chevaliers Teutoniques, comme on le voit par le diplôme de l'Empereur Frédéric II, donné l'an 1226, dont nous avons déja parlé; ainsi l'Evêque étoit dès-lors disposé à renoncer à ses prétentions, parce qu'il ne voyoit pas lieu de pouvoir les réaliser. Lorsque les deux Freres Chevaliers, Conrard de Landsberg, & Otton de Saleide, furent arrivés en Pologne, le Duc de Masovie fit réellement une donation à l'Ordre, du pays de Culm & de l'endroit nommé Orlow en Cujavie, avec le consentement de ses héritiers, & à l'intervention des Grands & des Evêques de Pologne;

Cod. Pol. num. 3.

Cod. Pol. num. 5. Cod. Pom. num. 71.

avec la clauſe expreſſe de ne s'y rien réſerver du domaine utile pour le préſent ni pour l'avenir. Cette chartre, copiée ſur l'original, eſt datée de Brzeſcie le 23 avril de l'an 1228.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le trois de mai ſuivant, l'Evêque Chrétien donna à l'Ordre les dîmes qu'il avoit droit de percevoir ſur tous les biens dont le Duc de Maſovie venoit de diſpoſer dans le pays de Culm, & ce dernier, deux mois après, c'eſt-à-dire, le 4 de juillet, donna à l'Ordre, avec le conſentement de ſes enfans, le château de Dobrzin & ſon territoire, ainſi qu'une partie de l'endroit nommé Qwercz près d'Uladiſlaw, pour les poſſéder héréditairement & avec toute liberté, exemptant les Chevaliers de tout péage; & ſtipulant qu'eux ſeuls auroient juriſdiction ſur les habitans, excepté ſur ceux qui pourroient être à ſon ſervice. Gunther, Evêque de Ploczko, donnoit par la même chartre aux Teutons, ce qu'il poſſédoit dans le pays de Dobrzin, & la dîme de tous les biens cultivés par les Allemands, exceptant nommément ceux des Polonois: & comme le chapitre d'Uladiſlaw avoit des droits ſur Wiszyn, il les céda en même tems aux Teutoniques, enſuite d'un échange qu'il avoit fait avec le Duc. Cette chartre fut ſcellée ſur le bord de la

Cod. Pol. num. 6. Cod. Pom.

Cod. Pol. num. 7. Cod. Pom.

IV. HERMAN DE SALZA.

Vistule près de la ville de Ploczko. Nous observerons ici, pour ne pas interrompre ailleurs le fil de l'histoire, que cette donation de Dobrzin sortit tous ses effets; mais, qu'étant survenu quelques difficultés, à ce sujet, entre les Chevaliers & le Duc de Masovie, elles furent terminées par un accord que le Pape confirma l'an 1236.

Cod. Pol. num. 13.

Ibid. n. 8. Cod. Pom. num. 88.

Les donations recommencerent avec l'année 1230. Chrétien Evêque de Prusse, en fit encore une aux Teutons, tant de ce qu'il tenoit dans le pays de Culm, du Duc Conrard, que de l'église de Ploczko, & de ce qu'il y avoit acheté; avec la réserve de deux cens charrues, de cinq fermes, & de deux mesures, l'une de farine de froment, & l'autre du même grain, non moulu, pour chaque charrue qu'il abandonnoit aux Chevaliers : après quoi on voit un acte de l'Abbé de Lugna, & de celui de Linda, qui se disoient médiateurs de l'acte précédent, & qui rapportent quantité de conditions, auxquelles les Chevaliers ne pouvoient s'être engagés que verbalement, puisqu'elles ne sont pas énoncées dans le premier acte, telles que de se reconnoître vassaux de l'Evêque, de marcher sous sa banniere, &c. Cette piece est du mois de janvier, supposé qu'elle soit véritable; car on ne trouve pas

Cod. Pol. num. 9.

IV. HERMAN DE SALZA.

un mot de tout cela dans la premiere chartre, où l'on ne rencontre que le nom de l'Abbé de Lugna comme témoin, & non celui de l'Abbé de Linda. Quoi qu'il en soit, cet acte fut certainement rejetté par le Grand-Maître, & supposé qu'il ne le fût pas alors, il fut annullé par l'Evêque même quelques mois après, comme nous le dirons en son lieu.

Cod. Pol. num. 11. Cod. Pom. num. 78.

Ensuite Gunther Evêque de Ploczko, le 18 mars de l'an 1230, donna à l'Ordre, avec le consentement de son chapitre, tous les biens & droits quelconques qui pouvoient lui appartenir dans la province de Culm; lequel territoire, dit-il, a été donné aux Chevaliers par le Duc de Masovie, à perpétuité, & avec tous les émolumens, biens, forteresses, &c. sans avoir fait aucune réserve de droits ou de biens patrimoniaux. Après quoi le Duc de Masovie, sa femme, & ses enfans reconnurent encore la donation que lui Conrard avoit faite du pays de Culm à l'Ordre Teutonique; la chartre est soussignée par Gunther Evêque de Ploczko: & enfin par un autre acte, toujours de l'an 1230, le Duc donna à l'Ordre avec le consentement de ses héritiers, le château de Neiszowa en Cujavie, avec quatre villages qui en dépendoient.

Cod. Pol. num. 12.

Ibid. n. 13.

Donation du Pays de

Il n'existe certainement aucune réserve

IV.
HERMAN DE SALZA.
Culm, & des conquêtes à faire en Prusse.

de droit, ni aucun vestige de réversibilité à la Pologne dans ces différens actes; au contraire l'abandon entier & sans réserve, y est marqué de la maniere la plus positive. Cela ne satisfit cependant pas encore les Chevaliers, qui avoient en vue la conquête entiere de la Prusse : ce vaste état n'appartenoit certainement pas à Conrard, ni aux Polonois : quelques vains efforts pour le subjuguer, ne pouvoient leur avoir donné des droits de propriété : d'ailleurs de quelle valeur auroient été ces droits, s'ils eussent existé, vis-à-vis d'une nation qui faisoit alors trembler la Pologne, & qui mettant ses frontieres à feu & à sang, l'obligeoit d'aller chercher des secours étrangers pour la défendre de l'oppression (1)? Malgré cela, le prudent

(1) On peut consulter M. Pauli, pag. 55. sur la futilité des prétentions de la Pologne. Voici comme s'exprime Hartknoch, Professeur de Thorn, qui de son tems appartenoit à cette couronne; ainsi cet écrivain ne peut pas être soupçonné de prévention. *Dann wer hat den Pohlen das recht über Preussen gegeben dass Conradus solches nicht hatte konnen ohne sie vergeben? Haben gleich die vorigen konige und fürsten in Pohlen ein stück von Preussen unter ihre botmassigkeit gebracht, so haben sich auch die Preussen bald wiederumb in die freyheit gesetz, und denen Pohlen selbst in ihrem land genug zu thun gemacht, insonderheit zu den letzten zeiten, da Conradus den Preussen hat müssen tribut geben, und ihnen nichts was sie gefordert, durffen versagen, da mag Conradus wohl der pretentionen, so die Pohlen über Preussen, und vielleicht auch nur über das Culmische land zu haben vermeinet,*

Grand-Maître, qui sembloit prévoir les difficultés que l'Ordre auroit dans la suite, avec les Polonois, vouloit, non une donation de ce qui ne leur appartenoit pas, mais un consentement qui mît l'Ordre à l'abri de toute réclamation de leur part. Conrard, qui avoit un pressant besoin de secours, fit enfin cette donation, dans la forme desirée, & dans une circonstance très-favorable; car il étoit alors Régent du royaume & tuteur du jeune Boleslas Duc de Pologne : les états du royaume n'imaginerent seulement pas qu'ils pussent faire la moindre réclamation contre un traité, qui se passoit au vu & au su de

vergessen haben. — Alt und neues Preussen oder Preussischer historien zwey theile, &c. 1684. par. 2. cap. 1. pag. 274. On ne peut pas réfuter plus judicieusement les prétentions de la Pologne, & c'est un de ses sujets qui parle.

S'il restoit encore quelque doute, on pourroit observer que jamais on n'étend sa domination sur un grand peuple, sans qu'il en reste quelques vestiges, tels que des traités avec les voisins, des accords, des priviléges, &c. Mais les Polonois ne sauroient rien montrer de tout cela; la premiere chartre qu'on rencontre dans le quatrieme tome du code diplômatique de Pologne, destiné uniquement à rassembler tous les documens qui regardent la Prusse, est une bulle d'Innocent III, de l'an 1212, adressée aux Ducs de Pologne & de Pomeranie, pour qu'ils ne vexent pas les nouveaux convertis de la Prusse : c'étoit dans le tems que Chrétien qui en fut le premier Evêque travailloit déja à la conversion de ces peuples : le second document est la chartre de 1222, par laquelle le Duc de Masovie donne à l'Evêque Chrétien une partie du pays de Culm, comme nous l'avons rapporté en son lieu.

IV. HERMAN DE SALZA.

la nation : ce ne fut que le siecle suivant, que les Polonois, délivrés de la crainte des Prussiens, s'aviserent de revendiquer le pays de Culm.

Cod. Pol. num. 10. Cod. Pom. num. 80. Lunig. Spic. Eccl. Duellius. Acta Borussica, tom. 1. pag. 66.

1230.

Par cette chartre datée de Cruzwitz au mois de juin de l'an 1230, Conrard, Duc de Masovie & de Cujavie, du consentement de la Duchesse Agafie sa femme, de ses trois fils, Boleslas, Casimir & Zemovith, & par le conseil des Evêques, & des Grands de l'Etat, donna à l'Ordre Teutonique, en toute propriété & à perpétuité, sans redevance ou retenue quelconque, le pays de Culm, tel qu'il étoit contenu entre la Vistule & les rivieres de Dribentz & de Mokra, ainsi que tout ce qu'il pourroit conquérir sur les Prussiens, les Chevaliers n'étant tenus à aucune espece de devoir ou redevance envers le Duc, sinon à le défendre contre les Prussiens, jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé la religion catholique. Il est à remarquer que Chrétien Evêque de Prusse étoit un des témoins de cette chartre, ce qui étoit une renonciation très-réelle à tous les droits de supériorité que Conrard pouvoit lui avoir donnés autrefois sur le pays de Culm; cependant, comme cet objet étoit important, & qu'il convenoit de ne laisser aucune matiere de difficulté à ses successeurs, Chrétien fit l'année suivante un aban-

don formel aux Teutoniques, de tout ce qu'il avoit reçu de l'Eglise de Ploczko, de l'endroit nommé Rézin qu'il avoit acquis, & de tous les biens & droits quelconques qu'il avoit reçus du Duc de Masovie dans le pays de Culm, ne se réservant que l'exercice de la jurisdiction épiscopale.

IV. HERMAN DE SALZA. Cod. Pol. num. 16.

Nous avons vu que l'Empereur Frédéric avoit approuvé d'avance les donations que le Duc de Masovie se proposoit de faire aux Chevaliers, & qu'il leur en avoit déja assuré la souveraineté; mais personne ne prit un plus grand intérêt à cet événement, que le Chef de l'Eglise, à cause des grands avantages qui pouvoient en résulter pour la Religion. Le Pape Grégoire IX confirma les donations de l'Evêque Chrétien & du Duc de Masovie, dès le 27 d'août de l'an 1230, qui étoit la veille de l'absolution de l'Empereur Frédéric; la bulle est datée d'Anagni. Cette confirmation étoit simple, mais le St. Pere en accorda une plus ample quelques jours après, à la réquisition du Duc de Masovie, qui lui avoit écrit, que ne pouvant plus résister aux Prussiens, il avoit appellé l'Ordre Teutonique à son aide, espérant fermement, qu'avec le secours du Ciel, les Chevaliers viendroient à bout de réprimer la fureur des payens : le duc ajoutoit, qu'il avoit donné à cet Ordre, le château de Culm,

Ibid. n. 14. Cod. Pom. num. 83.

IV, HERMAN DE SALZA.

avec tout le pays qui en dépendoit, de même que tout ce qu'il pourroit conquérir sur les Pruffiens. Le Pape confirma la donation du Duc, de la maniere qu'il le demandoit, ainfi que l'abandon qu'il faifoit de toutes les conquêtes que les Chevaliers pourroient faire sur les Pruffiens; mais il ajouta à ce dernier article que ce n'étoit que pour autant, que la religion catholique n'auroit pas été introduite dans ce pays : ce qui prouve bien que le Souverain Pontife étoit perfuadé que les excurfions des Polonois en Pruffe, avoient été auffi infructueufes, que les tentatives de St. Adalbert & de St. Brun, qui avoient obtenu la couronne du martyre fans autre fruit de leur apoftolat. Cette bulle eft également datée d'Anagni le 10 feptembre de l'an 1230.

Cod. Pol. num. 15. Cod. Pom. num. 85.

La réferve que le Pape avoit faite, étoit fi peu un obftacle à la conquête de la Pruffe, que l'an 1234 il écrivit au Duc de Mafovie pour le louer de fa piété, & lui recommander d'aider les Chevaliers Teutoniques, ajoutant qu'il avoit pris au droit & propriété de St. Pierre, tant la partie de la Pruffe qu'ils avoient déja conquife, que celle qui reftoit à conquérir, & qu'il les leur donnoit l'une & l'autre, pour en jouir librement & à perpétuité, avec tous les droits, revenus &

Cod. Pol. num. 17.

émolumens. Le Pape Innocent IV répéta la même chose en 1243, & donna au Grand-Maître l'investiture de la Prusse par l'anneau; & l'an 1257 le Pape Alexandre IV confirma encore la possession de la Prusse aux Chevaliers, en rapportant, en entier dans sa bulle la donation du Duc de Masovie datée de Cruzwitz.

IV. HERMAN DE SALZA.

Idid. n. 21.

Ibid, n. 31. Cod. Pom. num. 296.

Grégoire IX, en confirmant les donations du Duc de Masovie, exhorta les Chevaliers Teutoniques à combattre courageusement pour la propagation de la foi; & leur enjoignit, pour la rémission de leurs péchés, de venger les injures faites à notre divin Rédempteur, dont les Prussiens avoient si horriblement profané les Sts. Mysteres. Comme l'entreprise étoit difficile, le Souverain Pontife écrivit, en même tems, aux fideles des Provinces de Magdebourg & de Breme, à ceux de Pologne, de Poméranie, de Moravie, du Holstein & de Gothland, pour les exhorter à joindre leurs armes à celles des Chevaliers Teutoniques, & à combattre les payens de la Prusse sous leur direction; cette bulle est du 13 de septembre de l'an 1230. Une simple exhortation pouvant ne pas produire tous les effets desirés, le Pape, à l'instance du Grand-Maître, fit prêcher la croisade en regle, contre les Prussiens, dans différens royau-

On prêche la croisade contre les Prussiens.

Raynald. ad an. 1230. num. 24. Dusb. part. 2. cap. 6.

Bullar. Or. FF. Præd. tom. 1. p. 32. Raynald. num. 23.

IV. HERMAN DE SALZA. *Dusb. part. 3. cap. 11.*

mes & provinces de la chrétienté, & accorda aux Croisés qui iroient combattre pour la religion en Prusse & en Livonie les mêmes indulgences que l'église avoit accordées à ceux qui se croisoient pour la Terre-Sainte. Voilà quels furent les premiers droits des Chevaliers Teutoniques sur la Prusse, & les auspices sous lesquels ils entreprirent une conquête qu'ils acheterent au prix de leur sang, & qu'ils posséderent en vertu de tous les titres les plus légitimes & les plus incontestables.

Premiere entrée des Chevaliers en Prusse.

1231.

Dusb. part. 3. cap. 1. Chr. Ord. cap. 119. Naucler.

Après la conclusion & la confirmation de ces différens traités, Frere Herman de Balke, que le Grand-Maître avoit nommé chef de l'entreprise, ne songea plus qu'aux préparatifs. L'an 1231 il assembla une petite armée composée des troupes que l'Ordre lui avoit envoyées, & des Masoviens, & s'étant procuré le nombre de bateaux nécessaires pour le passage du fleuve, il s'embarqua à Nessaw, traversa la Vistule, & lorsqu'il parvint à la rive droite, il se laissa descendre jusqu'à l'endroit où s'élevoit un de ces fameux chênes, objets de la vénération des Prussiens, & qui servoient de temples à leurs dieux. C'est là que les Teutoniques mirent pour la premiere fois le pied sur les terres de Prusse ; ils s'emparerent du chêne, assirent leur camp tout à l'entour, & l'environ-

IV. HERMAN DE SALZA.

ronnerent à la hâte de palissades & de fossés; & l'arbre même, pour lequel les payens avoient une si grande vénération, devint le premier boulevard de ceux qui venoient détruire leur abominable culte : les Chevaliers firent un château sur le chêne, dit Dusbourg, c'est-à-dire, que sur les fortes branches de cet arbre énorme ils établirent une plate-forme, d'où les soldats pouvoient tirer avec avantage sur ceux qui viendroient attaquer les retranchemens (1). Le Maître Provincial n'avoit laissé qu'une ouverture à ses fortifications du côté du fleuve, & il tenoit ses bateaux prêts pour le passer avec sa troupe, s'il étoit forcé d'abandonner ce poste. Dès que les Prussiens virent arborer les étendards de la croix sur le chêne, ils vinrent en foule attaquer les retranchemens; mais les Chevaliers les reçurent avec tant de vigueur, qu'ils rendirent leurs efforts inutiles : les ennemis ne se rebuterent pas, & revinrent souvent à la charge avec des forces considérables, sans avoir plus de succès; car la providence, qui veilloit sur cette poignée de Chevaliers, sembloit avoir

(1) Ce n'est pas la seule fois qu'un chêne servit à cet usage; un naturaliste rapporte que de son tems il y en avoit un en Westphalie qui servoit également de citadelle. Voyez *Walmont de Bom. Dict. d'hist. natur. Art.* Chêne.

IV. HERMAN DE SALZA.

Fondation de la ville de Thorn.

1231.

fortifié leurs bras ; de sorte que chaque fois, ils repoussoient les nombreuses troupes des Prussiens, en leur faisant essuyer de grandes pertes. Cependant le Maître Provincial profitoit de tous les momens de relâche que les ennemis lui laissoient pour se fortifier toujours davantage : bientôt on commença à bâtir des maisons à la place des tentes, & les retranchemens, auxquels on travailloit chaque jour, devinrent les remparts d'une ville. Herman Balke voulant assurer cet établissement, fit creuser en même tems les fondemens d'une citadelle ; & l'on vit les chrétiens, chassés depuis long-tems de la province de Culm, accourir de toutes parts pour contribuer à cet ouvrage.

Dusb. part. 3. cap. 1. Hartk. in Not. p. 65.

Le Maître Provincial, aussi zélé pour le salut des fideles que pour leur conservation, fit jetter la même année les fondemens d'une église qui fut dédiée à St. Jean. Telle est l'origine & la fondation de la ville de Thorn, que nous verrons cependant abandonnée dans quatre ans, & rétablie un peu plus haut, pour la mettre à l'abri des inondations du fleuve : on ne laissa subsister que la citadelle, & l'endroit est encore nommé aujourd'hui la vieille Thorn. Il y a plusieurs opinions sur l'origine du nom de Thorn, que les Chevaliers donnerent à cette ville ; mais la plus proba-

ble, c'eſt que ce nom lui vient du mot allemand *Thor*, qui veut dire une porte, parce qu'effectivement ce fut la porte par où les Teutoniques entrerent en Pruſſe. Les armes que l'Ordre donna à cette ville confirment ce ſentiment : c'eſt un château dont la porte eſt ouverte.

IV. HERMAN DE SALZA.

Efforts des ennemis, pour interrompre les travaux.

Les ouvrages de la nouvelle ville, n'alloient cependant pas auſſi vîte qu'on l'auroit deſiré, parce que les Pruſſiens avoient trois fortereſſes ou châteaux, à portée, dont les garniſons faiſoient des courſes continuelles, & n'omettoient rien pour interrompre les travaux : la premiere de ces places qui ſe nommoit Rogow, étoit à quelque diſtance du côté de la Maſovie; la ſeconde étoit ſur le fleuve, à quelques milles plus bas que Thorn; on croit que c'eſt l'endroit nommé aujourd'hui Althauſs par les Allemands, & Starigard par les Polonois: & la troiſieme fortereſſe étoit ſituée entre les deux premieres, dans l'endroit, à ce qu'on croit, où eſt aujourd'hui Colmenſée; elle étoit près d'un lac ou grand étang, qu'on nommoit l'étang de Pipin, du nom d'un Seigneur Poméſanien, à qui appartenoit le château. Pipin, qui ne mettoit pas de bornes à ſa cruauté, étoit un des plus terribles perſécuteurs des chrétiens, & harceloit ſans ceſſe les Chevaliers avec ſa garniſon qui étoit nombreuſe;

Dusb. c. 7. Hartk. in not. ibid.

IV. HERMAN DE SALZA.

Chron. Ord. c. 118. 119.

celles de deux autres châteaux n'étoient pas moins animées, de sorte qu'on en venoit sans cesse aux mains dans une infinité de petits combats, dont l'issue étoit à la vérité favorable aux Teutons, mais où ils ne laissoient pas que de perdre du monde. Quelques Freres de l'Ordre ayant été pris par ces barbares, subirent un cruel martyre, les uns ayant été pendus par les pieds & assommés à coup de massue, & d'autres jettés vivans dans les flammes; ces supplices ne pouvant encore assouvir la rage des payens, ils éventrerent deux de ces malheureux pour leur faire devider leurs entrailles sur le tronc d'un arbre, en les forçant de tourner à l'entour.

Les Teutons prennent trois forteresses des Prussiens.

Dusb. c. 7.

Le Maître Provincial, résolu de faire les derniers efforts, tant pour venir à bout de son entreprise, que pour se venger d'une si horrible cruauté, apprit un jour que la garnison de Rogow étoit en mouvement. Il alla au-devant, avec l'élite de ses troupes, pour la combattre. Les Prussiens ne refuserent pas le défi, & la mêlée fut terrible; mais enfin les Chevaliers remporterent une victoire complette, & prirent le Commandant de Rogow; celui-ci craignant la mort qu'il avoit méritée par ses cruautés, offrit de leur rendre sa forteresse pour avoir la vie sauve, & la condition fut acceptée. Ce Commandant em-

brassa vraisemblablement la religion chrétienne, puisque nous voyons qu'il s'attacha avec fidélité aux Chevaliers, jusques-là que quelque tems après, il leur servit de guide pour aller attaquer l'autre château qui étoit plus bas sur la Vistule. On choisit pour cette expédition, un jour que les Prussiens célébroient une de leurs fêtes, & où ils avoient coutume de se livrer aux excès; ainsi les Chevaliers n'eurent pas grande peine à escalader les murs que la garnison plongée dans l'ivresse, n'étoit guere en état de défendre; ce château fut réduit en cendres, après qu'on en eut fait passer tous les payens au fil de l'épée. Pipin & sa forteresse tomberent également entre les mains des Chevaliers Teutoniques, à l'aide de ce même Commandant de Rogow. Comme Pipin étoit celui de tous les Prussiens qui avoit exercé les plus grandes cruautés sur les chrétiens, les Chevaliers le destinerent à servir d'exemple, pour intimider les autres, & l'envoyerent à Thorn, où il fut pendu aux branches du chêne pour lequel il avoit eu une si profonde vénération. Cet acte de sévérité n'empêcha pas que le fils de Pipin, nommé Matte, n'embrassât la religion chrétienne, qu'il défendit avec zele, & dans laquelle il persévéra généreusement jusqu'à la mort: étant devenu, dit Dusbourg, aussi ardent à travailler à

IV. HERMAN DE SALZA.

la propagation de la foi, que son pere l'avoit été à persécuter ceux qui en faisoient profession. Les Chevaliers délivrés de ces voisins incommodes, poursuivirent vivement les travaux de la nouvelle ville. Tels furent les succès de la premiere campagne des Teutoniques en Prusse: encore ne peut-on pas assurer que la prise de Pipin & de sa forteresse eurent lieu cette année; puisque Dusbourg semble indiquer, que ce fut assez long-tems après les deux premiers événemens qu'il avoit rapportés.

Secours des Croisés. Fondation de la ville de Culm.

Dusb. c. 8. Raynald. num. 7.

1232.

Pendant ce tems, la prédication de la croisade produisoit tous les effets qu'on pouvoit desirer; outre que beaucoup d'Allemands avoient déja pris la croix, & faisoient les préparatifs nécessaires pour se rendre en Prusse, le Pape, qui avoit cette affaire extrêmement à cœur, avoit encore écrit au commencement de l'an 1231, aux Evêques du voisinage, leur enjoignant de commuer le vœu des Croisés de la Bohême, qui avoient eu dispense de passer outre mer, & de les envoyer contre les infideles de la Prusse. De sorte qu'au commencement de l'année on vit arriver un grand nombre de Croisés dans la nouvelle ville de Thorn. Herman de Balke, si puissamment soutenu, entra en campagne, & ses armes eurent les succès les plus heureux; on

IV. HERMAN DE SALZA.

ignore, à la vérité, les détails de ses expéditions ; mais on sait qu'il parvint à chasser les infideles de tout le pays de Culm, & que pour assurer ses conquêtes, il jetta la même année les fondemens du nouveau château & de la ville de Culm, qu'il désigna dès ce moment, pour être la capitale de toute la Prusse (1). La nouvelle forteresse fut commencée dans l'endroit où l'on avoit brûlé & détruit un château des payens l'année précédente : mais apparemment qu'on ne trouva pas cette situation assez favorable ; car nous verrons dans quelques années, qu'on rebâtit Culm, un peu plus bas, sur la Vistule, dans l'endroit où elle est encore aujourd'hui. Cette premiere fondation faite l'an 1232, conserve encore aujourd'hui le nom d'Althauss, qui dans la maniere de parler des Teutoniques de ce tems-là, signifie ancienne forteresse ; le mot de *Hauss*, qui veut dire proprement maison, étant alors employé pour désigner une place de guerre ; d'où vient que les Chevaliers nommoient *Hauss-Compthur* le Commandeur d'une forteresse.

Hartk. diss. pag. 421.

Fondation de la ville de Marienwerder.

Dusb. c. 9.

1232 ou 1233.

Dès que le Maître Provincial eut mis

(1) Comme il y avoit déja eu un château de Culm détruit & rebâti plusieurs fois, les Chevaliers qui le rebâtirent de nouveau, ne peuvent cependant pas passer pour en être les fondateurs ; mais cette qualité leur appartient à l'égard de la ville qui n'existoit pas avant eux.

en train les ouvrages de la ville de Culm ; il ſongea à porter la guerre dans la Poméſanie ; mais ne jugeant pas-à-propos de manifeſter d'abord ſes deſſeins, il voulut commencer par aſſurer une retraite à ſes troupes, comme il avoit fait en entrant dans la province de Culm. Après avoir fait ſecrétement les préparatifs néceſſaires, il embarqua les ouvriers avec tout ce qui étoit propre à favoriſer ſon projet, & deſcendit la Viſtule juſqu'à cette grande preſqu'iſle que l'on nommoit alors Quidzin, où il choiſit un tertre élevé à la rive gauche de la riviere de Liebe, pour y bâtir une fortereſſe, qu'il nomma Marienwerder ; mais à peine l'ouvrage fut-il commencé, qu'on jugea qu'il ſeroit mieux placé à la rive droite de la Liebe dans le territoire de Reyſen, qui fait partie de la Poméſanie : en conſéquence le Maître Provincial fit abandonner les premiers travaux, & ſe mit à bâtir ſur la rive oppoſée, ſans rien changer au nom qu'il vouloit donner à cette place. Burchard Burgrave de Magdebourg, qui paſſa une année entiere en Pruſſe avec un grand nombre de Croiſés qui marchoient ſous ſes ordres, rendit de grands ſervices aux Chevaliers, tant pour la conſtruction de Marienwerder, que dans toutes les autres occaſions qui ſe préſenterent.

IV. HERMAN DE SALZA.

Secours des Croisés. Victoire des Chrétiens.

Dusb. c. 10 & 11. Dlugoss. Hist. Pol. lib. 6. pag. 650. Schulz, p. 47.

1233 ou 1234.

La campagne suivante fut encore plus heureuse que n'avoient été les précédentes; les exhortations du Pape avoient engagé un grand nombre de personnes à prendre la croix, pour aller seconder les Chevaliers Teutoniques, dont le début faisoit concevoir les plus grandes espérances. Ceux qui étoient les plus exposés au ravage des Prussiens, furent aussi les plus empressés à se croiser pour les combattre; dans ce nombre on compta Conrard Duc de Masovie, & son fils le Duc de Cujavie, Henri duc de Silésie, Wladislas Duc de la Grande-Pologne, & Suantopelk Duc de Poméranie, avec le Prince Sambor son frere. Le Duc de Masovie conduisoit non-seulement ses propres troupes, mais encore celles des duchés de Cracovie & de Sendomir, qui appartenoient au jeune Boleslas son pupile. Ces Princes réunis furent joindre les Chevaliers Teutoniques, occupés à fortifier le château de Marienwerder, ainsi qu'à construire la ville du même nom, & ne contribuerent pas peu à l'avancement de cet ouvrage. Quoique les Prussiens eussent assemblé une armée beaucoup plus considérable que n'étoit celle des Chevaliers & des Croisés réunis, il est apparent qu'ils ne tenterent rien de considérable, tant que dura la bonne saison,

IV. HERMAN DE SALZA.

puisque les historiens gardent le silence sur les opérations de l'été: de sorte que ce furent les Teutoniques & les Croisés qui les tirerent de cette inaction. Aux premiers froids, lorsque la gelée fut assez forte pour donner un passage assuré sur la glace, & sur les marais, leur armée se mit en mouvement & fit un grand ravage dans le canton de Reysen, & continuant sa marche elle joignit l'armée ennemie, assemblée sur les bords de la petite riviere de Sirgune, qui se jette dans le lac Drausen. Quoique les Prussiens fussent deux fois plus nombreux que les chrétiens, ceux-ci ne balancerent pas de les attaquer; le combat fut d'autant plus terrible que cette journée pouvoit décider du sort de la Prusse; si les payens étoient vaincus, ils avoient tout à craindre d'un Ordre qui pouvoit recevoir souvent de pareils secours, & qui sembloit compter pour rien le nombre de ses ennemis; & si les chrétiens étoient battus, outre qu'ils courroient risque d'être tous égorgés, on devoit s'attendre que tous les établissemens qu'on avoit déja faits, seroient détruits. De pareils motifs étoient bien propres à animer les combattans, aussi firent-ils des actions de valeur extraordinaires; cependant les chrétiens, pressés vivement par une foule d'ennemis qui se précipitoient

en aveugles, au plus fort de la mêlée, étoient menacés d'une déroute, si le Duc Suantopelk, qui combattoit à la gauche, avec ses Poméraniens, n'eût fait de si grands efforts qu'il culbuta enfin l'aile droite des ennemis, & la mit en fuite; il ne poursuivit pas long-tems cet avantage, pour venir prendre en flanc la gauche des Prussiens, qui étoient au moment de tout rompre. Ce secours ranima les Croisés & rétablit le combat; mais Suantopelk lui-même se vit au moment d'être enveloppé par les fuyards de l'aile droite, qui s'étoient ralliés pour le charger en queue. L'opiniâtreté des ennemis ne servit qu'à leur faire perdre plus de monde; car la victoire, si long-tems balancée, se fixa enfin du côté des Croisés qui mirent les Prussiens en déroute & les poursuivirent jusqu'à la nuit. Dusbourg qui ne parle pas de la perte des Teutoniques, ni des auxiliaires, fait monter celle des Prussiens à cinq mille hommes; & Schutz qui rapporte que l'armée chrétienne perdit quatre mille hommes dans cette bataille, porte celle des ennemis à quinze mille. Le lendemain de cette victoire l'armée marcha sur Schleme, nommé ensuite Garusch par les Allemands; c'étoit une forteresse importante des ennemis bâtie, selon toute apparence, sur le bord du lac Drausen,

IV. HERMAN DE SALZA.

dans laquelle un grand nombre de Prussiens s'étoient sauvés après la bataille : les Chevaliers Teutoniques, soutenus des Croisés, l'emporterent d'emblée le même jour, malgré la vive résistance des Prussiens, qui y étoient si nombreux qu'on en compta cinq mille qui furent passés au fil de l'épée ; on accorda la vie à tous ceux qui la demanderent, en leur mettant pour condition de renoncer au culte de leurs idoles. Les Princes Croisés, qui étoient depuis deux mois en Prusse, s'en retournerent après avoir aidé les Chevaliers Teutoniques à remporter cette célebre victoire : pour le Maître Provincial, il ne désarma pas ; & profitant de la consternation des payens, il employa tout son monde à bâtir les forteresses de Culmsée & de Reden.

Hartk. alt. und. neu. Preussen. Dusb. c. 12.

Le grand Maître donne des loix aux Prussiens.

Pendant que Herman de Balke employoit tous ses soins à construire de nouvelles forteresses & à repousser les attaques des ennemis, le Grand-Maître étoit venu reconnoître l'état de la Prusse ; mais son séjour n'y fut pas long, puisque nous n'en sommes instruits que par les loix qu'il donna au pays de Culm : il s'agissoit d'attirer des habitans dans cette province, ravagée si long-tems par les Prussiens ; c'est pourquoi Salza lui accorda de grands privileges, & particuliérement aux villes de

Cod. Pol. t. 4. num. 24. Ad calcem. Dusb. pag. 453.

1233 & 1234.

Culm & de Thorn. Cette piece eſt fort intéreſſante, puiſqu'elle eſt la baſe de la légiſlation Pruſſienne; comme elle eſt longue, nous n'en donnerons que les principaux articles.

IV. HERMAN DE SALZA.

Privilege des villes de Culm & de Thorn.

Le Grand-Maître permettoit aux villes de Culm & de Thorn de choiſir tous les ans, leurs Juges, ou Magiſtrats, avec l'agrément de l'Ordre, & donnoit à ces mêmes Juges une part dans les amendes; il déſigna les communes qu'il donnoit à ces deux villes, ainſi que les droits de chaſſe & de pêche qu'il leur accordoit, avec certaines réſerves. Les droits de paſſage ſur la Viſtule étoient auſſi réglés.

Juriſprudence.

Quant à la juriſprudence, le Grand-Maître aima mieux donner à ſes ſujets des loix, dont la ſageſſe étoit connue par l'uſage, que d'en créer de nouvelles; c'eſt pourquoi il ordonna que ces deux villes ſuivroient le droit de Magdebourg, en réduiſant à la moitié les amendes qui y ſont ſtatuées; il ajoutoit que ſi les Juges de quelques villes avoient beſoin d'éclairciſſemens ſur ce point ils devoient s'adreſſer à ceux de la ville de Culm, qu'il établiſſoit pour capitale de tout le pays du même nom; les biens dont les habitans de Culm & de Thorn jouiſſoient déja, par la conceſſion de l'Ordre, leur étoient donnés en fief; le Grand-Maître ordon-

IV. HERMAN DE SALZA.

nant que la succession de ces biens se réglât selon le droit Flamand : il réservoit à l'Ordre toutes les mines d'or, d'argent & autres, excepté celles de fer ; voulant que si l'on trouvoit de ces premieres dans les biens inféodés, les possesseurs jouissent de tous les avantages accordés par les coutumes de Silésie, où les mines sont fort abondantes.

Service des possesseurs de fiefs.

Ceux qui possédoient des fiefs, dont l'étendue est déterminée par cette chartre, étoient obligés, chaque fois qu'on l'ordonneroit, de se présenter avec une armure complette, un cheval bardé, & suivis au moins de deux écuyers ou gens d'armes ; ceux dont les fiefs étoient moins étendus, devoient aussi servir à cheval, armés à la légere, c'est-à-dire, avec des cuirasses qui ne couvroient que le devant du corps : la chartre porte ensuite, que la province paroissant n'avoir plus rien à craindre des Pomésaniens ni des autres Prussiens, les citoyens des villes de Culm & de Thorn seroient exempts de tout service, à moins qu'on ne fût attaqué par les ennemis ; auquel cas, ils devoient marcher avec les Chevaliers, jusqu'aux rivieres qui forment les limites du pays. Il étoit encore ordonné que tous ceux qui possédoient des biens de l'Ordre payeroient à la St. Martin de chaque année,

un cens de cinq florins de Culm, valant un florin de Cologne, & deux marcs de cire, en reconnoiſſance du domaine de l'Ordre.

IV. HERMAN DE SALZA.

De la monnoie.

La monnoie étoit auſſi réglée : le Grand-Maître ordonnoit d'en fabriquer à Culm, d'argent fin, & le plus pur, le marc devant être diviſé en ſoixante ſols : cette monnoie, courante dans tout le pays, ne devoit être renouvellée que tous les dix ans, au bout deſquels quatorze deniers anciens ne devoient plus valoir que douze nouveaux : c'étoit apparemment pour que le peuple ne perdît rien par la diminuation des eſpeces, que la circulation occaſionne toujours ; mais il falloit qu'il y eût des pieces bien minces pour ſouffrir un pareil déchet en ſi peu de tems. Nous aurons lieu, dans la ſuite, de faire quelques obſervations ſur les anciennes monnoies de la Pruſſe, dont les premieres furent frappées par l'Ordre Teutonique ; je remarquerai ſeulement ici qu'il y en eut d'une forme ſinguliere, & peut-être unique, dont les pieces, au lieu d'être plates, étoient ſphériques, & marquées d'une croix ſur la partie convexe : Hartknoch, qui poſſédoit quelques-unes de ces pieces, les croyoit du nombre des premieres qui furent frappées en Pruſſe. La chartre qui finit par exempter de tailles tous les ha-

Hartk. diſſ. 16. p. 291.

IV. HERMAN DE SALZA.

tans de la province, fut scellée à Thorn le 28 de décembre de l'an 1233 par le Grand-Maître & par Herman de Balke, Proviseur ou Maître Provincial de Prusse; entre les témoins on voit Popon d'Osterna, Albert de Langenberch, Théodoric Maréchal de Prusse, Berlewin & Louis, Proviseurs ou Commandeurs, l'un de Culm & l'autre de Marienwerder ou Quidzin; tous Chevaliers de l'Ordre, & plusieurs séculiers & religieux, entre lesquels on distingue le Burgrave de Magdebourg. Cette chartre de Herman de Salza, & de Herman de Balke, périt dans un incendie de la ville de Culm, & fut renouvellée le premier octobre de l'an 1251 par Frere Eberhard de Seyn, Lieutenant du Magister, avec quelques modifications, comme il est exprimé dans l'acte même; de sorte que l'article qui exempte les habitans de Culm & de Thorn de tout service, parce que la province paroissoit n'avoir plus rien à craindre des Poméfaniens, est visiblement ajouté par Seyn, car la Poméfanie ne fut soumise que long-tems après le départ du Grand-Maître. On voit que l'Ordre favorisa particuliérement les villes de Thorn & de Culm, ainsi que toute cette province, pour y attirer des colons; d'ailleurs elle fut presque toute peuplée d'Allemands qui s'y établirent sous la domi-

nation de l'Ordre, & elle fut long-tems la plus fidelle: mais il ne faut pas croire que les autres provinces que l'Ordre conquit successivement, & qui se révolterent si souvent, jouirent d'un sort si favorable.

Jurisprudence de la Prusse en général.

Hartk. diss. 17. p. 350.

Comme la jurisprudence ne fut pas uniforme dans la Prusse, nous remarquerons, par anticipation, qu'on permit aux villes d'Elbing, de Brunsberg, de Fravenberg, & peut-être à quelques autres, de suivre le droit de Lubeck ; & qu'on donna à toutes les autres villes de la Prusse le droit de Magdebourg, avec celui de Flandres : ce dernier n'étoit suivi que pour les héritages. Quant au droit Polonois, que nous verrons accorder aux néophites de quelques provinces, c'étoit toujours le droit de Magdebourg, qui étoit également en usage dans la Pologne. Pour la partie des mines, on suivit par-tout le droit de Silésie. Outre cela les différentes loix que les Grands-Maîtres porterent, dans la suite, eurent lieu par toute la Prusse ; & les Chevaliers donnerent encore beaucoup de loix particulieres à différentes villes, qui ne furent suivies que dans leur enceinte ou dans leur territoire.

Construction de la nouvelle ville de Thorn.

Cependant Frere Herman de Balke cherchoit à assurer ses conquêtes, en travaillant sans relâche à mettre ses places à l'abri des insultes des ennemis. La ville de

IV. HERMAN DE SALZA.

Hartk. in not. p. 65.

1235.

Thorn, bâtie dans un terrein bas, ayant été presque détruite par les fréquentes inondations du fleuve, il résolut d'abandonner cette situation désavantageuse, & fit commencer l'an 1235 les fondations d'un château & d'une nouvelle ville de Thorn, qui est encore aujourd'hui très-considérable : cette ville située au confluent de la petite riviere de Mocker & de la Vistule, est environ un mille plus haut que n'étoit l'ancienne : on commença la même année d'y bâtir les églises dédiées à la Ste. Vierge, & à St. Jean : travaux qui se poursuivoient avec d'autant plus de facilité qu'on continuoit de faire la guerre avec succès.

Secours du Marquis de Misnie.

Dusb. c. 13, 14 & 15. Schutz. pag. 49.

Henry Marquis de Misnie étoit venu au secours de l'Ordre avec cinq cens lances & quelques autres troupes ; comme Dusbourg ne le compte pas parmi les Princes Croisés qui aiderent à vaincre la grande armée des Prussiens, il est vraisemblable que le Marquis n'arriva que quelque tems après. Les Chevaliers ayant encore reçu un secours des Croisés de la Masovie, on tint un grand conseil, où l'on convint de partager l'armée, pour agir séparément. Le Marquis, qui se chargea de commander une division, dirigeant tous ses efforts contre les Pomésaniens, commença par ravager le canton

IV. HERMAN DE SALZA.

de Reysen, & prit leur principale forteresse, située sur la riviere de Mokra, autrement nommée Ossa : il détruisit ensuite plusieurs autres châteaux, dont l'un étoit situé à l'endroit où est aujourd'hui Stum, & les autres dans les environs de Postelin, de Risembourg, de Risenkirch, de Wildenberg & sur les bords du lac Drausen : toutes ces forteresses furent rasées, & les Pomésaniens qui échapperent au fer du vainqueur, furent obligés de reconnoître la souveraineté de l'Ordre Teutonique, ou menés en captivité. Herman de Balke qui commandoit l'autre partie de l'armée, n'eut pas de moindres succès contre les Pogésaniens, dont il détruisit plusieurs châteaux, & qu'il battit en différentes occasions : malheureusement les historiens ne nous ont transmis aucun détail de ces événemens. La Pomésanie étant entiérement soumise avec le secours du Marquis de Misnie, ce Prince retourna dans ses états, mais il laissa une grande partie de ses troupes aux Chevaliers Teutoniques pour les aider à pousser plus loin leurs avantages. Entre les bienfaits de ce Prince, on peut remarquer deux grands navires, armés en guerre, qu'il avoit fait construire à ses fraix, & dont il s'étoit servi pour se rendre maître du lac Drausen. Ces deux vaisseaux ne fu-

IV. HERMAN DE SALZA.

rent pas moins utiles aux Teutoniques ; qui s'en servirent à la construction d'Elbing, à la prise de Balga, & pour chasser les pirates Prussiens du Frischaff. C'est ici le lieu d'observer que la Vistule étoit alors bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui : ce grand fleuve, resserré dans un lit plus étroit, avoit assez de profondeur pour porter de grands vaisseaux ; & l'on verra que la ville de Thorn, qui devint dans la suite très-commerçante, en envoyoit en Suede, en Danemarck, dans les Pays-Bas, & dans d'autres contrées de l'Europe. Ce ne fut que vers le commencement du quinzieme siecle, que de fréquentes cruës d'eau élargirent le lit de la Vistule, & que des amas de sable qui s'y formerent la rendirent telle qu'on la voit aujourd'hui.

Hartk. in epist. nuncup.

Fondation de la ville d'Elbing.

Dusb. cap. 16 & 17.

Hartk. in not.

1237.

Le Maître Provincial, trop habile pour ne pas profiter de tous ses avantages, s'occupa des moyens de construire une nouvelle place, qui pût lui faciliter la conquête de la Pogésanie, qu'il avoit déja entamée. Pour exécuter ce projet, il fit charger les deux grands vaisseaux & quelques autres de moindre force, des choses nécessaires pour la construction d'une nouvelle forteresse, & il fit descendre la petite flotte, par la Vistule, dans le Frischaff, où elle jetta l'ancre à l'embouchure

IV. HERMAN DE SALZA.

de la riviere d'Elbing; le Maître Provincial, qui avoit combiné sa marche, y arriva presque en même tems, à la tête d'un gros corps, composé de ses troupes & de celles que lui avoit laissées le Marquis de Misnie, & il fit commencer un château, qu'il nomma Elbing, dans une isle de la riviere du même nom : Dusbourg marque cette fondation à l'an 1237. Comme les anciens ne nous ont pas transmis les particularités de l'expédition contre la Pogésanie, nous remarquerons ici que le château d'Elbing fut détruit deux ans après par les Pogésaniens, & que les Chevaliers Teutoniques le rebâtirent dans la place où est aujourd'hui la ville d'Elbing. Peu de tems après des Croisés de Lubeck, qui se déciderent à renoncer à leur patrie pour se fixer en Prusse, construisirent auprès de ce château, un grand nombre d'habitations, qui s'augmentant tous les jours, formerent bientôt une ville, qui prit le même nom que la forteresse.

Le Grand-Maître Henri de Hohenlohe, l'un des successeurs de Salza, permit aux habitans de suivre la jurisprudence de leur patrie, c'est-à-dire, le droit de Lubeck, & donna pour armoiries à la ville d'Elbing, celles de la ville de Lubeck, qui sont un filet de pêcheur auquel il ajouta deux croix, apparemment

Hartk. diss. pag. 341.

IV. HERMAN DE SALZA.

en mémoire de l'Ordre Teutonique, & de ce que les premiers habitans étoient des Croisés. Elbing s'accrut encore beaucoup dans la suite par une ville neuve qu'on y bâtit l'an 1300, sous le Magistere de Sigefroy de Feuchtwangen. Telle fut l'origine de cette ville, qui devint fort puissante, & qui est encore très-florissante aujourd'hui (1). Les Chevaliers que le Maître Provincial mit en garnison dans la nouvelle forteresse d'Elbing, combattirent les Pogésaniens avec tant de courage, qu'ils en forcerent un grand nombre à se soumettre; mais on ignore l'époque de ce succès, qui dut coûter cher aux Teutoniques : car nous verrons que les Pogésaniens ne porterent pas long-tems le joug, & qu'on fut forcé de les expatrier, & même de les détruire en partie, parce qu'il étoit impossible de les dompter entiérement.

Réflexions sur les progrès des Chevaliers Teutoniques.

Dusbourg, que l'on peut appeller le pere de l'histoire de la Prusse, & qui

(1) On peut voir dans Hartknoch les différentes opinions sur l'origine du nom d'Elbing; comme il n'y a pas de certitude que la riviere portât ce nom avant l'arrivée des Chevaliers, Mr. Pauli croit, avec assez de vraisemblance, qu'on pouvoit l'avoir donné à la riviere, & à la ville, à cause que les troupes du Marquis de Misnie avoient aidé à la construction du château; le mot d'Elbing paroissant désigner les habitans des rives de l'Elbe qui traverse la Misnie. *Pauli*, *note k. pag.* 62.

nous fournit ce peu d'événemens, avertit plusieurs fois, qu'il passe sous silence un grand nombre de combats & de faits d'armes, dont le détail seroit très-intéressant pour l'histoire; malgré cet avis plusieurs personnes pourroient douter qu'il ait été possible au peu de Chevaliers, qui commencerent la conquête de la Prusse, de soumettre, en si peu de tems, des peuples belliqueux & puissans, de construire des villes, & enfin d'exécuter tant de choses difficiles; mais la surprise cessera, si l'on fait attention que l'Ordre Teutonique prit un accroissement prodigieux sous le Magistere de Herman de Salza, & qu'étant devenu très-puissant il porta ses plus grandes forces en Prusse, n'en ayant laissé qu'une partie en Palestine: à quoi il faut ajouter que tous les chrétiens, qui avoient été chassés du pays de Culm, se hâterent d'y rentrer & de venir combattre avec leurs libérateurs; mais rien ne mettoit les Chevaliers Teutoniques plus en état de soutenir la guerre avec avantage, que la multitude de Croisés Allemands, (car les Polonois cesserent bientôt d'y prendre part) qui venoient partager les dangers des Chevaliers, pour participer aux graces que l'église leur avoit accordées si abondamment. Dès que l'Ordre avoit fait quelque conquête, il distri-

IV. HERMAN DE SALZA.

buoit une partie du terrein aux Croisés; comme nous l'avons vu par la loi de Culm; ce qui en engageoit la plupart à se fixer en Prusse, où ils trouvoient des avantages qu'ils n'avoient pas dans leur patrie. La noblesse même y venoit chercher des établissemens; c'étoient souvent des parens des Chevaliers ou des cadets de famille à qui on donnoit des fiefs proportionnés à leur rang; d'où vient que presque toute la noblesse de la Prusse tire son origine de l'Allemagne, & que du tems de Hartknoch il ne restoit presque plus de Gentilshommes descendans des anciens Prussiens. Il en fut de même du peuple; car tous les naturels de la Prusse furent exterminés, où se transplanterent en Lithuanie, pendant les longues guerres qui nous restent à décrire; de sorte qu'en moins d'un siecle, ce pays fut, en grande partie, peuplé d'Allemands. Tous ces nouveaux habitans étoient obligés de combattre sous les ordres des Chevaliers, de même que les naturels du pays, dès qu'ils étoient soumis; ainsi l'Ordre comptoit autant de soldats en Prusse qu'il y avoit d'hommes en état de porter les armes sous sa domination. Une chose qui contribua encore beaucoup aux progrès rapides des Chevaliers, fut le peu d'union des différentes républiques, qui compo-

Differt. 3. pag. 68, & seq.

soient

IV. HERMAN DE SALZA.

ſoient la Pruſſe ; ſi elles euſſent été unies dès le commencement, il eût fallu des forces bien ſupérieures à celles des Teutons pour pouvoir eſpérer de les ſubjuguer ; mais elles firent la faute de ſe laiſſer battre en détail, & ne penſerent à ſe réunir que quand les Chevaliers eurent acquis aſſez de force pour pouvoir les ſubjuguer.

Expédition malheureuſe ſur les côtes de la Warmie.

Dusb. c. 18.

Après avoir aſſuré les premiers travaux d'Elbing, dont nous avons rapporté d'avance les progrès, ainſi que la ſoumiſſion des Pogéſaniens, parce qu'il n'y a pas de dates pour en déterminer les époques ; le Maître Provincial réſolut de porter la guerre dans les provinces de Warmie, de Nattangie, & de Barthonie : il eſt incroyable, dit Dusbourg, à combien de travaux & de périls, ce vaillant chef & ſes Chevaliers s'expoſoient continuellement pour la propagation de la foi. Balke ſuivit ſa marche ordinaire, en commençant par s'aſſurer une retraite & un point d'appui dans les provinces où il portoit la guerre. Dès que les vaiſſeaux ne furent plus néceſſaires pour aider à la conſtruction d'Elbing, il fit embarquer un détachement commandé par quelques Chevaliers, avec ordre de viſiter les côtes & de chercher un endroit favorable pour y conſtruire une fortereſſe. Le détache-

IV.
HERMAN
DE SALZA.

ment prit terre ſur les côtes de la Warmie, dans les environs d'un château des Pruſſiens nommé Balga (1). N'étant pas poſſible de rien entreprendre contre cette place qui étoit très-forte & défendue par une garniſon nombreuſe, les Teutoniques eurent l'imprudence de ne vouloir pas revenir les mains vuides, & ils firent le dégât dans les environs. Les Pruſſiens voyant leur petit nombre ſortirent en foule de Balga, & les taillerent en pieces; de ſorte que de tout le détachement il n'y en eut que dix qui purent ſe ſauver ſur les bateaux, dont une partie fut encore brûlée par les ennemis.

Siege & priſe de Balga.
Dusb. c. 19. Schutz. pag. 49.

Cette perte, loin de décourager le Maître Provincial, l'anima à pourſuivre l'exécution de ſes projets; & ce fut Balga même qu'il perſiſta à vouloir réduire, parce que cette place étoit de la plus grande importance par ſa ſituation, étant bâtie ſur le bord de la mer, & environnée de

(1) Quelques-uns prétendent que cette place ſe nommoit autrefois Honneda; mais ſi l'on pouvoit avoir confiance au récit de Dlugoſſ, elle étoit déja connue ſous le nom de Balga l'an 1015, *Dlugoſſ. pag.* 263. Schutz s'eſt entiérement trompé en plaçant Honneda ou Balga dans l'endroit où eſt aujourd'hui la petite ville de Hollande. Ce paſſage de Dusbourg prouve que les limites des provinces de la Pruſſe étoient différentes de ce qu'elles ſont aujourd'hui; car Balga étoit alors dans la Warmie, & à préſent il ſe trouve dans la Nattangie.

marais du côté de la terre. Balke ayant fait venir plusieurs bateaux neufs qu'il avoit fait construire à Thorn & à Culm, fit embarquer une partie de ses troupes, avec tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer Balga par mer, tandis qu'il l'assiégeroit par terre avec le gros de l'armée. Les Teutoniques pousserent ce siege si vivement, & renouvellerent si souvent les attaques, qu'en peu de tems la garnison aux abois, demanda à capituler. Codrun Commandant de la place, vint lui-même trouver le Maître Provincial pour régler les conditions; mais ils ne purent s'accorder, parce que Balke exigeoit que la garnison embrassât la religion chrétienne, & que le Commandant assuroit que les Prussiens périroient plutôt que de jamais abandonner le culte de leurs dieux. Comme Codrun étoit un homme de bon sens & d'un esprit droit, il fut frappé des vérités d'une religion qu'il n'avoit jamais connue, & rentra dans Balga pour exhorter les Prussiens à s'y soumetrre; ce fut en vain, car les barbares se souleverent à la premiere proposition, & mirent leur Commandant en pieces, sans se soucier du sort qui les attendoit. Le Maître Provincial, apprenant cette atrocité & leur résolution, fit continuer les attaques jour & nuit, jusqu'à ce que Balga eut été emporté d'as-

IV.
HERMAN DE SALZA.

saut & tous ses habitans passés au fil de l'épée.

Les Prussiens attaquent Balga.
Dusb. c. 20. Schutz.

Les Warmiens, désespérés de la perte de Balga, & résolus de le reprendre à tout prix, vinrent l'assiéger sous les ordres de Pyops, qu'ils avoient choisi pour Général: leur début fut très-vif, mais ils abandonnerent bientôt la partie. Pyops, qui ne se ménageoit pas, ayant été tué d'un coup de fleche, par un Frere Teutonique, cette perte jetta une telle consternation parmi eux, qu'ils se disperserent sur le champ.

Dusb. c. 21.

Les succès multipliés des Chevaliers Teutoniques, ou plutôt la Providence, qui destinoit une partie des Prussiens à entrer dans son Eglise, permit que quelques Gentilhommes de la Warmie ouvrissent les yeux sur la vanité du culte qu'ils avoient rendu jusques-là aux idoles, & qu'ils vinssent avec leur famille trouver les Chevaliers de la garnison de Balga, pour les prier de les faire instruire dans la religion du vrai Dieu: événement bien consolant pour les Teutoniques, que ces bons Warmiens servirent avec beaucoup de fidélité. Leur exemple, loin d'être suivi par leurs compatriotes, ne fit que les exciter davantage à chercher les moyens de reprendre Balga, & de détruire tous les Chevaliers, s'il étoit possible. Certains

IV. HERMAN DE SALZA.

Warmiens, que Dusbourg nomme *Gobatini*, habitans, ſelon toute apparence, d'un canton nommé alors Glotinia, étoient les plus ardens de tous à pourſuivre ce deſſein : à cet effet quelques hommes puiſſans d'entr'eux aſſemblerent une armée nombreuſe; mais il n'étoit pas poſſible d'approcher de Balga, tant que la gelée n'avoit pas durci la ſurface des marais, qui l'environnoient de toutes parts du côté de la terre, & il n'eût pas été prudent de s'engager ſur une longue chauſſée, ou eſpece de pont qui étoit le ſeul endroit par où l'on pouvoit arriver à la place; c'eſt pourquoi ils prirent le parti de conſtruire à la hâte deux fortes redoutes, dont l'une fût nommée Partegal, de l'endroit où elle étoit bâtie, & qui paroît avoir été deſtinée à empêcher les ſorties de la garniſon du côté de la terre. L'autre redoute, ou château étoit bâti ſur la montagne de Strandon, au bord de la mer. Il eſt vraiſemblable qu'il y avoit un petit havre au pied de cette montagne, où les Pruſſiens retiroient les bateaux deſtinés à intercepter les ſecours qui pouvoient arriver par mer à Balga. Les Chevaliers voyant qu'on cherchoit à les reſſerrer de tous côtés, conſtruiſirent un fort qu'ils nommerent Schinkenberg pour défendre la tête du pont du côté de la campagne, & ne négligerent rien

Dusb. c. 23. Hartk. in n.

Schutz, p. 50.

Dusb. c. 24.

IV.
HERMAN DE SALZA.

d'ailleurs de ce qui pouvoit servir à leur défense.

Secours du Duc de Brunswick.

Dusb. c. 25. Schutz. pag. 50.

Cependant le Maître Provincial qui s'étoit enfermé dans Balga avec beaucoup de Chevaliers, & une nombreuse garnison, se trouvoit dans la situation la plus fâcheuse : il n'étoit pas possible d'attaquer l'armée ennemie, qui les bloquoit du côté de la terre ; & depuis près de deux mois les bateaux Prussiens interceptoient presque toutes les munitions qu'on pouvoit leur envoyer par mer, de sorte que la disette commençoit à se faire sentir dans la place : mais la Providence qui veilloit sur eux leur envoya du secours au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Otton, surnommé l'Enfant, Duc de Brunswick, étoit arrivé à la tête de sept cens lances sur les frontieres de la Prusse, avec tout le desir de combattre que pouvoient inspirer l'amour de la gloire, & les graces que l'Eglise avoit accordées à ceux qui se vouoient à de pareilles expéditions. Le premier soin des Teutoniques fut d'apprendre l'arrivée de ce Prince à la garnison de Balga ; mais la chose n'étoit pas aisée ; cependant on y réussit à l'aide de plusieurs personnes affidées qu'on fit embarquer séparément sur de petites chaloupes, dans l'espérance que quelqu'un trompant la vigilance des Prussiens pourroit parvenir jusqu'à Balga : les

deux premiers bateaux qui partirent, furent pris par les ennemis, mais un troisieme fut plus heureux, ce qui combla de joie le Maître Provincial & ses Chevaliers ; on mandoit au Maître Provincial le jour, où l'on espéroit que le Duc de Brunswick, joint aux Chevaliers Teutoniques, pourroit être prêt à les délivrer, & probablement on lui indiquoit quelques signaux, soit par des fumées, où autrement, pour l'avertir du moment précis, afin que de son côté il pût faire une sortie à la tête de sa garnison.

Levée du siege de Balga. Défaite des ennemis.

Dusb. c. 26. Schutz.

L'arrivée du Duc de Brunswick rassuroit les Chevaliers en garnison à Thorn, à Culm, à Elbing, & dans les autres places, contre les entreprises des Prussiens, mais il leur falloit quelques jours pour assembler tout leur monde ; & les troupes du Duc devoient aussi avoir besoin de repos, après une si longue marche. Les Chevaliers de Balga voulant mettre cet intervalle à profit, pour rendre leur victoire plus complette, firent sortir un certain Pomada (c'étoit un des Gentilshommes Warmiens, nouvellement convertis) qui feignit de s'être échappé pour aller reprendre le culte de ses peres, au milieu de sa nation ; Pomada ignoroit certainement l'arrivée du secours ; il eût été trop dangereux de lui faire part d'un

IV. HERMAN DE SALZA.

pareil secret; ainsi ce fut sous quelqu'autre prétexe que les Chevaliers l'engagerent à user de cette feinte, pour persuader aux principaux de sa nation de venir prendre part au siege (1); quoi qu'il en soit, Pomada remplit fort bien son rôle. Cet homme, qui avoit toujours joui d'une grande considération parmi les siens, en fut reçu avec une joie inexprimable, & leur persuada aisément qu'il s'étoit échappé de Balga pour les avertir que la garnison étoit réduite à l'extrêmité, & que s'ils vouloient se joindre à l'armée assiégeante, on pourroit aisément s'en rendre maître par un heureux effort. Ce bruit se répandit, dans l'instant, par toute la province, & fut semé en même tems dans la Nattangie & la Barthonie par des personnes qu'il envoya inviter ces peuples à partager la gloire de la conquête. L'empressement fut général : & comme ces barbares, toujours prêts à combattre, ne perdoient pas de tems en préparatifs, on vit voler l'élite des Warmiens, des Nat-

(1) Cette ruse prouve que les Chevaliers entendoient mieux la guerre, qu'ils ne comprenoient l'esprit de leur religion, qui n'admet pas de pareils déguisemens; cependant Dusbourg, homme très-pieux, si on le juge par son ouvrage, fait l'éloge de ce stratagême; mais on doit attribuer cela aux préjugés du siecle où il vivoit.

tangiens & des Barthoniens, devant Balga, où ces infortunés trouverent la mort, au lieu de la victoire qu'ils croyoient saisir.

IV. HERMAN DE SALZA.

Lorsque le Maître Provincial fut instruit, par les signaux, de l'approche du Duc de Brunswick & de l'armée Teutonique, il sortit de Balga enseignes déployées, & marcha fiérement aux ennemis par le pont qui traversoit les marais; les Prussiens regardant la démarche des Chevaliers, comme le dernier effort d'une garnison aux abois, ne voulurent pas les attaquer avant qu'ils n'eussent débouché, dans la crainte que rentrant dans Balga, ils ne s'y défendissent encore quelque tems; ainsi ils reculerent pour leur laisser du champ; afin de les envelopper ensuite: ils se trompoient. Dans le moment même l'armée du Duc de Brunswick & des Teutoniques, s'annonça par de grands cris, & un bruit terrible de toute sorte d'instrumens de guerre; les Prussiens, quoiqu'assez nombreux pour faire face de tous côtés, perdirent la tête, parce qu'ils crurent l'armée de secours plus forte qu'elle n'étoit en effet; d'ailleurs les chrétiens ne leur donnerent pas le tems de se reconnoître; de sorte que ce fut moins une bataille qu'une boucherie. Elle fut si sanglante que Dusbourg rapporte qu'il n'en

IV. HERMAN DE SALZA.

échappa pas un seul Prussien pour en porter la nouvelle ; expression dont cet auteur s'est servi peut-être pour marquer le grand nombre de payens qui tomberent, ce jour-là, sous le fer des Allemands. Cet événement fait voir qu'il y avoit bien peu de liaison entre les différentes républiques ou provinces de la Prusse, sans quoi les Warmiens n'auroient pas ignoré l'arrivée du Duc de Brunswick, ni les mouvemens que les Chevaliers se donnoient sur la Vistule, pour assembler l'armée, destinée à faire lever le siege de Balga.

Soumission de trois provinces. Châteaux bâtis. *Dusb. cap. 26 & 27. Schutz.*

Après cette victoire les Teutoniques détruisirent les deux forts de Partegal, & du Mont de Strandon, & profitant de leurs avantages, ils pousserent si vivement la guerre contre les Warmiens, les Nattangiens & les Barthoniens, qu'ils les forcerent de se soumettre à la domination de l'Ordre, & à renoncer à leurs idoles, pour embrasser la religion catholique. Les historiens ne nous ont transmis aucun détail de cette guerre, dont ils n'ont pas même indiqué la durée : on sait seulement que les Chevaliers furent secondés du Duc de Brunswick, qui se signala par une infinité de belles actions, pendant une année entiere qu'il demeura à Balga, pour remplir le tems qu'il avoit fait vœu d'em-

ployer à combattre les idolâtres de la Prusse.

Les Chevaliers voulant s'assurer la possession de ces trois provinces, se hâterent de faire construire plusieurs forteresses, pour tenir les Prussiens en bride. On compte Creutzbourg dans la Nattangie; Bartenstein, Resel & Wissembourg dans la Barthonie; Brunsberg & Heilsberg dans la Warmie (1); & un château dans la Galindie, qu'on croit être Niedenbourg, mais qui ne fut bâti que quelque tems après. L'Ordre distribua aussi des terres à des Gentilshommes Allemands, qui voulant s'établir en Prusse avec leur famille, se hâterent de bâtir des châteaux pour se mettre eux & leurs possessions à l'abri des insultes des payens; c'étoient autant de feudataires de l'Ordre, qui étoient obligés de prendre les armes quand on l'ordonnoit. Schutz croit qu'une partie de ces châteaux furent pris sur les Prussiens, & que les Chevaliers ne firent que

(1) Il y a différentes opinions sur l'origine des villes de Heilsberg & de Brunsberg; mais il semble qu'on doive donner la préférence au rapport de Dusbourg, à cause de son ancienneté : d'ailleurs ses opinions différentes ne sont pas toujours contradictoires, si l'on considere que beaucoup de villes de la Prusse furent souvent brûlées & détruites de fond en comble par les Prussiens, & rebâties autant de fois par les chrétiens.

IV. HERMAN DE SALZA.

les réparer, ou les augmenter; mais il eſt difficile de ſe refuſer au témoignage de Dusbourg, qui dit poſitivement qu'ils furent bâtis par les Chevaliers; ce qui ſemble encore atteſté par les noms Allemands qu'on leur a donnés : d'ailleurs rien ne répugne à croire que ces différentes places furent conſtruites de fond en comble par les Teutons, ſi l'on conſidere la deſcription que Hartknock nous a laiſſée des premiers châteaux que les Chevaliers bâtirent en Pruſſe : c'étoient ordinairement des quarrés ſi reſſerrés, que deux ou trois chariots pouvoient à peine tourner de front autour du puits qui en occupoit ordinairement le milieu : les remparts étoient compoſés de groſſes poutres, & peut-être même de ſimples corps d'arbres, quand on étoit preſſé; ces arbres étoient couchés les uns ſur les autres & fortement chevillés pour ſoutenir les terres qu'on tiroit des foſſés; on y ajoutoit vraiſemblablement des paliſſades & d'autres défenſes, qui ne demandoient que des bras, & point du tout d'induſtrie, ni d'argent; & l'objet étoit rempli quand on avoit mis ces petits forts en état de couvrir une garniſon deſtinée à contenir les peuples ou à réprimer les ennemis. Ces fortes d'ouvrages devoient s'achever fort vîte, parce qu'on y employoit des milliers de per-

Hartk. alt. und. n. Preuſſen. p. 891.

IV. HERMAN DE SALZA.

ſonnes ; les Allemands étant intéreſſés à ſe former des aſyles contre les attaques continuelles des Pruſſiens, tous les priſonniers étoient employés à ces travaux ; & les peuples mêmes qu'on vouloit tenir en reſpect, étoient obligés d'y travailler : de ſorte que quand les Chevaliers vouloient conſtruire de pareilles forteresses, ils prenoient les armes, aſſembloient le peuple & le forçoient d'élever les châteaux qui n'étoient deſtinés qu'à le tenir en ſujétion. Avec le tems ces forts s'élargiſſoient, on ſubſtituoit des murs aux remparts de terre, des tours s'élevoient, & les premieres baraques diſparoiſſoient pour faire place à des édifices ſolides : les chrétiens ſe refugioient auprès de ces aſyles, & les Chevaliers y envoyoient des colonies d'Allemands, qui bâtiſſoient ſous la protection de ces fortereſſes ; quand les maiſons commençoient à ſe multiplier, on les entouroit d'un rempart & d'un foſſé, & l'on formoit ainſi des villes, dont quelques-unes devinrent très-conſidérables, & ſont encore floriſſantes aujourd'hui. L'hiſtoire atteſte que pendant que l'Ordre Teutonique étoit dans toute ſa ſplendeur, la Pruſſe ſe trouvoit peuplée de villes & de ſimples châteaux qui pouvoient être comptés entre les meilleurs de l'Europe. On en voyoit encore des reſ-

IV. HERMAN DE SALZA.

Alt und n. Preussen.

tes à la fin du siecle dernier ; car Hartknoch rapporte qu'il falloit passer sept portes pour parvenir au centre du château de Rogenhausen, ou Rogozno, situé sur une montagne auprès de la riviere d'Ossa (1).

Voilà quels sont les événemens que Dusbourg semble attribuer au gouvernement de Herman de Balke, premier Maître Provincial de la Prusse ; je dis qu'il semble les attribuer, parce que cet écrivain ne distingue pas assez les tems, confondant souvent dans un même chapitre, l'événement qu'il se propose de narrer, avec d'autres circonstances qui n'arriverent que long-tems après. Comme il ne rapporte aucun fait depuis que Herman de Balke quitta la Prusse pour passer en Livonie, jusqu'à la premiere apostasie des

(1) Je n'ai pas voulu interrompre le fil de la narration pour parler de deux chartres qui méritent d'être connues ; l'une d'Uladislas Duc de la Grande - Pologne, qui exempte les Chevaliers & les Croisés de tout péage, en traversant ses états, est datée de Gnesne le 15 février de l'an 1238 ; l'autre datée du 29 juin de la même année, est un acte de Casimir Duc de Cujavie, fils du Duc Conrard, par où l'on voit que ce Prince avoit maltraité plusieurs sujets de l'Ordre : par cette chartre singuliere, Casimir promettoit de protéger les sujets des Teutoniques, & prenoit pour son juge Michel Evêque de Cujavie, se soumettant d'avance à l'excommunication que l'Evêque devoit prononcer contre lui, s'il venoit à contrevenir à ce présent accord. Voyez *le Code dipl. de Polog. tom. 1. n°. 19. & 20.*

Prussiens, il est très-vraisemblable que plusieurs de ces événemens eurent lieu sous le gouvernement de son successeur, & que cette premiere guerre dura environ neuf ans, à compter depuis l'entrée des Chevaliers en Prusse, jusques vers l'an 1240 : car tout paroissoit assez tranquille à cette époque ; puisque le Maître Provincial osa quitter la Prusse, avec une partie de ses troupes, pour aller combattre les Tartares qui ravageoient la Silésie, comme nous le dirons en son lieu.

IV. HERMAN DE SALZA.

Progrès de la religion en Prusse.

C'étoit beaucoup d'avoir pu forcer, en si peu de tems, plus de la moitié de la Prusse, à reconnoître la souveraineté de l'Ordre Teutonique, & d'y avoir introduit la véritable religion : il est vrai qu'elle n'y avoit encore jetté que de bien foibles racines, mais on pouvoit espérer de lui voir faire des progrès par les soins qu'on prenoit d'instruire les Prussiens ; c'étoit le but principal que se proposoient ces braves Chevaliers ; dans ce tems, qu'on peut appeller l'âge d'or de l'Ordre Teutonique : il est incroyable, dit Dusbourg, à combien de périls & de travaux ils s'exposoient tous les jours pour la propagation de la foi. S'ils cherchoient à dompter les Prussiens, qui avoient si souvent signalé leur haine contre les chrétiens, par les plus horribles excès, ils travailloient aussi à les attirer

IV. HERMAN DE SALZA.

Dusb. c. 81. Hartk.

par des présens & des bienfaits ; ils leur distribuoient souvent de l'argent, des vivres & sur-tout des habits de drap de couleur, dont ils étoient fort curieux, n'ayant chez eux que des étoffes grossieres & sans teintures : l'objet de tous ces dons étoit de gagner leur confiance & de les engager à écouter la parole de Dieu. Le Roi Jajellon usa du même moyen lorsqu'il travailla à la conversion des Lithuaniens & des Samogites. On voit aussi, par la suite de l'histoire, que les Chevaliers envoyerent, dès le commencement, de jeunes Prussiens en Allemagne, où ils les faisoient instruire avec soin, sur-tout dans la connoissance de la religion, espérant qu'ils seroient plus propres que d'autres à persuader leurs compatriotes.

Tandis que les missionnaires étoient occupés à annoncer l'évangile aux idolâtres, les Chevaliers ne cessoient de prêcher d'exemple, en le mettant en pratique ; ces Teutoniques, si fiers dans les combats, n'étoient plus que d'humbles Religieux quand ils étoient rentrés dans leurs forteresses ; assidus à fréquenter l'office & à servir les malades, ils remplissoient exactement tous les devoirs de leur état, & la plupart y ajoutoient encore de grandes austérités : après les matines & les complies, il n'étoit guere de recoins où quel-

Dusb. c. 22.

que Frere n'allât se cacher, pour châtier son corps par la discipline, & hors du tems des offices les églises n'étoient presque jamais sans qu'il y en eût plusieurs prosternés au pied des autels. Heureux tems qui n'eût jamais dû finir, mais auquel le tumulte des armes n'apporta que trop de changemens dans la suite!

IV. HERMAN DE SALZA.

Progrès des Chevaliers Porte-glaives en Livonie.

Pendant que les Chevaliers Teutoniques cueilloient tant de lauriers, & brisoient les idoles de la Prusse, il se préparoit un événement qui devoit beaucoup augmenter leur puissance, c'étoit l'incorporation de l'Ordre de Christ, ou des Porte-glaives de Livonie, dans celui des Teutoniques. Pour se former une juste idée des avantages qui devoient en revenir aux Teutons, il est nécessaire de reprendre la chose de plus haut. On se rappellera ce que nous avons dit de l'origine de l'Ordre de Christ, ou des Porte-glaives, fondé vers l'an 1204. Ces Chevaliers avoient combattu vaillamment & fait de grands progrès; mais ceux de la religion eussent été plus rapides, si le partage de l'autorité, semence ordinaire de discorde, ne les eût brouillés plusieurs fois avec les Evêques (1).

(1) Plusieurs écrivains rapportent que Henri Roi des Romains, avoit donné, vers l'an 1224, à l'Evê-

IV. HERMAN DE SALZA.

Chr. Livon. pag. 48.

Dès l'an 1206 Albert, troisieme Evêque de Riga, qui prétendoit avoir reçu la Livonie de l'Empire, avec tous les droits & le domaine entier, en céda la troisieme partie aux Porte-glaives, au même titre, ne se réservant que le quart des dîmes, en signe d'obéissance; ce qui ne peut s'entendre qu'au spirituel, puisqu'il l'avoit cédé *cum omni jure & dominio.*

Ibid. p. 61. Chron. Ord. Hartk. diss pag. 26.

Le premier Grand-Maître Vinnon de Rohrbach, fondateur des villes de Wenden, de Windaw & d'Unsche-Wende, ne survécut pas long-tems à cet arrangement,

que de Riga, la Letie, Lehal & les terres maritimes, avec les droits régaliens; & une autre partie de la Livonie à Herman premier Evêque de Derpt. Ces deux investitures se trouvent à la suite des *Origines Livoniæ* de Gruber, *Silva documentorum*, *pag.* 201 & 202. & l'on en voit encore des traductions dans la troisieme lettre de la description de la Livonie : quoique la premiere de ces investitures soit rapportée dans un diplôme de l'Empereur Charles IV, de l'an 1366, (*Cod. Polon. tom. 5. N°. 55.*) il est évident que ces deux pieces sont fausses & supposées; ce qui a déja été observé par Mr. Gruber & par le Pere Helyot dans son Histoire des Ordres religieux : il me seroit aisé d'ajouter à leurs raisons, & de démontrer cette fausseté, d'une maniere incontestable, mais je ne crois pas devoir entrer dans cette discussion, n'ayant pas le projet d'approfondir l'histoire de la Livonie. La chronique de l'Ordre (*apud Math.*) rapporte, d'un autre côté, que le Pape avoit donné aux Chevaliers Porte-glaives tout ce qu'ils pourroient conquérir sur les payens, mais cela n'est prouvé par aucun monument authentique. Ainsi l'on ne peut établir des principes certains pour juger de cette grande querelle : le fait est que l'autorité fut partagée, pour le malheur de la Livonie.

ayant été assassiné l'année suivante par un de ses Chevaliers. Volquin, que quelques-uns nomment Schenck de Wintersstadt, lui succéda, & fit plusieurs accords avec les Evêques de Riga. Le plus ancien qui est sans date, est un partage du canton de Tolowe, dont un tiers échut à Volquin, & les deux autres à l'Evêque; en conformité des ordres qu'avoit donnés le Pape pour le partage de la Letie & de la Livonie, selon qu'il est exprimé dans l'acte même (1). Cet accord fut confirmé par le Pape Innocent III, le 20. d'octobre de l'an 1210: la bulle porte

Cod. Pol. tom. 5. n. 3.

Ibid. n. 4.

(1) Par le mot de Livonie on entend généralement ce grand état, borné au nord par le golfe de Finlande, à l'orient par la Russie, au midi par la Lithuanie & la Samogitie, & au couchant par la mer Baltique; qui peut avoir environ 90 mille d'Allemagne dans sa plus grande longueur, & 50 mille en largeur; autrefois on divisoit la Livonie en trois parties principales qui sont le duché d'Estonie au nord, composé de plusieurs petites provinces, la Letie ou Lethland; & la partie en deçà de la Dwine, qui comprend la Courlande & la Sémigale: comme ces deux dernieres provinces forment à présent un état à part, mouvant de la couronne de Pologne, on ne les comprend plus guerre sous le nom de Livonie. La chartre que je rapporte à cet article prouve qu'entre toutes les provinces qui composoient la Livonie, il y en avoit une qui donnoit son nom à toutes les autres, & qu'on pourroit appeller la Livonie propre, mais sa situation m'est inconnue: l'histoire de ce pays est encore dans les ténebres, & il reste si peu de ressources pour l'éclaircir, qu'on ne parviendra que difficilement à déterminer les noms & les limites qu'avoient anciennement ces provinces.

IV. HERMAN DE SALZA.

que, de leur part, les Chevaliers ne ſeroient ſoumis à aucun ſervice temporel envers l'Evêque, mais qu'ils le reconnoîtront pour le ſpirituel, ſans cependant payer de dîmes; & que pour toute obligation ils défendront l'égliſe de Riga contre les payens : le Pape ajouta encore que les Chevaliers ne ſeroient redevables de rien à l'Evêque, pour les conquêtes qu'ils pourroient faire hors de la Livonie & de la Letie, & que ce dernier ne pourroit les inquiéter ſur cet objet. Peu de tems après on fit un autre partage de la Letie, par l'intervention de l'Evêque de Lehal en Livonie, & des Evêques de Paderborn, de Verden, & de Racebourg, qui s'y trouvoient en qualité de Croiſés: on tira les lots au ſort, & les Chevaliers eurent un tiers pour leur part : la chartre, copiée ſur l'original, eſt ſans date, mais elle eſt rangée ſous l'an 1213, dans le code diplomatique de Pologne. Ce partage étoit mal fait, ſelon toute apparence; car l'Evêque & les Chevaliers jugerent à propos d'y faire des changemens la même année. L'on voit enſuite que l'Evêque d'Eſtonie donna la moitié de ſon terrein aux Porte-glaives, ſans autre réſerve que la juriſdiction épiſcopale ; diſant en termes exprès qu'ils ne lui devront aucun autre ſervice que de le dé-

Ibid. n. 6.

Ibid. n. 12.

fondre contre les payens. Comme les chrétiens faisoient toujours des progrès, il se fit un autre partage de l'Estonie l'an 1215, entre l'Evêque de cette province, celui de Riga & les Chevaliers de Christ.

IV. HERMAN DE SALZA.

Chron. Liv. pag. 110.

L'année suivante l'Evêque de Riga passa en Allemagne dans l'espérance d'obtenir du secours pour son église, & demanda en même tems l'assistance de Waldemar II Roi de Danemarck. Ses démarches ne furent pas inutiles; car l'an 1218, on vit arriver en Livonie Albert I Duc de Saxe, avec un grand nombre de Croisés, & Waldemar débarqua en Estonie. L'Evêque Théodoric, chassé par les payens, se hâta de joindre le Roi, qui prit & rasa Lyndanisse, château des Revaliens, & jetta dans la même place les fondemens de la ville de Revel.

Chron. Liv. pag. 128.

Les payens du voisinage feignirent de se soumettre, & reçurent même le baptême; mais, lorsqu'ils crurent la sécurité bien établie, ils vinrent attaquer l'armée Danoise par cinq endroits, & pénétrerent jusqu'à la tente de l'Evêque qu'ils massacrerent, comptant que c'étoit le Roi: revenus de leur surprise, les soldats firent face aux ennemis qu'ils mirent en fuite, après leur avoir tué mille hommes; presque tous les historiens rapportent que pendant cette bataille, beaucoup exagé-

IV. HERMAN DE SALZA. rée par les modernes, les Danois perdirent leur enseigne, qui étoit un aigle ; & qu'il tomba du ciel un étendard rouge avec une croix blanche, dont la vue ranima les soldats & les mena à la victoire. Cet étendard qu'on nomma le Dannebrock, fut comme l'oriflame des Danois, jusqu'à ce que les Dithmarses le leur enleverent sous le regne du Roi Jean. Quelques-uns croient que cette fable a donné lieu à la premiere institution de l'Ordre de Chevalerie du Dannebrock.

Ibid. p. 144. Le Roi de Danemarck qui avoit combattu pour son compte, & non pour celui de l'Evêque de Riga, eut bientôt des difficultés avec lui. Les prédicateurs envoyés par l'Evêque dans la province de Wirie ou de Wirland, partie de l'Estonie, furent troublés par les Danois qui prétendoient à la possession entiere de cette province. L'Evêque écrivit au Roi qui lui fit dire de le venir trouver ; mais au lieu de cela Albert fut porter ses plaintes au Pape. Pendant ce tems les Chevaliers de Christ s'accommoderent avec le Roi qui leur céda le canton nommé alors Saccala, qui est

Ib. p. 170, 173, 142. l'Estonie propre où se trouve la ville de Fellin, & l'Ungannia qui est la province de Derpt d'aujourd'hui. Cette nouvelle parvenue à Riga, donna beaucoup

Ib. p. 144. d'inquiétude ; mais les Porte-glaives con-

vinrent amiablement avec les habitans, & Bernard Evêque de Sémigale, à qui Albert avoit laissé le soin de son église pendant son voyage, que l'ancienne division de l'Estonie en trois parts, n'en auroit pas moins lieu entre eux. L'Evêque de Riga, n'ayant obtenu aucun secours du Pape ni de l'Empereur, prit le parti de composer avec le Roi de Danemarck, à qui il céda l'Estonie & la Livonie, avec la clause que les Prélats de son église, les habitans de Riga & les peuples des provinces de la Letie & de la Livonie, y consentiroient; il n'est pas fait mention des Chevaliers de Christ dans cet accord, parce qu'ils avoient déja fait le leur avec le Danemarck, indépendamment de l'Evêque.

Ib. p. 147, 148.

L'an 1221 Waldemar revint en Livonie, & aborda à l'isle d'Oesel, où il commença à faire construire un château, & remporta une victoire sur les payens; le Grand-Maître des Porte-glaives & les députés des Livoniens, vinrent l'y trouver, pour lui dire qu'ils ne pouvoient consentir à l'abandon que l'Evêque lui avoit fait de la Livonie; le Roi, après quelques négociations, renonça à cette prétention, & donna de nouveau aux Chevaliers les cantons de Saccala & d'Ungannia, c'est-à-dire, l'Estonie propre, &

Chron. Livon. p. 152.

IV. HERMAN DE SALZA. la province de Derpt, avec tous les droits régaliens, ne laissant que les spirituels à l'Evêque, à condition cependant, que les Chevaliers seroient fideles aux Danois, & les secoureroient contre les payens & les Russes : car Waldemar gardoit Revel & l'autre partie de l'Estonie qu'il avoit conquise. Malgré tous ces arrangemens, les Chevaliers firent encore un nouveau partage de l'Estonie avec les Evêques l'an 1223, qui fut suivi d'un second immédiatement après la prise de Derpt sur les Russes. Sur ces entrefaites le Roi de Danemarck fut arrêté avec son fils par le Comte de Schwerin, comme nous l'avons dit ailleurs, ce qui apporta un grand changement à la fortune des Danois; car les conquêtes de ce Prince, qu'on nommoit le Victorieux, ne resterent pas dans leur entier. Ce fut vraisemblablement l'occasion que saisirent les Estoniens pour prendre Revel : Volquin, Grand-Maître des Porte-glaives, à qui le Pape, dit-on, avoit donné Revel avec tout ce qu'il pourroit conquérir, fit le siege de cette place, en chassa les Estoniens, & substitua des murs de pierre aux fortifications de bois que Waldemar avoit faites.

Ib. p. 163.

Chron. Ord. pag. 149. Raynald. t. 13. p. 445.

Enfin l'an 1226 Guillaume Evêque de Modene, Légat du St. Siege, accommoda quelque différens survenus entre le Grand-

Grand-Maître des Porte-glaives & l'Evêque de Riga au sujet de leurs possessions en Livonie ; il est dit dans cette chartre que si les Chevaliers pouvoient conquérir dans la Letie une partie équivalente à celle que l'Evêque avoit donnée à un certain Théodoric dans le pays de Warcka, ils ne seroient pas obligés de la partager avec l'Evêque. On voit de-là que malgré tous les partages qu'on avoit faits de la Letie, on étoit bien éloigné de la posséder toute entiere : il en fut de même des autres provinces de la Livonie ; souvent on ne disputa que pour des droits éventuels, car on fut très-long-tems avant de pouvoir soumettre entiérement les Livoniens, qui étoient continuellement assistés par les Russes. Cette légere esquisse suffit pour donner une idée des possessions immenses, ou plutôt des prétentions que les Porte-glaives apporterent aux Teutoniques, & des sujets de discorde qui ne pouvoient manquer d'éclater tôt ou tard entre l'Ordre & les Evêques.

IV. HERMAN DE SALZA.

Cod. Pol. t. 5. n. 15.

Le Grand-Maître des Porte-glaives & ses Chevaliers avoient sans cesse les armes à la main contre les Russes & les payens de la Livonie, & toutes les chroniques font foi du nombre de trophées qu'ils érigerent à la gloire du nom chrétien ; mais le zele des Allemands se re-

Les Chevaliers de Livonie sont incorporés dans l'Ordre Teutonique.

IV. HERMAN DE SALZA. froidissoit, & les Croisés n'abordoient qu'en petit nombre & plus rarement en Livonie; de sorte que Volquin voyoit son Ordre s'affoiblir presqu'autant par ses victoires que par les revers : c'est ce qui lui fit concevoir l'idée de l'unir à celui des Teutoniques, dont la haute réputation & la valeur éprouvée ne lui promettoient que des succès. Le Grand-Maître Herman de Salza résista plusieurs années à ses sollicitations, & à celles des Evêques de Livonie; cependant comme les Porte-glaives redoubloient continuellement leurs instances, Salza prit le parti en 1235 d'envoyer reconnoître l'état de la Livonie, & donna cette commission à Ehrenfried de Nuenbourg, & à Arnold de Neuendorf, Commandeurs, l'un d'Altenbourg, & l'autre de Negelstadt. Les deux Commandeurs Teutoniques, après s'être acquittés de leurs commissions, revinrent l'année suivante en Allemagne, amenant avec eux trois Chevaliers, députés des Porte-glaives, qui étoient Erdmond ou Reimond Avoué de Wenden, Jean de Salinger Maréchal de l'Ordre, & Jean de Magdebourg. Frere Louis d'Oettingen, qui étoit probablement alors Lieutenant du Magistere en Allemagne, ou qui avoit une commission spéciale du Grand-Maître, à cet effet, donna au-

Cod. Pol. t. 5. num. 29. Pauli. pag. 63. seq.

1236.

dience à Marbourg, aux députés de Livonie, dans un chapitre composé de soixante & dix Freres de l'Ordre (1). On fit beaucoup de questions aux Chevaliers Porte-glaives sur leur regle, leurs statuts, leur genre de vie, de même que sur leurs possessions & leurs prétentions; après quoi on interrogea les deux Commandeurs qui avoient été en Livonie. Frere Ehrenfried de Nuenbourg peignit les Porte-glaives avec de fâcheuses couleurs; ce sont, disoit-il, des têtes opiniâtres & remuantes, qui ont peine de s'assujetir aux regles de leur Ordre, & qui cherchent bien plus avidement leur intérêt personnel que celui du public; & ceux-là, ajouta-t-il, en montrant du doigt deux des députés, & quatre autres que je connois, sont les pires de tous. Frere Arnold de Neuendorf prit la parole pour appuyer le rapport de son collegue; mais il ajouta que si les Porte-glaives vouloient renoncer à leurs mauvaises habitudes, en entrant dans l'Ordre Teutonique, on pourroit espérer qu'ils se tourneroient au bien, & qu'il falloit tâcher

IV. HERMAN DE SALZA.

(1) On peut juger de-là que l'Ordre étoit prodigieusement augmenté, puisqu'il se trouvoit un si grand nombre de Teutoniques, dans cette partie de l'Allemagne, malgré la guerre qu'on faisoit en Prusse & dans la Terre-Sainte.

IV. HERMAN DE SALZA.

de les y incliner par le bon exemple. Louis d'Oettingen voulut après cela recueillir les suffrages du chapitre sur le projet d'incorporation; mais le rapport des deux Commandeurs fit que personne ne s'empressa de voter sur cet objet. Comme tout le monde gardoit le silence, Frere Herman de Heldrungen, l'un des plus jeunes Chevaliers, proposa d'attendre l'arrivée du Grand-Maître, avant de rien prononcer sur un objet si important, & Arnold de Neuendorf appuya son sentiment, qui fut adopté par le chapitre. Erdmond & Salinger, qui étoient probablement ceux que le Commandeur d'Altenbourg avoit apostrophés si vivement, partirent pour la Livonie; mais le dernier mourut en chemin, & Jean de Magdebourg resta seul pour presser l'incorporation de son Ordre dans celui des Teutons. A force d'instances Oettingen se détermina à partir pour la cour de l'Empereur, où étoit le Grand-Maître, & prit avec lui Ulric de Doré, Wichman de Wurtzbourg, Herman de Heldrungen, Chevaliers de l'Ordre, & Jean de Magdebourg, député des Livoniens: la circonstance étoit heureuse; car Salza fut envoyé, dans le même tems, avec Pierre des Vignes, par l'Empereur, pour aller traiter des affaires de la Lombardie avec le Pape : le Grand-Maître prit

Ricard. à S.Germ.ap. Murat.

avec lui le député de Livonie & Heldrungen, & partit au mois d'avril pour aller trouver le St. Pere à Viterbe, où les Ambaſſadeurs du Roi de Danemarck ſollicitoient vivement la reſtitution de Revel & de l'Eſtonie, dont les Porte-glaives s'étoient emparés.

IV. HERMAN DE SALZA. 1237.

Pendant que le Grand-Maître des Teutoniques peſoit les circonſtances avec ſa prudence ordinaire, & que Magdebourg ne ceſſoit de renouveller ſes ſollicitations; il arriva une nouvelle qui accélera beaucoup l'événement. Volquin, Grand-Maître des Chevaliers de Livonie, avoit combattu les peuples de la Letie, avec tant de malheur, qu'une partie de ſon armée & des Croiſés avoit été taillée en pieces, & que lui-même étoit demeuré ſur le champ de bataille avec cinquante Chevaliers Porte-glaives. Ceux qui reſtoient envoyerent Gerlach Roth à Rome, tant pour y repréſenter le triſte état de la Livonie, que pour ſolliciter plus vivement leur incorporation dans l'Ordre Teutonique; les Evêques de Livonie, qui depuis long-tems avoient demandé la même choſe au Grand-Maître, écrivirent auſſi les lettres les plus touchantes, de ſorte que le Pape & le Grand-Maître des Teutoniques ſe déterminerent à ſatisfaire leurs deſirs.

Cod. Pol. t. 5. n. 19.

N 3

IV. HERMAN DE SALZA.

Grégoire IX, accompagné d'Albert Patriarche Latin d'Antioche, de l'Archevêque de Bari, de Frere Conrard de Strasbourg Chevalier Teutonique & son Maréchal, & du Camérier ou Maître de sa chambre, qui étoit un Chevalier Hospitalier de St. Jean, donna audience à Magdebourg & à Roth, députés des Porte-glaives. Après avoir entendu de nouveau leur demande, il accorda l'incorporation de leur Ordre dans celui des Teutoniques : les deux Livoniens se mirent à genoux aux pieds du Pape, qui les relevant de leurs premiers vœux d'obéïssance, leur fit une exhortation, & les revêtit du manteau blanc avec la croix noire en les bénissant comme Chevaliers Teutoniques. Le Pape ordonna d'en faire autant à tous les Chevaliers de Christ ou Porte-glaives de Livonie, leur enjoignant, pour la rémission de leurs péchés, de prendre l'habit & la regle de l'Ordre Teutonique. A peine la cérémonie étoit-elle finie, que Roth apprenant que le Pape avoit promis au Roi de Danemarck de lui faire rendre Revel & l'Estonie, & que son nouveau Grand-Maître ne s'y opposoit pas, se frappa la poitrine, & dit fort vivement à Heldrungen, que si l'incorporation n'étoit point faite, elle ne se feroit jamais. Il falloit que les Chevaliers

Dusb. c. 28.

Pauli.

IV. HERMAN DE SALZA.

de Livonie tinssent bien fort à cette conquête; mais leur repentir fut inutile, car on ne leur permit seulement pas d'emporter les manteaux qui portoient les marques de leur ancien Ordre, qu'on venoit d'abolir; le Maréchal les ayant avertis qu'ils devoient les laisser au Camérier du Pape.

Cette cérémonie se fit vraisemblablement à Viterbe, le 14 de mai de l'an 1237, qui est la date de deux bulles données à ce sujet; car pour l'acte même d'incorporation, s'il y en eut un autre que ces bulles, il paroît qu'il n'est point parvenu jusqu'à nous. La premiere de ces bulles est adressée à Guillaume, ancien Evêque de Modene & Légat du St. Siege dans le nord; le Pape, après avoir fait le plus superbe éloge de la bonne conduite des Chevaliers Teutoniques & des grandes choses qu'ils avoient déja faites en Prusse pour la religion, dit, que vu les pressantes sollicitations des Evêques de Livonie & des Chevaliers de Christ, il avoit jugé à propos, de l'avis de ses Freres, c'est-à-dire, des Cardinaux, d'unir ces Chevaliers avec tous leurs biens à l'Ordre des Teutoniques; ajoutant que, nonobstant les privileges accordés aux Teutons, les Chevaliers qui se trouveroient en Livonie seroient soumis à la ju-

1237.

Cod. Pol. t. 5. n. 19.

IV. HERMAN DE SALZA.

risdiction des Evêques, comme étoient les Porte-glaives. L'autre bulle, adressée aux Evêques de Riga, de Derpt & d'Oesel, est toute semblable à la premiere, & se termine ici; mais le Pape ajoute dans celle qu'il adressoit au Légat, que tout ce qui avoit été réglé au sujet des néophites, continuera de s'observer, & que la Livonie étant reconnue pour appartenir à St. Pierre, les Chevaliers ne pourroient l'aliéner en faveur de qui que ce fût, & qu'ils jouiroient de toutes les graces accordées autrefois par l'Eglise aux Porte-glaives, leurs prédécesseurs Voilà quelle fut la fin de l'Ordre de Christ en Livonie, qui n'exista qu'environ trente-trois ans, & quelle fut l'origine des premiers droits qu'eut l'Ordre Teutonique sur cette vaste province. Le même jour que le Pape avoit donné les deux bulles dont nous venons de faire mention (1), il en adressa une troisieme au même Guillaume Légat du St. Siege, pour qu'il employât tous ses soins à accorder les Chevaliers Teutoniques avec le Roi de Danemarck, au sujet des possessions qu'ils venoient d'acquérir en Estonie; cette bulle est d'un

Raynald. num. 64.

Ib. n. 65.

(1) La troisieme bulle est datée du 13 mai, les chiffres romains étant mal marqués, il est visible que c'est une faute d'impression.

ſtyle très-entortillé, ce qui fait croire que le Pape n'avoit pas grande envie qu'on rendît Revel aux Danois, mais qu'on trouvât des moyens d'arrangement, pour que les Teutoniques puſſent la garder.

IV. HERMAN DE SALZA.

Balke paſſe de la maîtriſe de Pruſſe à celle de Livonie.

Le premier ſoin du Grand-Maître, après l'incorporation de l'Ordre de Chriſt, fut de pourvoir au gouvernement & à la défenſe de la Livonie, dont la fâcheuſe ſituation ſembloit ne pas permettre de délai. Suivant Mr. Pauli, il envoya Herman de Heldrungen, & Gerlach Roth, en Allemagne, pour faire choix de ſoixante Chevaliers de l'Ordre, qu'il vouloit faire paſſer en Livonie, & partit lui-même avec Magdebourg pour aller retrouver l'Empereur; ce qui s'accorde avec le récit de Richard de St. Germain, qui rapporte que le Grand-Maître retourna, au mois de mai, de la cour du Pape à celle de l'Empereur. Frédéric approuvant l'accroiſſement que l'Ordre venoit de recevoir, Salza s'acquitta de ce qu'il lui devoit, c'eſt-à-dire, qu'il le remercia de ſa protection, ou ce qui eſt plus vraiſemblable, qu'il lui fit hommage de ſes nouvelles poſſeſſions pour l'intéreſſer davantage à leur conſervation; & l'Empereur lui donna ſoixante, ou ſelon d'autres, mille marcs d'or pour ſubvenir aux premiers beſoins de la Livonie. Après cela

Pauli, pag. 64.

Schurtzfleiſch. Pauli.

IV. HERMAN DE SALZA.

le Grand-Maître se rendit à Marbourg, où il tint un chapitre pour faire lui-même le choix des soixante Chevaliers qu'il vouloit envoyer en Livonie, & proposa d'abord d'y nommer pour premier Précepteur ou Maître Provincial, Frere Dietrich de Gruningen : mais, comme il étoit encore fort jeune, le Grand-Maître changea d'avis, & nomma Frere Herman de Balke, qui avoit commencé la conquête de Prusse avec tant de gloire, pour aller remplir la dignité de Maître Provincial de la Livonie; Balke ne quitta pas pour cela celle de la Prusse, de sorte qu'il réunit ces deux dignités jusques vers l'an 1239 ou 1240, que Frere Popon d'Osterna fut nommé second Maître Provincial de Prusse (1).

Traité entre l'Ordre & le Roi de Danemarck.

Pont. hist. Dan. lib. 6. pag. 319. Meurs. hist. Dan. lib. 2. pag. 22.

1238.

Cependant le Roi de Danemarck, s'impatientant de ce que ses Ambassadeurs n'effectuoient rien au sujet de Revel & de l'Estonie qu'il revendiquoit depuis long-

(1) Selon quelques historiens que Mr. Pauli a suivis, la Maîtrise de Prusse fut remplie par Herman d'Altenbourg & Jean de Foxberg, avant qu'elle ait passé à Osterna; mais cette opinion, qui n'est appuyée d'aucun monument, se trouve contraire à l'autorité de Dusbourg qui (*partie 3*, *chapitre 29*) nomme Popon d'Osterna *Magister Terræ Pruschiæ secundus*. Il paroît que ces deux Chevaliers ne gouvernerent la Prusse que comme Lieutenans de Herman de Balcke, & peut-être en qualité de Lieutenans du Magistere.

IV. HERMAN DE SALZA.

tems, résolut d'y rentrer les armes à la main. Le Pape apprenant son dessein, & que ce Prince faisoit déja armer une flotte pour transporter des troupes en Livonie, interposa ses bons offices, & chargea l'Evêque de Modene, son Légat, de ménager un accommodement entre ce Prince & l'Ordre Teutonique. En conséquence le Légat & le Maître Provincial se rendirent en Danemarck, où ce dernier fit un accord avec le Roi par la médiation du Légat. Le traité portoit que l'Ordre rendroit aux Danois la ville de Revel avec ses dépendances, ainsi que les provinces de Harrie, de Jervie, & de Wirie : on stipula ensuite que les Teutoniques secourroient les Danois contre les payens, & que le Roi jouiroit, sans difficulté, des conquêtes qu'il pourroit faire. De leur côté les Danois s'obligerent de secourir également les Chevaliers Teutoniques, mais avec cette différence que leurs conquêtes devoient être partagées en trois parts, dont deux appartiendroient à l'Ordre, & la troisieme à la couronne de Danemarck. Ensuite Waldemar, toujours dans le même acte, signala sa libéralité envers l'Ordre Tentonique, en lui faisant don de la province de Jervie, avec la condition qu'on n'y construiroit pas de place forte sans son agrément; & l'Ar-

IV. HERMAN DE SALZA

chevêque de Lunden, Métropolitain de l'Estonie, accorda aux Chevaliers l'exercice de la jurisdiction ecclésiastique sur cette province de Jervie (1). Le Légat, de son côté, voulant favoriser aussi les Chevaliers, les exempta, avec l'agrément des Evêques, de payer la dîme dans les provinces qui avoient été autrefois sujettes à contestation. Ce traité fut scellé à Stenby le 8 de mai de l'an 1238 par le Roi & Herman de Balke, en présence des enfans de Waldemar, de l'Archevêque de Lunden, de plusieurs Evêques, du Légat, & de quelques autres personnes. En conséquence de ce traité, le Roi de Danemarck ne tarda pas d'envoyer un secours considérable au Maître Provincial, qui n'acquit pas moins de gloire en

(1) Cet article est mal rendu par les historiens Danois; car on ne voit pas trop comment l'Ordre pouvoit exercer la jurisdiction épiscopale. Voici comme ils s'expriment: *Adjecit demum ex consilio Legati Pontificii Archiepiscopus Lundensis assentiente capituli synodo, se Templariis Fratribus concedere ecclesiasticam jurisdictionem universam, quâ olim usi fuissent Esthonum Episcopi in territorio Gerviensi.* Pont. lib. 6. pag. 319. Je crois que *Templartis* est une faute d'impression, plutôt qu'une méprise de l'auteur, parce qu'il désigne parfaitement les Chevaliers Teutoniques au commencement de la même page. Meursius dit à-peu-près la même chose: *Lundinensis quoque præsul, adhortante Mutinensi, jurisdictionem omnem ecclesiasticam, quæ in eam Episcopo Esthoniensium competebat, elargitur, Rege illud ratum habente.* Lib. 1. pag. 23. ad an. 1238.

Livonie, qu'il avoit fait en Prusse; mais nous nous réservons de parler ailleurs de ses succès, observant seulement que plusieurs historiens Allemands qualifient les Maîtres de Livonie de *Heer-Meister*, qui signifie Général ou Généralissime de l'armée. Voilà tous les événemens qu'on peut ranger sous le Magistere de Herman de Salza, dont presque toutes les années furent marquées par des succès. Les écrivains varient beaucoup sur l'époque de sa mort; mais il paroît qu'elle doit être fixée au 24 de juillet de l'an 1239: en voici la raison. Richard de St. Germain, historien contemporain, nous apprend que Salza, envoyé par l'Empereur Frédéric en Allemagne pour y lever des troupes, vint rejoindre ce Prince à Veronne, dans le courant de juillet de l'an 1238, & que de-là il fut à Salerne, où il y avoit une célebre école de médecine, pour tâcher d'y rétablir sa santé. Depuis cette époque, on ne trouve plus, qu'abusivement, le nom de Salza dans les chartres, & dans l'histoire, comme nous le démontrerons en son lieu (1). Quelques écri-

IV. HERMAN DE SALZA.

Mort du Grand-Maître.

Ap. Murator. Ital. rer. script. tom. 7.

(1) Il s'est glissé un si grand nombre d'erreurs dans l'histoire & dans les copies des chartres, non seulement au sujet de Salza, mais encore sur le Landgrave de Thuringe & le Comte de Hohenlohe, ses successeurs, qu'il paroît impossible, au premier coup-

IV.
HERMAN DE SALZA.

vains marquent la mort de Salza au 20 de mars; mais Dusbourg rapporte qu'il mourut le 24 de juillet, sans désigner l'année, & qu'il fut inhumé à Barlette, ville de la Pouïlle, où l'Ordre avoit une Commanderie. Le témoignage de Dusbourg, Prêtre de l'Ordre, qui a écrit au commencement du quatorzieme siecle, ne peut être révoqué en doute sur cet objet, parce qu'il étoit d'usage de faire l'anniversaire de tous les Grands-Maîtres qui avoient bien mérité de l'Ordre, & personne n'avoit plus de droit à cette marque de reconnoissance que Salza. Or ce 24 de juillet ne pouvoit être que celui de l'an 1239, puisque nous voyons par une chartre du 14 de mai de l'an 1240, que Conrard Landgrave de Thuringe, successeur de Salza, étoit déja en possession de la Grande-Maîtrise de l'Ordre Teutonique. La date de cette chartre prouve encore qu'on ne doit pas marquer la mort de Salza au 20 de mars de l'an 1240, parce que les cinquante-quatre jours d'in-

Chr. Pruss. part. 1. c. 5.

Hartk. in n. ad Dusb. pag. 23.

Schoettegen & Kreysig, dipl. & scriptor. Germ. t. 2. pag. 589.

d'œil, de sortir de ce labyrinthe. Ce n'est qu'après beaucoup de recherches que je suis parvenu à trouver le fil qui pouvoit conduire à la connoissance de la vérité; & j'ai cru devoir en faire un article séparé, tant pour prévenir les objections qu'on pourroit me faire, que pour la facilité des écrivains qui voudront travailler sur le même sujet. Cet article se trouve à la fin de ce volume.

IV. HERMAN DE SALZA.

tervalle qui se trouvent entre les deux époques, ne suffisoient pas pour assembler les grands Capitulaires, & pour procéder à l'élection d'un nouveau Grand-Maître, d'autant que Salza avoit fini ses jours au fond de l'Italie, & que le Landgrave se trouvoit alors en Allemagne.

Son éloge.

La Providence, qui destinoit l'Ordre Teutonique à un des premiers rôles en Europe, s'étoit servie de Salza pour poser les fondemens de sa grandeur : ce fut lui que Frédéric II éleva à la dignité de Prince, & qui devint Souverain par les conquêtes que firent ses Chevaliers, sous les auspices de l'Eglise & de l'Empire : c'est aussi sous son Magistere que l'Ordre acquit de grandes possessions en Asie, & que dans plusieurs parties de l'Europe, les Princes & les particuliers s'empresserent, comme à l'envi, de le combler de bienfaits. Si Salza ne prit pas le titre de Prince dans ses chartres, on peut l'attribuer à un sentiment d'humilité : plusieurs de ses successeurs purent l'imiter par le même principe; & si dans la suite il y en eut qui se laisserent dominer par la vanité, ils n'eurent pas besoin d'ajouter à leur premier titre, pouvant se persuader aisément que celui de chef d'un Ordre qui sut exécuter de si grandes choses, étoit assez honorable pour les satisfaire.

IV. HERMAN DE SALZA.

Le nombre de privileges & de graces que Salza obtint des Papes, des Empereurs, & des autres Princes pour son Ordre, est immense, & le plus léger extrait qu'on en pourroit faire, seroit encore trop long pour le lecteur : cependant comme ils font une partie de l'histoire de l'Ordre, je ne pourrois me dispenser de quelques détails, si je n'avois l'espérance de voir paroître un jour le code diplomatique de l'Ordre Teutonique, qui pourra mettre tout le monde à portée de connoître à fond cette matiere. Une chose digne de remarque, c'est que du tems de Salza les Papes choisirent des Chevaliers Teutoniques pour remplir les premiers emplois de leur cour, & pour leur faire une espece de garde; les Chevaliers jouirent long-tems de cette faveur, que les Souverains Pontifes accorderent aussi aux Hospitaliers de St. Jean : ils la partagerent même quelquefois, car nous avons vu en 1237, lors de l'incorporation de l'Ordre de Christ de Livonie dans celui des Teutons, que Frere Conrard de Strasbourg, Chevalier Teutonique, étoit Maréchal de Grégoire IX, & que le Camérier, ou premier Officier de sa chambre, étoit un Chevalier Hospitalier de St. Jean.

Pauli.p.67. Duellius p. 10.

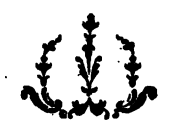
Salza qui avoit mérité la bienveillance des différens Papes sous le regne desquels

il vécût, fut un de ceux qui folliciterent le plus vivement la canonifation d'Elifabeth de Hongrie, veuve du Landgrave de Thuringe, que l'Ordre fait profeffion d'honorer particuliérement. Rien ne fait plus d'honneur à Salza que les bontés des Souverains Pontifes : elles font une preuve de fa droiture; car nous avons vu qu'il étoit très-attaché à l'empereur Frédéric, & que perfonne ne mérita peut-être plus entiérement fa confiance : auffi fut-il employé prefque toute fa vie à fon fervice. Si je n'ai point rapporté les différentes négociations auxquelles il eut part depuis l'an 1230, c'eft pour ne pas trop m'écarter du fujet; d'ailleurs on peut voir ces détails tant dans l'Hiftoire eccléfiaftique que dans celle de l'Empire.

Salza ne fit la guerre en Pruffe & en Livonie que par fes Lieutenans, c'eft-à-dire, par les Précepteurs, ou Maîtres Provinciaux qu'il y envoya : il ne vit jamais la Livonie, & fon féjour en Pruffe dut être fort court, puifque nous n'en fommes inftruits que par les premieres loix qu'il donna aux Pruffiens, à la fin de l'an 1233. Depuis l'expédition de Frédéric II en Paleftine, le Grand-Maître n'y fut prefque qu'en paffant, & il habita prefque toujours l'Italie, & particuliérement la cour de l'Empereur : il ne pou-

IV. HERMAN DE SALZA.

voit rien faire de plus avantageux pour ſon Ordre, étant ainſi à portée de ſolliciter les faveurs de l'Egliſe & de l'Empire, & de pourvoir à tous les beſoins du corps qui lui étoit confié ; il étoit là comme dans un centre pour en régler les mouvemens. Pluſieurs de ſes ſucceſſeurs demeurerent dans la Commanderie de Veniſe, ce qui a fait croire mal-à-propos à quelques écrivains, que Salza y avoit tranſporté le ſiege de l'Ordre, établi d'abord à St. Jean d'Acre : la Commanderie de Veniſe devint effectivement la maiſon chef-d'Ordre, mais ce ne fut qu'après la perte de la Terre-Sainte, comme nous le montrerons en ſon lieu.



V.
CONRARD
DE
THURINGE

CONRARD
LANDGRAVE DE THURINGE.

Ve. GRAND-MAITRE.

ON a déja vu que Herman de Salza avoit eu pour successeur CONRARD Landgrave de Thuringe; celui-ci fut remplacé par Henri Comte de Hohenlohe. Ce n'est que successivement qu'on est parvenu à la connoissance de cette vérité : il faut cependant avouer que tous les anciens historiens ont donné le Landgrave de Thuringe pour successeur à Salza ; mais ils ont omis totalement Henri de Hohenlohe, que Simon Grunov, écrivain du seizieme siecle, a reconnu le premier : ensuite le savant Hartknoch, qui a voulu démontrer l'existence de Hohenlohe comme Grand-Maître, l'a placé entre Herman de Salza & le Landgrave de Thuringe, en quoi il a été suivi l'an 1720 par Mr. de Hess, & l'an 1727 par Raimond Duellius Chanoine-Régulier, qui nous a donné un abrégé de l'Histoire de l'Ordre Teutonique, avec une précieuse collection de chartres & de diplômes. C'étoit un premier

V. CONRARD DE THURINGE

pas vers la vérité: Mr. Pauli a fait le second dans son Histoire de Prusse, en donnant le Landgrave pour successeur à Salza, & en le faisant remplacer par Henri de Hohenlohe. J'ai suivi cette marche, parce que c'est l'évidence même, & je me flatte de ne rien laisser à desirer sur le tems de leur existence. Un schisme qu'il y eut dans l'Ordre à l'élection de Hohenlohe, est cause, selon toute apparence, que les anciens historiens n'en ont pas parlé, dans l'espérance de dérober à la postérité des événemens que l'on n'avoit vus qu'à regret. Leur silence a jetté une confusion étonnante dans cette partie de l'Histoire.

Histoire de Conrard avant son entrée dans l'Ordre.

Frere Conrard Landgrave de Thuringe & de Hesse, fut donc le cinquieme Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Ce Prince étoit fils du Landgrave Herman, & frere de Louis qui avoit épousé Ste. Elisabeth Princesse de Hongrie, ainsi que de Henri Raspe ou Rapson, que les trois Electeurs ecclésiastiques nommerent Roi des Romains l'an 1246, ensuite de la sentence de déposition que le Pape avoit prononcée au concile de Lion contre l'Empereur Frédéric II. Conrard qui honora l'Ordre par ses vertus, n'avoit pas toujours mené une vie si édifiante; mais s'il eut des excès à se reprocher, il les répara d'une maniere

V. CONRARD DE THURINGE

Raynald. Spond. Dusb. c. 36.

admirable. L'époque ſinguliere de ſa converſion, & ſes ſuites merveilleuſes ne seront pas déplacées dans cet ouvrage. Ce Prince qui avoit failli de poignarder l'Archevêque de Mayence, parce qu'il faiſoit donner la diſcipline à l'Abbé de Reinſborn ſon protégé, & qui avoit ſaccagé la ville de Fritzlar, ſans même épargner les égliſes, ſe rendit un jour au château de Denebourg ou Tenneberg, avec Hartman de Heldrungen, & Théodoric de Gruningen, deux Seigneurs de ſa cour, & les compagnons de ſes excès. La Providence qui avoit des vues de miſéricorde ſur lui, permit qu'il y vint une femme publique, dont l'extérieur annoncoit toute la miſere : le Landgrave qui la vit par haſard, lui reprocha l'horreur de ſon état, & fut ſi touché des larmes de cette malheureuſe qui proteſtoit que le ſeul beſoin l'engageoit à ſe livrer au crime, qu'il lui aſſura une ſubſiſtance honnête pour le reſte de ſes jours, à condition qu'elle changeât de conduite. Cette bonne action ne fut pas ſans récompenſe : le Landgrave paſſa la nuit dans la plus vive agitation; il ſe rappelloit ſans ceſſe toutes les paroles qu'il avoit dites à cette femme, & s'en faiſoit l'application à lui-même, ſe conſidérant comme bien plus coupable, puiſqu'elle paroiſſoit n'avoir été induite au

V. CONRARD DE THURINGE

crime que par l'indigence, au lieu que lui, il employoit les grands biens que la Providence lui avoit donnés pour multiplier ses forfaits. Le matin il fit part de ses réflexions à ses deux compagnons, qui lui avouerent d'avoir été occupés toute la nuit des mêmes pensées. Cette uniformité de réflexions, les frappant toujours davantage, ils partirent sur le champ à pieds nuds, & furent jusqu'à l'église de Gladbach, dédiée à St. Nicolas, où prosternés au pied des autels, ils implorerent la miséricorde de Dieu : ils furent exaucés; car au retour, ils se confesserent au curé du lieu, qui leur conseilla d'entrer dans l'Ordre Teutonique pour réparer leurs égaremens, en menant une vie toute opposée.

Le Landgrave ayant pris cette résolution, ainsi que ses deux compagnons, fit remercier le Duc d'Autriche, qui lui avoit offert sa fille en mariage, & se hâta de faire part de son projet aux différens Seigneurs qui lui étoient attachés, pour les engager à suivre son exemple : mais avant tout il voulut réparer les maux qu'il avoit faits à la ville de Fritzlar, qu'il dédommagea amplement de ses pertes. Après cela il s'y rendit en procession, ayant les pieds & la tête nue, & portant une verge à la main : dans cet état il se prosterna devant la porte de l'église, & de-

Dusb. Spond.

manda pardon au peuple, offrant la verge à tous ceux qui voudroient le châtier : de toute cette multitude, que la nouveauté du spectacle avoit attirée, il ne se trouva qu'une vieille femme qui voulut lui donner quelques coups. Après des marques de conversion si frappantes, le Landgrave entra dans l'Ordre Teutonique l'an 1234 ; ce fut à Marbourg dans l'hôpital de Ste. Elisabeth, qui appartenoit à l'Ordre, que ce Prince prononça ses vœux avec Heldrungen, Gruningen & beaucoup d'autres Chevaliers & Gentilshommes qui vinrent, à son exemple, demander d'y être reçus. Conrard mena depuis une vie si sainte, témoigna tant d'horreur pour le vice, & un si grand éloignement pour ceux qui s'y abandonnoient, que les anciens lui ont attribué des dons surnaturels ; mais je ne me propose pas de rapporter toutes les pieuses traditions, à moins qu'elles ne soient adoptées par l'église ; d'ailleurs on ne peut regarder celles-ci que comme un témoignage de la haute idée qu'on avoit de la sainteté de ce Prince, qui partit pour Rome, après avoir fait ses vœux, & se confessa au Pape Grégoire IX, dont il reçut derechef l'absolution de tous les crimes de sa jeunesse (1). La conver-

V. CONRARD DE THURINGE

Dusb. Naucler.

Spond.

(1) Quelques auteurs rapportent l'histoire du Land-

V. CONRARD DE THURINGE

sion du Comte de Heldrungen & de Théodoric de Gruningen ne fut pas moins sincere, car ils soutinrent tous les deux un grand rôle dans l'Ordre Teutonique, dont ils firent l'ornement par leurs vertus : nous verrons parvenir le premier à la dignité de Grand-Maître, & le second se couvrir de gloire en combattant les ennemis de la Livonie.

Election de Conrard de Thuringe.

1239.

L'exemple du Landgrave de Thuringe attira un si grand nombre de Gentilhommes dans l'Ordre Teutonique, qu'il fut une des causes de cette prodigieuse multiplication que nous avons observée sous le Magistere précédent. Quant à l'existence de Conrard de Thuringe, comme Grand-Maître, elle est attestée unanimement par tous les historiens, & nous avons deux preuves incontestables qu'il fut le successeur immédiat de Salza, l'une dans une chartre du 14 mai de l'an 1240, & l'autre dans une bulle du Pape innocent IV, du 28 février de l'an 1244. L'époque pré-

grave avec d'autres circonstances ; ceux qui en seront curieux pourront consulter les Annales ecclésiastiques de Raynaldi ; la chronique de Misnie, au second tome, & la chronique d'Erfurt au troisieme tome des écrivains d'Allemagne de Mencken ; ainsi que la chronique anonyme d'Erfurt qui se trouve dans la premiere partie des *Vindemiæ Litterariæ* de Schannat. Cet anonyme marque la conversion du Landgrave au 18 de novembre de l'an 1234 ; mais l'Histoire des Landgraves la met en 1233.

cise

cise de son élection n'est pas connue : il est vraisemblable qu'elle eut lieu, trois ou quatre mois après la mort de Salza, c'est-à-dire, vers le mois de novembre de l'an 1239 (1).

V. CONRARD DE THURINGE

Pendant que Herman de Balke travailloit à rétablir les affaires délabrées de la Livonie, où il avoit été envoyé par Salza, la Prusse fut gouvernée par Herman d'Altenbourg & Jean de Foxberg ses Lieu-

Popon d'Osterna, Maître Provincial de Prusse.

1239 ou 1240.

(1) La chartre de l'an 1240 prouve vraiment que Conrard de Thuringe fut le successeur de Salza, puisque toutes celles du Grand-Maître Henri de Hohenlohe sont postérieures. Ce titre est très-précieux, car il sert à fixer à-peu-près la mort de Salza & l'élection du Landgrave, sur lesquelles on a tant varié. Comme cette chartre a été ignorée jusqu'à présent de tous les historiens de l'Ordre, il est important de la faire connoître : c'est un accord entre Herman Evêque de Wurtzbourg, d'une part, & Popon Comte de Henneberg, & ses deux fils Henri & Herman, d'autre part, ménagé par Henri Landgrave de Thuringe, Conrard Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Henri de Hohenlohe son Lieutenant en Allemagne, & Godefroi de Hohenlohe. Il se trouve tom. 2. pag. 589 de l'ouvrage intitulé *Diplomataria & Scrip. Hist. German. medii ævi, operâ & studio Christiani Schoettegen & Georg. Christoph. Kreysigii.* & commence ainsi : *In nomine domini amen. Henricus Dei gratiâ Thuringiæ Landgravius Saxoniæ Comes Palatinus, Frater Conradus, Hospitalis Sancte Marie Domus Theutonicorum in Jerusalem Minister humilis, Frater Henricus de Hohenloch, vices ejusdem per Allemaniam gerens, & Godefridus de Hohenloch, universis christi fidelibus in perpetuum......... Actum apud Herbipolim anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo — II idus maii XIIIâ. indictione.* On peut remarquer deux choses dans cette chartre, l'une, que le Grand-Maître n'y est nommé que *Frater Conradus*, sans faire mention de son nom de famille ; observa-

V. CONRARD DE THURINGE

Dusbourg. c. 25. Hen. Besch. Preuss.

tenans, jusqu'à l'an 1240, que Frere Popon d'Osterna fut nommé Maître Provincial de Prusse. Les premieres particularités que nous apprenons du gouvernement d'Osterna, c'est qu'à son arrivée en Prusse, il fit fortifier Balga, selon la méthode usitée alors en Allemagne, & qu'il donna des preuves de sa piété, l'an 1240, en fondant un couvent de Franciscains dans la ville de Thorn.

Cromer. pag. 205.

---

tion qui sera utile ailleurs ; & l'autre, c'est qu'au lieu de prendre la qualité de Grand-Maître, il ne se nomme que *Minister humilis* : c'étoit une marque d'humilité dont on voit des exemples avant & après lui. Car on trouve dans le code diplomatique de Malthe, tom. 1. pag. 66. N° 66, un accord du 9 février de l'an 1179, entre Odon de St. Amand Grand-Maître du Temple, & Roger des Moulins Grand-Maître des Hospitaliers, qui commence ainsi : *In nomine... ego Odo sancti Amancii Magister humilis Militiæ Templi : ego quoque Rotgerius de Molinis humilis Minister Hospitalis Jerusalem, &c.* & nous verrons plus loin que Henri de Hohenlohe successeur du Landgrave de Thuringe prit, à son imitation, le titre modeste de *Minister humilis* dans le privilege qu'il accorda à la ville d'Elbing l'an 1246. Si l'on pouvoit douter que Conrard de Thuringe, qui ne prend que la qualité de *Minister humilis* dans la chartre de l'an 1240, étoit Grand-Maître, on en trouveroit la preuve dans la ligne suivante, où Henri de Holenlohe est nommé *vices ejusdem gerens per Allemaniam*, car Hohenlohe Maître Provincial, ou Lieutenant du Magistere en Allemagne, n'y pouvoit représenter que le Grand-Maître.

Quant à la bulle d'Innocent IV du 28 février de l'an 1244, elle prouve de la maniere la plus positive, que le Landgrave Conrard étoit le successeur immédiat de Herman de Salza. Voici comme le Pape s'exprime : *Bonæ memoriæ Frater Hermannus Magister vester &c. dictus Conrardus successor ejusdem*, Pauli, tom. 4. in not. pag. 68.

V. CONRARD DE THURINGE

Les Teutons secourent les Polonois & les Siléſiens contre les Tartares.

1240.

Chron. Salisb. ap. Pez. rer. Auſtr. Script. t. 1.

Bientôt Oſterna eut l'occaſion de ſe ſignaler d'une autre maniere, les Tartares, qui depuis pluſieurs années faiſoient trembler l'Europe, s'étant jettés en 1240 ſur la Pologne, conduits par Peta, l'un des Généraux de Batou-Kan : les Chevaliers Teutoniques volerent au ſecours de leurs voiſins, & remporterent avec eux une victoire ſur ces barbares, mais qui ne fut pas capable de les arrêter. Boleſlas V Duc de Pologne, s'étant ſauvé en Hongrie, les Tartares battirent les Polonois à leur tour, & ne trouverent plus rien qui les empêchât de dévaſter le royaume. Les Chevaliers Teutoniques, craignant que cet orage ne vînt fondre ſur la Pruſſe, redoublerent d'activité pour mettre leurs forteresses en état. Heureuſement, les Tartares prirent la route de l'Allemagne. Henri, ſurnommé le Pieux, Duc de Siléſie, jugeant qu'il alloit les avoir ſur les bras, ne négligea aucun des préparatifs néceſſaires pour pouvoir les repouſſer. Il demanda du ſecours à tous ſes voiſins : celui de tous, qui le ſeconda le plus puiſſamment, fut Popon d'Oſterna, qui accourut avec un grand nombre de Chevaliers, & un corps de troupes aſſez conſidérable, pour former ſeul une des cinq diviſions de l'armée alliée. C'étoit beaucoup pour l'Ordre Teutonique, qui

Bzovius. Cromer.

V.
CONRARD DE THURINGE

n'étoit rien moins que tranquille en Pruſſe, comme nous le dirons ailleurs. Le Duc de Siléſie, qui avoit encore reçu d'autres ſecours, fut au devant des ennemis qu'il rencontra à Whalſtadt près de Lignitz : ce Prince qui méritoit le ſurnom de Pieux, avoit auparavant fortifié ſes ſoldats, en les engageant à recevoir les Sacremens de l'égliſe.

Victoires des Tartares. Courage des Teutons.

Id.

Henri, à l'imitation des Tartares, partagea ſon armée en cinq diviſions qui formoient enſemble trente mille hommes. Dans la premiere étoient les Croiſés des différens pays & les ouvriers des mines de Goldberg ; elle étoit commandée par Boleſlas, fils de Dipold Marquis de Moravie : la ſeconde étoit compoſée des troupes de la Grande-Pologne & de Cracovie, ſous les ordres de Huliſlas frere du Palatin de Cracovie : dans la troiſieme étoit Miciſlas Duc de Ratibor & d'Opelen, avec ſes troupes : Popon d'Oſterna formoit la quatrieme avec ſes Chevaliers & les autres troupes de l'Ordre Teutonique : & Henri Duc de Siléſie commandoit lui-même la cinquieme, compoſée de l'élite des Siléſiens, des Polonois, & de quelques autres troupes auxiliaires. L'armée entiere des chrétiens étant moins nombreuſe qu'une des diviſions des Tartares, il ſembloit qu'on ne dût eſpérer de battre cette

multitude, qu'en faiſant un effort commun; mais il n'en fut pas ainſi. Toutes les relations de cette bataille nous apprennent qu'on combattit ſéparément : ce qui fait préſumer que les chrétiens rencontrerent les ennemis plutôt qu'ils ne s'y attendoient, & qu'attaqués dans leur marche, ils ſe battirent à meſure qu'ils arriverent. Le 9 d'avril de l'an 1241 fut le jour fatal qui éclaira ce combat : la premiere diviſion fut auſſi la premiere attaquée, & ſe défendit vaillamment; mais accablée par le nombre elle fut preſque toute taillée en pieces, avec Boleſlas qui la commandoit. Les ennemis eurent meilleur marché des deux ſuivantes qui, ſaiſies d'une terreur panique, s'ébranlerent au premier choc & s'abandonnerent l'inſtant d'après à la fuite la plus honteuſe; de ſorte que le Duc de Siléſie & le Maître Provincial de Pruſſe, dûrent ſoutenir ſeuls les efforts de l'armée entiere. Malgré la diſproportion du nombre, les Tartares s'apperçurent bientôt qu'ils avoient à faire à d'autres ennemis : les braves Siléſiens ſuivant leur Maître, & les Chevaliers Teutoniques l'exemple d'Oſterna, les chargerent avec une telle furie qu'il eſt impoſſible, diſent les Annales Siléſiennes, de décrire le courage qu'ils déployerent en cette occaſion : le carnage

V. CONRARD DE THURINGE

1241.

Pauli. Vie de Popon d'Oſterna.

V.
CONRARD
LE
THURINGE

fut horrible, & cette grande armée plioit déja, lorsqu'un corps de troupes fraîches, plus nombreux que n'avoient été les chrétiens avant la bataille, rendit le courage aux Tartares. Il ne fut plus possible aux chrétiens de résister long-tems à un nombre d'ennemis si prodigieux : ayant déja perdu beaucoup de monde, & attaqués sans relâche par ce corps de réserve, ils commencerent à lâcher le pied. Osterna fit tout ce qu'il put pour retenir les soldats dans leurs rangs & pour arrêter les fuyards, mais en vain; tout fut rompu, & la victoire la plus complette devint le partage des infideles : le Duc de Silésie, entouré d'escadrons Tartares, se fit jour avec quatre Seigneurs Polonois, & ne fut pas sauvé pour cela; son cheval couvert de blessures, étant tombé d'épuisement, ceux qui l'accompagnoient lui en donnerent un autre; mais ce retardement donna le tems aux ennemis de le joindre, & il fut atteint d'un coup de lance sous l'aisselle, lorsqu'il levoit le bras pour frapper son agresseur. Les Tartares, fiers de ce succès, lui couperent la tête & la mirent au bout d'une pique. On rapporte que pour compter plus aisément le nombre des chrétiens qui avoient été tués dans cette journée, ils leur couperent à chacun une oreille, & en remplirent neuf grands sacs.

Cromer.

Les écrivains Polonois, de même que ceux qui les ont suivis, n'ont cessé de répéter, que pendant cette bataille un Officier Tartare déploya tout-à-coup un étendard magique où étoit peinte la lettre X : sur le fer de la lance étoit une tête d'homme, noire & hideuse, avec les yeux enfoncés & ardens, & une barbe extrêmement longue; en secouant cet étendard il en sortoit, disent-ils, une fumée si épaisse, qu'elle déroboit les Tartares à la vue de leurs ennemis, & en même-tems si infecte, que les chrétiens tomboient à terre sans connoissance; ou selon d'autres, la vue de cet étendard remplissoit les ennemis de courage & les chrétiens de frayeur. Il est aisé de voir que la tête du Duc, élevée sur une pique & montrée ensuite aux Siléfiens qui défendoient le château de Lignitz, est l'origine de ce conte absurde, si souvent répété : & l'on peut même croire que le Duc ayant été tué pendant que les chrétiens résistoient encore, la vue de cette tête aura pu faire l'effet attribué à cet étendard magique, en décourageant les soldats, & en animant les ennemis.

V. CONRARD DE THURINGE.

La victoire des Tartares leur coûta cher, car ils se trouverent si affoiblis après cette bataille qu'ils se retirerent par la Moravie. Cet événement fut aussi très-funeste

Pauli. Leben und thaten Pop.

V. CONRARD DE THURINGE

aux Teutoniques, qui perdirent en se couvrant de gloire un grand nombre de leurs plus braves Chevaliers. Presque tous les historiens comptent Popon d'Osterna, Maître Provincial de Prusse, au nombre des morts; ils se trompent ; l'auteur de sa vie imprimée à Leipsig l'an 1755, & Mr. Pauli prouvent leur erreur : j'épargnerai au lecteur les preuves que je pourrois aussi en apporter, parce que la suite de l'histoire montrera assez que loin d'avoir succombé dans les plaines de Whalstadt, il étoit destiné à remplir dans l'Ordre une carriere très-brillante. Il est cependant vraisemblable qu'il y fut blessé & même très-griévement, ce qui aura pu occasionner le bruit de sa mort; car quoiqu'il fut chargé du gouvernement de la Prusse, & que nous touchions à des événemens très-orageux, nous serons quelque tems avant de l'y voir revenir.

Suantopelk Duc de Poméranie fait soulever les Prussiens.

Dusb. c. 32. Schutz. pag. 53.

Quelque perte que l'Ordre eût faite en combattant les Tartares, il étoit au moment d'en essuyer de plus grandes & de plus sensibles. Vers ce même tems, car il n'est pas possible d'en fixer l'époque avec précision, Suantopelk Duc de Poméranie, que nous avons vu secourir les Teutoniques, au commencement de la conquête de la Prusse, devint leur ennemi juré, & leur fit la guerre la plus

V. CONRARD DE THURINGE

cruelle. Quoique les monumens d'Oliva, ainsi qu'un grand nombre de donations, que ce Prince fit à l'Eglise, déposent en sa faveur, il paroît cependant qu'il n'avoit d'autre religion que celle qui convenoit à ses intérêts. Allié d'abord des Chevaliers Teutoniques, & ensuite jaloux de leurs succès & de leur gloire, il traita secrétement avec les Prussiens, qui peu fermes dans la foi, & encore irrités de leurs défaites, se laisserent facilement exciter à en tirer vengeance : l'objet du traité étoit de chasser les Chevaliers de la Prusse, & de rétablir les peuples dans leur ancienne liberté. Presque tous les nouveaux convertis, acquiesçant à cette convention, abjurerent la religion du vrai Dieu pour se livrer de nouveau à toutes les abominations de l'idolâtrie. Les écrivains modernes ont cherché la cause de la défection des Prussiens dans la maniere dont ils étoient traités par les Chevaliers : il est vrai que leur sort étoit nécessairement assez dur ; toujours les armes à la main contre les payens, & occupés sans cesse à construire de nouvelles forteresses pour conserver les conquêtes, ils ne pouvoient guere avoir de repos ; & ces travaux redoublerent encore à l'arrivée des Tartares, qu'on craignoit de voir fondre sur la Prusse, après qu'ils eurent dévasté la Polo-

V. CONRARD DE THURINGE

gne : mais c'étoient des maux inévitables, qu'on ne pouvoit attribuer qu'aux circonstances; & si Herman d'Altenbourg & Jean de Foxberg, qui commanderent quelque tems en Prusse pendant que Herman de Balke étoit en Livonie, ne traiterent pas les Prussiens avec assez d'égard, l'auteur de la vie de Popon d'Osterna prouve qu'il devoit être exempt de ce reproche. Il est inutile de chercher la véritable cause de l'apostasie des Prussiens, ailleurs que dans leur penchant presque invincible pour l'idolâtrie. La suite de l'histoire montrera assez qu'il n'y eut jamais de peuple plus opiniâtre, ni plus attaché à son ancien culte. Pour le Duc de Poméranie, son caractere, que les événemens mettront dans tout son jour, suffisoit pour l'engager à faire soulever les Prussiens, & à prendre lui-même les armes contre l'Ordre. D'ailleurs la jalousie, la crainte de voir ses voisins s'agrandir, & peut-être la passion de s'agrândir lui-même, pouvoient l'avoir déterminé à ce parti. Les historiens de la Poméranie donnent encore une autre raison de la haine mortelle que le Duc avoit vouée à l'Ordre ; savoir les secours que les Chevaliers avoient donnés aux Polonois ses ennemis. Quoi qu'il en soit, il paroît que la perte des Teutoniques en Siléfie, fit éclore les projets de Suanto-

Pauli. pag. 71. in not.

pelk, qui eſpéra d'en avoir meilleur marché, en les attaquant lorſqu'ils étoient déja affoiblis.

V. CONRARD DE THURINGE

Hoſtilités du Duc de Poméranie.

Dusb. cap. 32. 33. Schutz. p. 53.

1241.

Les Chevaliers Teutoniques, qui s'étoient peut-être déja apperçus de la mauvaiſe diſpoſition des Pruſſiens, firent préparer un grand nombre de bateaux à Thorn & à Culm pour conduire des ſoldats, des armes & des vivres aux forteresſes qui étoient dans la partie baſſe de la Pruſſe : mais les nombreuſes garniſons que le Duc de Poméranie avoit miſes dans ſes châteaux, le long de la Viſtule, arrêterent ces convois, s'emparerent des vivres & maſſacrerent inhumainement les Teutoniques, avec toutes les perſonnes qui étoient à leur ſervice. Les Poméraniens renouvellerent ſi ſouvent ces cruautés, que perſonne n'oſa plus riſquer de deſcendre la Viſtule; de ſorte que les Chevaliers & les garniſons d'Elbing, de Balga & de quelques autres endroits, qui ne pouvoient déja plus ſe procurer de ſubſiſtances, ſe trouverent bientôt réduits aux plus fâcheuſes extrêmités. Les Chevaliers Teutoniques aimant mieux ſouffrir, que de tirer l'épée contre un Prince chrétien, s'adreſſerent au Pape pour implorer ſa protection (1). Le Souverain

(1) Dusbourg qui nous a appris le jour de la mort

V. CONRARD DE THURINGE

Pontife, inquiet pour sa nouvelle église de Prusse, se hâta d'envoyer Guillaume, ancien Evêque de Modene, avec la qualité de Légat, pour tâcher de ramener le Duc de Poméranie, & pour maintenir les néophites de la Prusse dans la croyance de la vraie religion : ce fut en vain; ni les prieres ni les menaces du Légat, ne purent rien gagner sur l'esprit endurci du Duc de Poméranie, & ne firent peut-être que hâter l'exécution de ses projets.

---

de Salza, dont il faisoit tous les ans l'anniversaire, n'a pas connu l'année de sa mort, & s'est trompé en disant (chap. 33.) que ce Grand-Maître se plaignit au Pape Innocent IV des vexations du Duc de Poméranie, puisque ce Pape ne fut élu que le 25 de juin de l'an 1243, & que nous avons démontré que Conrard de Thuringe, successeur de Salza, étoit déja en possession de la Grande-Maîtrise au mois de mai de l'an 1240. Conrard ne se plaignit pas non plus, à Innocent IV, avant de tirer l'épée contre le Duc de Poméranie, parce que la guerre étoit commencée long-tems avant son élévation au Pontificat. La preuve en est certaine. L'Ordre Teutonique fit un traité de paix, au mois de novembre de l'an 1248, avec le Duc de Poméranie, par lequel on lui rendit le Prince Mestwin son fils, qui étoit en ôtage, depuis six ans, entre les mains des Chevaliers. Pour que cela fût possible, la premiere paix entre Suantopelk & l'Ordre devoit avoir été faite en 1242, ou, si l'on veut, en 1243, car il n'est pas rare de voir compter l'année courante, comme si elle étoit révolue; ainsi la guerre devoit être commencée long-tems avant l'élévation d'Innocent IV. De sorte que si le Grand-Maître Conrard porta des plaintes au Pape avant de courir aux armes, ce dut être au Pape Grégoire IX, car Célestin IV n'occupa le siege de S. Pierre que quelques jours.

M. Pauli rapporte la chose différemment, je ne sais sur quelle autorité; il prétend que le Duc, malgré toutes ses excuses, ne put disconvenir qu'il avoit eu des torts, & qu'il promit de les réparer, en travaillant à maintenir les Prussiens dans l'obéissance; il ajoute que ce Prince se rendit à Elbing, d'où il fit exhorter les Prussiens à la tranquillité, promettant solemnellement au Maréchal de l'Ordre de tout appaiser, pourvu qu'on traitât les néophites avec les égards convenables. Le Légat, de son côté, devoit être allé à Thorn pour préparer un traité d'union entre les Poméraniens & les Teutoniques; mais il ne réussit pas à le faire conclure, parce qu'on parloit si hautement du Duc, qu'on qualifioit de traître à la religion, que ce Prince, apprenant ces clameurs, renoua avec les Prussiens & se livra bientôt aux plus grands excès. Si les partisans du Duc de Poméranie ont cru que cela pouvoit servir à le disculper, ils se sont trompés, car ils nous prouvent eux-mêmes que le Duc méritoit vraiment le nom de traître à sa religion, en nous apprenant qu'il exécuta le projet de la faire abandonner par les néophites de la Prusse, & d'armer les idolâtres, pour les rendre les ministres de sa vengeance.

V. CONRARD DE THURINGE

Pag. 73 & seq.

V CONRARD DE THURINGE

Cruauté du Duc de Poméranie & des Prussiens.

Dusb. cap. 34. 35.

Suantopelk, las de se contraindre, fit soulever les peuples de la Pogésanie, de la Warmie, de la Barthonie, & de la Nattangie, qui avoient fait serment de fidélité à l'Ordre Teutonique. Tous les néophites ayant abjuré, le même jour, la religion chrétienne, se rangerent sous les étendards du Duc de Poméranie, & ravagerent la partie inférieure de la Prusse, faisant main-basse sur tous les Allemands, dont ils réserverent seulement les femmes & les enfans, pour les réduire au plus dur esclavage. On regretta beaucoup un brave & pieux Chevalier de l'Ordre, nommé Conrard, de la maison des Comtes de Tremonia, qui fut massacré avec toutes les personnes de sa suite. Plusieurs châteaux que les Chevaliers avoient construits nouvellement, furent détruits de fond en comble; il n'y eut qu'Elbing & Balga qui résisterent à ces furieux. Après cet horrible ravage le Duc vint par la Pomésanie dans le pays de Culm, où il exerça les mêmes cruautés : tous les châteaux furent forcés, excepté ceux de Culm, de Thorn & de Reden ; & les habitans qui ne se sauverent pas dans l'une ou l'autre de ces places, ou hors du pays, furent tous massacrés. Dusbourg estime que ce dernier ravage coûta la vie à quatre mille chrétiens ; & Schutz fait mon-

Gruber. p. 17. in not.

ter la perte des Chevaliers à cinq mille ſoldats, & à un bien plus grand nombre d'autres perſonnes de tout âge & de tout ſexe. Mr. Pauli, qui ne cite pas ſes garans, rapporte que ce fut dans une bataille, qui eut lieu le 15 de juin, que les Chevaliers perdirent quatre mille hommes, tandis que Dusbourg, le plus ancien hiſtorien de la Pruſſe, n'attribue cette perte qu'à un maſſacre. Cependant il faut convenir que l'opinion de Mr. Pauli eſt la plus vraiſemblable ; car nous avons déja vu que les Chevaliers Teutoniques n'étoient pas gens à ſe laiſſer égorger ſans ſe défendre. Le Légat voyant les excès du Duc de Poméranie, fit prêcher la croiſade contre lui, au nom de la ſainte Egliſe dans tous les pays où ſon autorité s'étendoit, ordonnant aux Chevaliers Teutoniques, & à ceux qui prendroient la croix, d'employer tous leurs efforts pour ſoutenir l'égliſe naiſſante de la Pruſſe & pour réprimer ce tyran qui étoit l'auteur de l'apoſtaſie des Pruſſiens.

V. CONRARD DE THURINGE *Pag.* 74.

La premiere entrepriſe des Chevaliers Teutoniques contre Suantopelk que nous apprenions avec certitude, eſt la priſe de Sartowitz. Ce château, ſitué ſur la rive gauche de la Viſtule, étoit une des meilleures places du Duc de Poméranie, qui comptant ſur la bonté des fortifications,

Guerre contre le Duc de Poméranie.

Dusb. c. 36. *Schutz. p.* 54. *Dlugoſs. p.* 695. *Cromer. p.* 214.

& peut-être sur la foiblesse des Chevaliers, y avoit enfermé tous ses trésors, sous la foible garde de cinquante hommes. Théodoric de Bernheim, Maréchal de l'Ordre, voulant surprendre Sartowitz, ne prit avec lui que quatre Chevaliers, & vingt-quatre soldats bien déterminés, avec lesquels il se glissa sans être apperçu jusqu'au pied des murailles du château, pendant la nuit du trois au quatre de décembre. Les sentinelles étant endormies, il gagna aisément le haut des remparts, à l'aide des échelles, dont il étoit pourvu, mais il ne fut pas possible de pénétrer plus avant, parce que la garnison éveillée par le bruit, vint les charger rudement; de sorte que les Teutoniques, tantôt vainqueurs, & tantôt repoussés, soutinrent le combat pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que la plupart des Poméraniens étant tombés sous leurs coups, ils se rendirent maîtres de la place, où ils ne trouverent que des femmes & des enfans, tous les hommes étant en campagne avec le Duc de Poméranie.

En visitant leur conquête, les Chevaliers trouverent dans le trésor du Duc, un coffre d'argent dont l'inscription attestoit qu'il renfermoit le chef de Ste. Barbe, dont la fête se célébroit ce jour-là. Le Maréchal ayant reçu du renfort,

V. CONRARD DE THURINGE

laissa la plus grande partie de son monde à la garde de la place, & porta la Ste. Relique à Culm, escorté d'un détachement : le clergé & le peuple vinrent au devant en procession, & porterent le chef de la Sainte dans l'église principale, où il a plu depuis au Tout-Puissant d'opérer beaucoup de miracles à son intercession. Quant à la maniere dont cette relique étoit tombée entre les mains du Duc de Poméranie, je ne crois pas devoir entrer dans le détail des opinions qui sont très-variées; j'observerai seulement que de cette époque, Ste. Barbe devint la patrone de la Prusse, & qu'on bâtit dans la suite une église sous son nom, dans un bois près de la ville de Thorn, où les habitans alloient en procession le dernier jour des Fêtes de la Pentecôte (1).

Hartk. diss. 14. p. 233.

Le Duc assiege Sartowitz.

Dusb. c. 37. Schutz. p. 54.

Le Duc de Poméranie devint furieux en apprenant la prise de Sartowitz, & voulut, à quelque prix que ce fût, l'arracher des mains des Teutoniques, qui s'at-

(1) On sait que les actes de Ste. Barbe, sont pour la plupart si apocryphes, qu'on pourroit presque douter de son existence : ainsi je ne prétends rien affirmer, mais seulement rapporter la pieuse opinion des Prussiens. On peut consulter Hartknoch dans ses notes sur le 36e. chapitre de Dusbourg, & l'histoire de l'Evêché de Camin de Mr. Pauli, tom. 6. à l'article de l'Evêque *Jaromar* : on y trouvera différentes opinions sur la maniere dont cette relique étoit parvenue au Duc de Poméranie.

V. CONRARD DE THURINGE

tendant à cettre résolution, y mirent une garnison capable de lui résister. Ayant rassemblé ses troupes, & les Prussiens apostats, il eut en peu de tems une grosse armée, avec laquelle il alla mettre le siege devant la place, qu'il attaqua avec toutes les machines de guerre, usitées dans ce tems-là; mais il fit peu de progrès, parce que les Chevaliers la défendirent avec la valeur la plus déterminée.

Il est battu par le Maréchal de l'Ordre. *Ibid.*

Voyant que le siege traîneroit en longueur, & que la moitié de l'armée étoit plus que suffisante pour continuer les travaux, le Duc ne voulut pas rester oisif: il décampa secrétement avec l'autre moitié, & passant la Vistule sur la glace, pendant la nuit, il vint, de nouveau, mettre tout à feu & à sang dans le pays de Culm. Le Maréchal de Bernheim joignit aussi-tôt ses Chevaliers à ce qu'il avoit d'autres gens d'armes, & quoique ce ne fût qu'une poignée de monde, en comparaison des forces du Duc, néanmoins, plein de confiance en celui qui distribue les succès, il ne balança pas d'attaquer les Poméraniens. Les Teutoniques chargerent les ennemis si brusquement qu'ils les mirent en fuite, après leur avoir tué neuf cens hommes, & firent un grand butin, parmi lequel se trouverent quatre

cens chevaux que le Maréchal garda pour le ſervice de l'armée.

V. CONRARD DE THURINGE

Le Duc confus de ſa défaite, repaſſa la Viſtule, & fut rejoindre le reſte de ſon armée occupée au ſiege : ſes mouvemens avoient été ſi ſecrets, que la garniſon n'avoit pu en être inſtruite, parce qu'il avoit laiſſé ſon camp tendu. Cependant comme on n'étoit pas ſans ſoupçon, le Chevalier qui commandoit dans Sartowitz trouva le moyen d'en faire ſortir quelqu'un pour aller aux informations auprès du Maréchal : celui-ci, après l'avoir inſtruit de l'événement, le renvoya, en lui ordonnant de dire au Commandeur qu'il ſe propoſoit d'aller ſurprendre l'armée ennemie, & qu'auſſi-tôt qu'il lui verroit faire ſa premiere charge, il n'avoit qu'à ſortir en bataille avec toute ſa garniſon, pour attaquer l'ennemi de ſon côté ; ajoutant que le ſort de la place dépendroit du gain ou de la perte de la bataille. L'envoyé eut le bonheur de rentrer dans Sartowitz, & de remplir ſa commiſſion.

Le Maréchal fait lever le ſiege de Sartowitz.

Ibid.

Le Maréchal, ſans perdre de tems, paſſa la Viſtule ſur la glace pour préſenter la bataille au Duc ; mais celui-ci, étonné de ſa premiere défaite, n'oſa courir le riſque d'un ſecond combat ; & quoiqu'il fût infiniment ſupérieur en nombre,

V. CONRARD DE THURINGE

il mit le feu à fon camp auffi-tôt qu'il vit paroître les Teutoniques, & prit la fuite avec toute fon armée, après avoir tenu Sartowitz affiégé pendant cinq femaines. Le Maréchal connoiffant Suantopelk pour un Capitaine très-rufé, n'ofa le pourfuivre, dans la crainte que ce ne fût une feinte pour l'attirer dans quelque embufcade : c'eft pourquoi il demeura le refte de la journée en bataille devant la place, & fit travailler, pendant ce tems, à réparer le dégât que les machines de guerre avoient fait aux fortifications.

Prife de Nakel. Ravage de la Poméranie.

Dusb. c. 38. Schutz. Cromer. p. 215. Arch. Gnenens. brev. Chron.

Cafimir Duc de Cujavie, Boleflas Duc de Kalifch, & Premiflas Duc de la Grande-Pologne, apprenant les fuccès des Chevaliers Teutoniques, fe mirent en devoir de les partager. Le dernier de ces Princes, quoique neveu de Suantopelk, fut celui de tous qui témoigna le plus d'ardeur, parce qu'il croyoit l'occafion favorable pour fe faifir de la dot de fa mere, qu'il avoit jufques-là revendiquée inutilement. Ces trois Princes s'étant joints avec leurs troupes au Maréchal de l'Ordre, allerent mettre le fiege devant Nakel, place forte fur la riviere de Netze : toutes les reffources de l'art militaire de ce tems-là, furent employées avec tant de fuccès contre cette forterefle importante, que fes

défenseurs craignant d'être emportés d'assaut, la rendirent par capitulation, moyennant la liberté d'en sortir avec tous leurs effets. Après cette conquête, le Maréchal profitant du secours de ses alliés, ravagea la Poméranie, dont la plupart des forteresses se rendirent à composition. Les Teutoniques ayant poussé leur avantage jusques dans la Cassubie où le Duc s'étoit retiré, ravagerent les environs de Dantzig, & sommerent cette ville de se rendre, si elle ne vouloit pas s'exposer aux dernieres extrêmités.

V. CONRARD DE THURINGE

Schutz.

Le Duc de Poméranie effrayé de ces revers, & craignant pour sa ville de Dantzig, dont la perte pouvoit entraîner celle de ses états, se hâta de conjurer l'orage. Ce Prince vint trouver les Teutoniques & le Légat du St. Siege, convint de tous ses torts, promit de les réparer, & se remettant en quelque sorte à leur discrétion, il les pria de le traiter avec générosité. On tint plusieurs conseils avant de se décider, car Suantopelk étoit connu pour un Prince sans foi, qui se faisoit un jeu de rompre les traités : malgré cela on résolut de ne pas se refuser à cette proposition, en prenant toutes les précautions possibles pour s'assurer de sa fidélité. Le traité de paix ayant été conclu & scellé avec l'interven-

Le Duc demande la paix. Articles du traité.

Dusb. c. 39. Schutz.

1242 ou 1243.

V. CONRARD DE THURINGE

tion du Légat, Suantopelck en jura l'obſervation ſur les ſaints évangiles. Ce traité portoit en ſubſtance que ce Prince ne perſécuteroit plus les chrétiens, & qu'il aideroit les Chevaliers Teutoniques dans toutes leurs guerres contre les payens, chaque fois qu'ils auroient beſoin de ſon ſecours : pour plus grande aſſurance, le Duc de Poméranie laiſſa la fortereſſe de Sartowitz en gage aux Teutoniques, & leur donna en ôtage le Prince Meſtwin ſon fils ainé, le Burgrave Winar ou Wimar, & l'un de ſes principaux Généraux nommé Woyac, que Cromer appelle le Comte de Veiad. Nakel fut rendu au Duc Premiſlas, qui le revendiquoit depuis longtems, & les Teütoniques, en conſéquence d'un des articles du traité, renvoyerent tous les priſonniers Poméraniens, entre leſquels ſe trouvoient ſoixante & dix femmes de condition. Nous ne connoiſſons ce traité de paix que par le rapport des hiſtoriens, mais la date en eſt encore ignorée, parce que l'acte même n'a pas été conſervé, ou n'a pas encore été publié. Selon Dusbourg, qui ne rapporte les premieres voies de fait du Duc de Poméranie, qu'après l'élection du pape Innocent IV, cette paix n'auroit pu avoir lieu au plutôt que l'an 1244; mais nous avons déja montré qu'il ſe trompe, parce que

Crom. pag. 215.

la chartre du Légat Jacques, qui contient tous les articles de la paix de 1248, nous apprend que le Prince Meſtwin avoit été ſix ans en ôtage entre les mains des Teutoniques; ce qui nous fait connoître que cette premiere paix doit avoir eu lieu l'an 1242, comme le marque M. Pauli; ou ſi l'on veut, l'an 1243, parce que l'année commencée eſt ſouvent comptée comme ſi elle étoit révolue : cette derniere date me paroît plus probable, parce que les événemens ſeroient fort ſerrés, ſi l'on ſuppoſoit que la paix eût été faite en 1242. C'eſt le ſentiment de Schutz qui la marque à l'an 1243. Le Légat qui, de l'aveu de tous les hiſtoriens, avoit été le médiateur de cette paix, ne dut pas tarder de partir après qu'elle fut faite, car nous allons voir qu'il ſe trouvoit en Italie au commencement du mois de juillet de l'an 1243.

V. CONRARD DE THURINGE

Cod. Pol. t. 4. n. 22.

La Pruſſe eſt partagée en quatre dioceſes.

1243.

La paix que le Duc de Poméranie venoit de conclure avec l'Ordre Teutonique, étoit bien éloignée de réparer tous les maux que ce Prince avoit occaſionnés, car il falloit encore engager les Pruſſiens à renoncer au culte de leurs idoles, pour reprendre l'exercice de la religion chrétienne qu'ils avoient abandonné à ſon inſtigation. C'eſt apparemment ce qui détermina le Pape à multiplier les

V. CONRARD DE THURINGE

ouvriers évangéliques en Prusse, dans l'espérance que, par leurs travaux, ils parviendroient à réparer le mal, & à faire fructifier la vigne du Seigneur. En conséquence le Souverain Pontife ordonna à l'Evêque de Modene, d'y ériger de nouveaux Evêchés, & de marquer les limites des dioceses. Le Légat fit ce partage par ses lettres patentes données à Anagni, le 4 juillet de l'an 1243. Quoiqu'une grande partie de la Prusse n'eût encore reçu aucune semence de la foi, le Légat ne laissa pas de la diviser en quatre dioceses, dans l'espérance qu'à l'aide des conquêtes qu'on se promettoit de faire, avec le secours du Tout-Puissant, on pourroit un jour soumettre ces provinces, & persuader aux peuples d'embrasser la vraie religion. Ces quatre Evêchés furent ceux de Culm, de Pomésanie, de Warmie, & de Sambie. Après avoir marqué leurs limites, le Légat ajoute que les Chevaliers Teutoniques portant tout le poids de la guerre, & se trouvant obligés d'inféoder des biens à beaucoup de personnes, les terres devoient être partagées en trois parties égales, dont deux appartiendroient en propriété à l'Ordre, & la troisieme seroit attribuée aux Evêchés. Tous ces Evêques, excepté celui de Warmie, embrasserent peu de tems après

Dusb. ad Calcem pag. 477. Cod. Pom. num. 158.

après la regle de l'Ordre Teutonique, avec leurs chapitres qui étoient par conséquent réguliers. Chrétien, dont nous avons parlé sous le nom général d'Evêque de Prusse, eut le choix d'un de ces quatre Evêchés, & prit celui de Culm : son siege fut d'abord à Lobaw, & ensuite à Culmsée. L'Evêque de Pomésanie établit sa résidence à Risenbourg; mais dans des tems postérieurs, on bâtit la cathédrale à Marienwerder. Anselme Frere de l'Ordre Teutonique, qui fut le premier Evêque de Warmie, établit d'abord son siege à Brunsberg; mais dans la suite il fut transféré à Heilsberg. Pour l'Evêque de Sambie, qui ne vint en Prusse qu'après la conquête, que les Chevaliers firent de cette province, avec l'aide du Roi de Bohême, son siege fut établi à Fischausen. Innocent IV confirma ce partage par une bulle du 8 octobre de la même année (1). Quelque espérance que le Pape eût

V. CONRARD DE THURINGE.

Hartk. innoc.

(1) Raynaldi, *page 445. num. 61.* rapporte le fragment d'une bulle du Pape Grégoire IX, du 30 mai 1236, par laquelle il autorisoit le Légat Guillaume, à établir trois nouveaux Evêchés en Prusse, avec le consentement du Précepteur, ou Maître Provincial, & des Chevaliers Teutoniques qui se trouvoient dans ce pays; voulant que ces trois Evêchés seroient donnés à des Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. On ignore ce qui peut avoir fait différer l'exécution de ce projet jusqu'au tems d'Innocent IV, où il ne fut plus question des Dominicains. On trouve dans les

V.
CONRARD DE THURINGE

pu concevoir de l'érection des nouveaux dioceses, il prévoyoit bien que les payens se prêteroient difficilement à écouter la parole de Dieu, si les Chevaliers Teutoniques n'avoient en main des forces suffisantes pour faire respecter les prédicateurs. C'est pourquoi il avoit ordonné dès le 23 du mois de septembre précédent, aux Religieux de l'Ordre de St. Dominique de prêcher la croisade en Allemagne, en Bohême, en Pologne, en Suede & en Danemarck, en faveur des églises de la Prusse & de la Livonie. Nous verrons par la suite que ces secours étoient bien plus nécessaires aux Chevaliers, que le Pape n'avoit pu le prévoir.

Bull. Ord. F. Præd. t. 1. pag. 122. 123. & 124.

Le Pape donne au Grand-Maître l'investiture de la Prusse.

Pendant la guerre que les Chevaliers Teutoniques soutinrent contre le Duc de

---

codes diplomatiques de Pologne & de Poméranie le partage des terres entre l'Ordre & les Evêques, ainsi que plusieurs échanges qu'ils ont faits dans la suite. Comme je ne me propose pas d'entrer dans tous ces détails, de crainte de trop alonger cet ouvrage, j'observerai seulement, que quoiqu'il soit évident, par le témoignage unanime des historiens, que les Evêques de Culm, de Pomésanie, & de Sambie, embrasserent la regle de l'Ordre Teutonique avec leurs Chanoines, ce ne dut être que quelque tems plus tard; puisque nous voyons par une chartre de l'an 1251, donnée par Henri Evêque de Culm, qui fonda son église cathédrale à Culmsée, avec un chapitre de quarante Chanoines, qu'il les mit sous la regle de St. Augustin. Il est vrai qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire; car l'Ordre Teutonique est aussi soumis à cette regle. *Acta Borussica, tom. 2. pag. 721.*

Poméranie & les Pruſſiens, ils éprouverent d'autres difficultés auxquelles ils ne devoient pas s'attendre. L'Evêque Chrétien qui avoit conſeillé lui-même d'appeller l'Ordre Teutonique, étoit devenu un de ſes adverſaires les plus décidés. Ce Prélat regrettant apparemment les droits qu'il lui avoit abandonnés, & qu'il n'eût jamais été en état de faire valoir lui-même, diſputoit aux Teutoniques ceux que Conrard Duc de Maſovie leur avoit donnés, ſous prétexte que les Papes, ayant déja envoyé pluſieurs croiſades avant l'arrivée des Chevaliers, la Pruſſe devoit appartenir à l'égliſe : prétention inſoutenable; car l'Evêque ne pouvoit pas ignorer que les Papes avoient confirmé aux Teutons, non-ſeulement tout ce que Conrard, & lui-même leur avoit donné, mais encore tout ce qu'ils pourroient conquérir ſur les payens; & que Grégoire IX prenant la Pruſſe au droit & propriété de St. Pierre, la leur avoit donnée ſolemnellement. Innocent IV voulant terminer cette querelle injuſte, qui pouvoit faire grand tort aux Chevaliers dans le moment de la révolte des Pruſſiens, adreſſa une bulle au Grand-Maître & à l'Ordre entier, dans laquelle après avoir fait l'éloge des Teutoniques, & de tout ce qu'ils avoient déja exécuté en faveur de la Religion, il déclare qu'à

V. CONRARD DE THURINGE

Pauli p. 74.

Cod. Pol. tom. 4. n. 15 & 17.

Ibid. num. 21. ex. originali.

V. CONRARD DE THURINGE

l'imitation de Grégoire IX, il prend de nouveau la Prusse au droit & propriété de St. Pierre, & qu'il la donne aux Chevaliers pour la posséder librement, avec tous les droits, émolumens, &c. Après quoi il en donne l'investiture au Grand-Maître en ces termes : *Te dilecte in Domino fili Conrade Magister domus ejusdem annulo nostro de terra investimus eadem.* Le Pape ajoute qu'en vertu de la fidélité que le Grand-Maître a promise, il ne devra pas souffrir que la Prusse passe entre les mains d'une autre puissance : il donne ensuite à l'Ordre toutes les conquêtes qu'il pourra faire dorénavant, réservant seulement une part convenable pour l'entretien des Evêques & des autres Ecclésiastiques ; ajoutant qu'en reconnoissance du domaine de l'église, les Chevaliers lui paieront un cens annuel, mais indéterminé. Cette bulle est datée d'Anagni le 1 octobre de l'an 1243 (1).

(1) Le Pape Boniface VIII donna l'an 1295 l'investiture du royaume d'Aragon, de Valence, & de la principauté de Catalogne à Dom Jayme ou Jacques, fils du Roi Dom Pedre III, dans la même forme qu'Innocent IV avoit donné l'investiture de la Prusse au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Boniface dit dans sa bulle qu'il investit par son anneau, *investientes per annulum nostrum*, le Cardinal Guillaume, au nom du Roi Jacques, & il lui donna effectivement un anneau. Ce Cardinal étoit destiné, comme Légat, à porter cette bulle, ainsi qu'à mettre en exécution

Les Teutoniques, comme l'on voit, recevoient de toutes mains, & le lecteur aura déja remarqué que leur situation étoit si singuliere, qu'on n'en rencontre pas un second exemple dans l'histoire. L'Empereur Frédéric II avoit donné la Prusse à l'Ordre, l'an 1226 ; aussi les Chevaliers se firent toujours gloire d'être vassaux de l'Empire, & de lui être fidélement attachés. Les Polonois la leur donnerent ensuite ; c'étoit pour les engager à les débarrasser des Prussiens qui venoient les égorger jusques dans leurs foyers. Après quoi les Papes donnerent encore la Prusse à l'Ordre, qui se fit un devoir de son obéissance envers les Souverains Pontifes, qui le protégerent de même que les Empereurs : aussi les Chevaliers firent-ils la conquête de la Prusse, avec le secours de l'Eglise & de l'Empire, & finirent par devenir les ennemis des Polonois, après les avoir délivrés de ceux qui ravageoient leurs frontieres.

V. CONRARD DE THURINGE

Il semble que ce soit-là tous les événemens qu'on puisse ranger sous le Magistere de Conrard de Thuringe, quoi-

Mort du Grand-Maître.

1243 ou 1244.

les traités qui l'avoient précédée. *Raynald. ad ann.* 1295. *num.* 23. *& not. marg.* Nous avons déja observé ailleurs que l'exemplaire de la bulle d'Innocent IV, qui se trouve dans le code de Poméranie, est fautif, puisqu'on y lit Gerard, au lieu de Conrard.

V. CONRARD DE THURINGE

qu'il soit assez probable que la guerre contre le Duc de Poméranie recommença de son tems : comme il n'en reste pas d'époque certaine, je la reprendrai sous le Magistere de son successeur, afin de n'en plus interrompre le fil. Plusieurs historiens ont marqué la mort de Conrard de Thuringe, l'an 1240 : ils sont déja réfutés. Beaucoup d'autres le font vivre jusqu'en 1253, parce qu'ils n'ont pas connu son successeur, ou qu'ils n'ont pas voulu le nommer; ils se sont également trompés, car Conrard mourut à la fin de l'an 1243, ou tout au commencement de l'an 1244. La preuve en paroît claire : le Grand-Maître vivoit encore le 1 octobre de l'an 1243, puisque le Pape lui donna ce jour-là l'investiture de la Prusse; & nous voyons par une bulle du même Pape du mois de février de l'an 1244, qu'il n'existoit déja plus alors, puisque le Souverain Pontife, en parlant de lui, ajoute à son nom l'épithete de bonne mémoire qui ne se donne ordinairement qu'aux morts (1). Quant au jour de sa mort,

(1) *Bonæ memoriæ Conradus Magister, antequam habitum religionis assumeret, Landgravius Thuringiæ.* V. les actes de l'Académ. Palatine, tom. 2. Je dis qu'on ne donne *ordinairement* l'épithete de bonne, ou d'heureuse mémoire, *bonæ*, *beatæ*, *piæ*, *sanctæ memoriæ* ou *recordationis* qu'aux morts, parce qu'il est certain que ces formules ont été employées quelque-

V. CONRARD DE THURINGE

il est impossible de le déterminer, quoiqu'on trouve dans la chronique de Dusbourg qu'il mourut le 24 de juillet; mais cet ouvrage ne fait pas foi pour le Landgrave, comme nous avons remarqué qu'il le faisoit pour l'époque de la mort de Salza; parce que Dusbourg n'a parlé du Landgrave dans aucun chapitre de sa chronique, & que ce qui s'en trouve, est renfermé dans les syncronismes, ou

fois, mais rarement, pour des hommes vivans. Le savant Dom Mabillon, *de re diplomatica*, rapporte, page 538 & 601, qu'on donna l'épithete de *bonæ memoriæ* à l'Evêque Acca de son vivant. On voit encore cette épithete donnée à Louis Abbé de St. Denis, dans un diplôme de Charles-le-chauve (ibid. pag. 536 & 537.) quoique Dom Mabillon doute si l'on n'a pas voulu désigner par-là un de ses prédécesseurs, dont l'existence lui étoit inconnue. Ensuite le même auteur prouve que Goslin, Evêque de Soissons, étoit encore vivant quand on lui donna l'épithete de *bonæ memoriæ* dans une chartre de l'an 1135. (ibid pag. 601.) Ce savant regardoit cela comme une chose fort remarquable, & par conséquent très-rare. Les auteurs du nouveau Traité de diplomatique en fournissent encore quelques autres exemples (tom. 4. pag. 534.) mais dont aucun ne descend jusqu'au treizieme siecle. Ainsi l'on ne peut pas croire que le Pape ait donné l'épithete de *bonæ memoriæ* à Conrard de Thuringe encore vivant, d'autant que c'étoit une chose tout-à-fait inusitée de son tems, & que dans la même bulle il la donnoit au Grand-Maître Herman de Salza qui étoit mort avant l'élection de Conrard, *bonæ memoriæ Hermanus Magister, ac dictus Conradus successor ejusdem*. D'après cela on peut conclure qu'ils étoient morts tous les deux, puisqu'ils sont désignés l'un & l'autre par une épithete qu'on ne donnoit pas aux vivans, si l'on excepte quelques exemples extrêmement rares, & antérieurs de beaucoup à cette époque.

V. CONRARD DE THURINGE

notes qui ont visiblement été ajoutées par son continuateur, & peut-être postérieurement ; comme on peut s'en convaincre par la seule inspection de cet ouvrage. La Chronique d'Erfurt rapporte que le Grand-Maître mourut à Rome, mais il n'en est pas moins certain, de l'aveu de tous les historiens, qu'il fut inhumé dans l'Eglise de l'Ordre à Marbourg.

Ap. Schannat.

Le Landgrave & ses freres, bienfaiteurs de l'Ordre.

Le Landgrave dut être vivement regretté, parce qu'on pouvoit tout attendre d'un grand Prince, qui, après ses premiers égaremens, avoit donné tant d'exemples de vertu. Conrard eut encore un autre titre pour mériter l'amour de ses Freres, celui de bienfaiteur qu'il partagea avec plusieurs Princes de sa maison. J'ignore de quelles mains les Teutoniques tiennent leurs premieres possessions en Hesse, mais on sait qu'ils y étoient déja établis en 1225, puisque nous voyons une chartre de cette date, par laquelle le Landgrave Louis, du consentement de ses deux freres, Henri & Conrard (qui est notre Grand-Maître) les exemptoit avec tous les biens qu'ils avoient, ou pourroient acquérir, de toute imposition & servitude. Elisabeth de Hongrie, femme de Louis, fit vers ce tems quelques dons aux Teutoniques, comme nous l'apprennent différentes chartres ; & l'on voit même

Ordens deduct. gegen Hessen Beil. 43.

qu'elle fut la premiere Princesse de la maison régnante, qui augmenta les possessions que l'Ordre avoit dans la Hesse. Elisabeth, bienfaitrice de l'Ordre pendant sa vie, devint sa troisieme patrone, après que l'église l'eut inscrite au catalogue des Saints : ses vertus étant ainsi proposées, particuliérement pour modele aux Chevaliers Teutoniques, les principaux traits de sa vie doivent avoir place dans cet ouvrage.

V. CONRARD DE THURINGE

Ibid. n. 76. Gud. dipl. Ord. num. 38. 153.

Elisabeth, fille d'André II Roi de Hongrie, & de Gertrude de Meranie; fut fiancée dès le berceau à Louis Landgrave de Thuringe & de Hesse, à qui on l'envoya à l'âge de quatre ans. Cet heureux enfant pratiquoit déja la vertu dans l'âge où les autres ont peine à s'en former l'idée; & croissant tous les jours en mérites, elle se livra aux exercices de la plus haute piété, qu'elle continua, après l'accomplissement de son mariage, avec l'approbation de son époux, qui étoit lui-même un Prince très-vertueux. Elisabeth eut trois enfans, Herman qui fut depuis Landgrave, Sophie mariée au Duc de Brabant, & une autre fille qui fut Religieuse & Abbesse d'Aldenbourg. La principale occupation d'Elisabeth étoit la priere, & le reste de son tems étoit employé à travailler pour les pauvres; elle filoit ordi-

Vie de Ste. Elisabeth.

Vit. S. Elis. auct. Th. Thuring. Ord. Præd. Raynald. Spond. Godefr. monach. Venator.

V. CONRARD DE THURINGE

nairement de la laine pour faire des étoffes qu'elle leur diſtribuoit. Dans la grande famine qui affligea l'Allemagne en 1225, elle fit donner aux pauvres tout le bled qu'on avoit recueilli ſur les terres du Landgrave, qui étoit alors dans la Pouille auprès de l'Empereur Frédéric II. A ſon retour ce Prince, digne d'être l'époux d'une Sainte, approuva ſa conduite, ſans écouter les plaintes de ſes intendans.

Après la mort du Landgrave Louis, arrivée, comme nous avons vu ailleurs, à Otrente, l'an 1227, le Landgrave Henri ſon frere ſe mit en poſſeſſion de ſes états, au préjudice de Herman ſon neveu qui n'étoit qu'un enfant de quatre ans, & chaſſa ſa belle-ſœur du château de Wartberg ſa réſidence. Eliſabeth dépouillée de tout, fut obligée de ſe retirer dans une miſérable hôtellerie d'une petite ville voiſine, perſonne n'oſant la recevoir de crainte d'irriter ſon perſécuteur; & pour ſurcroît d'accablement, on lui enleva ſes trois enfans : elle vécut ainſi quelque tems dans une extrême pauvreté, mais avec une patience qui mettoit le comble à ſes vertus. Sa tante, Abbeſſe de Kitzingen au dioceſe de Wurtzbourg, étant informée de ſa ſituation, la retira chez elle, & en donna avis à l'Evêque de Bamberg, dont Eliſabeth étoit

V. CONRARD DE THURINGE.

aussi niece : ce Prélat la fit venir, l'entretint honorablement, & voulut même la remarier, car elle étoit demeurée veuve à l'âge de vingt ans, mais elle s'y refusa constamment.

Cependant ceux qui avoient accompagné le Landgrave dans son voyage, rapporterent ses os en Thuringe, & l'un d'eux osa faire de tels reproches à Henri, sur son inhumanité envers Elisabeth sa belle-sœur, que ce Prince touché de repentir, la ramena au château de Wartberg, & la traita depuis avec beaucoup de respect & d'amitié; mais l'année suivante, 1229, cette Sainte méprisant les honneurs qui étoient dûs à son rang, pria son beau-frere de lui rendre sa dot, & se retira à Marbourg, où elle donna une libre carriere à sa charité. Le Pape Grégoire IX, instruit des vertus de cette Princesse, la prit sous la protection particuliere du St. Siege, & lui écrivit pour l'encourager. Conrard son directeur, qui étoit un saint Prêtre, ne fut plus occupé qu'à modérer son amour pour la pauvreté, & l'excès de sa charité, si l'on ose se servir de cette expression; car voyant qu'il ne pouvoit l'engager à borner ses aumônes, il fut obligé de lui défendre, en qualité de pere spirituel, de donner de l'argent, ne lui permettant de distribuer que du

V. CONRARD DE THURINGE

pain : Elisabeth embrassa la regle du Tiers-Ordre de St. François, & passa le reste de ses jours à servir les malades dans l'hôpital qu'elle avoit fondé à Marbourg. Un Seigneur Hongrois envoyé par son pere, pour l'engager à revenir à sa cour, la trouva occupée de ces charitables exercices ; mais les offres du Roi de Hongrie ne la toucherent pas, elle répondit qu'elle vouloit continuer de servir Dieu, comme elle avoit commencé. Elisabeth étoit un vase d'élection : née dans la pourpre, ses premiers regards s'étoient tournés vers le Ciel, & elle ne fit usage de sa grandeur & de la puissance que pour satisfaire sa charité. Ferme dans son infortune, elle s'estima heureuse de pouvoir souffrir quelque chose pour Dieu, & rétablie dans ses biens, elle s'en dépouilla en faveur des pauvres : aussi à vingt-quatre ans c'étoit un fruit mûr pour le Ciel, qui se hâta de couronner ses vertus ; car elle mourut le 19 novembre de l'an 1231, & fut inhumée dans la chapelle de l'hôpital de Marbourg.

L'hôpital de Ste. Elisabeth donné aux Teutoniques.

Après sa mort, les Landgraves, car nous voyons qu'ils gouvernoient en commun, donnerent aux Chevaliers Teutoniques l'administration de cet hôpital dédié alors à St. François. J'ignore si ce fut une suite des dispositions de Ste. Eli-

V. CONRARD DE THURINGE.

ſabeth, ou bien un effet de leur bienveillance envers les Teutons. Conrard qui entra dans l'Ordre en 1234, ne fit qu'augmenter leurs bonnes intentions; & ces Princes voyant avec quel zele les pauvres étoient ſervis dans l'hôpital de Marbourg, réſolurent de le donner en propriété aux Chevaliers : cependant comme ils le tenoient pour une fondation eccléſiaſtique, ils recoururent à l'autorité du Pape qui, aux inſtantes ſollicitations de Conrard, le donna à l'Ordre par une bulle du 1 juillet de l'an 1234, & l'Empereur Frédéric II, à la demande de ces Princes, confirma, dans le même mois, toutes les donations qu'ils avoient faites à cet hôpital, qu'il prit ſous ſa protection. Il eſt remarquable que la bulle, & le diplôme ſont datés de Rieti, où, ſelon toute apparence, le Pape & l'Empereur ſe trouvoient en même tems, quoique le jour du mois ne ſoit pas marqué dans le diplôme de Frédéric.

Bull. Franciſc. tom. 1. page 129. num. 133. Ordens deduct. Beil. num. 46.

Ibid. n. 7.

Le Landgrave Conrard qui avoit fait ſes vœux dans l'hôpital de Marbourg, voyant que les Chevaliers n'avoient pas d'emplacement pour bâtir une égliſe avec une maiſon convenable, engagea ſon frere & ſon neveu à leur donner conjointement avec lui, un grand terrein joignant l'hôpital, & quelques biens ſitués en dif-

V. CONRARD DE THURINGE

férens endroits. Cette donation faite entre les mains de Frere Henri de Hohenlohe, Précepteur ou Maître Provincial d'Allemagne, est datée du 6 de novembre de l'an 1234. Nous avons encore une chartre du même jour, par laquelle le Landgrave Henri s'oblige envers son frere, de donner à l'Ordre le revenu de trois cens marcs d'argent, à prendre sur telle partie de ses biens ou domaines qu'il voudra, avec promesse de lui garantir cette possession.

Ibid. n. 45. Gud. n. 10. Ibid. n. 9.

Canonisation de Ste. Elisabeth.

Pendant ce tems Dieu multiplioit les prodiges en faveur de ceux qui avoient recours à l'intercession de la Bienheureuse Elisabeth, & le bruit des miracles qui s'opéroient à son tombeau, étoit aussi répandu que celui de la sainteté de sa vie. Le Grand Maître Herman de Salza, & le Landgrave Conrard, pénétrés l'un & l'autre des vertus de cette grande Princesse, ne cessoient de solliciter le Pape, pour qu'il autorisât la dévotion des fideles, en la plaçant au rang des Saints; & Grégoire IX, de son côté, ne négligeoit rien pour se procurer les preuves nécessaires: enfin après avoir pris toutes les précautions usitées par l'Eglise, en pareil cas, il publia l'acte de sa canonisation le 2 de mai de l'an 1235, & il ordonna de célébrer sa fête, le jour de sa mort. La

Narrat. transl. St. Elis. Ap. Schoettgen & Kreysig. t. 1. p. 107. Raynald.

Rayn. n. 24.

lettre circulaire du Pape pour annoncer cet événement à la chrétienté, est du 1 juin suivant, &, selon Venator, l'acte original de la canonisation doit être conservé à la grande Commanderie de l'Ordre à Cologne.

Le corps saint ne fut relevé que l'année suivante, par les Archevêques de Mayence & de Treves, & par l'Evêque de Hildesheim, pour être déposé dans une châsse précieuse : tous les Princes de sa maison assisterent à cette cérémonie, ainsi que l'Empereur Frédéric, qui mit une couronne d'or, enrichie de pierreries sur le chef de la Sainte. L'appareil de cette fête fut magnifique, & le concours de peuple de toutes les nations, si extraordinaire, qu'on peut à peine croire ce qu'en disent les historiens.

Les Chevaliers Teutoniques dépositaires du corps de Ste. Elisabeth, firent la plus grande partie des fraix de la cérémonie de sa translation, qui leur coûta des sommes considérables, & commencerent à construire une église sous l'invocation de cette Sainte : c'est ce bel édifice qu'on voit encore aujourd'hui à Marbourg ; mais il fut long-tems avant d'être achevé ; car nous voyons une chartre ou plutôt une lettre du Grand-Maître Charles de Beffart de l'an 1314, qui ordonne au Com-

Ordens deu duct. p. 23.

Gud. dipl. Ord. n. 135.

V. CONRARD DE THURINGE

mandeur & aux Chevaliers de Marbourg, de fournir tous les secours nécessaires à l'architecte, chargé de continuer la construction de l'église de Ste. Elisabeth, leur défendant d'y apporter aucun obstacle, ni contradiction, sous peine d'être regardés comme désobéissans & réfractaires à ses ordres. La construction de la commanderie, ou couvent, dont le Landgrave Conrard & les Chevaliers avoient fait jetter les fondemens avant d'entreprendre l'église, dut aller plus vîte ; car ce Prince y fit sa principale résidence, lorsqu'il fut Grand-Maître de l'Ordre. Cette maison est encore aujourd'hui le chef-lieu de la grande Commanderie du bailliage de Hesse. Je ne m'étendrai pas davantage sur les autres bienfaits des Landgraves, non plus que sur les événemens qui regardent particuliérement l'histoire de ce bailliage. J'observerai seulement que la commanderie de Marbourg devint extrêmement célebre par la dévotion à Ste. Elisabeth, qui attiroit un grand concours de peuple à son tombeau ; ce qui contribua beaucoup à l'augmentation de la ville, qui étoit auparavant peu considérable. Le Pape Innocent IV voulant ajouter quelque lustre aux solemnités qu'on célébroit dans l'église de Marbourg à l'honneur de cette Sainte, permit au Prieur des Prêtres Teutoniques

Ordens deduct. p. 23.

Pauli. p. 70.

Ordens deduct. p. 23.

de cette maison, de porter la mître, lorsqu'il célébreroit la messe à l'autel qui étoit spécialement dédié à Ste. Elisabeth. L'Empereur Charles IV étant à Marbourg, voulut encore ajouter à cette faveur, comme on le voit par son diplôme du 18 mai de l'an 1347; car il donna le titre de chapelain de l'Empereur, au Prieur, pour lui & ses successeurs, le mit au nombre de ses Commissaires, & lui fit présent d'une bague avec un superbe rubis, qu'il devoit porter, comme une marque de la grace qu'il lui avoit accordée, excepté quand il célébroit la messe.

V. CONRARD DE THURINGE. *Gud. t. 3. pag. 1113.* *Ordens deduct. Beil. num 16.*

HENRI
COMTE DE HOHENLOHE.
VIe. GRAND-MAITRE.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

FRERE HENRI DE HOHENLOHE, troisieme fils de Godefroid Comte de Hohenlohe & d'Anne Landgrave de Leuchtenberg, passa de la dignité de Maître Provincial d'Allemagne à celle de Grand-Maître de l'Ordre, après la mort du Landgrave de Thuringe. Comme son existence en cette qualité, a été, selon toute apparence, celée par les anciens, & igno-

Pauli. 1244.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

rée, ou conteſtée par pluſieurs modernes; il eſt néceſſaire de joindre ici la preuve de cette aſſertion. Simon Grunow eſt le premier qui ait fait mention de Hohenlohe, que Hartknoch a inſéré dans la liſte des Grands-Maîtres ſur le témoignage d'un privilege qu'il avoit donné à la ville d'Elbing l'an 1246. Comme Hohenlohe ne prend dans cette chartre que le titre de *Frater Henricus de Hohenlohe Hoſpitalis S. Mariæ Teutonicorum Hieruſalem Miniſter humilis*, Hartknoch embarraſſé de cette dénomination, dont il n'avoit pas vu d'exemple, a fait une longue diſſertation, & paroît ne s'être déterminé à ranger Hohenlohe dans la claſſe des Grands-Maîtres que par l'inſpection du ſceau où on lit, *S. Magiſtri Hoſpitalis S. Mariæ Teutonici.* Si cet auteur avoit eu connoiſſance de la chartre de l'an 1240, où le Landgrave s'étoit nommé également *Miniſter humilis*, & de celle de l'an 1179, où Roger des Moulins Grand-Maître des Hoſpitaliers, n'avoit pas pris d'autre qualité, tous ſes doutes ſe ſeroient évanouis à l'inſtant. Outre ce privilege d'Elbing, qui avoit paru ſuffiſant à Hartknoch pour mettre Hohenlohe au nombre des Grands-Maîtres, il exiſte encore beaucoup d'autres preuves qui ont été connues à cet écrivain. Nous voyons par une chartre du

Ibid. in not. pag. 77. Alt. und. n. Preuſſen & in not. ad Dusb. pag. 134.

V. la note du Magiſtere précéd.

mois de juillet de l'an 1245, que Théodoric de Gruningen, Lieutenant du Magistere en Allemagne, disposa du bien de Busenheim pour le payement des dettes que le Grand-Maître Henri de Hohenlohe avoit contractées à Rome (1); & nous avons encore une chartre de Hohenlohe même comme Grand-Maître, qui confirme aux Dominicains la possession d'un certain terrein dans la ville d'Elbing, que l'Ordre leur avoit donné plus anciennement, leur permettant d'y construire un couvent, en briques, avec une église sans clocher. Cette chartre est datée de Culm le 14 avril de l'an 1246; à quoi nous ajouterons pour preuve ultérieure, que Henri Dusener d'Arfberg, dix-neuvieme Grand-Maître, fit frapper de la monnoie, où l'on voyoit d'un côté ses armes, & au revers celles de l'Ordre, avec cette inscription *Henricus III. Mag. General. Dom. Teutonic.* ce qui montre évidemment que Hohenlohe avoit été reconnu Grand-Maître; car depuis Henri de Walpot, le premier de tous, il n'y

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Guden. dipl. Ord. num. 13.

Cod. Pom. num. 167. pag. 254.

Hatk. dissert p. 298. Duellius. Venator.

(1) Henri est nommé dans cette chartre Hoinlo; ailleurs on trouve Honlo, Hohenloc, Hohenloch: on sait combien les anciens ont varié dans la maniere d'écrire les noms, qu'ils marquoient apparemment comme ils les prononçoient. Cette conjecture paroîtra très-vraisemblable à ceux qui savent l'Allemand, pour le nom de Hohenlohe.

en a pas d'autres jusqu'à Dusener qui ait porté le nom de Henri.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Schisme au sujet de son élection.

Pauli, p. 77.

Suivant Mr. Pauli, on avoit fixé l'élection d'un nouveau Grand-Maître au 6 de janvier de l'an 1244, & l'on avoit choisi à cet effet la Commanderie de Venise, parce qu'elle étoit au centre des possessions de l'Ordre, répandu alors en Palestine, en Grece, en Livonie, en Prusse, en Allemagne, & en Italie. Lorsqu'on eut recueilli les voix du chapitre, elles se trouverent partagées également entre Louis Dequede, vieillard vénérable, né à Metz, & Henri de Hohenlohe : quelques-uns voulurent recommencer le scrutin ; mais ceux de la Basse-Allemagne qui tenoient pour Dequede, ne voulurent pas lâcher prise, non plus que les hauts Allemands, c'est-à-dire, ceux des provinces de Suabe, de Franconie, & autres qui tinrent ferme pour Hohenlohe, leur compatriote, & lui persuaderent de prendre possession de la Grande-Maîtrise ; ce schisme n'eût pas duré longtems, si les esprits n'eussent été si éloignés de toute conciliation que la mort de Dequede, arrivée huit ou neuf mois après la double élection, ne fit que le renouveller. Honhenlohe espérant de les ramener, convoqua un chapitre à Treves. Ses adversaires protesterent contre tout ce qui pourroit s'y faire, demanderent l'as-

ſemblée d'un grand chapitre à Veniſe, & lui donnerent un nouveau compétiteur dans la perſonne de Frere Guillaume d'Urenbach.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Louis Dequede paroît n'être connu que par Grunow qui, ſelon Mr. Pauli, a fait une compilation indigeſte de tout ce qui lui eſt tombé ſous la main. Pour Urenbach il eſt encore connu par une chartre que M. Gruber rapporte d'après Nettelbladt, dans laquelle Urenbach ſe qualifie de Maître Général de l'Ordre Teutonique; elle eſt datée du chapitre général de Veniſe le 5 mai de l'an 1223. Cette date qui n'eſt pas en chiffres, mais écrite tout au long, ſe trouve évidemment fauſſe, parce que dans la chartre il eſt fait mention de Henri de Lettelbourg, ou plutôt Luccebourg, transféré de l'Evêché de Sémigale à celui de Courlande: or comme cette tranſlation n'eut lieu qu'en vertu de l'ordonnance des Commiſſaires Apoſtoliques, émanée de Lion le 3 mars de l'an 1251, & confirmée le 14 du même mois par le Souverain Pontife, il eſt clair que la chartre d'Urenbach n'a pu être donnée qu'après cette époque, & qu'ainſi ſa date eſt abſolument fautive (1). Une autre er-

In not. p. 77.

Orig. Livon. Silva docum. num. 56. p. 276.

Cod. Pol. t. 5 n. 24. ex. orig.

(1) Le Pere Sbaralea a très-bien obſervé dans le *Bullarium Franciſcanum*, qui eſt dû à ſes ſoins, que

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

reur, tout aussi remarquable, c'est que dans cette chartre, on trouve comme témoin, un Frere Helmie ou plutôt Helmerie, Châtelain de Starckenberg, qui étoit un des dignitaires de l'Ordre; or Starckenberg ne fut bâti que pendant la seconde apostasie des Prussiens sous le Grand-Maître Annon de Sangershausen, c'est-à-dire, plus de quarante ans après la date de cette chartre : de sorte, qu'à moins de supposer qu'il ait existé un autre Starckenberg en Palestine, ou ailleurs, dont le Commandeur avoit le titre de Châtelain, ce dont je ne vois aucun vestige dans l'histoire, on ne peut guere douter que cette chartre n'aie été fabriquée dans des tems postérieurs, par un faussaire très-mal adroit, comme cela est arrivé plusieurs fois dans le nord, selon la remarque de Mr. Gruber. En tout cas cette chartre ne prouveroit rien, sinon que Hohenlohe eut un compétiteur, qui ne l'empêcha pas d'être reconnu pour Maî-

Dusb. cap. 144.

Orig. Livon. p. 12. in notis.

Mr. Gruber s'est trompé dans ses notes en mettant la translation de l'Evêque de Sémigale à l'Evêché de Courlande l'an 1245. L'erreur vient d'un exemplaire de l'acte de cette translation (N°. 55.) qui porte effectivement cette date par la faute de quelque copiste : car il est évident que cette chartre est du 3 mars de l'an 1251, puisqu'elle est rapportée ainsi dans la bulle de confirmation du Pape, que les éditeurs du Code diplomatique de Pologne ont copiée sur l'original.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

tre Général par l'Empereur & par l'Ordre même, si l'on en excepte le petit nombre des fauteurs de cet anti-Grand-Maître. Je dis qu'il fut reconnu par l'Empereur, parce que Frédéric II donna à l'Ordre, par un diplôme de l'an 1245, la Livonie, la Courlande & la Samogitie, & qu'il y nomma Hohenlohe Grand-Maître, en faisant de lui le même éloge, & dans les mêmes termes, qu'il avoit fait celui de Herman de Salza, lorsqu'il lui avoit donné la Prusse en 1226 (1). Je dis encore que Hohenlohe fut reconnu par l'Ordre entier, parce qu'il le fut en Prusse, où il se transporta & donna des privileges : il le fut de même en Livonie & en Allemagne, parce que Théodoric de Gruningen, Maître Provincial de Livonie & Lieutenant du Magistere en Allemagne, disposa du bien de Busenheim pour payer ses dettes, en l'appellant *Magister noster ;* & enfin, il le fut encore par l'Ordre entier, parce que les Grands-

Pauli, p. 83.

Guden, ns 83.

(1) Voici comme s'exprime l'Empereur : *Confidentes de prudentia ejusdem Henrici de Hohenlohe Magistri, quod sit homo potens opere & sermone & per suam & Fratrum suorum instantiam potenter incipiat & pro conquisitione terrarum ipsarum viriliter prosequetur nec desistet inutiliter ab inceptis, sicut plures, multis laboribus in eo negotio frustra tentatis cum viderentur proficere, defecerunt.* Note de Mr. Pauli, pag. 82. Je n'ai pas vu ce diplôme en entier, qui est encore cité par Mr. de Hess.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Pauli, in not. p. 83.

Maîtres, Luther Duc de Brunswick en 1334, & Conrard d'Erlichshausen en 1442, confirmerent le privilege qu'il avoit donné à la ville d'Elbing en l'an 1246, en nommant expressément Henri de Hohenlohe leur prédécesseur à la grande Maîtrise de l'Ordre. Après nous être arrêté à ces discussions nécessaires, nous allons reprendre les événemens de la Prusse, que nous avons quittés à la premiere paix que le Duc Suantopelck avoit faite avec l'Ordre Teutonique.

Le Duc de Poméranie recommence la guerre.

Dusb. cap. 40. Schutz, p. 65.

1243.

Ce n'étoit pas sans raison qu'on avoit pris tant de précautions contre le Duc de Poméranie, car l'événement prouva bientôt qu'elles étoient encore insuffisantes; la nécessité seule l'ayant forcé à la paix, il ne dissimula sa haine contre les Teutons, qu'autant de tems qu'il lui en falloit pour la faire éclater de nouveau avec avantage. Ce Prince perfide, sans se soucier de ses sermens, ni de la vie de son fils & de ses généraux qu'il avoit donnés en ôtage, se ligua avec les Sudaviens, un des peuples les plus puissans de la Prusse, contre lequel les Teutoniques n'avoient pas encore tourné leurs armes, & il fit soulever de nouveau par ses émissaires, tous les néophites apostats; par ce moyen, il eut bientôt, une armée considérable avec laquelle il vint faire un horrible

ravage

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ravage dans le pays de Culm, tuant ou traînant en esclavage tout ce qui ne fut pas assez prompt à se sauver, & ainsi il réduisit la province en un désert, si l'on excepte les trois forteresses de Culm, de Thorn & de Reden. Dusbourg rapporte que le Duc de Poméranie passa une journée entiere à la vue de Culm sans oser l'insulter, & qu'il se retira le soir auprès du marais de Rensen où il passa la nuit; & Schutz prétend qu'il ne ne fit cette retraite qu'après avoir employé les plus grands efforts pour se rendre maître de cette place.

Combat de Rensen, défaite des Teutons.

Idem.

Les Chevaliers Teutoniques de la garnison de Culm, sortirent avec quatre cens chevaux, dans l'espérance de trouver l'occasion de prendre quelque avantage sur l'ennemi, & ils manderent à la garnison de Thorn de venir à leur secours. Les Chevaliers de Culm marcherent la nuit, & selon toute apparence, par des routes détournées : de sorte que ce ne fut que le lendemain qu'ils se trouverent à portée des ennemis. L'ancien Maréchal, Théodoric de Bernheim, conseilla de laisser engager l'armée dans les marais, & de charger l'arriere-garde lorsque la plus grande partie seroit passée; c'étoit l'avis d'un vieux guerrier, dont le courage étoit guidé par la prudence; tous les anciens pensoient

VI. HENRI DE HOLENLOHE.

comme lui ; mais Berlewin, Maréchal actuel, qui vouloit recouvrer le butin, emmené par les ennemis, fut d'un ſentiment contraire, & le ſoutint avec tant de chaleur, que Bernheim fut obligé de céder. On chargea donc la tête de l'armée ennemie, avec un ſuccès qu'on n'auroit pas dû eſpérer ; la petite troupe combattit avec une telle furie, qu'en peu de tems les Poméraniens prirent la fuite, après avoir eſſuyé une perte conſidérable de leurs gens. Juſques-là tout avoit réuſſi, & l'on pouvoit eſpérer une victoire complette, ſi les cavaliers ne s'étoient pas tellement débandés après les fuyards, que le Maréchal ne ſe trouva plus que lui vingt-quatrieme auprès de ſa banniere. Les ennemis voyant les Teutoniques ainſi diſperſés vinrent les envelopper de toutes parts avec quatre mille hommes de troupes fraîches ; alors la valeur ne ſervit plus de rien contre la multitude : le Maréchal ſut tué avec preſque toute ſa troupe, dont il n'y eut que dix qui trouverent le moyen de ſe ſauver : il faut que Bernheim ait été du nombre de ces derniers, puiſque Mr. Pauli nous apprend que ce revers le fit mourir de chagrin. Pour ſurcroît de malheur les Chevaliers de Thorn arriverent peu de tems après le combat avec deux cens chevaux ; mais ayant trouvé la terre jonchée de leurs

Ibid.

morts, ils tournerent bride, ce qui n'empêcha pas les Pruſſiens, qui les pourſuivirent chaudement, de leur tuer beaucoup de monde.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Schutz rapporte cet événement d'une maniere très-différente de Dusbourg, que j'ai ſuivi juſqu'ici. Selon lui les Teutoniques n'attaquerent que l'arriere-garde de l'armée, dont une grande partie avoit déja traverſé les marais; & ils furent joints par tout ce qu'il y avoit d'hommes en état de porter les armes dans la ville de Culm, ce qui les mit en état de ſe ſoutenir contre quatre mille hommes de troupes fraîches que le Duc de Poméranie avoit cachés dans les bois, pour les ſurprendre. Quant aux ſuites elles furent les mêmes, c'eſt-à-dire, que les Teutoniques, après avoir combattu courageuſement juſqu'à la fin, reſterent preſque tous ſur le champ de bataille, ainſi que les habitans de la ville de Culm; ce qui s'accorde parfaitement avec les événemens qui ſuivirent cette défaite.

Courage des femmes de Culm, triſte état de cette ville.

Schutz.

Le Duc de Poméranie jugeant par le nombre des morts qu'il ne devoit plus guere reſter de monde pour défendre la ville de Culm, revint ſur ſes pas & ordonna à ſes troupes de l'eſcalader : il ne ſe trompoit pas; le peu de ſoldats & d'hommes en état de porter les armes, qui s'y trouvoient, ne ſuffiſoit pas pour

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

résister à une armée victorieuse ; mais les femmes y suppléerent. Ces héroïnes animées par le sentiment de leurs pertes, & préférant de mourir en défendant leurs foyers, plutôt que d'être réduites à l'esclavage, après avoir éprouvé tous les outrages d'une soldatesque effrénée, prirent les habits & les armes de leurs maris, & se joignirent à la garnison, de sorte que le Duc trompé par l'apparence, fut fort surpris de voir toutes les murailles garnies de défenseurs ; il n'en poursuivit pas moins son projet, mais il fut repoussé si vigoureusement, qu'il abandonna enfin la partie.

Schutz ajoute, que pour se venger de cet affront, il fit massacrer tous les prisonniers qui étoient entre ses mains. Après cette tentative inutile, Suantopelk acheva de dévaster la province, & d'enlever tout ce qu'il put prendre d'hommes, de femmes & d'enfans. Dans le nombre de ces malheureux se trouvoient Martin Golin & sa sœur, qui étoit fort avancée dans sa grossesse ; cette pauvre femme ne pouvant marcher assez vîte, le soldat qui la traînoit, l'éventra d'un coup de cimeterre aux yeux de son frere : cette affreuse époque est remarquable en ce que Golin en conçut une si grande haine contre les barbares, qu'il chercha toute sa vie

l'occafion de s'en venger : lorfqu'il fortit de captivité, il fut reçu au nombre des Freres Servans de l'Ordre Teutonique, & devint un des plus hardis partifans qui aient jamais exifté : nous aurons occafion d'en rapporter quelques traits dans le cours de cette hiftoire.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Dusb. cap. 41. 42. & 43.

Après la retraite des ennemis, les Chevaliers de Culm fentirent toute l'étendue de leur perte ; ils voyoient leurs provinces prefque défertes, les peuples réduits au défefpoir par les maux dont ils étoient accablés ; & qui pis eft, la religion, qu'ils avoient introduite dans ces contrées au prix de tant de travaux, de fang, & de dépenfe, étoit près d'en être entiérement bannie. La ville de Culm fur-tout offroit le fpectacle le plus trifte, n'étant plus guere peuplée que de femmes, d'enfans, de vieillards & de gens de la lie du peuple ; les femmes revenues de leur enthoufiafme redemandoient, à grands cris, leurs maris, qui étoient péris dans les différens combats, & particuliérement dans le dernier, où prefque tout ce qu'il y avoit de gens diftingués (ceux qui formoient la cavalerie) étoient tombés fous le fer de l'ennemi. Cette dépopulation étoit fi réelle que, fuivant Dusbourg, l'Evêque de Culm fit tout fon poffible pour engager les veuves à époufer leurs domef-

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

tiques, afin que cette malheureuse ville ne se trouvât pas sans défenseurs contre les insultes des barbares; j'ignore si cet avis fut goûté de la multitude, mais il est certain que quelques-unes le suivirent; car le même auteur conte une querelle fort plaisante de deux femmes qui se disputoient un domestique Saxon.

Tandis que les Chevaliers essuyoient de si cruels revers sur les bords de la Vistule, il n'est pas douteux que leurs Freres qui étoient dans les forteresses de la Warmie, de la Nattangie, & de la Barthonie, étoient aux prises avec les Sudaviens; mais soit négligence, ou que l'auteur de la chronique de Prusse ne se soit attaché qu'aux faits principaux, il garde entiérement le silence sur les événemens arrivés dans ces différentes provinces.

Les succès du Duc de Poméranie redoublerent son activité, & lui firent croire qu'en profitant de la consternation du peuple, il ne seroit pas difficile de le faire soulever entiérement, ce qui l'engagea à n'épargner ni les prieres, ni les présens, pour venir à bout de ce dessein. D'un autre côté, les Chevaliers Teutoniques ne négligerent rien pour retenir leurs sujets dans la fidélité; & quoique les apostats eussent pris les armes, & que beaucoup

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

d'autres penchassent à la révolte, le Seigneur ne permit pas que le Duc réussît dans son mauvais dessein, & les provinces, quoique désolées, demeurerent fidelles. On peut juger delà, qu'il y avoit déja un grand nombre d'Allemands établis dans les provinces où les Chevaliers avoient pénétré; d'ailleurs tous les Prussiens n'avoient pas abandonné la religion chrétienne; car nous voyons par les privileges que les Chevaliers accorderent en 1249 aux néophites de la Prusse, qu'un grand nombre avoit conservé une espece de christianisme mêlé de beaucoup de superstitions du paganisme.

Trahison découverte à Culm.

Chr. Ord. cap. 176 & seq. Cromer, p. 215.

Le plus grand risque que coururent les Chevaliers Teutoniques fut de la part des bourgeois de Culm. Le Duc de Poméranie, inquiet de voir son fils entre les mains des Teutons, & n'ayant que peu d'espoir de l'en tirer de force, puisqu'il avoit déja échoué plusieurs fois devant le château de Culm, où il étoit gardé, prit le parti d'employer la séduction : il envoya à Culm, peu de jours après le combat de Rensen, un homme déguisé avec des lettres pour la bourgeoisie, & particuliérement pour un nommé Reyneck, Bailli de l'Ordre, ou plutôt chef de la Justice, car Cromer le qualifie de Jurisconsulte : le Duc leur redemandoit

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

son fils, en les priant de lui donner une prompte réponse. Reyneck & les bourgeois se laisserent éblouir par ses promesses, & l'Ordre alloit être trahi sans un ancien serviteur, probablement Frere Servant, qui avoit toute sa famille à Culm, & qu'on avoit retrouvé couvert de plus de vingt blessures, parmi les morts à Rensen : ce fidele serviteur qu'on appelloit Jean, fit prier les Chevaliers de venir le voir, & parla ainsi au Commandeur Jean de Scherffer : Seigneur, je vous avertis que mes amis & mes parens veulent vous trahir & livrer la ville & le château à Suantopelk : vous m'avez élevé & nourri depuis mon enfance, & je me vois à présent blèssé mortellement, malgré cela je vous prie pour l'amour de Dieu d'ordonner qu'on me transporte au château, & qu'on m'y couvre d'une armure, afin que je puisse mourir les armes à la main, pour le service de votre Ordre. Après cette preuve touchante de fidélité & d'héroïsme, ce brave homme ajouta qu'il lui conseilloit de ne laisser entrer aucun de ses parens ni amis dans le château, à moins qu'il ne se sentît le plus fort. Le Commandeur loua, comme il le devoit, cet honnête homme de sa fidélité, mais il lui témoigna en même tems l'embarras où il étoit de défendre le château, faute de

VI. HENRI DE HOHENLOHE,

vivres. Jean le tira encore de ce mauvais pas; il avoit dans la ville une parente fort aisée, qui venoit de perdre son mari dans le dernier combat; il la fit venir, & la persuada si bien, que cette honnête femme, qui avoit trois cens mesures de grains & de farine, les donna au Commandeur, en lui disant que s'il conservoit la ville, il pourroit aisément les rendre, sinon, qu'elle aimoit mieux que ses maîtres en profitassent que les ennemis. A l'aide de ce secours, que le Commandeur fit transporter secrétement, il s'enferma dans le château avec cinq Chevaliers, les Freres Servans, & peut-être encore quelques-gens, en qui il croyoit pouvoir mettre sa confiance. Reyneck, persuadé que ses projets n'avoient pas transpiré, ne tarda pas de se présenter devant le château avec une certaine quantité de bourgeois. Le Commandeur alla lui-même à la porte, & lui dit, qu'il pouvoit entrer avec trois ou quatre personnes, mais qu'il n'en recevroit pas davantage. Il fallut en passer par-là. En vain Reyneck se plaignit de cette défiance, représenta au Commandeur de la part des habitans, qu'ils avoient perdu leurs parens & leurs amis, & qu'ils étoient si foibles que si les ennemis les attaquoient, ils seroient hors d'état de se défendre, sans un puissant secours de l'Ordre, &

assura qu'il n'étoit venu près de lui que pour avoir quelque consolation; le Commandeur donna aux morts les regrets qu'il leur devoit, ajoutant qu'ils étoient tous obligés de s'exposer au même sort, tant pour le maintien de la religion que pour la conservation du pays; qu'au surplus il avoit déja dépêché des exprès au Grand-Maître & au Légat pour demander de prompts secours : & quant aux plaintes qu'il avoit faites de ce qu'on avoit fermé les portes du château aux bourgeois, il ne lui cacha pas qu'il savoit qu'ils avoient reçu des lettres du Duc de Poméranie, sans lui en faire part, & qu'il étoit bien informé de tous leurs projets. Reyneck, surpris au dernier point, s'excusa de son mieux sur la triste situation où le peuple étoit réduit, & protesta qu'il étoit venu dans l'intention de prendre conseil, & de savoir à quelle résolution on pourroit se fixer dans une pareille extrêmité : le Commandeur répondit qu'il en délibéreroit avec ses Chevaliers, & qu'il lui donneroit réponse le lendemain.

Les Chevaliers ayant délibéré en effet, ne trouverent pas de meilleur expédient que d'envoyer le Prince de Poméranie au château de Sartowitz; en conséquence ils dépêcherent un exprès au Commandeur de cette place pour l'en prévenir, & lors-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

que la nuit fut venue ils firent paſſer la Viſtule à Meſtwin, en lui aſſurant qu'il y alloit de ſa vie s'il diſoit un ſeul mot. Le Prince ſe remit de bonne grace à leur conduite, & la choſe fut exécutée avec tant de ſecret, qu'on ignora le lieu de ſa retraite juſqu'à ce qu'il fut transféré ailleurs. Cependant Reyneck étant venu le lendemain matin pour ſavoir la réponſe, le Commandeur, plus à ſon aiſe, depuis qu'il étoit débarraſſé de ſon ôtage, lui parla ſur un autre ton, en lui apprenant que le Prince n'étoit plus à Culm, & lui déclarant qu'il ſe chargeoit de la défenſe du château, & qu'il lui ordonnoit de défendre la ville avec les habitans juſqu'à ce qu'il eût reçu du ſecours; ajoutant que s'il lui revenoit qu'ils euſſent encore quelque relation avec le Duc de Poméranie, il feroit mettre le feu aux quatre coins de la ville. Les habitans délivrés de la tentation de gagner les graces du Duc en lui livrant ſon fils, ſe préparerent à la défenſe, à tout événement, & reſterent depuis fideles à l'Ordre.

Victoire remarquable des Teutoniques.

Dusb. cap. 44.

Le Duc de Poméranie, fruſtré de ſes eſpérances, recourut encore une fois aux armes, croyant qu'il pourroit enfin arracher par la force ce qu'il n'avoit pu obtenir par la ruſe; en conſéquence il paſſa la Viſtule avec deux mille hommes de trou-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

pes d'élite, ne croyant pas apparemment pouvoir faire subsister une armée plus nombreuse dans un pays si souvent ravagé : pendant deux jours & deux nuits, il acheva de dévaster la malheureuse province de Culm, enlevant ce qui y avoit été laissé, & y mettant le feu par-tout. Les Chevaliers de Culm, qui venoient de recevoir un secours assez considérable de leurs Freres de Thorn, rassemblerent tous les Gentilshommes réfugiés des campagnes, avec ce qui restoit de citoyens dans la ville de Culm, & peut-être quelques Croisés, & délibérerent sur le parti qu'il y avoit à prendre. Les Teutoniques étoient balancés par le desir de combattre, & par la crainte, s'ils étoient vaincus, de perdre la Prusse sans retour, & que la religion ne fût entiérement bannie de ces contrées ; d'un autre côté la noblesse & les habitans de Culm soutenoient qu'il valoit mieux mourir les armes à la main que de souffrir les maux auxquels on étoit exposé tous les jours : enfin, après bien des délibérations, les Chevaliers sortirent de la place à la tête de leur petite troupe, pour tenter encore une fois la fortune, & s'avancerent fiérement avec cette poignée de monde, à la rencontre d'un ennemi qui leur étoit infiniment supérieur. Les Teutoniques combattoient

Schutz.

pour la religion & pour l'Empire, deux motifs qui étoient bien propres à leur faire faire des efforts extraordinaires, & les autres encouragés par leur exemple, les secondoient de tout leur pouvoir ; les Poméraniens, de leur côté, ne montroient pas moins de bravoure ; de sorte que le combat fut terrible, & qu'il tomba beaucoup de monde de part & d'autre, avant que le ciel accordât la victoire aux Teutons ; enfin les Poméraniens furent mis en fuite & coururent en désordre à l'endroit où ils avoient laissé leurs bateaux ; mais un vent d'Orient qui s'étoit élevé avec violence, les avoit éloignés du bord, & tous les efforts des matelots n'avoient pu les ramener au rivage : les ennemis, poursuivis l'épée dans les reins par les Teutoniques, acheverent de perdre la tête & se jetterent à l'eau, dans l'espérance de passer le fleuve à la nage ; mais sa largeur, la pesanteur de leurs armes, l'agitation des flots, & plus encore la frayeur dont ils étoient saisis, s'opposerent à leur dessein ; de sorte que tous ceux qui ne périrent pas par l'épée du vainqueur furent noyés dans le fleuve, excepté Suantopelk, & quelques-uns de sa suite, qui eurent le bonheur d'échapper : on conjecture qu'il s'étoit retiré du combat avant les autres, ou que, tandis

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

que les Chevaliers précipitoient son armée dans la Vistule, il avoit longé le fleuve jusqu'à ce qu'il trouvât un bateau, ou un endroit où il pût le passer plus sûrement.

Le Prince de Poméranie est envoyé en Autriche.

Dusb. c. 44. Chron. Ord. cap. 187. Cromer p. 215. Pauli. p. 79.

Malgré cette victoire si glorieuse & si complette, les Teutoniques n'étoient pas tirés d'inquiétude; leurs forces étant encore diminuées par le dernier combat, & le Duc de Poméranie qui disposoit des Prussiens, pouvant revenir avec une armée plus nombreuse : d'ailleurs ils craignoient que ce Prince ne découvrît la retraite de son fils, & qu'il ne hasardât tout pour le tirer de la forteresse de Sartowitz. Après beaucoup de délibérations ils prirent le parti de confier le Prince Mestwin à la garde du Duc d'Autriche, pour le soustraire aux recherches de son pere, & ils firent d'ailleurs toutes les dispositions nécessaires pour se défendre de leur mieux, en attendant les secours que le Grand-Maître sollicitoit pour eux, du Roi de Bohême & du Duc d'Autriche, auxquels il avoit député des Chevaliers, ainsi qu'en Silésie & en Pologne : mais en attendant l'effet que ses demandes produiroient, il envoya plusieurs Chevaliers & quelques troupes avec le Maître Provincial Popon d'Osterna, qui n'étoit pas retourné en Prusse depuis la perte de la

bataille de Walhſtadt : Oſterna paſſa par la Thuringe, la Miſnie & le Brandebourg, où il trouva ſix autres Chevaliers de l'Ordre, qui avoient encore raſſemblé quelque cavalerie, par ordre du Grand-Maître; il ſe mit à leur tête & les conduiſit en Pruſſe, où l'on vit arriver en même tems trente Chevaliers, envoyés par le Duc d'Autriche & entretenus à ſes fraix; on ſait qu'anciennement les Chevaliers étoient comptés pour trois combattans, parce qu'ils étoient au moins ſuivis d'un écuyer, & d'un page ou d'un homme d'armes.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Le Duc de Poméranie demande la paix.

Dusb. c. 44. Pauli.

Quelque foibles que fuſſent ces ſecours, ils produiſirent des effets qu'on n'avoit oſé eſpérer; la renommée groſſiſſant leur nombre & publiant qu'on en attendoit encore de plus conſidérables, le Duc de Poméranie, à qui les démarches ne coûtoient rien, & qui avoit perdu l'élite de ſes troupes dans le dernier combat, ſe hâta de demander la paix : les Teutoniques en avoient plus beſoin que lui, ainſi l'on n'eut pas de peine à s'accorder, & le dernier traité fut renouvellé.

Il recommence la guerre.

Ibid.

Suantopelk, qui ne cherchoit qu'à gagner du tems pour ſe refaire, ne ceſſa pas pour cela d'agir ſous main auprès des Pruſſiens : les Chevaliers inſtruits de ſes menées, lui en firent des plaintes aux-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

quelles il n'eut aucun égard, & bientôt après, ce Prince assembla une nombreuse armée de Prussiens, avec laquelle il saccagea la Cujavie pour se venger du Duc Casimir qui avoit secouru les Teutons. Avant de prendre les armes, les Chevaliers tâcherent de ramener le Duc par tous les motifs que la religion & l'honneur pouvoient suggérer ; mais ce Prince parjure leur répondit que le Pape ni l'Empereur, ne l'empêcheroient jamais de poursuivre ses ennemis. Cette réponse fait conjecturer qu'il avoit déja reçu la lettre que le Pape Innocent IV lui écrivit de Lyon le premier février de l'an 1245, pour lui reprocher l'indignité de sa conduite, & pour l'engager à s'unir aux Teutoniques, ainsi qu'à rentrer dans le giron de l'Eglise, dont il étoit séparé depuis huit ans (1). Le Duc ajouta à cette réponse que si les Chevaliers vouloient vivre en paix avec lui, ils n'avoient qu'à lui rendre son fils ; mais les Teutoniques le refuserent, disant qu'il l'avoit donné en ôtage pour être garant de sa parole, & que tant qu'il ne la tiendroit pas, ils n'étoient

Raynald. n. 85 & seq.

(1) Comme Dusbourg avertit que de son tems il étoit déja impossible de fixer plusieurs dates, je me suis abstenu de les marquer, quand je ne trouvois pas les époques certaines, pour ne pas imiter quelques modernes qui ne l'ont fait qu'au hasard.

pas obligés de le rendre. Après ces pourparlers inutiles, le Duc de Poméranie recommença la guerre ouvertement, & fit construire une nouvelle forteresse nommée Zantir, à l'endroit où la Vistule se sépare pour former la grande isle, dans l'intention d'arrêter tous les convois que les Chevaliers enverroient aux garnisons d'Elbing & de Balga : l'ouvrage fut achevé en peu de tems, parce que Suantopelk y employa une multitude prodigieuse de Prussiens ; & l'on s'apperçut bientôt du tort que cette place faisoit aux Teutoniques, parce que la garnison pourvue d'un bon nombre de bateaux armés, attaquoit tout ce qui passoit par le fleuve, & massacroit impitoyablement toutes les personnes qui appartenoient à l'Ordre. La cruauté du Duc de Poméranie, sa perfidie, & surtout ses liaisons avec les payens, l'avoient rendu si odieux à sa propre famille, que ses freres soutenoient ouvertement le parti de l'Ordre Teutonique, dont plusieurs prirent l'habit, comme nous le dirons ailleurs : le Duc Sambor qui n'étoit pas du nombre de ces derniers, n'en fut pas moins attaché aux Chevaliers Teutoniques, auxquels il fit plusieurs donations, & il mérita tellement leur confiance, qu'ils prirent le parti, après cette derniere rupture avec Suantopelk, de lui confier la

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Le Duc fait bâtir la forteresse de Zantir.

Dusb. ibid. Schutz. p. 56.

Dusb. c. 46.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

garde du château de Sartowitz & de ses dépendances. C'est mal-à-propos que Dusbourg donne le Duc Sambor pour un fils de Suantopelk, car nous démontrerons ailleurs évidemment qu'il étoit son frere.

On prêche la croisade contre le Duc qui fortifie Schwetz.

Dusb. c. 45.

D'abord après cette derniere rupture, les Teutoniques avoient député au Légat & au Grand-Maître pour les en avertir, & les instruire de l'état où se trouvoit la Prusse. A cette nouvelle le Légat se mit lui-même à prêcher la croisade contre le Duc de Poméranie, & envoya les ordres nécessaires pour qu'on en fît autant dans les provinces soumises à son autorité. Suantopelk, de son côté, n'eut pas plutôt mis le château de Zantir en état de défense, que voulant se rendre maître de la navigation de la Vistule, il fit fortifier Schwetz situé à la rive gauche du fleuve, un peu plus bas que la ville de Culm d'aujourd'hui. Le Maître Provincial voulant interrompre un ouvrage qui pouvoit lui être si nuisible, assembla ses troupes dans les environs de Thorn, où il fut joint par le Duc de Cujavie, & manda aux Chevaliers de Culm de s'embarquer pour aller attaquer le Duc, qui étoit campé devant Schwetz : le Maître Provincial, de son côté, se mit à longer le fleuve avec l'armée, dans l'intention de

le paſſer & d'arriver en même tems que les Chevaliers de Culm ; mais ſa marche fut retardée par la crue des eaux ; deſorte que les troupes de Culm arriverent avant qu'il eût pu effectuer le paſſage. Dès que le Duc de Poméranie vit aborder les Chevaliers de Culm, il rompit le pont qui communiquoit à la fortereſſe, & ſe mit en devoir de ſe retirer ; mais appercevant bientôt qu'il étoit impoſſible que l'armée du Maître Provincial pût arriver ſi-tôt, parce que la Viſtule étoit extrêmement enflée, & que le vent lui étoit contraire, il eut le tems de retourner ſur ſes pas, de rétablir le pont à la hâte, & de jetter trois cens hommes dans Schwetz avant de ſe retirer. Il eſt apparent que les Chevaliers de Culm, qui n'étoient pas aſſez nombreux pour attaquer les ennemis, reſterent ſur leurs bateaux à quelque diſtance du rivage, pour ne pas être accablés par la multitude. Cependant le Maître Provincial & le Duc Caſimir parvinrent à paſſer la Viſtule, & attaquerent Schwetz avec vigueur ; on perdit beaucoup de monde de part & d'autre, mais ils n'en furent pas moins obligés d'abandonner l'entrepriſe. Dusbourg ne nous apprend pas ſi l'armée du Duc de Poméranie s'oppoſa à leur projet, ni quelle fut la cauſe de leur retraite ; il dit ſeulement que Suan-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

topelk étant de retour acheva les fortifications de la place.

Les Teutons bâtissent Poterberg. *Dusb. c. 46.*

Après avoir manqué Schwetz, le Maître Provincial qui craignoit que les Poméraniens ne s'emparassent d'une montagne qui s'éleve entre l'ancienne ville de Culm & celle d'aujourd'hui, y fit commencer un château qu'il nomma Poterberg, du nom de la montagne; on poussa les travaux avec beaucoup de diligence, & lorsqu'ils furent assez avancés, on y laissa douze Freres Teutoniques avec une garnison convenable.

Courage des femmes d'Elbing. Blocus de cette place. *Dusb. c. 47. Schutz, p. 56.*

Après avoir mis en train les ouvrages de Poterberg, le Maître Provincial, toujours accompagné du Duc de Cujavie, fut faire une course en Poméranie & porta le ravage jusqu'auprès de Dantzig. Les Chevaliers d'Elbing étant sortis, vers le même tems, avec la plus grande partie de la garnison, soit pour se joindre au Maître Provincial, ou pour quelqu'autre expédition, le Duc de Poméranie y courut avec ce qu'il avoit de troupes sous la main, dans l'espérance d'emporter aisément cette place importante; mais les femmes d'Elbing, animées d'un courage au-dessus de leurs sexe, prirent les habits de leurs maris, endosserent de pesantes armures, & la lance au poing, elles borderent fiérement le rempart; à cette vue

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

le Duc crut que la garnison étoit rentrée dans la place, & ne se sentant pas assez fort pour l'insulter, il se retira honteusement. Outre que nous avons déja vu la même chose à Culm, Dusbourg nous apprend que plusieurs autres villes eussent été emportées pendant l'absence des hommes, si l'audace des femmes ne les eût sauvées. Suantopelk piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir, assembla en hâte une nombreuse armée de Prussiens & vint se présenter devant Elbing : comme cette place étoit trop bien fortifiée pour espérer de l'emporter de force, il se contenta de la resserrer très-étroitement, dans l'intention d'affamer la garnison. Après avoir laissé le monde nécessaire pour l'exécution de ce projet, il partit avec le reste de l'armée, & fut ravager les possessions de l'Ordre dans les provinces de Warmie & de Nattangie, avec d'autant plus de facilité que les Chevaliers, qui n'étoient pas assez forts pour lui résister, se tinrent renfermés dans leurs forteresses.

Une plaisanterie manque de faire périr Suantopelk. *Dusb. c. 48. Schutz. p. 57.*

Entre tous les événemens de cette guerre, il y en eut un singulier, qui faillit de la terminer tout d'un coup, par la prise ou la mort du Duc de Poméranie. Ce Prince étant revenu dans les environs d'Elbing, & croyant n'avoir rien à craindre des Teutoniques, fit un jour

VI. Henri de Hohenlohe.

préparer à dîner dans une maison de campagne, située en Pomésanie, & s'y rendit avec plusieurs de ses officiers & de ses courtisans pour se délasser. Il y avoit à la cour de ce Prince un jeune homme fort timide, qui avoit une si grande frayeur des Chevaliers Teutoniques qu'on le voyoit frissonner, chaque fois qu'on prononçoit leur nom. Le Duc projettant de s'amuser à ses dépens, le prit avec lui, & prévint les autres qu'il enverroit quelqu'un dans la campagne avec ordre, quand le dîner seroit commencé, de revenir à toutes jambes avertir de l'arrivée des Chevaliers, pour voir quelle contenance feroit le jeune homme, & se divertir de sa frayeur. Les Teutoniques étoient plus près que le Duc ne pensoit; les Chevaliers de Marienwerder, instruits par leurs espions de cette partie de campagne, avoient effectivement envoyé un détachement pour l'enlever, de sorte que celui qui devoit feindre de les avoir vus, revint saisi d'effroi, pour les avoir vus réellement. A la premiere nouvelle le jeune homme se sauva, & les autres riant de sa frayeur, trouverent que l'envoyé avoit très-bien joué son rôle; mais celui-ci continuoit de leur assurer si fort qu'incontinent ils alloient avoir les Teutoniques sur les bras, que le Duc soup-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

çonnnant, à son air effrayé, qu'il pouvoit bien dire vrai, prit le parti de les laisser rire & de se retirer. Il étoit tems, les Chevaliers arriverent & firent main-basse sur toute la troupe. Suantopelk ayant à peine eu le tems de sauter sur un cheval & de se sauver, suivi d'un seul domestique, un Chevalier Teutonique se mit à le poursuivre & le serra de si près que le Duc n'échappa qu'en passant la Vistule à la nage. Le domestique fut moins heureux, car il fut tué lorsqu'il étoit déja dans l'eau pour suivre son maître.

Les Teutoniques ravitaillent Elbing.

Dusb. c. 49. Schutz, p. 57.

Pendant ce tems la garnison d'Elbing commençoit à éprouver toutes les horreurs de la famine, & le Maître Provincial étoit sans cesse occupé des moyens de lui faire parvenir du secours : à cet effet il fit charger trois grands bateaux de vivres de toutes especes, & les fit monter par un détachement choisi, dont il donna le commandement à un Chevalier nommé Conrard de Bremer. Lorsque Bremer approcha de Zantir il trouva vingt bateaux chargés de soldats qui se disposoient à lui disputer le passage, mais profitant de l'avantage du courant, il fit redoubler les efforts des rameurs, & attaqua hardiment la petite flotte, dont plusieurs bâtimens furent brisés, & d'autres coulés à fond; s'étant ensuite rappro-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ché du rivage, les Poméraniens, qui étoient à terre, lui blesserent quelque monde, & il reçut lui-même un coup de pierre à la mâchoire : après ce léger accident il conduisit heureusement son convoi à Elbing.

Dusb. c. 50.

Les Chevaliers d'Elbing apprenant la position embarrassante de leurs Freres dans le pays de Culm, se hâterent de renvoyer les navires auxquels ils en joignirent quelques-uns des leurs : la petite flotte commandée par un Chevalier nommé Frédéric de Wied, passa heureusement sous la forteresse de Zantir, mais lorsqu'elle fut remontée jusques dans les environs de Schwetz, les ennemis l'attaquerent avec dix bateaux armés; le Capitaine des Poméraniens s'attacha à celui que montoit Frédéric de Wied, à qui il perça la joue d'un coup de lance; mais ce brave Chevalier vengea cette légere blessure par la mort de son ennemi, & vola au secours d'un des navires d'Elbing, échoué sur un banc de sable, & que les ennemis attaquoient de tous côtés : deux Teutoniques y avoient déja été tués lorsqu'il arriva; il sauva les autres qu'il prit sur son bord, & s'étant débarrassé des ennemis, il se trouva n'avoir perdu que ces deux Freres & trois autres soldats, après avoir tué vingt hommes aux Poméraniens.

Le

Le Maître Provincial envoya encore un ſecond convoi à Elbing qui paſſa heureuſement ; mais ces ſecours n'étoient pas ſuffiſans, parce que la garniſon étoit fort nombreuſe, & que, ſelon toute apparence, le lieu étoit déja très-peuplé : de ſorte que la diſette ſe fit bientôt ſentir de nouveau, non-ſeulement à Elbing, mais encore à Balga & dans quelques autres fortereſſes de la partie baſſe de la Pruſſe. Sur ces entrefaites un riche Gentilhomme Polonois, nommé Jean Sandomirski (1), conçut un vif deſir d'entrer dans l'Ordre Teutonique, & apprenant l'extrêmité où les Chevaliers étoient réduits dans pluſieurs de leurs places, il chargea trois grands navires de vin, de grains, d'hydromel, & d'autres comeſtibles qu'il envoya à Thorn, & il fit partir, en même tems, un troupeau de trois cens bœufs & d'autre bétail pour la

VI. HENRI DE HOHENLOHE. *Schutz.*

Dusb. c. 51. Schutz, p. 58.

(1) Selon la conjecture de Hartknoch, qui croit que c'eſt ainſi qu'il faut lire le nom de Szandemjeski que lui donne une ancienne chronique. V. *Hartk. in not. pag.* 152. Schutz ne parle pas de ce Polonois, & dit que ce furent pluſieurs Gentilshommes Allemands, qui ayant le deſir d'entrer dans l'Ordre, partirent de Cracovie avec un grand convoi de vivres qu'ils amenerent à Thorn ; mais Dusbourg eſt bien plus croyable ſur cet objet, l'hiſtoire de Schutz étant poſtérieure de plus de deux ſiecles & demi à la chronique de Pruſſe de Dusbourg. Dlugoſſ. pag. 706. nomme ce Polonois Vidzga Gzyoreſthin, de la famille de Janin.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

même destination : Sandomirski suivoit de près ce magnifique présent, & vint demander d'être admis au nombre des Chevaliers Teutoniques. Quoique l'Ordre ne fût fondé que pour des Gentilshommes Allemands, les Chevaliers crurent que le grand service que leur rendoit ce généreux Polonois, méritoit bien qu'on fît une exception à la regle, & le reçurent avec plaisir. Le Maître Provincial profita de ce secours inespéré pour ravitailler encore une fois Elbing, & fit charger sur les bateaux une très-grande quantité de grain & de denrées de toute espece, auxquelles il joignit trois cens pieces de bétail tant boeufs que moutons : ce convoi étant trop important pour qu'il ne prît pas toutes les précautions possibles pour sa sûreté, il le mit sous la conduite de ses plus braves Chevaliers, & d'un détachement de ses meilleures troupes. Les Teutoniques descendirent heureusement la Vistule sans être inquiétés par les garnisons de Schwetz, ni de Zantir, qui ne s'attendant pas qu'on fît passer si-tôt un nouveau convoi, n'étoient apparemment pas sur leurs gardes.

Levée du blocus d'Elbing. Victoire des Teutoniques.

Dusb. c. 52. Schutz, f. 68.

Le Maître Provincial qui avoit extrêmement à coeur de sauver Elbing, assembloit en même tems des troupes sur les frontieres de la Prusse, pour faire une

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

invasion en Poméranie, avec le Duc de Cujavie : son intention étoit de rappeller Suantopelk à la défense de ses propres états, & de l'engager par-là à abandonner l'entreprise d'Elbing. Ce projet réussit au mieux; car Suantopelk voyant que cette ville étoit approvisionnée pour long-tems, & soupçonnant que l'armement des Teutoniques & du Duc de Cujavie ne pouvoit être destiné qu'à ravager ses provinces, abandonna le blocus d'Elbing, jetta du renfort dans Schwetz, & alla camper à une journée delà, pour attendre les Teutons : dès le lendemain un parti de vingt Poméraniens, qu'il avoit envoyés à la découverte, rencontra une patrouille de dix Cavaliers de Culm, qui, malgré l'inégalité du nombre, ne balancerent pas de les charger. Le combat ne fut pas long; car les Poméraniens, voyant les étendards Teutoniques s'avancer dans la plaine, retournerent à toute bride répandre l'allarme dans le camp : le Maître Provincial & le Duc de Cujavie qui suivoient de près les dix cavaliers, attaquerent les Poméraniens avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, & les presserent si vivement qu'ils les mirent bientôt en fuite, malgré tous les efforts de Suantopelk : ce Prince se jetta dans Schwetz avec quelques troupes, & les autres se sauverent

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

comme elles purent. Le camp & le bagage des ennemis furent la proie des vainqueurs, & l'on estima que cette journée avoit coûté quinze cens hommes au Duc de Poméranie, dont plusieurs furent précipités dans la Vistule; Schwetz étant à l'abri d'un coup de main, le Maître Provincial ne jugea pas à propos de l'insulter, se proposant de tirer un autre parti de ce succès.

Secours envoyé par le Duc d'Autriche.

Dusb. c. 54.

Léo. hist. Pruss. pag. 81.

Les sollicitations du Grand-Maître & les soins du Légat, qui avoit prêché & fait prêcher la croisade contre le Duc de Poméranie, n'avoient pas été tout-à-fait infructueux; car on vit arriver, peu de tems après cette victoire, un secours de trois cens arbalétriers envoyés par le Duc d'Autriche, sous les ordres de Drusigere son Grand-Maître d'Hôtel : & Henri de Lichtenstein Chevalier Autrichien, amena en même tems une autre troupe de Croisés (1). Le Maître Provincial fortifié de ce secours, & toujours secondé du Duc de Cujavie, alla faire le ravage en Poméranie, où l'on enleva un butin immense : il n'y eut presque aucune partie de cette province à l'abri de la rapacité des soldats.

(1) Schutz fait de Lichtenstein un Chevalier Teutonique; mais le texte de Dusbourg est très-opposé à cette idée : il y a eu d'autres Lichtenstein dans l'Ordre qui y ont exercé des emplois importans.

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

Le Duc de Poméranie, dont rien ne pouvoit vaincre l'opiniâtreté, n'avoit pas perdu un moment pour réparer ſes dernieres pertes : les Pruſſiens dont il diſpoſoit, lui avoient déja formé une armée plus nombreuſe que la premiere, mais il ne s'étoit pas trouvé en état de s'oppoſer à l'entrée des Chevaliers en Poméranie; d'ailleurs il devoit craindre des ennemis accoutumés à le vaincre ; c'eſt pourquoi il ſe contenta de ſuivre l'armée des Teutoniques, & comme il n'étoit pas certain de ſa force depuis les ſecours qu'elle avoit reçus, il vint camper dans l'emplacement qu'ils avoient abandonné le matin; ce qui lui fit aiſément connoître qu'il avoit plus du double de monde que n'avoient les Teutons. Fier de ſes nombreux eſcadrons, ce Prince ſe livra aux tranſports de joie qu'inſpire l'idée d'une victoire aſſurée; il parcourut les rangs de ſon armée pour animer les ſoldats, & leur promit que s'ils vouloient le ſeconder, le lendemain ſeroit le jour mémorable, où ils ſeroient délivrés des Teutoniques pour toujours. Les Poméraniens & les Pruſſiens échauffés par ſes diſcours, ne virent plus qu'avec mépris cette armée Teutonique, ſi inférieure à la leur, & promirent à Suantopelk de lui en rendre un bon compte.

Après avoir laiſſé quelque tems à ſes

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Nouvelle victoire des Teutoniques.

Dusb. c. 54. Schutz.

troupes pour se reposer, le Duc de Poméranie se mit en marche pendant la nuit pour joindre les Teutoniques, & son avant-garde attaqua la colonne des équipages, ou plutôt une file immense de captifs & de butin de toute espece, qu'on emmenoit de la Poméranie; l'escorte se mit en défense, perdit 30 hommes, & ne put empêcher que les ennemis n'enlevassent une partie des bagages: le Maître Provincial instruit de cette attaque y envoya Drusigere avec ses Autrichiens, & Lichtenstein avec ses Croisés; ce dernier chargea les ennemis avec beaucoup de vigueur, les dispersa, & reprit ce qu'ils avoient enlevé du bagage de l'armée: le Duc de Poméranie arriva sur ces entrefaites avec trois gros escadrons pour soutenir les siens; à cette vue les Cujaviens, qui formoient probablement l'escorte, prirent la fuite & abandonnerent le Duc Casimir, à qui il ne resta près de lui que Martin de Crudewitz, son porte-étendard: ce Prince, au désespoir de la lâcheté de ses soldats, engagea Lichtenstein à s'opposer de nouveau aux Poméraniens.

Pendant ce tems, le Maître Provincial rangeoit l'armée en bataille pour attaquer celle des ennemis; & le Duc, ayant été repoussé avec ses trois escadrons à l'attaque des équipages, se hâta de faire aussi

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ses dispositions pour un combat général; mais ayant souvent éprouvé que sa cavalerie ne pouvoit soutenir le choc des Teutoniques ni des autres Chevaliers Allemands, qui étant armés de toutes pieces, & montés sur de puissans chevaux bardés de fer, renversoient tout & laissoient peu de prise aux coups qu'on leur portoit: il imagina une autre maniere de combattre dont il se promettoit de grands succès. Comme il y avoit une quantité de gros arbres épars, dans l'intervalle qui séparoit les deux armées, il fit mettre pied à terre à mille hommes de la cavalerie Prussienne, leur ordonnant de jetter de grands cris pour épouvanter les chevaux quand la bataille commenceroit, & de se tenir derriere les arbres avec leurs lances, pour tâcher de percer les flancs des chevaux à leur passage; comptant que les Chevaliers, accablés par le poids de leurs armes, ne seroient pas en état de se battre à pied.

Lichtenstein, qui étoit resté jusques-là à la défense des bagages, revint au moment que l'armée Teutonique achevoit de se ranger; ce brave homme ayant vu l'ordonnance des Poméraniens, s'écria qu'il falloit les attaquer, & que s'il y avoit du péril ce ne pouvoit être que dans le délai. Le Maître Provincial en jugeoit de même, & ne différa de faire sonner la

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

charge que jusqu'à ce que tout le monde fût en place. Au moment du signal, les Chevaliers partirent à toutes jambes pour attaquer les ennemis, malgré les vains efforts des Prussiens, qui ne tuerent que dix chevaux. La mêlée fut terrible, & l'on combattit vaillamment de part & d'autre, jusqu'à ce que la victoire se déclara pour les Teutons. Le Duc de Poméranie renversé de son cheval, n'eut que le tems de sauter sur un autre, pour fuir avec le reste de son armée, après avoir laissé quinze cens hommes sur le champ de bataille, nombre égal à la perte qu'il avoit faite précédemment près de Schwetz (1): cette journée eût coûté plus cher au Duc de Poméranie, si la nuit qui survint, n'eût empêché de poursuivre les fuyards, qui s'enfoncerent dans les bois. On fit un butin considérable sur l'ennemi, à qui on prit, entre autres choses, seize cens chevaux de sa cavalerie, du nombre desquels étoient vraisemblablement ceux des mille Prussiens qui avoient mis pied à terre avant le combat.

Léo. hist. Pruss. pag. 81.

La victoire étoit d'autant plus glorieuse, qu'on s'étoit battu avec des for-

(1) Schutz ne fait monter la perte du Duc de Poméranie qu'à cinq cens hommes; mais Dusbourg la porte à quinze cens, tant dans le titre que dans le texte du chap. 54.

ces bien inégales : outre que les ennemis avoient le double de monde, l'armée Teutonique étoit encore fort diminuée par la fuite des Cujaviens & de Drusigere, dont l'exemple avoit entraîné ses arbaletriers. Ce lâche si peu digne de commander des soldats aussi braves que les Autrichiens le furent dans tous les tems, s'étoit sauvé au commencement de la bataille, & plus probablement encore à l'attaque des bagages, qui l'avoit précédé ; la peur lui donnant des ailes, il avoit couru jusqu'à Thorn, où il annonça que tout étoit perdu, & que l'armée entiere avoit été détruite par le Duc de Poméranie, jugeant apparemment que les Teutons ne pourroient resister à un si grand nombre d'ennemis. Cette triste nouvelle plongea les habitans dans la plus vive douleur ; les femmes & les enfans jettoient les hauts cris en redemandant leurs maris & leurs peres, & se croyoient à la veille de devenir les victimes de la cruauté des Prussiens. Cependant les Chevaliers Teutoniques & ce qu'il y avoit d'hommes en état de porter les armes, ne se laisserent pas abattre par ce prétendu revers, & résolurent de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Le lendemain, vers le soir, l'armée victorieuse des Teutoniques revint à Thorn; dès qu'on l'apperçut, du haut des tours,

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Dusb. Léo.

Dusb. Schutz, p. 59.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

on ferma les portes & la garnison borda le rempart, croyant que c'étoit le Duc de Poméranie qui venoit attaquer la ville : on reconnut pourtant les Chevaliers Teutoniques à leurs enseignes & à leur armure ; mais la prévention étoit si forte qu'on se persuada que Suantopelk avoit fait prendre les armes des morts à ses soldats, dans l'intention de venir les surprendre : il fallut que le Duc de Cujavie, le Maître Provincial, & ceux des Chevaliers, qui étoient le plus connus, ôtassent leurs casques & se dépouillassent de leurs armures, pour dissiper l'illusion. On peut juger que la joie qu'occasionna cet heureux événement fut d'autant plus grande, qu'elle succédoit à la plus grande consternation.

On fait la paix par l'entremise du Duc d'Autriche.

Dusb. c. 55. Chron. Ord. cap. 193. Schutz, p. 60. Pauli, p. 83.

1246.

Le Duc de Poméranie, accablé de tant de coups, fut obligé de demander encore la paix : le Grand-Maître qui avoit été long-tems malade en Allemagne, venoit d'arriver en Prusse, & ne s'y opposa pas ; quoiqu'il fût aisé de prévoir que Suantopelk ne cherchoit qu'à gagner du tems. Frédéric Duc d'Autriche fut choisi pour être l'arbitre des conditions de ce traité, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous : on sait seulement qu'Opizzon, Abbé de Messine, & Légat du St. Siege, leva l'excommunication, que l'Evêque de

Modene son prédécesseur, avoit lancée contre le Duc de Poméranie, & que ce Prince renonça à toute liaison avec les Prussiens, s'obligeant au contraire d'aider les Teutons à extirper l'idolâtrie de ce pays; il fut aussi contraint de laisser son fils en ôtage pour être garant de ses serments; & selon toute apparence les Chevaliers lui rendirent la forteresse de Sartowitz, car on ne voit pas qu'ils aient possédé cette place depuis ce tems-là.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

C'est pendant ce séjour que le Grand-Maître fit en Prusse, qu'il donna à la ville d'Elbing & aux Religieux Dominicains, les deux chartres dont nous avons déja fait mention, & qu'il fit plusieurs autres arrangemens dans ce pays, dont les détails ne nous sont pas parvenus. Ce Prince y tint aussi plusieurs conseils pour chercher les moyens d'ouvrir une communication libre entre la Prusse & la Livonie; se proposant de réunir les forces de l'Ordre pour tirer, dans la suite, quelque parti des concessions que l'Empereur lui avoit faites l'année précédente. Dans cette vue que M. Pauli lui suppose, il nomma Frere Théodoric de Grunningen, Lieutenant du Magistere, ou Stathalter-général de tous les pays situés sur la mer Baltique, c'est-à-dire, de la Livonie & de la Prusse, & il partit avec Po-

Pauli, p. 84.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

pon d'Osterna pour Mergentheim en Franconie, où l'on sait qu'il se trouvoit certainement dans le courant de l'an 1247.

Henri de Wide, Maître Provincial de Prusse.

Dusb. c. 56.

1247.

Vers ce même-tems le Grand-Maître nomma Frere Henri de Wide ou Wida (1) Maître-Provincial de Prusse à la pace d'Osterna : Wide amena de l'Allemagne un grand nombre de Gentilshommes & d'autres Croisés, entre lesquels on comptoit un de ses cousins du même nom, qui avoit sous ses ordres cinquante hommes, que la renommée mettoit au nombre des plus intrépides de leur tems. A son arrivée le nouveau Maître Provincial trouva l'Ordre en paix avec le Duc de Poméranie ; mais elle n'étoit pas faite

(1) La lettre *a* qui termine son nom semble être une addition de l'auteur qui a voulu le latiniser. M. Pauli croit qu'il étoit de la maison des Avoués de Plauen, ou de celle de Weide, qui est encore aujourd'hui florissante dans le Mecklenbourg & le Holstein. Henri avoit été marié, & fonda un couvent de Religieuses dans l'endroit nommé Trousiwitz ou Drantzwitz : s'étant séparé, de gré-à-gré, d'avec sa femme, elle se fit Religieuse dans ce couvent, tandis qu'il prit l'habit des Chevaliers Teutoniques. Il tomba malade dans ce même couvent où il passoit, pour se rendre à un chapitre général, & il y mourut. *Dusb. cap. 56. & Schutz, pag.* 60. M. Pauli dit qu'il ne fut Maître de Prusse qu'en second, parce qu'on le voit nommé *Vice-Magister* : il a pu prendre cette qualité pendant que Gruningen étoit Lieutenant du Grand-Maître en Prusse, mais il n'en fut pas moins réellement le 3e. Maître Provincial de Prusse, comme l'atteste Dusbourg dans le chap. 56. qui lui est uniquement destiné.

avec les payens de la Prusse, ni avec les néophites apostats, & ce fut de ce côté qu'il tourna toutes ses vues.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Il prend un château qu'il nomme Christbourg. *Dusb. c. 57.*

Wide partit secrétement avec les Teutoniques & les Croisés, & attaqua la nuit de Noël un château des rebelles de la Pomésanie, dont la garnison, qui se fioit sur la hauteur de ses murs, faisoit une garde peu exacte; ainsi l'on n'eut pas grande peine à escalader les remparts: tous ceux qui se mirent en défense furent tués, & les autres faits prisonniers de guerre. Le Maître Provincial y plaça plusieurs Chevaliers avec une bonne garnison, & changea le nom de cette place en celui de Christbourg, qui veut dire château du Christ, en mémoire du moment où il l'avoit prise sur les infideles, qui étoit celui de la naissance du Sauveur.

On bâtit la nouvelle Culm. *Dusb. c. 58. Hartk. in not. ad Dusb. in prolog.*

Dans le même tems arriva en Prusse un Prince d'Anhalt (1) avec beaucoup de Croisés; on dit qu'il y rendit de grands services à l'Ordre & à la religion, pendant son séjour, & qu'il contribua beaucoup à la translation que l'on fit de la ville de Culm, dans l'endroit où elle est

(1) Dusbourg le nomme Antlat; d'autres l'ont nommé Anclant, & Anlardt. M. Pauli croit qu'il faut lire Anhalt; & que ce devoit être Magnus Prévôt de Lebus, qui fit plusieurs donations à l'Ordre, & qui étoit fils de Henri I, Prince d'Anhalt.

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

aujourd'hui; c'eſt-à-dire, ſur la Viſtule; un peu plus bas que l'ancienne Culm, qui conſerve encore le nom d'Althauſs ou d'ancienne fortereſſe : il eſt difficile de deviner quelle part ce Prince put avoir à cet ouvrage, à moins qu'il ne ſe ſoit poſté avantageuſement avec ſon corps pour mettre les ouvriers à l'abri des inſultes des payens. On ne nous apprend pas la cauſe de ce déplacement; peut-être jugea-t-on cette ſituation plus favorable, à cauſe de la ſalubrité de l'air, ou pour l'aiſance de la fortifier : comme cette nouvelle ville eſt bâtie ſur des côteaux, les Teutoniques lui donnerent pour armes, neuf croupes de montagnes, dont une porte une croix pour marquer qu'elle doit ſa fondation à l'Ordre.

Hartk. in not. cap. 8. pag. 89.

Conférences avec le Duc de Poméranie. *Dusb. c. 59.*

Le Duc de Poméranie qui n'avoit fait la paix que par néceſſité, méditoit de la rompre dès qu'il ſe verroit en état de recommencer la guerre; mais il voulut jouer de fineſſe & tâcher de ravoir auparavant le Prince Meſtwin ſon fils; auſſitôt après l'arrivée du nouveau Maître Provincial, il l'avoit fait prier de lui envoyer Henri de Lichtenſtein, ce brave Chevalier Autrichien qui avoit acquis tant de gloire à la derniere bataille. Son projet étant de le mettre dans ſes intérêts, il lui fit pluſieurs plaintes des Chevaliers,

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

& finit par dire qu'il feroit tout ce qu'on exigeroit de lui, si on vouloit lui rendre son fils. Lichtenstein répondit, avec beaucoup de fermeté, qu'il ne devoit pas s'attendre qu'on lui rendît si-tôt ce Prince, le gage d'une paix qu'il avoit rompue plusieurs fois, en se liguant avec les payens; en sorte que l'établissement de la religion chrétienne, qui avoit coûté tant de sang & de travaux aux Chevaliers, avoit failli d'être entiérement détruit par ses cruelles persécutions : qu'ainsi il n'avoit aucun droit de prétendre qu'on élargît son fils, & que s'il vouloit le demander, ce ne pouvoit être qu'à titre de grace. Le Duc fort mécontent de sa réponse, le renvoya dans la ville de Culm, & fit demander peu de tems après une entrevue au Maître Provincial : elle eut lieu dans une isle de la Vistule, après quoi ils se séparerent également sans avoir rien terminé.

Le Duc recommence la guerre.

Dusb. cap. 60 & 61. Schutz, p. 60.

Suantopelk qui n'avoit retardé l'exécution de ses desseins, que dans l'espérance de ravoir son fils, se mit bientôt à la tête des Prussiens, & faisant une irruption sur les terres de l'Ordre, du côté de Golup, il massacra tous ceux qui eurent le malheur de ne pouvoir se dérober à ses coups; de-là il passa dans la Cujavie, où il fit un ravage effroyable; ni l'âge, ni le sexe

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ne purent trouver grace devant ces furieux, qui mirent le feu par-tout, & firent un butin d'autant plus considérable, que le Duc, voulant s'attacher les Pruffiens plus étroitement, leur avoit abandonné tout ce qu'ils pourroient enlever. Ils ne jouirent cependant pas long-tems de leurs brigandages; car le Maître Provincial surprit le Duc de Poméranie, pendant la nuit, à son retour de la Cujavie, s'empara de leur camp, & recouvra toutes les dépouilles des Cujaviens. Comme on ne dit pas si la perte des ennemis fut considérable, il est apparent qu'ils firent peu de résistance, & qu'ils s'évaderent à la faveur des ténebres. Cependant le Duc de Poméranie ne perdit pas la tête, & donna le change au Maître Provincial; car ayant rassemblé à la hâte la plus grande partie des fuyards, il marcha droit à Christbourg dont le Maître Provincial avoit tiré la meilleure partie de la garnison, pour grossir son armée; les Pruffiens firent deux attaques contre la garnison qui étoit si foible, qu'elle eût à peine suffi pour repousser un seul assaut: de sorte que les Chevaliers assaillis de tous côtés ne songerent qu'à vendre cher leur vie, jusqu'à ce qu'ils furent tous passés au fil de l'épée. Après ce hardi coup de main Suantopelk laissa une très-grosse garnison à

Christbourg, & se hâta de regagner la Poméranie, où il arriva heureusement.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Les Teutoniques bâtissent le nouveau Christbourg.

Dusb. c. 62. Schutz, p. 61 & 63.

Le Maître Provincial qui étoit arrivé trop tard pour sauver Christbourg, ne jugea pas à propos de l'insulter, à cause de sa nombreuse garnison, & ne voulut pas non plus essuyer les longueurs d'un siege; c'est pourquoi il fit l'impossible pour engager cette garnison à faire quelque sortie; mais voyant qu'il n'y reussissoit pas, il se mit à bâtir une nouvelle forteresse, à laquelle il donna le même nom: c'est le Christbourg d'aujourd'hui qui paroît situé à une lieue & demie ou deux lieues au nord-ouest de l'ancien Christbourg. Il est très-vraisemblable, par le peu de tems que l'on employa à cette construction, qu'on ne fit qu'ajouter des ouvrages à un endroit déja existant: Henri de Wide y mit une garnison capable de faire tête aux infideles de ce canton, & quelque tems après on construisit sous ce château, une ville qui fut peuplée de braves Croisés, toujours prêts à prendre les armes contre les ennemis de la religion. Les Prussiens qui n'avoient pu empêcher les Teutoniques de fortifier cette place, parce que leurs travailleurs étoient soutenus d'une bonne armée, chercherent tous les moyens de s'en rendre maîtres: le Duc de Poméranie étant entré dans leur projet; ils con-

Carte de Prusse de Homan.

Dusb. c. 64.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

vinrent de se réunir pour faire le siege du nouveau Christbourg, & se promirent mutuellement de ne pas abandonner l'entreprise qu'il ne fût détruit de fond en comble.

Les Teutons battent l'avant-garde des Prussiens. *Ibid.*

Les Prussiens, s'étant donc réunis en grand nombre, firent prendre le devant à un gros détachement pour se saisir des postes avantageux autour de la place, & pour escorter un convoi de chariots, chargés de vivres, d'armes, & de machines employées alors dans les attaques des villes. La faute de s'être ainsi séparés coûta cher aux Prussiens; car les Teutoniques qui étoient nombreux, n'attendirent pas le gros de l'armée, & firent une si vigoureuse sortie sur ce détachement, que les infideles ne firent qu'augmenter leur perte en se défendant avec opiniâtreté: ils resterent presque tous sur le champ de bataille, & le convoi fut conduit à Christbourg: l'armée Prussienne, apprenant cet échec, se dispersa.

Déroute des Poméraniens. *Ibid.* *Pauli.*

Pendant ce tems le Duc de Poméranie, accompagné des Chevaliers Hospitaliers de St. Jean, qui avoient du bien dans ses états (1), étoit campé près du château de

(1) On voit dans le code diplomatique de Poméranie page, 59. N°. 22. une chartre de Primislas, Prince de Poméranie, qui donne le château de Stargard aux Chevaliers Hospitaliers de St. Jean: elle est de l'an 1198.

Zantir, d'où il envoya un gros détachement reconnoître les environs de la place & voir si ses alliés alloient commencer le siege : lorsque le détachement approcha de Christbourg, les Teutoniques tomberent sur les Poméraniens qu'ils mirent en fuite; ceux-ci retournerent à l'armée à toutes jambes, & furent suivis de près par les Chevaliers, qui les poursuivoient l'épée dans les reins : la frayeur se communiquant à l'armée entiere, elle fit peu de résistance; & les Teutons profitant du désordre de leurs ennemis, en tuerent un grand nombre, & firent beaucoup de prisonniers. Le Duc de Poméranie eut peine à leur échapper, & dut son salut à un petit bateau, dans lequel il traversa la Vistule, accompagné de quelques-uns des siens. J'ai suivi Dusbourg dans le récit de ces deux événemens; mais Schutz les rapporte différemment. Selon lui, ce ne fut pas la garnison de Christbourg qui défit l'avant-garde des Prussiens, mais bien le Maître Provincial, qui battit leur armée entiere : il ajoute qu'il ne lui fut pas difficile de la vaincre, parce que ce n'étoit qu'une multitude de paysans peu accoutumés à porter les armes, & que l'opiniâtreté de ces malheureux, qui n'avoient que leur fureur pour guide, leur fût très-funeste, puisqu'ils perdirent onze mille

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

des leurs dans cette sanglante journée. Schutz s'accorde avec Dusbourg sur la défaite du Duc de Poméranie qui, selon lui, étoit instruit de celle des Prussiens; le Duc se sauva en Poméranie, beaucoup de ses soldats se noyerent, en se jettant en foule dans leurs bateaux, & ceux qui échapperent, se retirerent pour la plupart dans la forteresse de Zantir. Schutz ajoute encore que le Maître Provincial ne voulant pas donner à Suantopelk le tems de se reconnoître, ne jugea pas à propos d'entreprendre le siege de Zantir, qui pouvoit traîner en longueur, & qu'il passa la Vistule pour aller faire le plus grand ravage que la Poméranie eût encore essuyé. Il résulte de ces différens récits que le Duc de Poméranie, & les Prussiens, furent complettement battus par les Teutoniques, & l'événement est encore mieux prouvé par la paix que Suantopelk fut obligé de faire.

Paix avec le Duc de Poméranie.

Le Pape qui desiroit depuis long-tems de la rétablir dans ces contrées, avoit envoyé Jacques Pantaleon, Archidiacre de Liege, avec la qualité de Légat pour tâcher d'y parvenir (1). Le Duc de Po-

(1) Jacques Pantaleon, surnommé Courtpalais, fut d'autant plus estimable qu'il dut tout à son mérite;

méranie, humilié de sa derniere defaite, ne demanda qu'à composer; de sorte qu'on parvint, par les médiations du Légat, à faire un traité dont voici la teneur. 1°. Henri de Wide Maître Provincial de Prusse & ses Chevaliers cédoient au Duc de Poméranie toute la Frisch-Nerung, avec la forêt qu'elle contient, ainsi que la partie des côtes comprises entre la riviere de Tuya & l'endroit nommé Cantzikini; au moyen de quoi le Duc posséda toute cette isle qui s'étend depuis Dantzig jusqu'au détroit de Pilau. 2°. Le Duc renonça à la jouissance du terrein où étoit autrefois le château de Pin; & à quelques fermes, ou villages dans les environs de Culm, que les Chevaliers lui avoient cédés autrefois pour le tems de sa vie (c'étoit par un de ces traités antérieurs qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.) 3°. Le Duc promettoit de ne lever aucun péage sur la Vis-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Cod. Pom. num. 184. Cod. Pol. t. 4. n. 22.

fils d'un savetier de Troyes en Champagne, il devint Archidiacre de l'église de Liege & Chapelain du Pape: il fut ensuite Evêque de Verdun, Patriarche de Jerusalem, & enfin Pape en 1261, sous le nom d'Urbain IV. Ce fut lui qui l'an 1264, ordonna à l'Eglise universelle de célébrer la fête du St. Sacrement déja instituée à Liege, ensuite des révélations qu'avoit eues Ste Julienne. Nous verrons ailleurs que les Chevaliers Teutoniques avoient établi cette fête dans l'église de la grande Commanderie de Palerme, avant qu'elle fût prescrite à l'Eglise universelle.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

tule au-dessus d'un certain pont, que Mr. Gruber conjecture avoir été fort près de Dantzig; mais il ajoutoit qu'il continueroit d'y lever les droits accoutumés, excepté sur les effets qui appartiendroient aux Teutons, ou qui seroient pour leur usage. 4°. Le Duc promettoit de ne pas fermer la forêt qui est dans la Frisch-Nerung, pour ne pas empêcher le gibier de passer sur le terrein de l'Ordre. 5°. Il accordoit la liberté entiere de la navigation sur la Vistule aux habitans de la ville de Culm. 6°. Le milieu ou l'endroit le plus profond de la Vistule au-dessus de Zantir étoit désigné pour limite des deux états. 7°. Les prisonniers de part & d'autre devoient être rendus. 8°. Le château de Wissegrod, étant possédé par Casimir Duc de Cujavie, Suantopelk promettoit de ne pas inquiéter les Chevaliers sur cet objet; (apparemment qu'ils avoient aidé à le prendre), & les Teutons promettoient en revanche, que si Suantopelk le répétoit, ils ne fourniroient aucun titre au Duc de Cujavie, réservant cependant de dire ce qu'ils savoient, s'ils y étoient obligés par serment ou par quelque ordre supérieur. 9°. On mettoit en oubli de part & d'autre toutes les injures passées; & s'il arrivoit quelque nouveau sujet de difficulté, chacun devoit choisir un arbitre,

VI HENRI DE HOHENLOHE.

& les deux en nommeroient un troisieme, & si ces trois arbitres ne pouvoient s'accorder, on promettoit de s'en remettre à l'arbitrage du St. Siege. 10°. Les Teutoniques stipuloient, que si le Duc de Poméranie ne vouloit pas s'accorder amiablement, par l'entremise du Légat, avec le Prince Sambor son frere, avec Casimir Duc de Cujavie, & avec Przemislas & Boleslas, Ducs. de la Grande-Pologne (1), ils auroient la liberté de secourir les Princes de tout leur pouvoir. Suantopelk y consentoit, & s'engageoit à ne pas commettre d'hostilités contre l'Ordre, à raison de ce secours : mais les Teutoniques promettoient que si le Duc s'accommodoit avec

(1) Il y a ici une faute qu'on peut attribuer aux copistes dans l'exemplaire du traité même qu'on trouve dans le code de Poméranie (N°. 184. page 270.) On lit : *Quod si nollet Suantepolcus facere cum Domino Samborio fratre suo, & Domino Kazimero Duce Cujaviæ prænominato, & Dominis P. & B. Fratre suo ducibus Poloniæ compositionem, &c.* & dans l'acte du Légat, code de Pologne, tom. 4. N°. 22. on lit: *cum Dominis P. & B. fratribus suis Ducibus Poloniæ, &c.* Les Ducs de Pologne désignés par les lettres *P.* & *B.* étoient Przemislas & Boleslas qui étoient freres, & fils l'un & l'autre d'Uladislas-le-Cracheur, & d'Hehisga sœur de Suantopelk. Ainsi toute la faute vient du mot *suo*, qu'un copiste mal-adroit aura inséré dans le premier acte, & du mot *suis* qui aura été inséré par une même erreur dans le second. Car dans le premier Boleslas est désigné comme le frere de Suantopelk, tandis qu'il n'étoit que son neveu, & dans le second Przemislas & Boleslas sont désignés tous les deux pour ses freres, ce qui est faux par la même raison.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ces Princes, ils ne leur donneroient à la ſuite aucun ſecours contre lui. 11°. Suantopelk s'engageoit de ne plus avoir de liaiſon avec les néophites, ni avec les Pruſſiens, ou autre payens, & de ne plus exciter ces peuples à la révolte. 12°. Les parties contractantes, c'eſt-à-dire, le Maître Provincial, & le Duc, juroient ſur la croix & les reliques des Saints, en préſence du Légat & des Evêques de Culm & de Cujavie, d'obſerver fidélement les articles précédens. 13°. Les mêmes contractans ſtipuloient, que celui qui contreviendroit à quelque article de cette paix, paieroit pour chaque contravention, deux mille marcs d'amende à la partie lézée. 14°. Le Duc de Poméranie déclaroit que n'ayant pas avec lui, l'acte par lequel les Teutoniques lui avoient cédé durant ſa vie, la jouiſſance du canton nommé Lauzanie, au lieu de celui où avoit été le château de Pin, & des villages ſitués aux environs de Culm, il le regardoit comme annullé par cet article; (l'endroit où étoit le château de Pin devoit avoir été cédé par le premier traité, & échangé contre le canton de Lauzanie par le ſuivant.) 15°. Cet article portoit que les Teutoniques rendroient le Prince Meſtwin à ſon pere par les mains du Légat; & Suantopelk atteſtoit par le même article, que

que la chose étoit exécutée ; ajoutant, qu'après que ce Prince eut reçu sa liberté, il lui avoit ordonné de jurer & de ratifier le présent traité, ce que Mestwin avoit fait à l'instant. Le Légat dit dans une autre chartre, qui contient tous les articles de cette paix, que Mestwin avoit été six ans en ôtage entre les mains des Teutons. Ce traité fut muni des sceaux des parties contractantes, du Légat, comme médiateur, & des Evêques de Cujavie & de Culm, en qualité de témoins ; il est daté des Sables près de l'isle du Maréchal, au mois de novembre de l'an 1248. Comme la chartre du Légat est datée du même lieu, la troisieme férie d'après la fête de St. Clément, qui étoit le 24, il est vraisemblable que le traité est du même jour. On peut remarquer que le Maître Provincial traitoit en son nom & en celui des Chevaliers de Prusse, sans parler du Grand-Maître ; & l'on voit que quand les parties contractantes sont nommées ensemble, le nom de Henri (de Wide), est toujours placé avant celui du Duc de Poméranie. Dusbourg & Schutz ne font pas mention de ce traité de paix, qu'ils confondent avec celui de l'an 1253.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Cod. Pol. t. 4. n. 22.

Le Légat, après avoir conclu heureusement la paix, travailla à ménager aussi un accommodement entre les Chevaliers

Privileges accordés

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

auxNéophites de la Prusse.

Cod. Pol. t. 4. n. 23. Cod. Pom. num. 191. Ad calcem Dusb. pag. 463.

1249.

& les néophites de la Poméfanie, de la Warmie & de la Nattangie : ces nouveaux convertis, qui avoient déja abjuré plus d'une fois la vraie religion, prétendoient, qu'ayant reçu par le baptême, la liberté des enfans de Dieu, ils ne devoient être foumis qu'à Dieu même & aux loix de l'Eglife; confondant ainfi la liberté fpirituelle avec la temporelle. D'après ce fyftême, ils s'étoient non feulement révoltés plufieurs fois, à l'inftigation du Duc de Poméranie, mais ils avoient encore fait parvenir des plaintes au Pape, qui avoit ordonné au Légat d'affoupir ces difficultés: les Teutoniques en conféquence s'accommoderent avec eux, par la médiation du Légat, & leur accorderent différens privileges. Cet acte mérite d'être connu, parce qu'il contient plufieurs particularités fur ces peuples, & fur l'état de la religion en Pruffe. 1°. Les Teutoniques permettoient aux néophites d'acheter des biens-fonds, dont leurs enfans pourroient hériter; & au défaut de ceux-ci, ils étendoient le droit de fuccéder aux peres & meres jufqu'aux petits-fils ou filles, aux freres & fœurs, & enfin aux neveux & nieces: (bénéfice naturel, dont ils ne jouiffoient pas dans le paganifme, les enfans y ayant feuls le droit de fuccéder à leur pere;) & s'il ne reftoit aucun

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

parent dans les degrés qu'on vient de nommer, les biens étoient alors dévolus à l'Ordre. 2°. On permettoit aux néophites de disposer de leurs biens-meubles par donation, testament &c; on leur permettoit aussi de vendre leurs biens-fonds à d'autres néophites ou à des Allemands, pourvu qu'ils donnassent caution suffisante, qu'après avoir touché l'argent, ils ne se sauveroient pas chez les payens. 3°. Il étoit permis aux néophites de disposer de leurs biens-meubles & immeubles par testament, avec cette réserve, que s'ils léguoient des biens-fonds à quelque église ou à quelque personne ecclésiastique, celui qui les auroit reçus, seroit obligé de vendre ces biens aux héritiers naturels du défunt, dans le courant de l'année; & si cette vente n'étoit pas faite avant l'année écoulée, les Chevaliers déclaroient ces biens dévolus à l'Ordre: ils en donnoient la raison; c'étoit, disoient-ils, qu'étant eux-mêmes un corps ecclésiastique, il ne leur étoit pas permis de laisser aliéner en faveur de quelqu'autre ecclésiastique, les biens-fonds dont ils avoient la propriété par l'indult de la Ste. Eglise. 4°. Il étoit permis aux néophites de se marier à leur volonté, & de défendre eux-mêmes leurs droits devant les juges, tant ecclésiastiques que civils. On leur accor-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

doit aussi la faculté pour eux & leurs enfans d'entrer dans la cléricature, & l'on permettoit à ceux qui étoient d'ancienne noblesse d'aspirer à l'honneur du baudrier militaire, c'est-à-dire, d'être faits Chevaliers, s'ils le méritoient par de belles actions. 5°. Les Chevaliers affranchissoient les néophites de l'état de servitude, pour aussi long-tems qu'ils persisteroient dans la religion romaine, & qu'ils seroient fideles à l'Ordre ; les néophites consentant de leur côté à perdre leur liberté, s'ils venoient à renoncer à la religion, ou à l'obéissance due au Souverain. 6°. A la demande des néophites, les Chevaliers leur permettoient de suivre la jurisprudence Polonoise, excepté les épreuves par le fer rouge, ou autres, s'il s'en trouvoit de contraires aux loix de Dieu & de l'Eglise. (On a vu ailleurs que ce qu'on entendoit ici par le droit Polonois, étoit la même chose que le droit de Magdebourg.) 7°. Les néophites, de leur côté, promettoient solemnellement aux Chevaliers de ne plus brûler leurs morts, & de ne pas enterrer avec eux des hommes vivans, des chevaux, des habits, ou des choses précieuses, mais de les inhumer dans les cimetieres, selon l'usage des chrétiens : ils promettoient de même, de ne plus offrir des libations à l'idole Cur-

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

che, après les récoltes, ni à d'autres fausses divinités; de chasser les Talissons & Ligastons, leurs anciens Prêtres; de ne jamais admettre ces imposteurs aux cérémonies des funérailles, où ils louoient les morts de leurs forfaits, & avoient coutume de s'écrier qu'ils voyoient le défunt à cheval revêtu d'armes brillantes, passer à l'autre monde, avec une suite nombreuse. (Ce genre d'imposture ne pouvoit avoir lieu que pour les nobles, car pour les gens du peuple, nous avons observé ailleurs qu'ils croyoient aller exercer leurs anciennes professions dans l'autre monde.) 8°. Les néophites promettoient encore de n'avoir qu'une femme, de ne plus vendre leurs filles en les mariant, & de ne plus acheter d'épouses pour leurs fils, ni pour eux-mêmes; s'engageant de ne plus épouser leurs belles-meres, leurs belles-sœurs, ni autres parentes dans le premier, second, troisieme, ou quatrieme degré, sans dispense de l'Evêque du lieu: ils promettoient encore de ne regarder pour héritiers légitimes que les enfans nés d'un mariage légitime suivant l'Eglise Romaine, & de ne plus tuer ni faire tuer leurs enfans. 9°. Il étoit ordonné de porter les enfans à l'église pour être baptisés, d'abord après leur naissance, ou au plus tard dans huit jours; & s'il y avoit péril

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

de mort, de les faire baptiser par quelque chrétien, en les plongeant trois fois dans l'eau. 10°. Comme ils avoient été long-tems sans Prêtres & sans églises, & qu'il y avoit encore beaucoup d'enfans & d'adultes qui n'étoient pas baptisés, les néophites promettoient de se faire baptiser dans l'espace d'un mois, consentant à ce que les biens des parens ou des adultes, qui, par mépris, ne voudroient pas se conformer à cet article, fussent confisqués, & que les adultes fussent chassés en chemise hors des terres des chrétiens, afin qu'ils ne séduisissent pas les autres. (Tout cela est fort éloigné de l'ancienne discipline de l'Eglise, pour la préparation des adultes au baptême.) 11°. Les néophites s'engageoient de bâtir un certain nombre d'églises, pour la Pentecôte, dans les endroits désignés; savoir treize en Pomésanie, six dans la Warmie, & trois dans la Nattangie, consentant que les Chevaliers les fissent construire à leur place, en les forçant d'en payer les fraix, si ces ouvrages n'étoient pas achevés avant trois ans. 12°. Les Teutons promettoient d'y nommer des Prêtres ou Curés pour les desservir, leur assignant dès ce moment, à chacun pour leur subsistance, une certaine quantité de terres & de bois, la dîme sur un certain nombre de journaux, deux bœufs,

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

un cheval & une vache, en promettant d'augmenter leur ſort, lorſque les circonſtances le permettroient. 13°. Les néophites promettoient de jêûner le carême, de faire leurs pâques, de garder les dimanches & les fêtes. 14°. Les néophites, en reconnoiſſance des bienfaits qu'ils recevoient des Chevaliers, s'obligeoient de conduire dans leurs granges les dîmes toutes battues. La piece finit par une nouvelle proteſtation de fidélité de leur part, & par un engagement ſolemnel de prendre les armes chaque fois qu'il leur ſeroit ordonné : cet accord eſt du 7 février de l'an 1249. Il y a grande apparence qu'il a été fait à Balga, quoique le lieu ne ſoit pas marqué dans l'acte même (1).

(1) Outre les trois exemplaires de cette chartre que j'ai cités à la marge, il y en a encore pluſieurs autres, ſelon le témoignage de M. Pauli, qui preſque tous varient dans le nom des perſonnes qui l'ont ſcellée. On lit dans celui que Hartknoch a fait imprimer à la ſuite de la chronique de Pruſſe, & dans celui du code de Pologne : *& quia religioſus Frater Hermanus Magiſter dictæ domus in Pruſſia preſens non erat ſigillis præfati Hermani Vice-Magiſtri & conventus in Balga & Henrici Mareſcalci*, &c. On lit au contraire dans l'exemplaire du code de Poméranie : *Et quia vir religioſus Frater Theodoricus Magiſter dictæ domus in Pruſſia præſens non erat ſigillis præfati Vice Magiſtri & Commendatoris in Balga & Henrici Mareſcalci*, &c. Mr. Pauli obſerve que le dernier eſt le plus juſte; il a raiſon, car Théodoric de Gruningen étoit alors Lieutenant du Magiſtere en Livonie & en Pruſſe; cependant je les crois tous défectueux : les premiers portent qu'on mit le ſceau

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Massacre de Crucke.

Dusb. c. 65.

1249.

L'accommodement que les Teutoniques avoient fait avec les néophites de la Poméſanie, de la Warmie, & de la Nattangie, ne rétablit pas la tranquillité dans ces provinces, où les chrétiens étoient en petit nombre, puiſqu'on ne les avoit obligés de bâtir que ſix églises dans la Warmie, & trois dans la Nattangie; d'ailleurs ils étoient encore ſi peu fermes dans la foi, & ſi éloignés du véritable eſprit de la religion, que vraiſemblablement ils ne tarderent pas à ſe joindre aux payens de ces provinces, qui coupoient toute communication aux villes d'Elbing & de Balga; de maniere qu'on n'oſoit riſquer

du couvent de Balga, avant celui du Maréchal; cela peut être; mais non comme porte le ſecond, qu'on mit le ſceau du Commandeur de Balga avant celui du Maréchal, parce qu'il lui étoit inférieur en dignité. Quant au *Hermanus Magiſter* du premier, c'eſt une faute évidente du copiſte, & le *Hermanus Vice Magiſter* en eſt une autre, mais plus pardonnable; Henri de Wide étoit alors *Vice Magiſter* ou Maître Provincial de Pruſſe, & nous voyons que ſon nom n'eſt marqué par un *H* dans le traité de paix avec le Duc de Poméranie, où Przemiſlas & Boleſlas Ducs de la Grande-Pologne, & Henri Evêque de Culm, ne ſont auſſi déſignés que par les lettres *P. B. H.*, initiales de leurs noms; ainſi l'on peut conjecturer avec beaucoup de vraiſemblance que dans le préſent traité Henri de Wide n'y étoit déſigné que par un *H*, & qu'un copiſte ignorant voulant remplir le nom aura écrit Herman au lieu de Henri: d'aillleurs Hartknoch (*in not. pag. 475.*) aſſure que les verſions Allemandes de cette piece marquent expreſſément le nom de Henri. Ce qui prouve que l'original de cette chartre eſt perdu, & qu'on n'en a que des copies défectueuſes.

le passage qu'avec de gros détachemens. Le Maître Provincial y envoya Frere Henri Botel, Maréchal de Prusse, à la tête de quelques troupes, avec ordre de chasser les ennemis & de se joindre aux Chevaliers d'Elbing & de Balga, pour faire une irruption dans la Nattangie. Tout fut exécuté, & les Chevaliers eurent tout le succès qu'ils pouvoient desirer; mais au retour ils tomberent dans une embuscade que les Prussiens qui s'étoient assemblés de toutes parts, leur avoient dressée; le Maréchal rétrograda jusqu'à Crucke, nommé depuis Pokarwis, dans l'espérance de trouver l'occasion de s'échapper: c'étoit un endroit, qui n'étoit pas susceptible de défense, & il s'y vit entouré dans l'instant, d'un si grand nombre d'ennemis qu'il ne fut plus possible de penser à la retraite. Pendant qu'on délibéroit sur le moyen de sortir de ce mauvais pas, les Prussiens proposerent aux Chevaliers de se rendre, en leur promettant la vie sauve : la plupart furent d'avis d'accepter cette proposition pour conserver à la religion des défenseurs qui pourroient dans la suite lui rendre encore de grands services; le seul Frere Jean de Sonnenberg, Sous-Commandeur de Balga, s'y opposa de toutes ses forces; il représenta que souvent on avoit mis en fuite des

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Leo. Hist. Prussiæ. p. 85.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

armées nombreuses d'infideles avec une poignée de monde, ainsi qu'il falloit mettre sa confiance dans le Seigneur, & attaquer les ennemis; & si l'on ne pouvoit se faire jour à la retraite, qu'au moins on mourroit glorieusement les armes à la main : c'étoit l'avis d'un héros & d'un héros chrétien; & malheureusement, il ne fut pas suivi : on convint de capituler, & l'on donna en ôtage le Maréchal avec trois autres Chevaliers; mais les perfides ne virent pas plutôt les chrétiens désarmés & tranquilles sur la foi du traité, qu'ils les assaillirent avec tout leur monde & les firent passer au fil de l'épée : on compta cinquante-quatre Freres de l'Ordre parmi ces malheureux, & environ quinze cents soldats. Pendant ce massacre arrivé le 30 novembre de l'an 1249, un Nattangien coupa la tête du Sous-Commandeur de Balga, & l'élevant sur une pique il insultoit à ceux qui se défendoient encore en leur criant qu'ils eussent mieux fait de suivre les conseils de cette tête.

Schutz.

1249. *Weissel. ap. Hartk. in not. Leo.*

Martyre d'un frere Teutonique. *Dusb. ibid.*

Les barbares, qui avoient réservé un Chevalier Teutonique pour leur servir de spectacle, l'éventrerent, & voulurent lui faire devider ses entrailles autour d'un arbre, mais la mort mit bientôt fin à cette horrible scene : ce bon Religieux confessant hautement sa foi rendit son esprit

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

à Dieu ; & l'on peut espérer qu'il reçut la couronne du martyre, puisque ce n'étoit que par haine pour la religion qu'on lui faisoit souffrir ce tourment. Nous avons déja vu l'exemple d'un semblable supplice au commencement de la conquête de la Prusse. Le Maréchal qui avoit été donné en ôtage, eut le bonheur d'éviter la mort, ce qui fait croire qu'il trouva le moyen de se sauver.

Cinq provinces soumises avec le secours des Croisés.

Dusb. c. 66. Schutz, p. 62.

La nouvelle du massacre de Crucke affligea sensiblement le Maître Provincial, & détermina beaucoup de Croisés de l'Allemagne à voler au secours de l'Ordre. L'an 1251 on vit arriver en Prusse Otton Margrave de Brandebourg, & l'année suivante l'Evêque de Mersebourg & Henri Comte de Schwartzbourg, suivis de troupes nombreuses : avec des secours si considérables les Teutoniques reconquirent les provinces de Pomésanie, de Warmie, de Nattangie, de Barthonie & de Galindie, détruisirent les idoles, & firent de terribles exemples de ces apostats. Il ne nous reste aucun détail de ces campagnes ; on sait seulement que les peuples consternés de leurs pertes, recoururent à la soumission, & qu'abjurant leurs idoles, ils reprirent la profession de la religion chrétienne, & reconnurent de nouveau la souveraineté de l'Ordre. Outre les témoignages de Dusbourg & de Schutz, nous

1251.

1252.

1253.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

avons encore celui du Pape, qui ne parle, à la vérité, que de la soumission de la grande Barthonie & de la Galindie, ce qui suppose celle des autres provinces, & qui écrit aux Evêques de Culm, de Pomésanie & de Warmie pour qu'ils aident les Chevaliers de leurs conseils & de toutes leurs forces, & ne permettent pas qu'on les trouble dans leurs possessions; la bulle est du printems de l'an 1254 (1); le Pape y fait l'éloge de Tetric Précepteur de l'Ordre Teutonique en Allemagne & en Prusse, qui ne pouvoit être que Théodoric de Gruningen.

Raynald. num. 29.

Action héroïque du Commandeur de Christbourg. *Dusb. c. 67.*

Dès que le Maître Provincial de Prusse eut le passage libre par la Nattangie, il fit attaquer les Sambiens à différentes reprises, tant pour continuer la conquête de la Prusse, que pour s'ouvrir un chemin dans la Livonie par leur province: de toutes ces entreprises, nous ne con-

(1) Il y a une faute d'impression à la date de cette bulle, on lit, *Datum Assissi ibidem maii anno XI. ibidem* s'y trouvant au lieu du jour du mois. La bulle supérieure N° 28, datée également d'Assisse le 19 mai de la même année, est adressée à l'Archevêque de Livonie, & autres Prélats, pour qu'ils fassent prêcher la croisade contre les Tartares septentrionaux, qui ligués avec d'autres payens, menaçoient d'une irruption l'Estonie, la Livonie & la Prusse; accordant aux Croisés les mêmes indulgences, qu'à ceux qui passoient à la Terre-Sainte. On en fut quitte pour la peur, car nous ne voyons pas que les Tartares aient rien entrepris.

noissons que celle de Frere Henri de Stangen Commandeur de Christbourg : ce Chevalier ayant passé le Prégel sur la glace, se porta vers l'endroit où est aujourd'hui le château de Lochstete, fit le dégât jusqu'aux environs de Girmaw, tuant tout ce qui se mettoit en défense, & faisant une quantité de prisonniers; mais les Sambiens ayant couru aux armes de toutes parts, vinrent l'attaquer en si grand nombre, qu'il fut obligé de se retirer : ce vaillant homme que Dusbourg compare à un lion, étoit toujours à l'arriere-garde, faisant tête aux ennemis; & comme ils le serroient de près, il ordonna aux siens de hâter leur marche le plus qu'ils pourroient, & resta à la tête d'un défilé, qu'ils venoient de passer : là, comme un autre Horace, il soutint seul tout l'effort des Sambiens, jusqu'à ce qu'il fut renversé de cheval; dans ce moment arriva Herman de Stangen son frere, qui voyant le danger où il s'étoit exposé, accouroit à son secours : le Commandeur, pour être démonté, n'avoit rien perdu de son audace; l'arrivée de son frere lui ayant donné lieu de se relever, il combattit à pied, & ces deux braves firent mordre la poussiere aux plus entreprenans des payens; mais à la fin, accablés par le nombre, ils tomberent eux-mêmes percés de coups. Cette

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

VI. Henri de Hohenlohe.

action héroïque ayant retardé long tems la pourſuite des ennemis, l'armée chrétienne prit aſſez d'avance pour faire ſa retraite en ſûreté. Nous verrons ailleurs que les Sambiens payerent cher la mort de ces deux vaillans hommes.

Fin de la guerre avec le Duc de Poméranie.

1253.

Les hiſtoriens marquent communément le maſſacre de Crucke, la ſoumiſſion des provinces, & l'accord avec les néophites de la Pruſſe, avant la paix faite avec le Duc de Poméranie en 1248. On voit que la choſe eſt impoſſible ; d'ailleurs Dusbourg marque l'arrivée du Margrave de Brandebourg en 1251, & celle de l'Evêque de Merſebourg & du Comte de Schwartzbourg l'année ſuivante ; mais une choſe plus convaincante que tout cela, eſt la bulle du Pape Innocent IV, qui eſt datée du printems de l'an 1254, & parle de la ſoumiſſion de la Barthonie & de la Galindie, comme d'une choſe récente ; ce qui montre que Dusbourg a eu raiſon, de marquer l'entiere ſoumiſſion de ces peuples, dans le même tems que le Duc de Poméranie fit ſa derniere paix avec l'Ordre, qui ne fut pas celle de 1248, mais bien celle de 1253. Ce Prince, en effet, avoit encore foulé aux pieds ſes ſermens, & recommencé la guerre ; mais nous ne ſavons pas plus de détails de ce qui le regarde, que des Pruſſiens ; ſinon que le 25

Cap. 66.

Schutz, p. 63.

janvier de l'an 1252, les Teutoniques battirent les Poméraniens, à qui ils tuerent beaucoup de monde, & qu'ils ravagerent une partie de la Poméranie, puisque les possessions de l'abbaye d'Oliva, près de Dantzick furent dévastées (1). Cette nouvelle guerre fut terminée par un traité, dans lequel Suantopelk promettoit d'observer fidélement la derniere paix, ménagée par le Légat; ajoutant à la peine stipulée de deux mille marcs, à payer par les contrevenans, que si jamais il entroit hostilement sur les terres de l'Ordre avec cent chevaux ou plus, ou s'il avoit la moindre liaison, soit ouverte, soit cachée avec ses ennemis, fussent-ils chrétiens ou payens, que de ce moment sa ville de Dantzig avec son territoire seroit dévolue à l'Ordre, à qui il cédoit éventuellement tous ses droits sur cette possession. Le Prince Mestwin intervint à cette chartre, & jura ainsi que son pere d'accomplir fidélement

VI. HE[...] HOHENLQHE.

Cod. Pol. t. 4. n. 25.

(1) *Anno insuper 1252, ipso die conversionis St. Pauli multitudo non pauca Pomeranorum fuit per dominos de Prussia & eorum homines interfecta & Oliva iterum rebus omnibus spoliata. Tandem miserante altissimo inter Ducem & Fratres prædictos per reverendum virum D. Jacobum Archidiaconum Leodicensem, sedis Apostolicæ Legatum qui postea factus Papa, dictus est Urbanus Quartus, pax & concordia firmata est, quæ postea inconcussa semper permansit.* Ce passage est tiré des monumens de l'abbaye d'Oliva rapportés par Schutz, pag. 80.

VI. [illegible] DE HOHENLOHE.

ſon contenu ; elle eſt datée des Sables près de l'iſle du Maréchal, du 30 juillet de l'an 1253. Il falloit que le Duc de Poméranie eût été étrangement preſſé par les Teutoniques, pour ſe ſoumettre à une forme de traité ſi humiliante, & à des conditions ſi dures : ce qui le prouve encore mieux, c'eſt qu'il les garda ; car du caractere dont il étoit, il n'y avoit que l'impoſſibilité de faire autrement qui pût l'engager à l'obſervation d'un traité. Il eſt bien étonnant que les anciens ne nous aient rien tranſmis de ces dernieres campagnes, qui doivent avoir été très-fertiles en événemens. Quoi qu'il en ſoit, ce dernier traité mit fin à une guerre cruelle avec la Poméranie, qui duroit depuis onze ou douze ans, & qui fut auſſi glorieuſe aux Teutoniques que honteuſe pour le Souverain de cet état. Avant le dernier traité entre l'Ordre & le Duc de Poméranie, le Prince Sambor avoit donné aux Teutoniques l'iſle de Bern, ſituée entre la vieille & la nouvelle Viſtule, près de Zantir, en reconnoiſſance des ſervices importans qu'ils lui avoient rendus en toute occaſion. Cette chartre eſt datée de Lubeſchow le 10 janvier de l'an 1253.

Cod. Pom. num. 232.

Herman de Balke, premier Maître de Livonie.

Après avoir jetté un coup-d'œil ſur les principaux événemens arrivés en Pruſſe ſous le Magiſtere de Hohenlohe, il eſt

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

Dusb. c. 28. Chron Ord. tap. 194. Henneb. Kurt. Beſs. Preuſſ. Schurtzfl. Hiſt. Enſiſer. Schutz, p. 52. Pontan. l. 6. pag. 329. Meurſ. p. 23. ad an. 1238.

tems de rapporter les exploits des Chevaliers Teutoniques en Livonie, & la part qu'ils eurent aux affaires de la Terre-Sainte depuis que nous avons ceſſé d'en parler. Après l'incorporation de l'Ordre de Chriſt, ou des Porte-glaives de Livonie dans celui des Teutoniques, arrivée l'an 1237, nous avons vu que le Grand-Maître avoit envoyé Frere Herman de Balke pour premier Maître Provincial de Livonie. Balke y ſoutint la réputation qu'il s'étoit faite en Pruſſe, & remporta de grands avantages ſur les idolâtres du pays. Le traité que ce Maître Provincial avoit fait l'an 1238, avec Waldemar II, Roi de Danemarck, avoit eu tous ſes effets; car les Teutoniques avoient remis les Danois en poſſeſſion de la plus grande partie de l'Eſtonie, & Waldemar, fidele à ſa parole, leur avoit envoyé deux de ſes fils, Abel & Canut, avec un ſecours conſidérable de Danois. Balke, encore ſecondé par l'Evêque de Derpt, tourna ſes armes contre les Ruſſes, qu'il défit dans une bataille près d'Iſebourg, & ſa victoire fut ſi complette qu'il leur ôta l'eſpérance de recouvrer la ville & le pays de Derpt qu'on leur avoit pris autrefois. Après ce ſuccès le Maître Provincial, toujours ſecondé des Danois, fut mettre le ſiege devant Pleskow, ville de Ruſſie d'une grande importance, qui

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

obéissoit alors à un Prince nommé Gerpold; les travaux furent poussés avec vigueur contre la ville & le château, & Gerpold, qui ne vouloit pas s'exposer aux dernieres extrêmités, fut obligé de capituler : Pleskow demeura aux Teutoniques, qui mirent une bonne garnison tant dans la ville que dans le château. Si ces succès étoient brillans, il faut convenir qu'il ne furent pas aussi durables; car six ans après, Alexandre Duc de Nowogrod reprit Pleskow, & fit passer la garnison au fil de l'épée, avec soixante & dix Freres de l'Ordre ; & six autres, apparemment les plus distingués, perdirent la vie dans les plus cruels supplices. Herman de Balke ne fut pas témoin de ce revers ; car on dit qu'il ne gouverna la Livonie que six ans, à compter de l'incorporation des Porte-glaives ; après quoi cassé de travaux, il se retira en Allemagne où il mourut en 1248.

Henri de Heimbourg Maître Provincial de Livonie.

Chron. Ord. Schurtzfl. Schutz. p. 52.

Balke fut remplacé par Frere Henri de Heimbourg, dont la mauvaise santé ne lui permit pas de rien entreprendre personnellement contre les ennemis; on fait l'éloge de sa vertu & de son zele pour la propagation de la foi, mais sa foible complexion l'obligea d'abandonner un emploi dont il paroissoit digne : on lui donne communément deux ans de gouvernement. Si Herman de Balke a été six ans en place,

le gouvernement de Heimbourg doit avoir été plus court.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Théodoric de Gruningen lui succede.

Chron. Ord. cap. 196. seq. Schurtzfl. Gruber Silva docum. num. 55.

Frere Théodoric de Gruningen, son successeur, est déja nommé dans un acte de la cour de Rome, donné à Lyon le 3 mars de l'an 1245, par lequel on attribuoit un tiers de la Sémigale & deux tiers de la Courlande aux Teutoniques, & le reste aux Evêques; Gruningen fit une guerre opiniâtre aux Courlandois & aux Lithuaniens; mais avant d'en rapporter les succès, il convient de se former une idée de ces peuples, ainsi que de l'origine & de la puissance des Grands-Ducs de Lithuanie, avec qui l'Ordre combattit pendant si long-tems.

De la Courlande, Sémigale, Lithuanie, & Samogitie.

La Martiniere.

La partie méridionale de la Livonie, qui est en deçà de la Dwine, se divise en deux provinces; l'occidentale qui est la plus considérable se nomme Curlande, qu'on prononce Courlande, & l'orientale a le nom de Sémigale: ce pays, malgré le froid rigoureux qui y regne, la plus grande partie de l'année, est très-fertile, ainsi que le reste de la Livonie, qui est sans contredit le plus beau & le meilleur pays du nord: les Sémigaliens & les Courlandois étoient des peuples belliqueux qui résisterent long-tems aux efforts qu'on fit pour les dompter.

La Lithuanie est un vaste état à l'orient

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

de la Prusse, & touche au nord à la Livonie; nous n'en déterminerons pas l'étendue, parce qu'elle fut considérablement augmentée en différens tems par les conquêtes que les Lithuaniens firent sur les Russes : le pays est assez plat & le sol passablement fertile, pour un climat si froid. La Lithuanie arrosée d'une grande quantité de rivieres, étoit alors couverte en partie de marais & de forêts; malgré cela elle contenoit un peuple immense, propriété commune autrefois aux pays septentrionaux. Ces peuples extrêmement belliqueux, & ennemis jurés du christianisme, ravageoient souvent la Pologne par leurs courses; ils en firent de même de la Prusse & de la Livonie, lorsque ces deux états eurent embrassé la religion chrétienne. On ne pouvoit que difficilement porter la guerre dans leur pays, hors du tems des sécheresses & des gelées, qui donnoient un passage sur les rivieres & les marais. Les Lithuaniens avoient coutume d'enterrer leurs grains, & s'ils n'étoient pas en force, ils fuyoient à l'arrivée de l'ennemi, qui hors le tems où les moissons étoient sur pied, ne trouvoit que de miserables chaumieres désertes sans aucun moyen de subsister; de sorte qu'il falloit mener tout avec soi, & qu'on ne pouvoit presque leur faire la guerre

que par incurſions, & ſeulement avec des détachemens. Vouloit-on attaquer une place en Lithuanie, il falloit l'emporter d'emblée, ou ſe retirer ſi on la manquoit; ſans quoi les Lithuaniens, ſortant en foule de leurs forêts, paroiſſoient bientôt avec des forces ſupérieures, ou dreſſoient des embuſcades dangereuſes pour le retour. Toutes les richeſſes de ces peuples conſiſtoient en pelleteries, en excellens chevaux & en bétail; s'ils avoient d'autres effets précieux, ils les avoient enlevés à leurs voiſins: on voit par-là ce qu'on doit entendre par le butin que nous verrons ſouvent ramener de ce pays.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

La Samogitie, que quelques-uns regardent comme faiſant partie de la Lithuanie, eſt un grand duché qui ſépare la Courlande de la Pruſſe: le pays coupé de montagnes, étoit couvert de bois qui le rendoient preſque inacceſſible. Les habitans plus pauvres encore que les Lithuaniens, vivoient dans ce tems preſque comme les Tartares, la plupart errant dans les forêts avec leur famille & leur troupeau, malgré la rigueur du climat. Jamais le chriſtianiſme n'eut d'ennemis plus irréconciliables, & jamais nation ne mérita mieux le nom d'indomptable. La Samogitie nourriſſoit de petits chevaux d'une bonté & d'une légéreté admirable. Tou-

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

tes ces différentes nations étoient idolâtres, & avoient à-peu-près le même culte que les Prussiens.

Origine des Grands-Ducs de Lithuanie.

Kojalowicz. Hist. Lith. part. 1. lib. 1. 2. 3. & 4. Hartk. diss. 1. pag. 12.

La Lithuanie a été gouvernée anciennement par des Princes, dont la dynastie est peu connue, & l'origine incertaine : Strykowski, dont l'ouvrage est connu sous le nom de Guagninus, le Pere Kojalowicz, & Dlugloss, rapportent qu'une colonie d'Italiens, exilés apparemment de leur pays, vint s'établir en Lithuanie; on y comptoit, dit-on, des Colonnes, des Jules, des Ursins, & d'autres personnages très-distingués : Palemon, de la maison des Colonnes, parvint à se faire reconnoître Souverain par la nation, & prit le titre de Duc de Lithuanie, & de Samogitie. Quoique Hartknoch assure que tous ceux qui ont écrit sur la Courlande & la Lithuanie rapportent unanimement l'arrivée de ces Italiens, on ne peut la regarder que comme une fable; d'ailleurs en calculant les générations, on voit que cet événement auroit dû arriver vers le milieu du dixieme siecle, & par conséquent que ces Italiens auroient apporté le christianisme dans ces contrées, au lieu que Palemon s'y distingua par son zele pour les idoles, dont il régla le culte, & augmenta le nombre. Quelques noms, dont la terminaison avoit du rap-

Acta Boruss. de Curon. & Semigall. Republ. tom. 3. pag. 418.

Kojalow.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

port avec l'Italien, auront vraisemblablement donné lieu à ces fables. Suivant Kojalowicz, que je me propose de prendre pour guide à l'avenir, Palemon laissa trois fils, nommés Borc, Spera, & Cunas, qui gouvernerent successivement la Lithuanie, après lui; de même que Kiernus son petit-fils. Celui-ci n'ayant qu'une fille, la fit épouser à Zivibund, qu'il adopta; il descendoit de Jules d'Orsprung, qu'on dit avoir encore été un de ces Italiens. Les annales de Lithuanie laissent ici un vuide énorme, & sautant entiérement le douzieme siecle, elles transportent ce même Zivibund au commencement du treizieme : erreur singuliere, qui ne peut s'expliquer, qu'en supposant qu'il y eut plusieurs Princes du même nom, & qu'on aura attribué mal-à-propos au dernier, les actions des autres. Kukovoit fils, & Utenes petit-fils de Zivibund, donnerent des loix à la Lithuanie, après lui, & ce dernier ne laissa qu'un fils, encore mineur, nommé Suintorog.

Pendant la vie de ces différens Princes, les descendans de Gybut, Duc de Samogitie, & le second des petits-fils de Palemon, s'étoient formé un grand état, aux dépens des Russes, en conquérant le duché de Nowogrodek, la Poléfie, &

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

d'autres contrées : Ringold, héritier de tous ces états, augmenta encore sa fortune de la Lithuanie, qu'il ravit à Suintorog, dont il avoit été tuteur; ce Prince prit le titre de Grand-Duc, à cause du nombre de duchés qu'il avoit réunis, & transmit ce titre avec tous ses états à son fils Mendog qui commença à les gouverner vers l'an 1240. Nous allons voir quels furent les démêlés, & ensuite les liaisons, de ce Prince avec l'Ordre Teutonique (1).

Victoire des Teutons. Curen, Ambote & Goldingen bâtis.

Chron. Ord. cap. 197 & seq. Schurtzfl. Schutz. p. 64.

Le premier exercice que Théodoric de Gruningen fit de son autorité en Livonie, fut d'assembler une armée pour attaquer la Courlande; lorsqu'il eut passé la Dwine, les Courlandois vinrent à sa rencontre avec des troupes nombreuses qu'il ne balança pas d'attaquer; la bataille fut sanglante, & la victoire si décisive,

(1) J'ai suivi Kojalowicz de préférence à Guagninus, ou plutôt à Strykowsky, quoique ce dernier soit plus ancien de près d'un siecle; mais cette ancienneté ne le rapproche pas encore assez des événemens, de sorte qu'il n'a composé son ouvrage que sur différentes chroniques qui existoient avant lui. Kojalowicz ayant profité du travail de Strykowsky, auquel il a ajouté de nouvelles recherches, il paroît mériter la préférence à tous égards. L'histoire de Lithuanie du Pere Albert Vijuck Kojalowicz, Jésuite, est divisée en deux parties, écrites en différens tems. La premiere qui contient neuf livres est imprimée à Dantzig en 1650, & la seconde qui contient huit livres, est imprimée à Anvers, en 1669.

five, que l'armée ennemie, s'étant dispersée, les Courlandois furent obligés de se soumettre à payer un tribut à l'Ordre Teutonique. Le Maître Provincial sut profiter de son avantage en habile homme; pendant que la consternation avoit désarmé les ennemis, il se hâta de faire construire trois forteresses dans le centre de leur pays, pour les tenir en bride; savoir, Curen, Ambote, & Goldingen: cette derniere devint dans la suite une ville considérable, qui fut quelque tems la résidence des Maîtres Provinciaux de Livonie, & entra dans la société des villes Anséatiques. Dès que les enceintes de ces nouveaux châteaux furent formées, Gruningen y mit de fortes garnisons, & se retira avec son armée.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Les Courlandois, impatiens du joug qu'on venoit de leur imposer, eurent recours au Grand-Duc de Lithuanie, & proposerent à ce Prince de reconnoître sa domination, s'il pouvoit les délivrer de celle des Teutoniques. Mendog reçut avec joie une avance, qui dans les circonstances présentes lui étoit doublement avantageuse. Outre que les Lithuaniens étoient ennemis nés des Chevaliers, à cause de la religion, ce qu'ils avoient souvent montré en ravageant la Livonie & en secondant les rebelles de la Prusse;

Hartk. in not. p. 187. Schurtzfl..

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ils avoient encore alors une nouvelle guerre avec l'Ordre, dont nous n'avons différé de parler que pour la rapporter plus succintement, & parce qu'il seroit difficile d'en faire cadrer toutes les époques avec celles des Maîtres Provinciaux de Livonie.

Les Teutons secourent les neveux du Grand-Duc.

Kojalow. p. 90. & seq.

Mendog en prenant possession des états de son pere, avoit fait périr par le fer, ou le poison, tous ceux de sa famille qui lui donnoient de l'ombrage, & n'avoit conservé la vie qu'à trois neveux, qui apparemment étoient encore jeunes; ils se nommoient, Arduit, Vikund & Cienciwil, ou Théophile : le Grand-Duc, pour les occuper, les mit à la tête de quelques troupes, & les envoya ravager les frontieres de ses voisins. Ces Princes firent heureusement la guerre aux Russes; Arduit conquit une partie de la province de Smolensk; Vikund se rendit maître de Witepsk; Théophile s'empara de Polockz, & pour se concilier l'amour de leurs nouveaux sujets, ils embrasserent le christianisme : ce fut vraisemblablement à cette époque qu'on donna le nom de Théophile à Cienciwil. Le Grand-Duc jaloux de la puissance qu'acquéroient ses neveux, se prépara à leur faire la guerre, & ces Princes incapables de se défendre seuls contre de si grandes for-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ces, envoyerent Vikund en Livonie pour y folliciter le fecours des Chevaliers ; offrant pour prix de leurs fervices, de leur abandonner en toute propriété la moitié de la Samogitie & de la Poléfie, & de les rembourfer de leurs fraix, après l'expulfion de Mendog : ce qui fut accepté. Après ce traité le Grand-Duc ne tarda pas d'attaquer Théophile, & échoua devant Polockz, vaillamment défendu par les Teutoniques de Livonie & les Ruffes. Mendog ne put fe venger de cet échec, & fut même obligé de renoncer à fes projets pour s'oppofer à Daniel Duc de Kiovie, & à plufieurs autres Princes Ruffes, qui venoient à la tête d'une armée, défendre la caufe de fes neveux. Les fuccès des Ruffes furent complets, & Mendog ne parvint à éloigner ces dangereux ennemis, qu'en fignant une paix ruineufe par laquelle il abandonnoit une partie des conquêtes que fes prédéceffeurs avoient faites fur la Ruffie. Pendant ce tems Théophile, fecouru puiffamment par le Maître des Teutoniques de Livonie, & par l'Evêque de Riga, avoit eu le tems d'affermir fon autorité; & pour mériter encore davantage leur appui, il avoit renoncé au fchifme des Grecs, pour fe foumettre à la Religion Romaine.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Victoire des Teutons sur les Courlandois & les Lithuaniens.

Chron. Ord. Schurtzfl.

Ce fut après la retraite des Russes que les Courlandois eurent recours au Grand-Duc, qui ravi d'avoir une si belle occasion de se venger des Teutoniques, assembla promptement un grand nombre de troupes, & vola en Courlande, où il se joignit aux habitans du pays, & fut mettre le siege devant la forteresse d'Ambote, avec une armée de trente mille hommes. Le Maître Provincial qui avoit les yeux ouverts sur les démarches des payens, étoit parti presque en même tems à la tête de son armée, & dérobant ses marches aux ennemis, il vint les surprendre à la faveur d'un bois; les Lithuaniens & les Courlandois furent défaits complettement, & laisserent seize cens hommes sur le champ de bataille: on fit beaucoup de prisonniers, & le reste fut dispersé. Gruningen, ayant obligé par cette victoire, les Courlandois à rentrer dans l'obéissance, prit de nouvelles précautions pour la sûreté de ses forteresses, & passa en Lithuanie, où pour se venger du Grand-Duc, il porta par-tout la terreur & le carnage. Ce fut le terme des exploits de Gruningen, que le Grand-Maître rappella, pour l'envoyer en ambassade à Rome, où ses vertus lui mériterent une bienveillance toute particuliere du Souverain Pontife. Egalement

habile à commander des armées & à conduire des négociations, Gruningen s'acquitta avec dextérité de celle dont il étoit chargé, & revint en Prusse où il mourut.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Frere André de Stuckland, nommé vers 1250 Maître Provincial de Livonie, étoit digne de succéder à Gruningen. Né avec les talens propres au gouvernement, il ne desiroit que la paix pour travailler au bonheur des peuples; mais les circonstances l'ayant forcé de prendre les armes, il fit voir qu'il n'étoit pas moins habile dans le grand art de la guerre; & la fortune secondant son courage, il se signala par des exploits, dont la rapidité n'étonna pas moins que le succès.

André de Stuckland Maître de Livonie.

1250.

Schurtzfl. Schutz, p. 64.

A peine eut-il pris possession de sa dignité, qu'une armée nombreuse de Lithuaniens, de Samogites, & de Sémigaliens vint se jetter sur la Livonie; le Maître Provincial se mit en devoir de repousser l'ennemi, mais la vue d'une armée si formidable répandit la terreur parmi les Livoniens: c'étoit, disoient les soldats, un quitte ou double; si on avoit le bonheur de vaincre, on sauvoit, à la vérité, sa liberté & on acquéroit beaucoup de gloire; mais si malheureusement, on venoit à succomber, les provinces étoient à la merci des barbares que rien ne pouvoit plus arrê-

Victoires de Stuckland.

Chron. Ord. cap. 199 & seq. Schurtzfl. Kojalow. pag. 95.

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

ter, & l'on devoit s'attendre à être égorgés comme des victimes. Stuckland instruit de ces propos, vole de rang en rang, parle aux soldats, & tâche de faire passer dans leur ame, tout le feu dont il étoit animé; il s'adresse particuliérement aux Chevaliers Teutoniques, & aux autres chefs, les exhorte à suivre son exemple, & à le donner chacun à leurs troupes; après cela il fait avancer l'armée; on donne, de part & d'autre, le signal du combat, & Stuckland s'élance le premier au milieu des escadrons ennemis; les Teutoniques le suivent, & sont suivis à leur tour par les soldats, qui encouragés par l'exemple, font des efforts incroyables: les payens ne combattirent pas avec moins de valeur; leur résistance fut longue & opiniâtre; mais enfin voyant le champ de bataille couvert de leurs morts, ils furent obligés de céder & de chercher leur salut dans la fuite. Les ennemis atterrés par une si sanglante défaite, furent non-seulement privés du pillage de la Livonie qu'ils s'étoient promis, mais ils se virent encore hors d'état de garantir leur propre pays des entreprises des chrétiens.

Chron. Ord. Schurtzfl.

Le Maître Provincial suivit les Samogites jusques dans leur pays, où rien ne put lui résister. Ce Chevalier, aussi pieux que brave, fit un digne usage des dépouil-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

les prises sur l'ennemi ; il en consacra une partie à Dieu : c'est-à-dire, que le produit de la vente qu'on en fit, fut destiné à l'embellissement des églises ; une autre partie fut distribuée aux soldats ; & une troisieme réservée pour les pauvres de la Samogitie. Stuckland passa dans la Sémigale, toujours suivi de la même fortune ; il leva des contributions sur les peuples, & leur imposa un tribut annuel ; après quoi il attaqua la Lithuanie : ce héros qui sembloit avoir enchaîné la victoire à son char, terrassa ses nombreux ennemis chaque fois qu'ils oserent tenter la fortune du combat, & réduisit en peu de tems le Grand-Duc à de telles extrêmités qu'il craignit de se voir dépouiller de tous ses états.

Schurtzfl. p. 203. Bzovius. Spond.

Entrevue du Grand-Duc & de Stuckland.

Mendog aux abois tâcha de conjurer l'orage, en invitant le Maître Provincial à une entrevue : celui-ci, après avoir délibéré avec les autres Chevaliers, l'accepta, & fut reçu avec toute la magnificence dont étoit susceptible la cour d'un Prince Barbare. Dans les conférences, le Grand-Duc fit les plus magnifiques promesses pour obtenir la paix ; mais Stuckland s'y refusa absolument, disant qu'il ne lui convenoit pas de traiter avec un Prince payen, tandis que ses vœux l'obligeoient de le combattre ; ajoutant que s'il vouloit embrasser le christianisme, & ra-

Idem. Crom. pag. 224. Chron. Ord. Venator. Kojalow. pag. 96.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

tifier les donations que ses neveux avoient faites à l'Ordre, il le trouveroit très-disposé à s'accommoder avec lui, ainsi qu'à unir les deux états par une paix constante. Après ce discours, le Maître Provincial, aussi habile que religieux, acheva de porter le dernier coup à Mendog, en tentant son ambition : il lui promit, s'il vouloit embrasser le christianisme de bonne foi, qu'il feroit ériger la Lithuanie en Royaume par le Pape : il savoit que le vœu le plus ardent de l'église étoit d'amener tous les peuples à la croyance de la vraie religion ; & il ne douta pas que le Souverain Pontife n'accordât volontiers un titre, qui attireroit un Prince puissant avec tout son peuple, dans le giron de l'Eglise ; ainsi il crut pouvoir le promettre en son nom.

Paix avec le Grand-Duc qui reçoit le baptême.

Schurtzfl. Bzovius. Cromer. Guagn. Kojalow. lib. 4. Chron. Ord. Dlugoss. p. 723.

Mendog fut balancé quelque tems par le regret de perdre tant de provinces, dont les honneurs de la royauté ne le dédommageroient pas ; & il penchoit à hasarder une bataille générale, pour essayer de rétablir sa fortune ; mais celle du Maître Provincial de Livonie lui en imposa, & il se soumit à ce qu'on exigeoit de lui. Dès qu'on fut d'accord sur le point de la religion, la paix fut bientôt faite, & Mendog renonça à toutes prétentions sur la Courlande.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Le Maître Provincial fit instruire le Grand-Duc & sa famille des points nécessaires de la religion, par un Prêtre de l'Ordre, nommé Chrétien, & donna d'autres missionnaires pour l'instruction du peuple : ensuite Mendog & sa femme, leur famille & ceux du peuple, qu'on put persuader, reçurent la grace du baptême. Stuckland députa aussi-tôt quelqu'un à Rome, pour rendre compte à Innocent IV de cet heureux événement, & pour le supplier d'accorder le titre de Roi au Grand-Duc de Lithuanie, comme il avoit cru devoir le promettre en son nom. Mendog envoya aussi des Ambassadeurs au Pape, qui partirent avec l'envoyé de Stuckland, & le Souverain Pontife en accordant leur demande, écrivit en ces termes au nouveau Roi.

Cod. Pom. num. 244. Schutz. pag. 64.

» Nous avons appris avec bien de la joie que Dieu vous ayant fait la grace de vous éclairer, vous avez reçu le baptême avec une grande multitude de payens, & que vous avez entiérement soumis votre personne, vos états & tous vos biens à la protection du St. Siege : c'est pourquoi condescendant à vos desirs, nous recevons au droit & à la propriété de St. Pierre le royaume de Lithuanie & toutes les terres que vous avez déja retirées des mains des infideles, ou que vous en pour-

Raynalda ann. 1251 n. 44.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Ibid. n. 46.

rez retirer à l'avenir; & nous vous prenons sous la protection du St. Siege, vous, votre femme, vos enfans & votre famille.« La lettre est datée de Milan le 16 de juillet de l'an 1251. Le Pape écrivit le même jour à Henri, Evêque de Culm pour lui donner le pouvoir de sacrer Mendog Roi de Lithuanie.

Mendog couronné Roi de Lithuanie.

Chron. Ord. cap. 204. Guangn t. 1. pag. 303. Spond. Dlugoss. lib. 7. pag. 723. Kojalow.

1251.

Le Maître Provincial, accompagné de plusieurs Evêques, Prélats & Chevaliers de l'Ordre, se rendit en grande pompe auprès du Grand-Duc, portant avec lui deux riches couronnes: la cérémonie se fit avec beaucoup d'éclat & de solemnité sous des tentes, dans une grande plaine près de la ville de Nowogrodek, où les Evêques sacrerent Mendog; Stuckland lui mit la couronne sur la tête, ainsi qu'à sa femme, qu'on avoit nommée Marthe au baptême, & les investit de la Lithuanie au nom du Pape, qui l'avoit reçue au droit & à la propriété de St. Pierre. On pourroit croire que l'auteur de l'ancienne chronique de l'Ordre s'est trompé sur ces dernieres circonstances, si l'on n'en voyoit des exemples dans l'histoire; car ce fut le Chancelier Mathieu, quoique laïque, qui mit la couronne sur la tête de Tancrede Roi de Sicile; & l'on se persuadera aisément qu'on put accorder le même honneur au Maître Provincial, parce que

Mongitore. pag. 2.

c'étoit à ses succès & à sa persuasion que le Grand-Duc devoit sa conversion, & à ses sollicitations que le Pape accordoit à Mendog la dignité de Roi.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Lorsqu'Innocent IV avoit ordonné à l'Evêque de Culm de sacrer Mendog, il lui avoit envoyé en même tems une bulle datée du 17 août de l'an 1251, par laquelle il lui donnoit le pouvoir d'ordonner & d'établir un Evêque en Lithuanie, lorsque le Roi auroit assigné des fonds suffisans pour son entretien, & celui d'une église cathédrale : ajoutant expressément, que cet Evêque ne seroit soumis qu'au St. Siege, & qu'il devoit lui en faire prêter le serment, selon la formule qu'il lui envoyoit. Deux ans s'étant écoulés sans que l'érection de l'Evêché de Lithuanie fût accomplie, le Pape, aux instances du Roi, en donna derechef la commission à l'Archevêque de Prusse & de Livonie, en lui ordonnant de recevoir le serment du nouvel Evêque, au nom du St. Siege, à qui il devoit être soumis immédiatement. Cependant l'Archevêque, soit qu'il n'eût pas encore reçu la lettre du Pape, ou qu'il voulût augmenter le nombre de ses Suffragans, sacra Evêque de Lithuanie, à la demande du Roi, Chrétien, ce Prêtre de l'Ordre Teutonique que le Maître Provincial avoit

Raynald. num. 47.

Ibid ad an. 1253 n. 26.

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

chargé de son instruction (1), & reçut le serment en son nom & celui de son église. Le Pape piqué du procédé de l'Archevêque, écrivit à Chrétien pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait; & lui ordonna d'en prêter un nouveau au Saint-Siege, entre les mains de l'Evêque de Nuenbourg, qu'il avoit délégué à cet effet : il écrivit la même chose au Roi de Lithuanie; & les deux bulles sont datées d'Anagni le 3 de septembre. Le 20 du même mois le Souverain Pontife écrivit encore à l'Evêque de Derpt, d'employer les censures ecclésiastiques contre ceux qui voudroient troubler l'Evêque Chrétien à cause de l'exemption de la jurisdiction du Métropolitain qu'il lui avoit accordée. Innocent IV confirma ensuite

Cod. Pom. n. 249. 250. 251.

(1) Bzovius, dans ses annales ecclésiastiques, nomme ce premier Evêque Vitus, le qualifie de Bienheureux, & rapporte que lorsqu'il fut chassé de la Lithuanie, il se retira à Cracovie au monastere de la Ste. Trinité. Le Pere Kojalowick, pag. 98, le nomme également Vitus, ainsi que le Pere Touron, dans l'Histoire des Hommes illustres de l'Ordre de St. Dominique : ce dernier s'appuie sur l'autorité de Bzovius; mais ils se trompent tous : car il est évident par les diplômes & les bulles, qu'on trouve dans le code diplomatique de Poméranie aux numeros 243-244-247-249-250-251 & 252, que Chrétien Prêtre de l'Ordre Teutonique, fut sacré premier Evêque de la Lithuanie : de sorte que si le Bienheureux Vital ou Vitus de l'Ordre de St. Dominique, fut revêtu de la même dignité, il faut qu'il y ait eu deux Evêques à la fois, ou que Vitus ait succédé à Chrétien, ce qui est bien plus vraisemblable.

la donation que le Roi de Lithuanie avoit faite aux Chevaliers Teutoniques, des pays de Wangen & de Carsowe, de la moitié des endroits nommés Daynove & Rassione, & quelques autres lieux. Cette bulle est datée d'Assise le 21 d'août de l'an 1253 (1).

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Ibid n. 252.

Maintenant il convient de voir qui étoit cet Archevêque de Prusse & de Livonie qui paroît pour la premiere fois dans l'histoire (2). A la mort d'Albert troisieme Evêque de Riga, le chapitre élut pour son successeur, Nicolas de Magdébourg, & les Chanoines de l'Eglise de Breme, qui pré-

Riga érigé en Archevêché.

1253.

(1) Il y a de l'erreur dans les dates de ces quatre bulles. Celle de cette derniere est écrite tout au long, *Pontificatus anno undecimo XII Kal. 7bris.* C'est bien certainement l'an 1253, puisqu'Innocent fut élu le 25 de juin de l'an 1243. Mais les trois précédentes sont marquées en chiffres romains de la douzieme année de son pontificat, ce qui reviendroit à l'an 1254. Il est vraisemblable que c'est une faute d'impression, & qu'elles furent également données la onzieme année, puisque Mr. Dreger les a placées avant la confirmation des donations du Roi, dont la date est écrite tout au long.

(2) Suivant Lucas David, Henri Evêque de Culm fut revêtu pendant 12 ans & treize semaines de la dignité d'Archevêque de Prusse; mais le contraire est prouvé évidemment tant par le silence de l'histoire que par les chartres, dans lesquelles on ne lui voit jamais que le titre d'Evêque. *Acta Boruss.* t. 2. p. 621. Le Rédacteur de cet article de l'ouvrage cité qui donne dans la même erreur, ne satisfait personne, en disant que Henri Evêque de Culm ne prit que le titre d'Evêque, parce qu'il n'étoit peut-être pas assez riche pour soutenir la dignité d'Archevêque.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

tendoient que ceux de Riga dépendoient d'eux, parce que les premiers Evêques de Riga avoient été nommés par leur Archevêque, & que le dernier avoit été tiré de leur corps, lui donnerent pour compétiteur Albert Saubeer Chanoine de leur église. Le Cardinal Otton Légat du St. Siege, termina la querelle en faveur du premier, & Albert fut fait Archevêque d'Armagh dans la province d'Ulster, & Primat d'Irlande, l'an 1246. Ensuite le Pape tira Albert de son archevêché d'Irlande pour le faire Archevêque de la Prusse & de la Livonie, & ordonna à tous les Evêques de ces deux pays de lui obéir comme à leur Métropolitain. Albert avoit en même tems la qualité de Légat tant pour la Prusse & la Livonie que pour la Russie, & le Pape lui accorda le droit de choisir, lorsqu'ils viendroient à vaquer, celui des evêchés de la Prusse ou de la Livonie, qu'il voudroit, pour y établir son siege archiépiscopal. Albert ne trouvant pas l'occasion de faire son choix, séjourna quelque tems à Lubeck, dont les Chanoines le postulerent pour leur Evêque, ce qui se voit par une requête de l'an 1252, présentée aux Princes de l'Empire, tant de sa part que de quelques autres Evêques, dans laquelle Albert prend le titre d'Archevêque de Livonie & de Prusse,

Gruber in not. p. 183. & seq.

Act. Boruss. tom 2. pag. 624.
Rayn. ad ann. 1246 n. 29. & 31.

Gruber. Silva docum. num. 33.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

& de Ministre, ou plutôt de Déserviteur de l'église de Lubeck. Nicolas Evêque de Riga étant mort, Albert abandonna le siege de Lubeck & prit celui de Riga, en vertu de la concession du Pape, & cette église devint par ce moyen la métropole de toutes celles de la Livonie & de la Prusse; mais l'évêché de Warmie en fut soustrait, dans la suite, pour n'être plus soumis qu'au St. Siege. Quant à l'époque précise de l'érection de Riga en archevêché, c'est-à-dire, du choix qu'Albert fit de cette église pour y fixer son siege, elle n'est pas aisée à déterminer: cependant on ne peut pas douter que ce fut avant le 10 de septembre de l'an 1253; parce qu'on voit une sentence de cette date dans laquelle Albert prend le titre d'Archevêque de Riga & de Métropolitain de toute la Livonie, de l'Estonie, & de la Prusse. Il est vrai qu'elle est datée de 1243, & rangée sous cette année dans le code diplomatique de Pologne, mais il n'est pas douteux qu'il faut lire 1253, & que c'est une faute échappée à l'éditeur, puisqu'il donne deux pages plus loin une chartre de l'an 1251, de Nicolas Evêque de Riga, dans laquelle la date se trouve écrite, au lieu qu'elle n'est marquée qu'en chiffres romains dans la premiere. Le Pape Alexandre IV, quelques

Leo. p. 1554

Cod. Pol. tom. 5. num. 22.

Ibid. n. 254

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

semaines après son élévation au pontificat, confirma le choix d'Albert, & l'érection qu'Innocent IV avoit faite de l'église de Riga en archevêché; avec cette clause: sauf les droits du St. Siege & du Grand-Maître & des Freres de l'Ordre Teutonique. Cette bulle est datée de Naples le 20 janvier de l'an 1255. La réserve qui regardoit l'Ordre étoit relative à ses privileges, par lesquels il étoit exempt de la jurisdiction des Evêques, & immédiatement soumis au St. Siege; sur quoi nous avons vu qu'il y avoit cependant eu une exception pour la Livonie, lors de l'incorporation de l'Ordre de Christ dans celui des Teutoniques.

Gruber. Silva docum. n. 60.

Fondation de la ville de Memel.

Le Maître Provincial de Livonie étoit trop habile, pour ne pas profiter de tout l'avantage que lui donnoient ses succès: maître d'une partie de la Samogitie, par les donations des neveux de Mendog, & la confirmation de ce nouveau Roi, & plus encore par la terreur de ses armes, il traversa ce duché, & jetta l'an 1252 les fondemens du château & de la ville de Memel dans une isle de la riviere de Tange, nommée alors Méniolé, qui se décharge dans le Curischaff au nord de la Prusse (1); c'étoit pour faciliter la com-

Continuat. Dusb. pag. 412.

(1) Mr., Pauli note *b.* p. 88, attribue la construc-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

munication entre cet état & la Livonie, afin que les Chevaliers des deux provinces puſſent ſe donner du ſecours au beſoin, & pour empêcher que les payens, ennemis de l'Ordre, ne reçuſſent des ſecours d'armes, de vivres & d'habits qu'on leur envoyoit par la riviere de Tange. Comme ce poſte étoit de la plus grande importance, le Pape, à la demande du Maître Provincial, ordonna aux Religieux Dominicains, qui avoient depuis long-tems la commiſſion de prêcher la croiſade en faveur des Teutons, d'engager les fideles à leur donner du ſecours pour la conſervation de cette place, en leur promettant les mêmes indulgences qu'à ceux qui alloient combattre les payens de la Livonie & de la Pruſſe. Cette bulle eſt datée d'Aſſiſe le 23 d'août de l'an 1253. La même année les Sémigaliens, ayant refuſé le tribut qu'on leur avoit impoſé, le Maître Provincial les contraignit de s'y ſoumettre de nouveau. Nous verrons ailleurs les ſuites des victoires de Stuckland, & nous aurons lieu d'obſerver que les Chevaliers Teutoniques ne ſe donnerent pas moins

Bull. FF. Præd. t. 1. pag. 239.

tion de Memel à Eberhard de Seyne. Cela peut être; car il fut Lieutenant du Magiſtere en Livonie vers ce tems, & ſuccéda à Stuckland comme Maître Provincial : ainſi on peut croire qu'il contribua à perfectionner l'ouvrage que Stuckland avoit commencé.

VI.
HENRI DE HOLENLOHE.

Bienfaits du Roi de Danemarck.

Pont. lib.7. pag. 341. Meurs. lib. 2. pag. 33.

de peine pour soutenir le nouveau Roi de Lithuanie, qu'ils en avoient pris pour le convertir.

Avant de quitter l'article de la Livonie, il convient de faire connoître de nouveaux bienfaits, qui ajoutoient encore à la fortune de l'Ordre. L'an 1251, Abel Roi de Danemarck, avoit fait de grandes largesses des biens qu'il possédoit dans l'Estonie : on conjecture qu'il ne disposoit si libéralement des provinces de son royaume, que pour expier le meurtre d'Eric V, son frere qu'il avoit fait assassiner & jetter dans la mer l'année précédente. Quoi qu'il en soit, Herman Evêque d'Oesel & les Chevaliers Teutoniques en profiterent; Abel donna à l'Evêque qui avoit été son Chancelier, tous les droits que le Danemarck s'étoit réservés jusqu'alors sur l'isle d'Oesel, par un diplôme daté de Nyborg le 27 de juillet de l'an 1251; & par un autre diplôme du même mois, & daté du même endroit, il ratifia toutes les conventions que le Roi Waldedemar son pere avoit faites avec l'Ordre Teutonique, ainsi que le don de la province de Jervie; & pour ne pas paroître moins libéral que son pere, il donna aux Chevaliers de la Livonie, les droits que les Danois prétendoient sur certain district de l'Estonie, qu'il ne seroit pas aisé

de démêler aujourd'hui, si l'on excepte le canton d'Odenpoa, qui fit partie de l'évêché de Derpt dans des tems plus modernes. On voit que cette donation étoit bien propre à faire naître des difficultés entre l'Ordre & les Evêques (1).

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Divisions des Chrétiens en Palestine.

Après avoir rapporté les succès des Chevaliers Teutoniques dans le nord de l'Europe, nous allons reprendre le fil des événemens de la Terre-Sainte, auxquels ils eurent aussi leur part. Depuis le retour de l'Empereur Frédéric en Europe, la Palestine, privée de la présence de son Souverain, se trouvoit dans un état déplorable : les Hospitaliers & les Templiers qui en auroient dû être les soutiens, se brouillerent au point qu'ils avoient plus d'une fois couru aux armes, & que les uns refusoient d'accéder aux traités auxquels les autres avoient eu part. D'un autre côté, les Grands de la Palestine s'étoient aussi brouillés avec l'Empereur Frédéric leur Roi : & les Templiers ennemis jurés de ce Prince, persécutoient les Teutoniques, parce qu'ils lui étoient attachés. Ils pousserent même l'indignité

Vertot.

Guill. Tyr. Cont. ap. Marten. Amp. Coll. pag. 717.

(1) Pontanus, qui ne donne qu'un extrait du diplôme, s'exprime ainsi : *Similiter renunciavit juri suo, quod more majorum usurpare videbatur apud Alempœnses, Northandenses, Mothenses, & Wageles.* Au lieu de *Wagelos* Meursius écrit *Vaglies.*

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Math. Paris. p. 566, 575. 604.

Nouvelles Croisades sans succès.

jusqu'à les chasser de leur maison d'Acre; ce qui les obligea de recourir à la protection de Fréderic : car ils étoient moins forts en Palestine que les Templiers.

Malgré ce désordre les Princes d'Occident ne se lassoient pas de porter du secours à la Terre-Sainte. Thibaut V Comte de Champagne, & Roi de Navarre, y vint à la tête d'une croisade; mais ce ne fut que pour essuyer des revers : car les Croisés, ne pouvant s'entendre, se séparerent & furent battus par leur faute. Richard Comte de Cornouailles, frere du Roi d'Angleterre, suivit Thibaut de près, & débarqua l'an 1240, avec une autre troupe de Croisés : tous les exploits de ce Prince se réduisirent à faire une treve avec le Soudan d'Egypte, & à relever les fortifications d'Ascalon, avec le secours des Chevaliers Teutoniques & d'autres chrétiens; après quoi il partit pour l'Angleterre, croyant laisser la Palestine dans une sorte de paix. Mais il s'en falloit bien; car il ne fut pas embarqué, que les Templiers, qui avoient fait de leur côté une treve avec le Soudan de Damas, se moquerent de celle que Richard avoit faite avec celui d'Egypte; de sorte qu'ils rompirent cette derniere, & persécuterent de nouveau les Hospitaliers qui l'avoient acceptée.

Math. Paris. ibid. p. 566.
Guill. Tyr. Cont. p. 724.

Math. Paris. p. 575.

Les chrétiens furent punis de leurs divisions d'une maniere terrible par les Kharizmiens, que nos historiens nomment Corasmins, Chorasiniens, Grossoniens & Choermins. C'étoit avec raison que M. de Vertot conjecturoit que ces peuples pouvoient être originaires du royaume de Kharizme, que Ptolomée nomme *Chorasmia*; car le savant M. Deguignes le prouve d'une maniere indubitable, sur le témoignage des écrivains orientaux. Le royaume de Kharizme est situé à l'orient de la mer Caspienne entre les deux grands fleuves Gihon & Sihon, & fut gouverné par plusieurs Princes très-puissans, jusqu'à Dgeladdin, qui après avoir résisté à toutes les forces du fameux Genghizkhan, vint échouer contre les petits Rois de la Syrie & de l'Egypte; ce Prince ayant été battu, fut abandonné de ses troupes, à cause de sa mauvaise conduite, & se réfugia l'an 1230 dans les montagnes du Diabrekr, où il fut assassiné par les Kurdes qui faisoient profession de voler ceux qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains. Après la mort de Dgelaleddin, dernier Roi de sa famille, le reste des troupes de ce Sultan, commandées par différens chefs, nommés Barkabkhan, Keschloukan, Saroukhan, Pharkhan, & Boutikhan, se retira auprès de Kaikobad Roi

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Les Kharizmiens saccagent Jerusalem.

Deguignes hist. génér. des Huns t. 2. liv. 14.

Histoire de Malthe.

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

de l'Asie Mineure; mais le successeur de Kaikobad n'ayant pas su ménager les Kharizmiens, ils l'abandonnerent en ravageant tout sur leur passage. Le Soudan d'Egypte les ayant attirés à son service, ils le quitterent de même, & après avoir saccagé toute la Syrie, ils firent une entreprise inutile sur Alep : les Kharizmiens, ayant gagné une bataille, retournerent dans le pays de Harran; mais ils ne tarderent pas à repasser l'Euphrate pour faire une nouvelle tentative sur Alep, qui ne fut pas plus heureuse que la premiere, puisqu'ils furent battus & obligés de retourner au-delà de l'Euphrate, où ils essuyerent plusieurs revers. L'opiniâtreté des Kharizmiens les ramena encore une fois en deçà de l'Euphrate, où ils furent battus de nouveau, par le Sultan d'Hémesse qui s'étoit joint aux Alépiens. Saleth Ayoub Sultan d'Egypte, s'étant brouillé avec Saleth Ismaïl Sultan de Damas, fournit alors aux Kharizmiens l'occasion de se dédommager de leurs pertes; car il se raccommoda avec eux, les fit joindre par un grand nombre de ses troupes, commandées par Rokneddin Bibars, & les envoya contre les chrétiens de Syrie & contre le Sultan de Damas, leurs ennemis communs. Les Kharizmiens allerent aussi-tôt piller Jerusalem, où ils massacrerent tout, sans

distinction d'âge ni de sexe, & prophanerent par mille abominations tous les saints Lieux, & particuliérement le St. Sépulchre que les Musulmans eux-mêmes avoient en vénération.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Dans cette extrêmité les chrétiens se rassemblerent, & le Patriarche tint un grand conseil avec les Evêques, les Grands de la Palestine, le Grand-Maître des Templiers, celui de l'hôpital, & le Précepteur ou Grand-Commandeur des Teutoniques : il y fut résolu d'attaquer les ennemis. L'armée chrétienne, augmentée d'un corps de Sarrasins que le Sultan de Damas & d'autres Princes alliés avoient envoyés, marcha vers Ascalon, & de-là sur Gaza, où elle rencontra les Kharizmiens & les Egyptiens, trois fois plus nombreux que n'étoient les chrétiens. Suivant plusieurs historiens, on combattit deux jours consécutifs, ou à un jour d'intervalle l'un de l'autre; mais le plus décisif de ces combats eut lieu le 17 du mois d'octobre de l'an 1244 : jamais bataille ne fut plus terrible; les Sarrasins alliés des chrétiens ayant pris lâchement la fuite, ceux-ci ne furent pas ébranlés de leur désertion, & quoiqu'ils eussent alors en tête dix ennemis contre un, ils résolurent de vaincre ou de mourir. Les Chevaliers des Ordres militaires y firent

Bataille de Gaza.

Math. Paris. p. 618. 621. 633. Guill. Tyr. Cont. Math. Westmon. Flor. Hist. Relat. Patriarch. ap. Murat. t. 8. pag. 1113. ad an. 1244.

1244.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ſur-tout, des prodiges de valeur ; épuiſés de force & accablés par la multitude, chacun ne chercha qu'à vendre chérement ſa vie & à mourir glorieuſement dans l'endroit où il avoit combattu : de ſorte que les Kharizmiens aidés des Eygptiens, ne remporterent la victoire, que quand l'armée chrétienne, qui n'avoit rien perdu de ſon terrein, eut ceſſé d'exiſter. Tout fut tué ou pris : il n'échappa de cette horrible boucherie que le Patriarche, quelques Evêques, le Connétable de Jeruſalem, le Comte de Jaffa & de Montfort, trente-trois Chevaliers & Freres ſervans du Temple, & vingt-ſix Hoſpitaliers. Quant aux Teutoniques qui avoient raſſemblé tout ce qu'ils avoient de monde en état de combattre, il ne s'en ſauva que trois; encore c'étoient des Freres Servans, ſuivant la relation que le couvent d'Acre envoya à l'Empereur.

Math. Paris. p. 628.

Perte énorme des Chrétiens.

Quoique nous euſſions un détail de ce triſte événement, dans une lettre que le Patriarche de Jeruſalem, les Evêques & les principaux Chefs des Ordres religieux de la Paleſtine, écrivirent aux Prélats de France & d'Angleterre, on en trouve encore une autre relation abrégée, ou eſpece d'atteſtation, donnée par le même Robert Patriarche de Jeruſalem, dont les détails ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ont

Ibid. p. 632.

Ap. Murat. tom. 8. pag. 1113.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ont été ignorés jusqu'à présent par les historiens des croisades. Selon lui, il y eut dans cette journée trois cens douze Chevaliers du Temple, tués, & trois cens vingt-quatre Turcopoles; on appelloit Turcopoles les cavaliers armés à la légere; c'étoient les Ecuyers ou Freres Servans des Templiers. Les Hospitaliers de St. Jean perdirent trois cens vingt-cinq Chevaliers & deux cens vingt-quatre Turcopoles ou Freres Servans. Quant aux Chevaliers Teutoniques, il dit qu'il n'en resta que trois, tous les autres qui étoient au nombre de quatre cens, ayant été tués. Comme il rapporte leur perte en bloc, on peut conjecturer qu'il y avoit la moitié de Chevaliers & autant de Turcopoles ou de Freres Servans: nous avons déja observé que les trois Teutoniques, qui échapperent, étoient de cette derniere classe; ainsi tous les Chevaliers de l'Ordre qui se trouvoient en Palestine, périrent dans cette bataille, si l'on excepte les vieillards, les infirmes, & quelques autres à qui on avoit confié la garde des forteresses qui appartenoient à l'Ordre. Le Patriarche ajoute que tous les Chevaliers de St. Lazare, tant sains que lépreux, furent tués, de même que le Seigneur de Cayphas avec tout son monde; le Comte Gauthier de Jaffa fut pris & tous

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

les siens furent tués, de même que trois cens soldats du Prince d'Antioche, & trois cens Chipriots; l'Archevêque de de Tyr avec tous les siens, & l'Evêque Rama; outre cela il périt seize mille Francs, & une multitude presque innombrable d'autres soldats. Le Patriarche ajoute encore à ces tristes détails, que les troupes des Sultans de Damas, de Chamelle, d'Alep, & d'un certain Prince Sarrazin nommé Nas, formant ensemble un corps de plus de vingt-cinq mille hommes qui combattoit avec les chrétiens, les trahirent vers la fin de la bataille, en prenant honteusement la fuite. Il paroît cependant que le Patriarche a confondu, mal-à-propos, le Sultan d'Hemesse, que nous nommons Chamelle, avec les autres Sarrazins qui trahirent les chrétiens dans cette journée: car nous voyons ailleurs que ce Sultan, attaqué par les troupes de Barkabkhan fut, à la vérité, obligé de quitter le combat, & que sa retraite entraîna la défaite de l'armée entiere; mais ce ne fut qu'après avoir fait une si belle défense, que de deux mille Turcs qu'il commandoit, il ne lui en restoit qu'environ quatre-vingt. D'ailleurs Joinville justifie pleinement ce Prince Sarrazin, en disant que c'étoit un des meilleurs Chevaliers & des plus loyaux de ce pays.

Deguignes, t. 2. l. 14. pag. 290.

VI. HENRI DE HOHEN-LOHE.

Cette malheureuse défaite acheva de ruiner les affaires des chrétiens dans la Terre-Sainte.

Les Kharizmiens disparoissent.

Math. Paris. p. 733.

Après cette victoire, les Kharizmiens s'étant avancés jusqu'à deux milles de St. Jean d'Acre, l'on devoit s'attendre que cette place d'armes des chrétiens alloit devenir leur proie ; si celui qui éleve & renverse les empires, n'eût eu pitié de son peuple, & mis fin à tant de malheurs. Le Sultan d'Egypte ayant rassemblé les Kharizmiens, les envoya avec une partie de ses troupes faire le siege de Damas qu'ils prirent ; mais mécontens du Sultan, qui ne tint pas les promesses qu'il leur avoit faites, ils quitterent son parti & se rangerent du côté du Sultan de Damas, pour l'aider à reprendre cette ville. Pendant qu'ils étoient occupés au siege, les Sultans d'Egypte, d'Alep & d'Hemesse vinrent les attaquer : les Kharizmiens leverent le siege, en vinrent aux mains avec les Sarrazins près de Casab, furent battus, & Barkabkhan leur chef, ayant été tué dans la mêlée, on porta sa tête à Alep. Le reste des Kharizmiens conduit par Keschloukhan, prit parti chez les Mogols qui les disperserent dans leurs armées, & ils furent tellement fondus avec eux, qu'on ne rencontre plus le nom des Kharizmiens dans l'histoire après l'an 1247.

Deguignes ibid. p. 291.

V 2

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.
Croisade de Saint Louis.
Prise de Damiette.

Pour réparer les pertes de la bataille de Gaza, les Hospitaliers & les Templiers firent venir en Palestine presque tout ce qu'ils avoient de Chevaliers dans leurs autres établissemens ; & le Grand-Maître des Teutoniques y fit passer autant de Chevaliers de son Ordre que la guerre qu'il faisoit en Prusse & en Livonie, pouvoit le permettre. L'Europe entiere prit part aux malheurs de la Terre-Sainte ; mais personne n'y fut plus sensible, & ne fit autant pour les réparer que Louis IX Roi de France, connu depuis sous le nom de St. Louis. Ce Prince s'embarqua avec une puissante armée, pour attaquer le Soudan d'Egypte dans ses propres états, & arriva avec sa flotte à la vue de Damiette au mois de juin de l'an 1249. Les Egyptiens voulurent en vain s'opposer à la descente : Louis, voyant que les chaloupes n'approchoient pas du rivage aussi vîte qu'il le desiroit, se jetta à l'eau l'épée à la main, & marcha aux ennemis qui bordoient le rivage ; les Sarrazins étonnés d'une action si déterminée ne purent soutenir l'attaque des François, & furent répandre l'allarme parmi la garnison de Damiette, qui l'abandonna après y avoir mis le feu. Ainsi la clef de l'Egypte tomba entre les mains du Roi de France, au moment qu'il se montra dans ces contrées.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Victoires & captivité du roi.

Velly. hist. de France. Burri. hist. de S. Louis. Deguignes. t. 5. l. 21.

1250.

Chron. Erford. ap. Schanat.

Dès qu'on apprit que ce Monarque étoit débarqué en Egypte, la plupart des Seigneurs de la Paleſtine s'y rendirent; & auſſi les Ordres Militaires, qui ne laiſſoient échapper aucune occaſion d'acquérir de la gloire: les Grands-Maîtres du Temple & de l'hôpital de St. Jean y conduiſirent leurs Chevaliers, & Frere Eberhard Comte de Seyne, Maître Provincial d'Allemagne, que le Grand-Maître avoit envoyé en Paleſtine, avec la qualité de ſon Lieutenant, y mena les Chevaliers Teutoniques. Le Roi de France voyant ſon armée renforcée de tant de braves gens, partit au mois de novembre ſuivant pour aſſiéger le Grand-Caire ou Babylone d'Egypte; mais de grands obſtacles traverſerent ſon deſſein. L'année ſuivante au mois de février le Comte d'Artois, guidé par un Bédouin, paſſa le bras du Nil, nommé Thanis, & défit trois cens Muſulmans, qui vouloient lui diſputer le paſſage. Fier de cet avantage, le Comte pourſuivit imprudemment les fuyards à travers la ville de Manſoura ou la Maſſoure; mais à ſon retour il trouva les habitans montés ſur les toits de leurs maiſons, qui l'accablerent d'une grêle de pierres, dont ce Prince fut tué avec la plupart de ceux qui l'avoient ſuivi. Le Roi vengea quelques jours après la perte de

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

son frere par une victoire qu'il remporta sur les Sarrazins : cette bataille eut lieu le mardi gras ; & le lundi suivant, il eut encore le même succès dans une seconde bataille, où il se signala, comme il l'avoit fait dans la premiere, par des actions de valeur à jamais mémorables. Les exploits de ce grand Roi ne sauverent pas son armée, déja diminuée de moitié, & accablée par d'affreuses maladies ; car une multitude innombrable d'Egyptiens l'enveloppa de toutes parts : de sorte que le courage devint inutile, & que le Roi, malade lui-même, fut pris par les infidèles le cinq d'avril de l'an 1250, avec ses deux Freres Alphonse Comte de Poitiers, Charles Comte d'Anjou, & presque toute son armée. Les Ordres militaires eurent le même sort, nommément celui des Teutoniques, dont il n'y en eut que trois qui échapperent, selon le témoignage de Mathieu Paris ; encore étoient-ils à moitié morts de leurs blessures : trois Templiers éviterent de même les fers des Sarrazins, ainsi que cinq Hospitaliers, dont un mourut de ses blessures en chemin. La chronique d'Erfort rapporte sur le témoignage du Comte de Seyne, Commandant des Chevaliers Teutoniques de la Palestine dans cette malheureuse expédition, que l'on compta trente-six mille chrétiens tués

Math. Westmon. Chr. Salisburg. Chr. Erford. Math. Paris. Pag. 793.

dans les différens combats, ou morts de maladie, quinze mille pris avec le Roi, & quatre mille, qui manquant de vivres, renoncerent à leur religion pour embrasser celle de Mahomet (1).

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

Délivrance du Roi, & des autres prisonniers.

Histoire de France.

Le Seigneur avoit voulu que le St. Roi donnât au monde le spectacle d'une sorte de gloire que les chrétiens seuls peuvent apprécier : Louis aussi grand dans les fers, qu'au sein de la victoire, montra constamment une résignation parfaite, & une fermeté héroïque ; de sorte que l'éclat de ses vertus, qui parurent dans tout leur jour, força les barbares même à lui rendre hommage. Sa captivité ne fut pas longue ; car il conclut un traité avec les Sarrazins, à ces conditions : qu'il y auroit une treve pour dix ans entre les deux nations : que tous les prisonniers qu'on avoit faits de part & d'autre, non-seulement depuis l'arrivée des François, mais encore depuis la suspension d'armes arrê-

(1) Je crois qu'il y a une faute dans le texte qui porte : *Dixit in super IIII millia ad Perfidos propter victus penuriam transfugisse per apostasiam*, & qu'il faudroit dire *perfidos* : l'histoire de France nous apprend qu'il y en eut effectivement d'assez lâches pour embrasser le mahométisme dans la crainte de la mort. Les autres écrivains font un calcul très-différent du nombre des morts & des prisonniers ; mais il me suffit d'avoir rapporté le témoignage du Comte de Seyne pour faire voir que les Teutoniques eurent part à cette malheureuse expédition.

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

tée avec l'Empereur Frédéric, seroient remis en liberté : que les chrétiens posséderoient paisiblement toutes les places qu'ils avoient dans la Palestine & dans la Syrie : que le Roi payeroit huit cens mille besans d'or pour la rançon de ses sujets captifs, & donneroit Damiette pour le rachat de sa personne, &c. Le Roi, après avoir encore couru plusieurs dangers de la part des Sarrazins, s'embarqua au mois de mai près de Damiette, & fit voile pour St. Jean d'Acre, où il arriva heureusement. Les Chevaliers Teutoniques prisonniers, recouvrerent aussi leur liberté en vertu du second article du traité, & quelques auteurs ajoutent qu'ils contribuerent à la délivrance du Roi, ce qui n'est pas sans vraisemblance ; car il est naturel de croire que les Chevaliers, restés en Palestine & dans les autres établissemens voisins, apporterent tout l'argent qu'ils purent ramasser pour aider à payer la somme énorme, dont ce Prince devoit compter la moitié avant sa sortie de l'Egypte : cet empressement dut être général, si l'on en excepte les Templiers, auxquels il fallut presque faire violence pour leur emprunter soixante mille besans ; aussi est-ce une tache à leur mémoire que la succession des tems n'a point effacée.

St. Louis donne les

Les Ordres Militaires avoient combattu

vaillamment ſous les yeux du Roi, pendant cette malheureuſe expédition d'Egypte ; & nous apprenons, tant par les hiſtoriens Allemands & Anglois, que par ceux de l'Ordre, que les Chevaliers Teutoniques y eurent part, quoique les François qui ont décrit cette guerre, n'en aient pas fait mention : ſoit qu'ils aient réſervé tous les détails pour les guerriers de leur nation, ou que les Teutoniques ne leur parurent pas aſſez nombreux, pour faire un corps remarquable dans une auſſi grande armée. Si ce ſilence ſemble dérober quelque choſe à la gloire des Teutoniques, ils en ſont bien dédommagés par un témoignage mille fois plus flatteur ; car nous ſavons qu'ils mériterent l'eſtime d'un Saint & d'un Héros, à qui ils étoient étrangers, & que par conſéquent ils ne purent l'obtenir qu'à force de vertu & de courage. Saint Louis, ce Prince ſi brave, & par-là même ſi bon juge de la valeur, & en même tems ſi rempli de l'eſprit de Dieu, les honora d'une affection particuliere, & leur donna des marques uniques & les plus diſtinguées de cette bienveillance. A l'exemple du Roi de Jeruſalem & de l'Empereur Frédéric II, dont le premier avoit ajouté à la croix du Grand-Maître, celle du royaume de Jeruſalem, & le ſecond l'aigle de l'Empire, le Saint Roi voulut

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

fleurs de lys à l'Ordre.

Schutz. Duellius. Venator. Chr. Ord. cap. 215. Leo. hiſt. Pruſſ. Hartk. in not. pag. 131. Barre. hiſt. d'All. tom. 6. pag. 402. Pauli.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

leur donner auſſi une marque perpétuelle de ſes bontés, en y ajoutant quatre fleurs-de-lys qu'on voit encore aujourd'hui dans les armes & ſur la croix que porte le Grand-Maître, pour qui cette diſtinction eſt réſervée ; il eſt remarquable que Hohenlohe n'étant pas en Paleſtine, ce ne fut pas par prédilection pour ſa perſonne, de ſorte que ce furent les Chevaliers qui mériterent cet honneur à leur chef. Le Saint Roi fit expédier les lettres patentes de cette conceſſion à St. Jean d'Acre le 20 août de l'an 1250; mais ce monument, l'un des plus précieux que l'Ordre pouvoit garder dans ſes archives, n'eſt malheureuſement pas parvenu juſqu'à nous, étant péri, ſelon toute apparence, lors de la deſtruction de la maiſon d'Acre & de la ville même par les Sarrazins.

Chron. Ord. pag. 215.

Autres bienfaits de St. Louis.

Le Monarque François ne borna pas là ſes bienfaits, & fit préſent aux Chevaliers Teutoniques de la Paleſtine de deux mille beſans ou florins d'or; c'étoit beaucoup pour ſa ſituation, & il y ajouta, ſelon toute apparence, le don de pluſieurs biens-fonds en France, car lorſque Saint Louis ſe croiſa pour la ſeconde fois, le Pape Clément IV écrivit à Simon de Brie Cardinal du titre de Ste. Cecile, & ſon Légat en France, de faire lever ſur tous les biens eccléſiaſtiques du royaume, la

Chron. Ord. cap. 215. Venator. Barre. hiſt. d'All. tom. 6. p. 402.

Raynald. num. 51. & ſeq.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

dîme qu'il accordoit au Roi pour trois ans en faveur de cette expédition : mais il en exceptoit les biens des Chevaliers de l'hôpital St. Jean, du Temple & de l'Ordre Teutonique, ainsi que ceux des Ecclésiastiques Croisés, qui partiroient au premier passage. La bulle est datée de Viterbe le 5 mai de l'an 1267; suivant l'inventaire du trésor des chartres, il doit s'y trouver encore une bulle du 26 juillet de l'an 1333 donnée par Jean XXII, qui accordoit au Roi Philippe de Valois, la premiere année du revenu de tous les bénéfices qui pourroient vaquer en France dans l'intervalle de six ans, excepté des archevêchés & évêchés, & des bénéfices de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, de l'Ordre Teutonique & de celui du St. Sépulchre. Les preuves que nous avons déja rapportées des bontés, j'oserois même dire, de la prédilection & de la libéralité du St. Roi, ne laissent pas douter que l'Ordre Teutonique ne lui fut également redevable des différentes possessions qu'il eut dans le royaume de France; mais on ignore quels furent ces biens & comment l'Ordre les perdit. René Choppin, célebre Jurisconsulte qui mourut à Paris en 1606, rapporte, que de son tems l'Ordre Teutonique ne possédoit en France que la seule Commanderie du St. Esprit de

Vol. 8. fol. 6204.

Lib. 2. de jure cœnobitar. édit. 2. pag. 194 & seq.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

l'hôpital d'Aurai, diocefe de Vannes en Baffe-Bretagne : de forte que les bienfaits de St. Louis étoient déja perdus pour l'Ordre ; cettte Commanderie ne pouvant venir de lui, puifque le Duché de Bretagne ne fut réuni à la couronne qu'en 1532. On ne fait pas davantage d'où venoit cette Commanderie d'Aurai, mais on peut conjecturer avec quelque vraifemblance que les raifons qui avoient déterminé St. Louis à combler l'Ordre de bienfaits, avoient produit le même effet fur Pierre de Dreux Duc de Bretagne, qui avoit accompagné le Roi dans fon expédition, & qu'il fit cette donation à l'Ordre pendant fon féjour en Egypte. Il eft vrai que ce Prince avoit remis fon duché à Jean fon fils dès l'an 1237 ; mais il eft vraifemblable qu'il s'étoit réfervé certaines propriétés en Bretagne, entr'autres la petite ville d'Aurai. Choppin nous apprend la deftinée de cette Commanderie que le Pape Grégoire XIII donna en commende à un clerc féculier l'an 1583. L'an 1601 Clément VIII en pourvut un autre clerc, à la charge expreffe de prendre l'habit dans fix mois, & de faire profeffion dans l'Ordre Teutonique ; mais celui-ci eut un procès au confeil-privé du Roi contre un autre clerc que Sa Majefté y avoit nommé, fans condition d'entrer dans l'Ordre ;

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

ainsi les Chevaliers Teutoniques perdirent jusqu'à l'apparence de possession de cette Commanderie (1).

Entreprise sur Belinas, ou Césarée de Philippe.

Pendant le séjour du Roi en Palestine, les Soudans de Damas & d'Egypte se réunirent contre les chrétiens leurs ennemis communs : ce qui occasionna divers événemens, entre lesquels celui qui tient le plus à mon sujet, est l'entreprise sur Belinas ou Césarée de Philippe, que les Chevaliers Teutoniques manquerent de rendre funeste à l'armée chrétienne, par une ardeur inconsidérée. Le Roi qui avoit reçu quelques renforts de France, voulut tenter l'attaque de Belinas, & l'on eut toute la peine du monde d'empêcher le Monarque de s'y exposer lui-même. S'étant enfin rendu aux prieres de son conseil, l'armée partit de nuit; & arriva au point du jour dans la plaine, située au pied du mont Liban, près du lieu où le Jourdain prend sa source. Belinas bâtie à mi-côte, avoit une triple enceinte de murailles, & près d'une demi-lieue plus haut étoit un château nommé Subberbe construit sur le roc. On

Joinville.

(1) Suivant des informations que j'ai fait prendre à Aurai même, cette Commanderie n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre hôpital; mais on voit encore la croix de l'Ordre sur le clocher, & la représentation de quelques Chevaliers dans la chapelle.

VI.
HENRI DE HOHEN-LOHE.

partagea les attaques, & l'on convint que Joinville, Sénéchal de Champagne, se porteroit entre le château & la ville, & y feroit son attaque avec ce que l'on appelloit la bataille du Roi, ou les Gendarmes qui étoient à sa solde, & les Chevaliers Teutoniques; un autre corps, que l'histoire nomme Terriers, devoit attaquer à la gauche; les Hospitaliers à la droite, & les Templiers du côté de la plaine.

Chacun s'avança à l'instant pour prendre le poste qui lui étoit assigné : celui de Joinville étoit en même tems le plus difficile & le plus dangereux; le chemin par lequel on y arrivoit, très-escarpé de sa nature, se trouvoit encore tellement rompu qu'on ne pouvoit y monter à cheval, & l'issue en étoit défendue par une nombreuse cavalerie des ennemis; on y arriva cependant, quoiqu'à pied & traînant les chevaux par la bride, mais avec une contenance si fiere, que les infideles se retirerent avec précipitation, sans rendre de combat : cette fuite fit perdre cœur aux habitans de la ville qui se sauverent dans la montagne, laissant ainsi leurs maisons au pillage.

Témérité des Teutoniques & ses suites fâcheuses.

L'avantage étoit complet & les ordres du Roi pleinement exécutés; mais on voulut faire plus qu'il n'avoit été com-

mandé, & quelque chose que pût dire Joinville, les Chevaliers Teutoniques se détacherent pour aller attaquer les ennemis, qui s'étoient ralliés devant le château : on n'y pouvoit aller que par des sentiers longs & étroits, de sorte que les Teutoniques, engagés dans des roches escarpées, reconnurent bientôt la témérité de leur entreprise, & prirent le parti de retourner sur leurs pas; mais les ennemis descendus de cheval, vinrent les couper par des routes détournées, les chargerent avec furie & en assommerent plusieurs à coups de massue (1); les Chevaliers poursuivis de près se retirerent jusqu'à l'endroit où étoit Joinville, qui s'étoit avancé avec sa Gendarmerie à pied, ayant renvoyé les chevaux sur les derrieres à cause de la difficulté du terrein. Peu s'en fallut que la déroute des Chevaliers Teutoniques, ne causât celle des Gendarmes, qui se préparoient déja à fuir; mais Joinville les arrêta en les mena-

VI. HENRI DE HOIEN-LOHE.

(1) Le texte de Joinville porte : *quant les Allemands virent que ils chassoient à folie, ils s'en revindrent ariere &c.* L'Abbé Velly, dans son Histoire de France, & Mr. Bury dans celle de St. Louis, ont entendu comme moi, par le mot d'Allemands, les Chevaliers Teutoniques; ce qui est d'autant moins douteux que ces Chevaliers devoient être plus empressés que jamais de signaler leur zele contre les infideles, & leur attachement pour le Roi qui les avoit comblés de bienfaits.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

çant de les faire tous casser par le Roi; quelques-uns, cependant, oserent lui dire, qu'il parloit bien à son aise, parce qu'étant à cheval, il lui seroit aisé de se sauver, pendant qu'ils demeureroient exposés à la fureur des ennemis : le brave Joinville, piqué du propos, mit aussi-tôt pied à terre & envoya son cheval au quartier des Templiers. Ses troupes étant rassurées, & les Chevaliers Teutoniques ralliés, il soutint long-tems l'effort des infideles; mais il alloit être accablé par le nombre, lorsqu'on vint dire à Olivier de Termes que Joinville avoit été tué : ce faux bruit le sauva; mort ou vif, s'écria l'intrépide Chevalier, j'en porterai des nouvelles certaines au Roi ou j'y demeurerai; il arrive en effet avec du secours, enfonce les barbares, dégage le favori du Monarque François, & le ramene avec ses Gendarmes & les Chevaliers Teutoniques. La ville pendant ce tems avoit été pillée, saccagée & brûlée, & les vainqueurs rejoignirent le Roi à Sidon.

Retour de St. Louis en France.

Louis, pendant son sejour en Palestine, releva les fortifications de plusieurs places, & y fit autant de bien, que les pertes qu'il avoit essuyées en Egypte, pouvoient le permettre : mais ayant appris en 1253 la mort de la Reine Blanche sa mere, arrivée à la fin de l'année pré-

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

cédente, il prit dès-lors le parti de retourner dans son royaume, & se mit à faire les préparatifs du voyage, qui n'eut cependant lieu que l'année suivante.

Mort du Grand Maître.

1253.

Ce fut vers ce même tems que l'Ordre perdit son Grand-Maître, mais on n'en connoît pas l'époque certaine ; quelques-uns marquant la mort de Henri de Hohenlohe l'an 1250, & d'autres en 1252. Mr. Pauli la met en 1253, parce que c'est l'année où les historiens qui n'ont pas connu ce Grand-Maître, marquent communément celle du Landgrave de Thuringe, dont ils ont prolongé mal-à-propos l'existence pendant neuf ans : c'est le sentiment le plus probable, car Popon d'Osterna, successeur de Hohenlohe, fut élu cette même année. Pauli dit que Hohenlohe mourut le 15 juillet, & Mr. de Hess marque sa mort au mois de juin ; ainsi il n'y a rien de certain sur sa fin, sinon qu'il fut inhumé dans la chapelle de la cour à Mergentheim.

Hohenlohe bienfaiteur de l'Ordre.

Hess.
Pauli. p. 76.

Ce Grand-Maître mérita la reconnoissance de l'Ordre par ses bienfaits ; car c'est à lui qu'il doit la ville de Mergentheim en Franconie, aujourd'hui sa capitale & le siege de la Grande-Maîtrise. Ce fut l'an 1219, que Henri & Frédéric de Hohenlohe son frere, donnerent leur patrimoine aux Chevaliers Teutoniques

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

avec l'agrément de leurs aînés ; cette donation fut confirmée l'année suivante par Otton Evêque de Wurtzbourg, & par l'Empereur Frédéric II, après quoi les deux freres partirent pour la Terre-Sainte, où ils firent leurs vœux dans l'Ordre Teutonique : on voit dans ce même tems un André de Hohenlohe Chevalier de l'Ordre, mais on ignore s'il étoit frere ou cousin des deux premiers. La donation des deux freres, & l'inhumation de Henri à Mergentheim, dont il fit sa principale résidence, prouvent l'erreur de Pantaleon, cité par Mr. de Vertot. Pantaleon rapporte que les Sarrazins ayant pris aux Hospitaliers de St. Jean la forteresse de Margat en 1283, (c'étoit en 1285) ils la détruisirent de fond en comble ; & que les Chevaliers Allemands qui s'étoient trouvés à la défense de cette place, voulant en conserver la mémoire, bâtirent en Allemagne une forteresse sur le même plan, qu'ils nommerent Mergatheim ; ajoutant que cet endroit étoit tombé entre les mains des Chevaliers Teutoniques, après avoir appartenu long-tems à l'Ordre de St. Jean.

Histoire de Malthe. t. 1. p. 539.

Mort de l'Empereur Frédéric II.

Pendant le Magistere de Hohenlohe, l'Ordre perdit un de ses plus grands protecteurs dans la personne de l'Empereur Frédéric II, dont les dernieres années furent encore plus orageuses que n'avoient

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

été celles qui les avoient précédées : l'an 1238, ce Monarque ayant donné le royaume de Sardaigne à Entius, son fils naturel, le Pape s'y opposa, prétendant que la Sardaigne appartenoit au Saint-Siege ; & comme Frédéric voulut soutenir Entius, Grégoire IX excommunia l'Empereur au mois de mars de l'année suivante, & fit offrir la couronne impériale au Roi de France, pour le Comte Robert son frere ; mais St. Louis la refusa. L'an 1245, Innocent IV prononça une sentence de déposition contre Frédéric, en présence du concile général de Lyon : & les trois Electeurs ecclésiastiques élurent Roi des Romains Henri Raspon Landgrave de Thuringe ; mais ce Prince n'ayant survécu que quelques mois à son élection, les sept grands Officiers de l'Empire donnerent pour nouveau compétiteur à Frédéric, l'an 1247, Guillaume Comte de Hollande. Les affaires de Frédéric déclinerent toujours depuis ce tems-là jusqu'au 13 de décembre de l'an 1250 qu'il mourut à Fiorentino, ville de la Pouille, dans la cinquante-sixieme année de son âge ; après avoir reçu l'absolution de l'Archevêque de Palerme.

Qu'il soit permis à l'historien de l'Ordre Teutonique, de jetter quelques fleurs sur le tombeau d'un Prince, à qui les Cheva-

VI.
HENRI DE HOHENLOHE.

liers doivent la plus grande reconnoiſſance pour tant de bienfaits dont il les a comblés. Perſonne n'ignore les longs démêlés de Frédéric avec le St. Siege, mais je garderai le ſilence ſur cet objet, pour ne point imiter ces perſonnes hardies, qui décident tout au gré de leur caprice, & dont la main, ſouvent auſſi foible que téméraire, s'aviſe de peſer les droits du Sacerdoce & de l'Empire : je n'examinerai pas même juſqu'à quel point les écrivains des deux partis peuvent être ſortis des bornes de la modération & de la juſtice; cet objet eſt totalement ſouſtrait de mes éloges & de ma critique. Mais il eſt d'autres points de vue ſous leſquels on peut conſidérer Frédéric. Ce Prince très-brave, & connoiſſant parfaitement le métier de la guerre, avoit le cœur grand, & récompenſoit magnifiquement les ſervices qu'on lui rendoit : né avec beaucoup d'eſprit, il l'avoit cultivé au point d'acquérir des connoiſſances rares pour ſon tems; car il parloit avec facilité, le grec, le latin, l'italien, le françois, l'allemand & la langue des Sarrazins, qui étoit vraiſemblablement l'arabe : on lui attribue quelques ouvrages de littérature, & on prétend qu'il étoit un excellent méchanicien. Il protégea les ſavans, & fit traduire pluſieurs livres grecs en latin, entr'autre les œuvres

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

d'Ariſtote, dont il fit préſent à l'Univerſité de Bologne. Avec ces bonnes qualités, Frédéric eut de grands défauts; l'amour déſordonné des femmes, & l'eſprit de vengeance : on l'accuſe auſſi d'avoir eu peu de religion; cela peut être, ſi ſes ennemis n'ont pas confondu le culte avec ſes miniſtres : en tout cas il changea de ſentiment avant ſa mort; car par ſon teſtament, il ordonna à ſon fils de réparer tous les torts qu'il avoit faits à l'égliſe, & légua cent mille onces d'or pour le ſecours de la Terre-Sainte : les conſeils qu'il donna à ce même fils avant de mourir, pourroient être avoués par le Prince le plus religieux. Voilà quel fut Frédéric, qui ne laiſſa qu'un trône chancellant à ſon fils Conrard IV, couronné Roi des Romains dès l'an 1237; car à la mort du pere, le Pape confirma ce même titre à Guillaume Comte de Hollande. Nous avons deux chartres de ces deux Rois; celle de Conrard n'eſt qu'un conſentement à une aliénation en faveur de l'Ordre, & celle de Guillaume une confirmation de ſes privileges.

Guden. diplom. Ord. num. 24.

Ord. deduct. Beyl. n. 8.



RECHERCHES

Sur quelques erreurs qui se sont glissées, tant dans les copies des chartres, que dans l'Histoire, sur les Grands-Maîtres Herman de Salza, Conrard *Landgrave* de Thuringe, *&* Henri de Hohenlohe.

Le lecteur seroit autorisé à douter des preuves que j'ai rapportées de la succession des trois derniers Grands-Maîtres, ainsi que des époques que j'ai cru devoir assigner à leurs Magisteres, si je ne lui montrois le peu de fondement de plusieurs témoignages contraires, qui ne sont propres qu'à induire en erreur. Nous commencerons par le rapport de deux écrivains Italiens, qui prétendent que Marin Filangeri, Archevêque de Bari, remplaça Herman de Salza à la Grande-Maîtrise de l'Ordre Teutonique. Voici ce qui les a trompés.

Ap. Murat. ital. rer. script. t. 7. Richard de St. Germain rapporte dans sa chronique, qu'au mois de février de

l'an 1242, l'Empereur envoya à la cour de Rome, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique nouvellement élu, l'Archevêque de Bari, & Roger de Portcaſtrel : mais ce paſſage eſt louche par le défaut d'une virgule ; voici le texte. *Anno 1242 menſe februario.... Imperator.... ad Romanam curiam Magiſtrum domus Teutonicorum creatum noviter Archiepiſcopum Barenſem & Magiſtrum Rogerium Porcaſtrellum pro pace legatos mittit* (1). Si ce paſſage n'étoit pas défectueux, ainſi que nous le démontrerons évidemment, ſon ſens naturel ſeroit, que le Maître de l'Ordre Teutonique avoit été fait nouvellement Archevêque de Bari : mais il eſt impoſſible de lui donner cette interprétation, puiſque Marin Filangeri, Napolitain, étoit depuis l'an 1218, ou l'an 1226, en poſſeſſion de ce ſiege, qu'il occupa juſqu'à l'an 1251 (2). Le Pere

& Ughelli Italia Sacra. tom. 10. edit. Venet.

(1) Ce texte eſt rapporté de même dans Muratori & dans les deux éditions d'Ughelli, c'eſt-à-dire, ſans interponction entre les mots *noviter* & *Archiepiſcopum*. La ſeule différence qu'on trouve dans ces éditions, c'eſt que dans la premiere d'Ughelli, on lit *Magiſter Teutonicorum* au lieu de *Magiſtrum*, ce qui eſt une faute viſible d'impreſſion.

(2) Ughelli n'eſt pas d'accord avec lui-même, puiſqu'il dit dans le même paſſage que Filangeri fut nommé Archevêque de Bari en 1226, & quelques lignes plus loin, qu'il occupa ce ſiege 33 ans : or comme il marque la mort de Filangeri en 1251, il réſulte de ce der-

Hist. di Bari. in Napoli 1637. in-4o. lib. 2. pag. 128.

Beatillo Jésuite, qui a écrit l'histoire de Bari, ne s'appercevant pas du défaut qu'il y avoit dans le texte de Richard de St. Germain, & ne voyant pas de possibilité à le prendre dans son sens naturel, imagina que c'étoit Marin Filangeri, Archevêque de Bari, qui avoit été fait Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; voici la traduction littérale du passage de cet auteur Italien. » Frédéric ordonna en 1242 » d'abattre toutes les tours & les mai» sons élevées de Bari, quoique cette » même année il eût fait créer l'Arche» vêque de Bari, Marin, Maître ou Gé» néral de l'Ordre Teutonique, &c. « & il cite en marge la chronique de Richard de St. Germain, qui n'étoit encore que manuscrite (1). Malgré l'entorse que Beatillo avoit été forcé de donner au texte de cet auteur, pour se persuader que l'Archevêque de Bari devint Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; Ughelli, qui commenca à donner au public l'an 1642

---

nier calcul qu'il devoit être en possession du siege de Bari depuis l'an 1218. V. *Italia sacra edit. Venet. tom. 3. pag. 642.*

(1) Texte de Beatillo : *Commando Frederico, nel 1242 che Bari si diruccassero tutte le torri e case alte della citta, con tutto che havese fatto nell'anno stesso crear l'Archivescovo di Bari Marino Maestro, cioè, Generale dell Ordine di Teutonici, nobilissima cavalleria di Germania.*

son

son *Italia sacra*, dans laquelle il fit imprimer pour la premiere fois la chronique de Richard de St. Germain, tomba dans la même erreur, soit qu'il comprît le texte de la même maniere, ou qu'il fût séduit par l'interprétation de Beatillo; c'est pourquoi Ughelli, ayant rapporté que l'Empereur Frédéric envoya, plusieurs fois, Marin Filangeri au Pape Grégoire IX, ajoute qu'il fut fait Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, par l'autorité de l'un des deux : car ce passage est si équivoque qu'on ne sauroit dire si c'est du Pape ou de l'Empereur qu'il veut parler. On voit qu'Ughelli ignoroit, ainsi que Beatillo, que les Papes ni les Empereurs ne donnerent jamais de Grands-Maîtres à l'Ordre Teutonique (1).

Pour apprécier le texte, qui a donné lieu à ces erreurs. Il faut remarquer que Richard, surnommé de St. Germain, parce qu'il étoit Notaire ou Secrétaire de cette ville, étoit un homme judicieux & bon historien, qui rapporte avec exactitude, dans sa chronique, ce qui s'est passé dans

---

(1) *Cæterum Marinus altæ virtutis in Frederici Imperatoris curia notus ejusdem familiarissimus fuit; à quo ad Gregorium IX. Pontificem Legatus non semel fuit : cujus auctoritate Magnus Theutonici Ordinis Magister renunciatus est, tandem cum sedisset annos 33 moritur anno salutis 1251.* Ughelli. tom. 8. pag. 642.

l'univers, depuis l'an 1189, jusqu'à l'an 1243. Par-tout son style est net, pur, intelligible, & jamais obscur, ni susceptible d'un double sens, si l'on excepte le passage dont il s'agit : d'où il résulte, que pour connoître la vérité d'un fait, qui se passoit sous les yeux de l'auteur, il faut chercher le moyen de rétablir le texte dans toute sa pureté. Comme il est certain, par le témoignage d'Ughelli & de Beatillo, que le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ne fut pas nommé à l'archevêché de Bari, & qu'il est de la derniere évidence que Marin Filangeri ne devint pas Grand-Maître, puisque nous avons vu, & que nous verrons encore que la suite des successeurs de Salza est prouvée par des témoignages authentiques, que les opinions des historiens ne sauroient affoiblir; il est clair que le Grand-Maître & l'Archevêque de Bari nommés dans le texte de Richard de St. Germain, sont deux personnes différentes, dont les noms doivent être séparés par une interponction : pour la placer il faut voir sur lequel des deux portent ces mots, *creatum noviter*, créé nouvellement : ce ne pouvoit pas être sur Marin Filangeri, car Ughelli rapporte une inscription gravée sur le marbre, en mémoire d'une consécration d'église, faite par cet

Ughell. p. 642.

Archevêque en 1233. C'étoit donc le Grand-Maître qui étoit nouvellement élu ; ce qui convient parfaitement à Conrard de Thuringe qui fut envoyé à Rome, avec l'Archevêque de Bari, & Roger de Portcastrel : il est vrai qu'on ne doit pas prendre ici l'expression de Richard de St. Germain à la lettre ; car nous avons vu que Conrard de Thuringe étoit en possession de la Grande-Maîtrise depuis environ deux ans ; mais on n'en sera pas surpris si on considere, que les mutations qui arrivoient dans l'Ordre Teutonique, ne pouvoient trouver place dans un ouvrage aussi laconique que la chronique de Richard, & que cependant il devoit mettre une borne de séparation, entre les services signalés que Herman de Salza avoit rendus à l'Empereur depuis la malheureuse expédition d'Egypte, & ceux que son successeur pouvoit lui rendre dans la suite ; ce qu'il a exécuté de la maniere la plus breve & la plus positive, en marquant que c'étoit un nouveau Grand-Maître, ou si l'on veut un Grand-Maître nouvellement élu, que l'Empereur envoyoit au Pape. Ainsi le texte de Richard de St. Germain sera rétabli dans toute sa pureté, en ajoutant une virgule après ces mots, *creatum noviter*. Il est étonnant que le célebre Muratori, qui a

fait imprimer la chronique de Richard de St. Germain beaucoup plus exactement que n'avoit fait Ughelli, ne se soit pas apperçu du défaut de ce passage, ou qu'il n'y ait pas ajouté une note pour en prévenir le lecteur.

Thom. Fazellus de rebus siculis poster. decadis lib. 8. pag. 443.

Fazelli nous fournit encore l'exemple d'un texte entiérement défiguré par le manque d'une virgule : cet écrivain ayant rapporté que le Pape avoit fait citer l'Empereur à comparoître personnellement au concile de Lyon, & que Frédéric avoit envoyé Thadée de Suesse demander le tems nécessaire pour se préparer au voyage, il ajoute : *Datum est quidem tempus quo id fieri deberet : tametsi Fridericus Innocentium ne tridui quidem tempus ad Frigensis Episcopi Magistri domus Teutonicorum, & Petri de Vineis (quos postremò pro pace tractanda ad concilium miserat) ac multorum nobilium & prælatorum preces noluisse præstolari, conquestus sit.* Qui ne croiroit en voyant ce texte que l'Empereur n'avoit envoyé que deux Ambassadeurs au concile, dont l'un étoit l'Evêque de Freisingue Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & l'autre Pierre des Vignes, parce qu'il manque une virgule entre les mots *Episcopi* & *Magistri*. Nous n'insisterons pas davantage sur cette omission, qui pouvoit jetter une nouvelle con-

fusion dans l'histoire, parce que l'envoi de ces trois Ambassadeurs a occasionné des erreurs bien plus remarquables & plus importantes, que nous allons examiner.

On trouve dans le Recueil des Constitutions impériales de Goldast, une lettre de l'Empereur Frédéric II au Roi de France, dans laquelle il mande qu'il avoit envoyé au concile de Lyon, l'an 1245, l'Evêque de Freisingue, *Herman* Maître de l'Ordre Teutonique, & Pierre des Vignes : mais cette lettre ne sert de rien pour prolonger l'existence de Herman de Salza, parce qu'il est certain que le nom de *Herman* ne s'y trouve qu'abusivement. Le Pere François Pippini Dominicain, dont la chronique finit vers l'an 1314, rapporte un exemplaire de cette lettre, dans lequel au lieu de *Herman*, on ne trouve que la lettre *H. Dilectum Principem, Fratrem H. Magistrum domus Sanctæ Mariæ Teutonicorum.* Outre que Pippini étoit presque contemporain de Frédéric II, l'exemplaire qu'il rapporte est préférable, à tous égards, à celui de Goldast, qui paroît fait sur une copie défectueuse ; puisque le titre de Pierre des Vignes y est omis, & qu'il se trouve dans l'exemplaire de Pippini. Pour peu qu'on connoisse les anciens titres, on sait qu'il n'est pas rare de ne

Tom. 3. p. 375. & seq.

Ap. Murat. tom. 9. pag. 656.

trouver qu'une lettre initiale au lieu du nom : méthode qui devoit occasionner bien des erreurs, comme il en est arrivé touchant la lettre de l'Empereur ; car Malespine & Villani, historiens de Florence, voulant remplir le nom qui n'étoit désigné que par la lettre initiale, en ont fait Hugues *Hugo* qu'ils nomment en italien *Ugo* tout comme Goldast, ou celui qu'il a copié, en a fait *Herman* : cette derniere erreur est bien plus pardonnable que la premiere, puisque Salza, qui portoit le nom de Herman, étoit non-seulement connu, mais s'étoit encore fait un très-grand nom dans l'histoire, au lieu qu'aucun Grand-Maître ne porta jamais le nom de Hugues.

Ibid. p. 265. cap. 132.
It. p. 170. lib. 6. c. 24.

Ce fut à la troisieme session du concile de Lion, tenue le 17 juillet de l'an 1245, que le Pape prononça une sentence de déposition contre Frédéric, en présence & non avec l'approbation du concile ; & ce fut pour parer ce coup que l'Empereur, cité personnellement, avoit envoyé *H* Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, l'Evêque de Freisengue & Pierre des Vignes. Or ce Grand-Maître *H* n'étoit ni Hugues, ni Herman, mais Henri Comte de Hohenlohe, puisqu'il est prouvé par un monument authentique que ce dernier étoit alors en possession de la Grande-

Maîtrise : c'est une chartre du même tems, c'est-à-dire, du mois de juillet de l'an 1245, par laquelle Théodorie de Gruningen, Lieutenant du Magistere en Allemagne, disposoit du bien de Bussenheim, pour l'acquit des dettes que le Grand-Maître Henri de Hohenlohe avoit contractées à Rome. On a déja vu à l'article de ce Grand-Maître, d'autres preuves de son existence, qu'il est inutile de répéter, celle-là suffisant pour montrer que l'exemplaire de Goldast est aussi fautif que le remplissage de Malespine & de Villani.

Guden. in dipl. Ordinum. 231.

Il est très-remarquable que par une erreur, qui paroît venir de la même source, on voit le nom de Henri substitué à celui de Herman dans une lettre que l'Empereur Frédéric II écrivit au Pape Grégoire IX : elle se trouve dans la collection des monumens, tant anciens que modernes, qui n'avoient pas encore vu le jour, faite par Simon-François Hahn. On lit dans cette lettre : *Fratrem Henricum venerabilem Magistrum domus hospitalis Sanctæ Mariæ Theotonicorum* ; & plus bas encore : *Præfato Henrico Magistro Theutonicorum*. Quoique cette lettre n'ait pas de date, il n'en est pas moins certain que c'étoit Herman de Salza qui étoit Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, parce que Henri de Hohenlohe ne fut pas revêtu de cette dig-

Edit. de Brunswick 1724. t. 1. pag. 218 & seq.

nité pendant le Pontificat de Grégoire IX : la preuve en est incontestable, puisque Grégoire IX mourut le 21 août de l'an 1241, & qu'il est certain que l'an 1243, le Pape Innocent IV donna l'investiture de la Prusse à Conrard Landgrave de Thuringe, successeur de Salza : or, comme il est démontré que Henri de Hohenlohe remplaça le Landgrave de Thuringe à la Grande-Maîtrise de l'Ordre, il est évident qu'il ne jouit pas de cette dignité sous le Pontificat de Grégoire IX, un des prédécesseurs d'Innocent IV, & que par conséquent il faut lire *Herman*, au lieu du nom de Henri qu'on voit dans la lettre de l'Empereur : faute qui vient probablement de ce qu'un copiste ignorant se sera avisé de remplir le nom, qui n'étoit désigné que par la lettre *H* dans la lettre de Frédéric au Pape Grégoire IX.

Cod. Pol. tom. 4. num. 21 ex originali.

Une piece dont l'authenticité ne devroit pas être suspecte, nous fournit encore l'exemple d'une erreur très-remarquable sur le successeur de Salza. On voit par une lettre de l'Empereur Frédéric II, qu'il envoya *Gerard de Marpurg*, Maître de l'Ordre Teutonique, avec plusieurs autres personnes, pour féliciter Sinibald de Fiesque sur son élévation au Pontificat, sous le nom d'Innocent IV. Cette lettre est datée de Benevent le 26 juin de l'an

Raynald. ad ann. 1243. num. 12.

1243, & l'on ne peut pas ſe tromper ſur les qualifications du Grand-Maître; car elles y ſont déſignées d'une maniere qui ne laiſſe pas lieu à l'équivoque : cependant il eſt démontré par la tradition, par l'hiſtoire & par une ſuite de chartres non interrompue, qu'aucun *Gerard de Marpurg* ne parvint à la Grande-Maîtriſe de l'Ordre Teutonique, & que Conrard Landgrave de Thuringe étoit alors en poſſeſſion de cette dignité : ainſi il faut chercher la cauſe d'une métamorphoſe ſi extraordinaire. Perſonne n'ignore que la maniere d'écrire varia, du plus au moins, dans tous les ſiecles; cela eſt ſi vrai que les connoiſſeurs diſtinguent l'âge d'un manuſcrit par la ſeule inſpection de l'écriture. Il eſt encore connu, que dans les bureaux ou ſecrétaireries, on adopta ſouvent des alphabets pour les noms propres, dont on auroit peine à deviner les lettres, ſi elles étoient iſolées : on en voit des exemples dans les titres des derniers ſiecles. J'avoue que je n'ai pas aſſez de connoiſſance de l'écriture du treizieme, pour rien aſſurer ſur cet objet; mais on peut croire avec beaucoup de vraiſemblance, que des copiſtes plus modernes auront été trompés par quelques lettres majuſcules, ou formées d'une maniere particuliere, qui leur auront fait prendre *Girardum* pour *Conrardum*, ce qui

étoit d'autant plus facile que les dernieres syllabes sont parfaitement semblables.

Quelque foibles que soient, en apparence, les fondemens de cette conjecture, elle mérite cependant attention ; parce qu'il est prouvé que les copistes se sont encore trompés, dans d'autres circonstances, sur le nom de Conrard, dont ils ont fait mal-à-propos *Gérard*. Le Pape Innocent IV, prenant la Prusse au droit & propriété de St. Pierre, en donna l'investiture au Grand-Maître Conrard de Thuringe, en ces termes : *Te dilecte in Domino fili Conrarde Magister domus ejusdem annulo nostro de terra investimus eadem.* L'original de cette bulle, qui est datée d'Anagni le premier octobre de l'an 1243, est conservé dans les archives de la Pologne : on en trouve une copie dans le quatrieme tome du code diplomatique de ce royaume, & un second exemplaire dans les *Acta Borussica*, qui est conforme au premier ; mais un troisième, que Mr. Dréger a inséré dans le code diplomatique de Poméranie, est fort différent des deux autres, puisqu'il nomme Gerard, au lieu de Conrard : *Te dilecte in Domino fili Gerarde Magister domus ejusdem, &c.* ce qui a fait conjecturer à Mr. Dréger, qui n'avoit aucune connoissance des autres exemplaires, que cette investiture pouvoit bien regar-

Cod. Pol. tom. 4. num. 21.
Act. Boruss. tom. 1. pag. 423.
Cod. Pom. pag. 246. num. 160.

der Gerard de Hirtzberg, qui fut, à la vérité, Maître-Provincial de Prusse, mais qui ne le devint que long-tems après cette époque. On voit par cet exemple, que quelques copistes plus versés dans la connoissance de l'écriture du treizieme siecle, ont très-bien démêlé le nom de Conrard, & que d'autres, moins habiles, se sont trompés sur la premiere syllabe, & en ont fait *Gerard* : erreur d'autant plus pardonnable que, dans beaucoup d'alphabets, le *C* & le *G* sont les deux lettres qui se ressemblent le plus.

Quoique le nom de Marpourg, ajouté à celui de Gerard, soit plus embarrassant, on peut encore l'expliquer. Malgré que tous les historiens donnent au Grand-Maître Conrard le nom de Landgrave de Thuringe, il paroît cependant que, soit par humilité, ou par quelque autre motif, il ne prit plus ce titre, pendant quelque tems après être entré dans l'Ordre; car Innocent IV, parlant de lui dans une bulle de l'an 1244, dont nous avons déja fait mention, ajoute qu'il étoit Landgrave de Thuringe avant d'entrer en religion (1). J'ai dit, qu'il ne prit plus ce titre quel-

(1) *Bonæ memoriæ Conrardus Magister, antequam habitum Religionis assumeret Landgravius Thuringiæ*. Act. acad. Palat. p. 24.

quelque tems après être entré dans l'Ordre, parce qu'il s'en servit encore immédiatement après sa profession; car nous avons une donation faite à l'Ordre le 6 de novembre de l'an 1234, par Conrard, Henri son frere, & Herman son neveu, où ces trois Princes sont nommés en commun Landgraves de Thuringe; mais en revanche, on voit dans la chartre du 14 mai de l'an 1240, dont nous avons rapporté ailleurs le commencement, que tandis que le Landgrave Henri son frere, y prenoit tous les titres qui appartenoient à sa maison, le Grand-Maître n'y étoit désigné que par l'humble dénomination de *Frater Conradus.... Minister humilis.* D'après cela on pourroit se persuader que, soit par la volonté du Prince, ou par un usage qui s'établit insensiblement, on le nomma simplement Frere Conrard de Marpourg (1). Il n'étoit pas rare alors de voir désigner les personnes par le lieu de leur origine; mais ici il y avoit une raison bien plus forte que cet usage, pour qu'on s'habituât à donner le nom de Marpourg au Landgrave : c'étoit dans cette ville, ca-

Gudenus. dipl. Ord. num. 10. p. 877.

Voyez le Magistere de Conrard. not. 1. pag. 267.

(1) Anciennement on écrivoit Marpourg, & aujourd'hui plus communément Marbourg. On trouve encore cette ville, sous la premiere dénomination, dans l'édition de 1739, du Dictionnaire géographique de la Martinière.

pitale de la Hesse, que ce Prince avoit fait ses vœux, & qu'il habitoit avant d'être Grand-Maître : cet endroit étoit devenu célebre par la mort & les miracles de Ste. Elisabeth, dont l'hôpital avoit été donné aux Chevaliers Teutoniques, & c'étoit à côté de cet hôpital que le Grand-Maître avoit commencé à bâtir une vaste maison, dont il fit sa principale habitation jusqu'à sa mort : de sorte qu'il n'y auroit rien d'étonnant si l'on s'étoit accoutumé à lui donner le nom d'un endroit, pour lequel il marquoit tant de prédilection ; ou qu'il l'eût pris lui-même, par attachement pour cette ville, & pour marquer sa vénération envers Ste. Elisabeth, sa belle-sœur, qui étoit morte dans l'hôpital de Marpourg, & dont les reliques étoient entre les mains des Chevaliers Teutoniques. Si ces raisons ne sont pas suffisantes pour persuader qu'on a pu donner à ce Prince le nom de Marpourg, au lieu de celui de sa maison, il faut espérer que quelque écrivain plus éclairé parviendra à résoudre cette difficulté : mais, en attendant, on conviendra que, vu l'existence incontestable du Grand-Maître Conrard de Thuringe, lors de l'élévation d'Innocent IV au Pontificat, on ne peut révoquer en doute, qu'il étoit ce Gerard de Marpourg que l'Empereur envoya au

Pape; & que la raison qui a fait changer le nom de Conrard en celui de Gerard, dans la copie de la bulle du premier octobre de l'an 1243, peut bien avoir occasionné le même changement dans la copie de la lettre que l'Empereur écrivit au Pape le 26 juin de la même année.

Avant de quitter cette matiere, il est bon d'observer, que c'est vers l'époque de la mort de Salza, & sous le Magistere de ses deux successeurs immédiats, que l'histoire de l'Ordre Teutonique présente le plus d'obscurités. Cet embarras est encore augmenté par une confusion de titres, qui ne furent pas donnés par les Grands-Maîtres, mais que l'usage introduisit insensiblement. D'abord les chefs de l'Ordre Teutonique ne furent connus que sous le nom de Maîtres, parce que ce titre marquoit assez leur supériorité. Lorsque Salza eut envoyé des Proviseurs, ou Précepteurs, pour gouverner la Prusse & la Livonie, l'étendue de leurs départemens & de leur autorité leur fit bientôt donner également le nom de Maître, ainsi qu'au Précepteur d'Allemagne; mais on y joignoit le nom de la province qu'ils gouvernoient. Comme cela ne marquoit pas assez la différence, entre le supérieur, & le sujet, il fallut ajouter au nom du chef, à qui on donna celui de Grand-

Maître, ou de Maître Général ; il ne paroît cependant pas qu'on le donna habituellement à Salza, car on ne le trouve qu'une seule fois dans la chronique de Prusse de Dusbourg. Ce titre de Grand, ou de Maître Général, ne fut pas d'abord adopté par-tout, & ne le fut pas même universellement, car on ne trouve que le nom de Maître dans les bulles pontificales & dans la plupart des anciens diplômes des Empereurs, ainsi que dans une quantité de chartres des anciens Grands-Maîtres. Les titres de Maîtres Provinciaux ne s'établirent pas beaucoup plus rapidement, car on leur voit encore prendre, pendant long-tems, celui de Proviseur ou de Précepteur dans leurs chartres ; mais à la fin le titre de Maître prévalut généralement. Quelques Grands-Commandeurs, ou Précepteurs, qui s'arrogerent le nom de Maître, ou qui en furent décorés mal-à-propos par les historiens, augmentent encore la confusion, & les Vice-Grands-Maîtres ou Lieutenans du Magistere, que les Grands-Maîtres envoyerent fréquemment dans les provinces, sur-tout avant qu'ils établissent leur résidence en Prusse, ne font qu'augmenter l'embarras (1). Cap. 38.

(1) Plusieurs historiens rapportent que le Maître des Teutoniques fut tué à la bataille de Gaza par

Les différentes bévues que j'ai fait marquer, & ces observations, pourr être utiles aux écrivains, qui verront a quelle précaution il faut examiner les ciens titres, ainsi que le rapport des hi riens, pour ne pas couper la suite n interrompue & bien prouvée des Gran Maîtres, en y insérant des personnag imaginaires, qui n'ont d'autre existen que les erreurs ou la négligence des a ciens.

---

les Corasmins, tandis que ce fut le Grand-Comm deur d'Acre. L'histoire orientale fournit encore p sieurs exemples de pareilles fautes.

Fin du premier Tome.